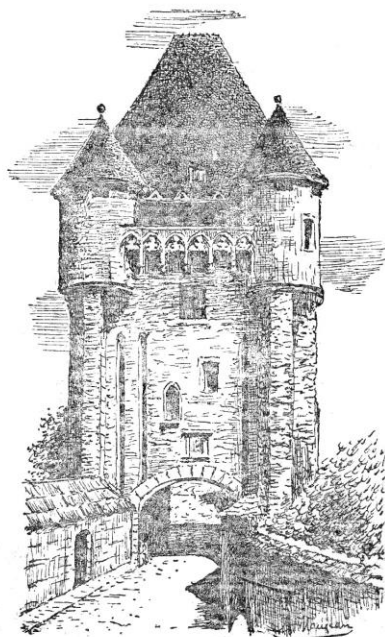


Cahier Nivernais
d' Histoire de l' Education



Porte du Croux

VILLE DE NEVERS

ÉCOLE COMMUNALE DE LOIRE
(Filles)

Dirigée par M^{me} COGNY

CAHIER-JOURNAL

Appartenant à _____

Nevers, Papeterie Etienne Guillaum L.
6306

Sommaire du numéro 20

- Avant-propos – Henri Lavedan 3
- Donateurs..... 4
- Histoire de l'école de Loire de Nevers - Madeleine TANNEAU 5
- Evocation d'une scolarité avant et pendant la 2^{ème} guerre mondiale, à l'école de Loire de Nevers. - Madeleine TANNEAU 20
- *Document* :
Exposition scolaire. Année scolaire 1886 – 1887
Ecole communale de Donzy - Cours Supérieur - Cahiers de Berthe Grodet 28
- Mon cours complémentaire. Ecole de Loire - Nevers - Félicienne NICOLAS..... 29
- Charles Dessez, Inspecteur d'Académie de la Nièvre,
et l'enseignement de l'Histoire à l'école primaire - Philippe JOLY 40
- Histoire des écoles communales de la Charité sur Loire - Jeannine FOURNIER 47
- *Document* :
"Le BOUQUET DORÉ", méthode de lecture par Mmes Aumenier et Gaume..... 67
- Hippolyte Taine à Nevers. 1851 – 1852 - Jean BUGAREL 69
- Visite de La Charité médiévale - Jean-François COUNILLON 115
- Sortie 2007 des A.M.N.E. et de L'A.M.O.P.A. :
la Haute Touche et Issoudun - Henri TANNEAU..... 117
- Le Mot du Président - Philippe JOLY 120

Directeur de la publication : Philippe Joly

Mise en pages et illustrations : Philippe Joly

LES CAHIERS NIVERNAIS D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION


Une publication des Amis du Musée Nivernais de l'Éducation

19 Numéros parus – 11 € le numéro (adhérent 7 €)

****Prix spécial pour la collection complète****

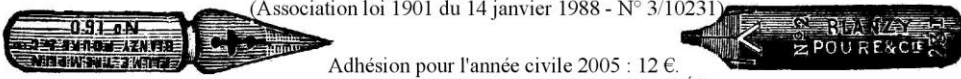
Sont également disponibles les numéros hors série des Cahiers :

- Une famille d'instituteurs de la Nièvre : les GILHODES (1840-1905) 7,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1950 – 1971) 7,00 €
- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1971 – 1986) 7,00 €
- Journal de guerre (Promo 1914 - 1917) Ecole Normale de Varzy 7,00 €
- **Brochures CAMOSINE consacrées au Musée :**
- N° 85 : "Évocation illustrée des années 30 et 40" 10,00 €
- N° 95 : "D'encre et de plume" 10,00 €
- N° 108 : "De la plume à la... souris" 10,00 €



LES AMIS DU MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION

MAISON FONDÉE EN 1988
(Association loi 1901 du 14 janvier 1988 - N° 3/10231)



Adhésion pour l'année civile 2005 : 12 €.
Chèque à l'ordre des « Amis du Musée Nivernais de l'Éducation »
à adresser 8 rue du Cloître Saint-Cyr - 58000 NEVERS

Avant-propos

Henri Lavedan 

Président d'Honneur,
Fondateur du Musée Nivernais
de l'Education

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de préfacer ce 20^{ème} Cahier Nivernais d'Histoire de l'Education. Il y a en effet 20 ans, en mai 1988 très exactement, que cette publication voyait le jour. Après l'ouverture officielle de notre musée – dont nous venons de fêter le 20^{ème} anniversaire – et la création de l'association chargée de l'animer, favoriser la recherche en histoire de l'éducation fut l'une de mes premières préoccupations. Le numéro 1, consacré à des perspectives de recherches, nous permet de lancer un appel aux témoignages et aux récits d'enseignants et de chercheurs désirant s'investir dans ce domaine jusqu'alors rarement abordé.

Mais effectuer des recherches est une chose, encore faut-il pouvoir les publier, ce que, sans l'aide du Conseil Général de la Nièvre, il nous aurait été impossible d'assumer financièrement. C'est ainsi que nous avons pu faire connaître régulièrement chaque année le fruit de nos recherches à l'occasion de notre Assemblée Générale de février et sortir, tous les deux ans depuis 2002, un numéro spécial.

Directeur de cette publication toutes ces dernières années, je tiens à remercier nos deux collègues, Robert Cloix qui en a assuré la mise en page et les illustrations jusqu'en 2002 et Philippe Joly qui l'a relayé depuis cette date. C'est pour moi l'occasion de dire quelques mots sur cet enseignant qui a pris ma succession lors de la dernière Assemblée Générale du 21 février 2007 et préside donc désormais aux destinées de notre association. Il est entré au conseil d'administration en 1999 et a déjà eu l'occasion de faire ses preuves au sein de notre équipe : intervention lors du colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes sur l'histoire de l'enseignement organisé en 1999 à Nevers par les AMNE, réalisation en 2000 de notre site Internet, communication lors de notre A.G 2006 sur l'enseignement des sourds-muets de la Nièvre au XIX^{ème} siècle qui fait l'objet de notre numéro spécial 2008...

Je me réjouis de laisser le musée (qui est un peu mon enfant) en de bonnes mains et suis persuadé que cet apport de sang neuf sera bénéfique, fédérera de nouvelles énergies et permettra d'exploiter de nouveaux domaines. Je souhaite que le travail puisse être poursuivi avec le même esprit, la même volonté et le même enthousiasme.

Je ne saurais terminer sans adresser une nouvelle fois mes remerciements à nos trois partenaires : la Ville de Nevers, le Conseil Général et le rectorat pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent. Puisse ce lieu de mémoire de notre Ecole qu'est le Musée Nivernais de l'Education, rester dans les années à venir un élément incontournable de la vie culturelle de notre ville et de notre département !




Donateurs

- ★ M^{me} D'Abbadie de Barrau (Imphy) : livres de classe.
- ★ M^{me} Boillot Denise (Balleray) : documents ayant appartenu à M. Paillard, instituteur (1923-1957).
- ★ M^{me} Bonodot : Disques, manuels, tableau de sciences, matériel de mathématiques provenant de l'école de Montigny sur Canne.
- ★ M^{me} Campos Geneviève : 2 cahiers journaux de l'école de Chalaux (1929-30).
- ★ M. Chaudenson Jacques (Conflans sainte Honorine) : reproduction de diplômes et livrets scolaires du lycée de Nevers + 5 panneaux souvenirs du Lycée (années 1950).
- ★ M. Durand Alain (Amicale des anciens élèves de Montaron) : carte de France en relief fabriquée par la classe de M. Ferron à Montaron vers 1960.
- ★ MM. Frébault Alain et Jean : Matériel pédagogique, nombreux manuels anciens, ayant appartenu à Raymonde et Raymond Frébault + matériel, livres d'enseignement technique et pièces d'exercice d'Alain Frébault.
- ★ M^{me} Guenette Monique : Une " boîte à secret " en bois (35 x 23 x 10 cm) ayant appartenu à son père, élève au lycée de Clamecy (1935-40), servant à abriter le porte-monnaie, le courrier et les petits objets personnels en internat.
- ★ M^{me} Guitton Edith (Corbigny) : livres scolaires (école primaire et collège).
- ★ M. Jobert : manuels scolaires.
- ★ M. Niant Jean : matériel audio-visuel (visionneuse, projecteur, caméra super 8, écran), et une machine à écrire.
- ★ M^{lle} Nicolas Félicienne : Manuels scolaires anciens.
- ★ M^{me} Piat : petit matériel.
- ★ M^{me} Pietrunti, fille de M. et Mme Chatin Georges (ancien instituteur à l'école de la Barre) et Marie-Jeanne (ancienne institutrice à l'école de Mouësse) : plusieurs cartons de manuels scolaires.
- ★ M^{me} Prophète (Fourchambault) : 2 cartables anciens.
- ★ M. Remaud (Nevers) : Manuels scolaires.
- ★ M. Rolland Serge (Fourchambault) : une boîte de crayons d'ardoise.
- ★ M^{me} Lenfant : photographie de l'école primaire rattachée au collège de Nevers (1946).

MERCI AUX GÉNÉREUX DONATEURS QUI NOUS AIDENT À ENRICHIR NOS COLLECTIONS...

LE MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION RECHERCHE...

- ♦ Photographie anciennes pour enrichir sa Photothèque départementale
 - groupes scolaires
 - promotions d'instituteurs et d'institutrices ...
- ♦ Livres scolaires et cahiers anciens
- ♦ Planches pédagogiques de Sciences et d'Histoire-Géographie
 - plus particulièrement : " La morale par l'exemple ", " L'alcool voilà l'ennemi "
 - " Ravages de la tuberculose ".
- ♦ Buvards, Diplômes, Médailles...
- ♦ Mannequins d'enfants... Blouses... Galoches
- ♦ Monographies d'Écoles.

 S'adresser au Musée 8, rue du cloître Saint Cyr
58000 NEVERS
Tél : 03.86.21.51.75

Adresse électronique : amnevers@wanadoo.fr

Histoire de l'école de Loire de Nevers

Madeleine TANNEAU



L'ancien Couvent St- Sauveur.

L'école de Loire et l'école André Cloix dont les modestes entrées sont rue Albert Morlon, occupent la partie supérieure d'un bâtiment massif dominant la place Mossé, l'ancien prieuré St-Sauveur.

Ce prieuré qui a connu bien des vicissitudes au cours des siècles, moins prestigieux certes que St-Etienne, était néanmoins le grand édifice du quartier avec ses dépendances, ses jardins, son cimetière. Tout l'espace compris entre la place Mossé et la rue Albert Morlon d'une part, la rue du Calvaire et la rue de Loire d'autre part, lui était dévolu.

Des historiens affirment que St-Sauveur fut à l'origine une abbaye de femmes, née aux temps mérovingiens, trois sarcophages trouvés dans les décombres attestant d'une occupation religieuse antérieure à Charlemagne. Mais selon la légende, il aurait été fondé à la demande de l'Evêque de Nevers St- Jérôme (796-815) par Charlemagne, très généreux envers les églises et les abbayes nivernaises. Ne dit-on pas que l'une des filles de l'Empereur y aurait été enterrée ? Cette abbaye dont Mgr Crosnier a trouvé trace au temps de Charles le Gros en 887 subsista ensuite, ravalée au rang de prieuré.

Ruiné au cours des siècles comme beaucoup de maisons religieuses, le prieuré fut rétabli au XI^e siècle par l'Evêque Hugues le Grand (Hugues de Champellement). Incendié en 1038, il fut donné en 1045 par l'évêque aux Bénédictins de Cluny qui s'y maintinrent jusqu'en 1709.

Au XII^e siècle une église romane vint s'ajouter à l'ensemble ; érigée en paroisse, elle possédait son cimetière et étendait son territoire jusque sur l'autre rive de la Loire. Seuls en subsistent, après son effondrement de février 1838, le beau porche situé dans l'axe du pont routier et des chapiteaux conservés au musée de la Porte du Croux.

Dans les premières années du XVIII^e siècle, le prieuré devint Grand Séminaire, confié d'abord aux Jésuites, puis à partir de 1761 à des prêtres séculiers.

Abandonnant toute fonction religieuse à la Révolution, le prieuré connut alors une existence chaotique : d'abord prison pour les prêtres ayant refusé de prêter serment, (71 selon Mgr Crosnier) et en attente de déportation, il servit ensuite de caserne abritant successivement des volontaires de l'an IV, une compagnie de vétérans et enfin la garde départementale.

Un inventaire réalisé lors de la saisie de 1791 nous permet d'avoir une connaissance des lieux tels qu'ils étaient à la Révolution.

En partant de la cour St-Sauveur :

- au rez-de-chaussée : quatre grandes salles voûtées, cuisine voûtée, magasin à bois, poulailler, porte d'entrée donnant rue du Calvaire, aile en retour, grand réfectoire pour quarante personnes, trois pièces servant d'office, passage vers l'église...

- au 1^{er} étage : "*passage voûté à une tribune et à une salle de classe*", corridor, salle de communauté, bûcher, fruitier, serre de jardinage, aile en retour sur le réfectoire, deux pièces et huit chambres.

- au 2^{ème} étage : grand corridor, seize chambres, "*deux passages au grand jardin qui est de plain- pied avec ledit deuxième étage*", une chambre et des latrines.

- au 3^{ème} étage, c'est-à-dire au niveau de la rue Albert Morlon : seize chambres, bûcher, grand grenier, une "*vinée et un grand magasin au-dessus.*"

L'énormité du bâtiment explique son évaluation très élevée à 22 000 livres.

Sous la Restauration, en 1824, il redevint grand séminaire et le resta jusqu'en 1847, date à laquelle cet établissement fut transféré rue de Clamecy (actuelle rue Jean Jaurès, dans les bâtiments occupés maintenant par l'école de musique et la bibliothèque municipale).



L'ancien couvent Saint-Sauveur

La description que Mgr. Crosnier fait de l'établissement au moment où il est redevenu séminaire, montre qu'il avait subi de graves dommages. *"On n'avait ni salle de réunion, ni réfectoire, ni chapelle..."*

Des agrandissements et des réparations s'imposaient. En 1824, on éleva un étage par rapport à la cour de la rue Albert Morlon, donc un 4^{ème} par rapport à la cour St-Sauveur et on créa des mansardes au-dessus. Puis on construisit à l'est, un corps de bâtiment perpendiculaire à l'ancien couvent, à la place du réfectoire qui avait été démoli ; au-dessus on établit un 1^{er} étage et des mansardes : on compta bientôt 83 chambres.

De passage à Nevers en 1834, Mérimée constate que le prieuré *"est encore debout, quoique déjà enclavé par de sordides masures et fort délabré."*

Nouveau changement en 1848 ; l'ancien prieuré devient prison d'Etat : des prisonniers politiques y sont enfermés. En 1851, la ville achète les bâtiments dont elle fait une caserne et envisage déjà d'y installer des écoles. Mais ce n'est qu'après la guerre de 1870 que l'ensemble sera converti en établissements scolaires au prix de quelques remaniements.

Le rez-de-chaussée de l'actuelle école de Loire (n° 17 de la rue) et sa cour sont au niveau du troisième étage de l'ancien séminaire ; des salles existent au-dessus, au-dessous, et il est toujours possible en partant du niveau de la cour, de descendre par des escaliers jusqu'à la place Mossé. Escaliers empruntés par les élèves des années de guerre en cas d'alerte, menant déjà à la Cour St-Sauveur, et prolongés par d'autres interminables arrivant aux caves sous la place Mossé...

Affectation scolaire des bâtiments.

Une école communale tenue par des religieuses.

En 1870, les soeurs de la Sainte-Famille chargées de l'éducation des jeunes filles indigentes, présentes à Nevers depuis 1827, trop à l'étroit dans leurs locaux, souhaitent s'agrandir; elles sont autorisées par la ville, et à la demande de l'Evêque, à disposer d'une partie de l'ancien couvent pour tenir une école. Il s'agit de l'actuelle école André Cloix, au n° 15, c'est-à-dire du bâtiment avec étage et galerie datant de la Restauration, perpendiculaire à l'ancien couvent (à noter qu'en 1870 il y a encore des militaires dans l'ancien couvent, au n° 17).

Les soeurs reçoivent gratuitement les fillettes "indigentes", ce qui leur permet, selon la loi Falloux de 1850, d'avoir le titre d'institutrices communales et de recevoir une indemnité.

Un problème apparaît en 1872.

Si Nevers a 2 écoles laïques de garçons - Château et Barre -, il n'y a à cette époque aucune école laïque de filles et la Commission des écoles réunie le 11 mai 1872 déplore unanimement cette situation et "*considérant qu'il est utile qu'elles deviennent des femmes citoyennes, secouant le joug funeste de ces doctrines cléricales qui rendent le cerveau faible*"... déclare : "*la régénération de la France passe par la femme, et pour arriver à cela, il faut l'instruire en dehors de tout contact clérical.*"

Cette Commission décide donc la création à Nevers de 2 écoles laïques pour les jeunes filles : l'une située dans le local occupé par les soeurs de la Ste-Famille dont il est question ci-dessus, et l'autre dans l'ancienne Manutention, rue des Chapelains.

Le 7 décembre 1872, le maire informe le Préfet de la suppression de l'indemnité de 2000 francs allouée aux soeurs qui jusqu'ici, à défaut d'écoles communales de filles, avaient été chargées de donner l'instruction aux enfants des familles indigentes.

Le 4 janvier 1873, lettre de l'Inspecteur d'Académie au Préfet : "*quel sort réserver aux soeurs qui étaient considérées comme institutrices publiques depuis 40 ans ? On leur retire tout : les subventions qui leur étaient allouées, et les locaux dans lesquels elles recevaient leurs élèves.*"

S'ensuit une longue période de négociations, de transactions, un volumineux courrier entre l'Inspecteur d'Académie, le Maire, le Préfet et le Ministère. Finalement il est admis que cette école congréganiste établie dans un bâtiment appartenant depuis 1851 à la commune, et subventionnée par elle, est en situation légale ; ce que le Conseil municipal, mieux éclairé, s'empresse de reconnaître (la même chose pour l'école de la rue des Chapelains).

Les soeurs resteront jusqu'en 1879.

1879 - Laïcisation : une école de garçons, une école de filles.

A cette date, les besoins d'écoles laïques, de filles comme de garçons, se font plus pressants : Jules Ferry est Ministre de l'Instruction publique, et ce qui n'avait pas été possible en 1872 le devient.

La ville souhaite maintenant ouvrir une école de filles et une école de garçons dans ces anciens bâtiments religieux dont elle est propriétaire.

Par arrêté du Préfet du 21 juillet 1879, les soeurs sont priées de délaisser à partir du 1^{er} septembre les bâtiments qui appartiennent à la ville.

Elles quittent la rue Albert Morlon et s'installent à la suite d'une souscription lancée par l'Evêque, dans de nouveaux locaux, à l'angle de la rue de la Cathédrale et de la rue de l'Evêché : ce sera l'école Ste-Julitte.

On ouvre aussitôt, le 6 octobre 1879 :

- une école de garçons au n° 17, dans le bâtiment le plus ancien,
- une école de filles au n° 15 de la rue Albert Morlon, dans le bâtiment à galerie construit sous la Restauration pour la réinstallation du Séminaire. C'est la naissance de l'Ecole de Loire qui deviendra la plus importante école de filles du centre-ville en occupant l'ensemble des bâtiments, et dont nous suivrons l'évolution au cours du XX^e siècle.

Au n° 17 les classes sont très grandes mais sombres pour deux d'entr'elles, éclairées d'un seul côté. Le bâtiment du n° 15 avec sa galerie desservant le 1^{er} étage, est plus récent que son voisin ; dans chaque cas, on accède à la cour en descendant un escalier (les Allemands remplaceront celui du n° 15 par un plan incliné lorsqu'ils occuperont l'école en 1943...).



*Les 2 bâtiments principaux. Cour de l'actuelle école spécialisée.
A droite la face nord du couvent St-Sauveur*

L'école de garçons : elle est dirigée en 1879 et au moins jusqu'en 1885 par M. Jacquard qui a, à cette date, 3 adjoints. A la nomination de M. Jacquard, l'école n'a pas encore de nom : c'est l'école nouvelle.

En septembre 1882, le Conseil municipal décide, à la demande du directeur, la construction d'un préau le long de la rue Albert Morlon.

On trouve en 1890 et au moins jusqu'en 1895, M. Maujean comme directeur.

C'est ensuite M. Colin avec 4 adjoints en 1900, et 5 en 1907. Il faut alors agrandir l'école et pour cela, on construit, à l'extrémité du préau, le long de la rue du Calvaire, un petit bâtiment à un étage qui offre 2 classes supplémentaires.



Extension de l'école de garçons sur la rue du Calvaire

M. Colin reste jusqu'en 1912, date de son départ à la retraite.

L'école perd un poste en 1927, sans doute à cause du développement des écoles plus récentes de la Rotonde et du Mouësse.

Parallèlement, l'école de filles au n° 15, se développe.

Le 6 octobre 1879, la première directrice M^{lle} Gauché, est nommée à cette école appelée alors "école du grand séminaire".

La même année, sont nommées comme adjointes, M^{mes} Bidault, Gautheron, Chambon. L'école a donc 4 classes dès son ouverture.

Dès novembre 1881, deux ans après l'ouverture, l'Administration académique fait état de son développement (l'instruction est devenue obligatoire) et de l'insuffisance des locaux.

On relève les noms des directrices suivantes : M^{me} Dominique en 1895, puis M^{me} Cogny. D'autres adjointes viendront étoffer l'école.



Aile refaite à la Restauration. Première école de filles.

Du Cours supérieur au cours complémentaire.

Dès avril 1883, le Préfet communique au maire 2 rapports de l'Inspecteur d'Académie sur l'utilité de créer un Cours supérieur où les meilleures prépareraient le brevet élémentaire et le Concours d'entrée à l'école normale d'institutrices. Il faudra attendre le tout début du XX^e siècle et agrandir.

Le Cours supérieur est créé en 1902 ; pour cela, un bâtiment à deux classes, sur préau est construit ; mais l'ensemble se révélera vite insuffisant.

Deux maîtresses seulement, M^{mes} Coulaud et Vacheron, se partagent le Cours supérieur : l'une enseigne les disciplines littéraires, l'autre les disciplines scientifiques. On attache beaucoup d'importance à l'orthographe et à l'écriture ; le programme de mathématiques contient essentiellement du calcul : longues opérations avec beaucoup de chiffres : on n'arrondit pas...; toutes les opérations sur les fractions ; des problèmes d'arithmétique ardu correspondant aux nécessités de la vie pratique : calcul d'intérêts simples et composés, fausses suppositions, toutes les surfaces et les volumes...; mais peu de géométrie, des constructions de figures mais pas de démonstrations, semble-t-il. Et aussi un savoir encyclopédique en géographie, histoire de France, anatomie animale et végétale.



Fig. 414. — Lamier blanc (Labiées).
Sommité fleurie 1/2 grandeur. A, Fleur vue de profil, grandeur réelle.

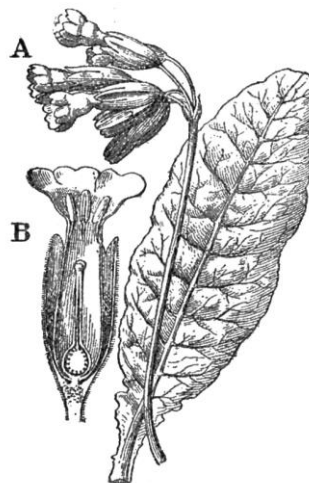


Fig. 415. — Primevère (Primulacées) au 1/2.
A, Corolle.
B, Corolle fendue et étalée (grossie).



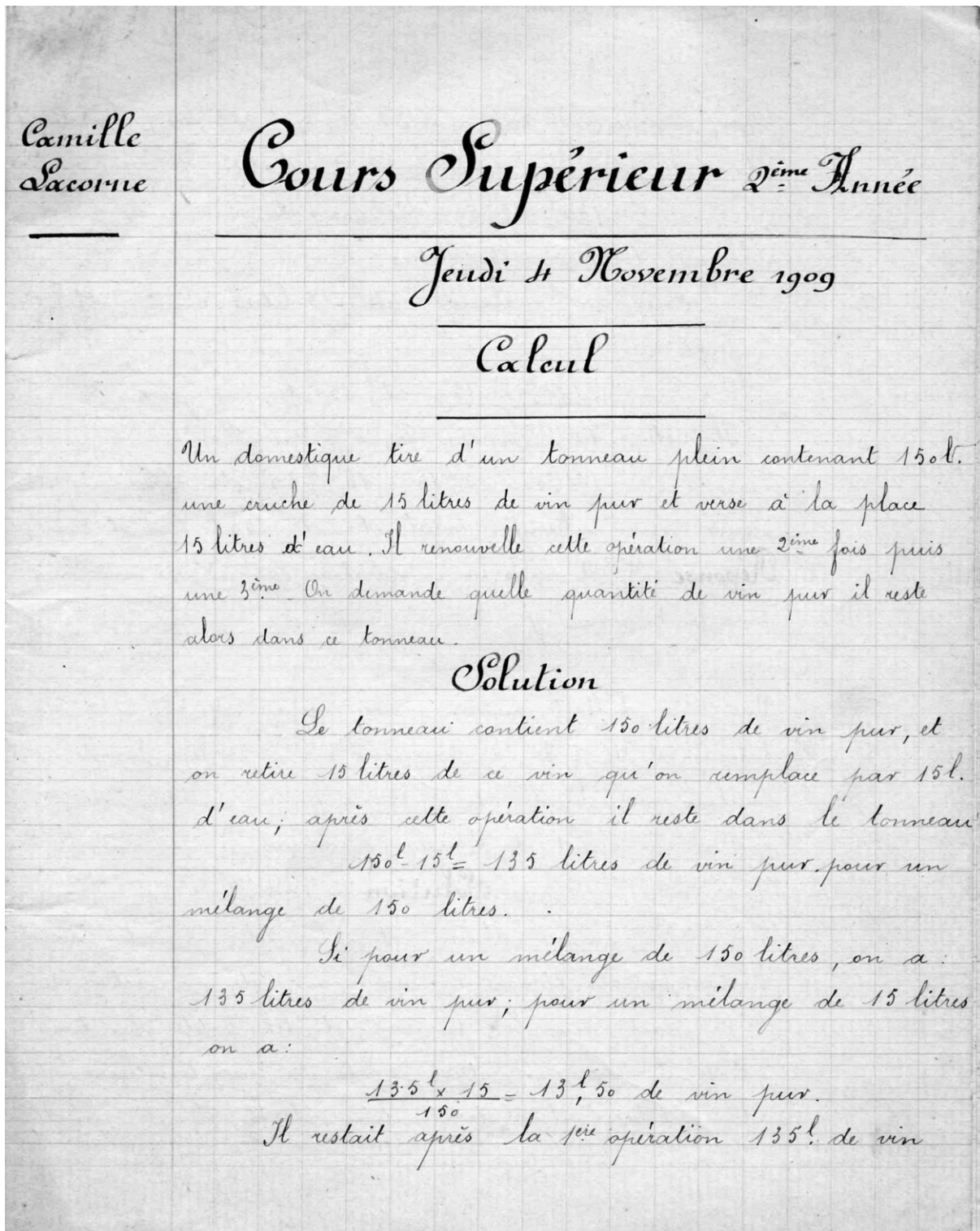
Fig. 412. — Pomme de terre (Solanacées).



Fig. 413. — Liseron (Convolvulacées).
Rameau fleuri. On voit la tige volubile qui s'enroule autour d'une autre tige.

A. Brémant : *Les Sciences Naturelles du Brevet Elémentaire*
Chapitre "les phanérogames dicotylédones", Hatier, 1901.

En 1905 un 8^{ème} poste d'adjointe est créé. Le Cours supérieur, "véritable cours complémentaire" selon les termes de l'Inspecteur d'Académie dans son rapport au Préfet, comprend 2 classes pour 70 élèves. En 1907, ce même Inspecteur d'Académie regrette "que le cours supérieur ne soit pas organisé à l'état de classes distinctes" ; il doit y avoir 2 divisions par classe. Mais la place manque et la création de l'école de Mouësse n'amènera pas la baisse attendue rue Albert Morlon ; l'effectif total de l'école est de 464 élèves en 1910, réparties en 8 classes, soit une moyenne de 58 par classe.



Première page d'un cahier de Camille Lacorne, élève à l'école de Loire en 1909

Une solution semble apparaître à proximité, mais sa réalisation sera longue. En effet, au n° 8 de la rue du Cloître St-Cyr voisine, fonctionnait depuis 1863 l'école de la Maîtrise, dirigée par les frères de la doctrine chrétienne. La loi de 1904 interdisant l'enseignement aux membres des congrégations, la "Maîtrise" fermera. Quelques années plus tard, la ville obtiendra la disposition de cet immeuble, de façon légale puisque préalablement affecté à usage scolaire. Le 1^{er} mai 1911, "la Maîtrise" devient une annexe de l'école de filles de Loire et deux classes primaires s'y installent (le CP et le CE1), puis trois ensuite.

Plus à l'aise dans ses locaux, l'école de Loire pourra se développer et dès la même année la ville envisage la transformation du Cours supérieur en Cours complémentaire, qui pourra accueillir les élèves des autres quartiers, après le certificat d'études.

D'après le *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson, "*les cours complémentaires sont des classes d'enseignement primaire supérieur annexées à des écoles élémentaires et placées sous la même direction*". Guérigny, Varzy ont un cours complémentaire avec internat depuis 1896 et accueillent certaines jeunes filles de Nevers et des communes voisines.

Il existe aussi à cette époque des écoles primaires supérieures, établissements indépendants des écoles primaires et dont les enseignants sont, en principe, issus des écoles normales supérieures de St Cloud et de Fontenay-aux-Roses. Il en existe une pour les garçons à Nevers, et dans la population, un fort courant d'opinion réclame la création d'une école de ce type pour les jeunes filles. Un établissement de ce genre répondrait à un réel besoin, mais nécessiterait des dépenses élevées car il ne pourrait être créé que dans un local distinct. La création d'un Cours complémentaire rendrait les mêmes services, à moindres frais, puisqu'un établissement de ce type est annexé à une école primaire.



Les écoles et la place Massé à Nevers. Carte envoyée en 1907

En 1912, les 515 élèves de l'école de Loire sont réparties en 10 classes dont encore 2 seulement pour les 104 élèves du Cours supérieur, ce qui fait une moyenne par classe très élevée. L'Inspecteur d'Académie réitère son souhait de voir la création d'un cours complémentaire à 2 sections (1^{ère} et 2^{ème} années) ; cette création ne demanderait dans l'immédiat pas de poste supplémentaire : les deux maîtresses en fonction suffiraient.

Le Conseil municipal le suit en sa réunion du 30 décembre 1912 ; mais les commissions des finances et de l'enseignement proposent de remettre à 1914 l'engagement financier : les fonds libres font défaut en 1913 et la création du Cours Complémentaire suppose quand même l'achat de matériel nouveau, en particulier pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles.

Le 7 février 1913 l'Inspecteur d'Académie demande au Conseil municipal de revenir sur la décision ci-dessus pour une création immédiate. Finalement le Conseil émet un avis favorable à la création sans délai. Le Cours Complémentaire est créé.

La libéralité du Conseil municipal permet de constituer un matériel scientifique assez important et d'attribuer à des élèves très méritantes des bourses de fournitures, allégeant la charge des familles.

En 1914, le Conseil autorise le Maire à étendre la gratuité des fournitures de livres et de dessin aux enfants du peuple admises comme boursières au Cours Complémentaire de l'école de Loire. Finalement on décide de consacrer 350 francs pour l'achat des livres aux plus nécessiteuses et méritantes (ces livres resteront la propriété de l'école).

La création du Cours complémentaire correspondait à un réel besoin à l'époque. Le secteur tertiaire se développait, les jeunes filles commençaient à souhaiter avoir une profession, et il n'y avait pas d'établissement de ce genre à Nevers. Certes des cours secondaires privés de jeunes filles tenus par "les demoiselles Millet" existaient dès avant 1900, d'abord rue de Prunevaux, puis rue de l'Oratoire ; des cours secondaires municipaux les remplacèrent, précédant le Collège classique de jeunes filles, officiellement créé en 1920. Mais cet établissement recrutait alors dans les classes aisées. Le Cours complémentaire permit aux jeunes filles des classes moyennes d'accéder à la prolongation de la scolarité tout en leur permettant d'entrer rapidement dans le monde du travail. Il forma de très nombreuses institutrices, des employées de banque, de la poste, des secrétaires de préfecture...

Il restait, dit alors l'Inspecteur d'Académie, "*à organiser un cours régulier de coupe et de repassage, en même temps que l'enseignement rationnel de l'économie domestique.*"

En 1918, l'Administration académique redit le bien qu'elle pense du travail sérieux et profitable que fournit l'établissement, dans des conditions qui sont malheureusement loin d'être favorables.

En 1921, la création d'un 12^{ème} poste d'adjointe s'impose. Chaque rentrée voit arriver de nombreuses élèves pourvues du certificat d'études, venant des différentes écoles de la ville, mais aussi de Fourchambault, Vauzelles, Imphy...

Les 157 élèves du Cours Complémentaire se répartissent ainsi :

Cours Supérieur	- 1 ^{ère} année : 45
	- 2 ^{ème} année : 42
Cours Complémentaire	- 1 ^{ère} année : 40
	- 2 ^{ème} année : 30

N.B. L'appellation des cours telle qu'elle apparaît sur le registre de délibérations du Conseil municipal de 1921, est respectée. Il semble donc que l'on ait gardé le nom de cours supérieur pour les 2 années suivant l'obtention du certificat d'études.

Un témoignage nous renseigne sur la structure de l'école à cette époque.

M^{me} Gabard, qui fut élève de l'école primaire puis du Cours Complémentaire de 1915 à 1925, encore douée d'une excellente mémoire, veut bien évoquer ses souvenirs et nous dire comment se répartissaient les classes au cours de sa scolarité :

- à la Maîtrise :
 - CP et CE1 en bas ; CE2 en haut ainsi qu'un logement ;
- au 15 de la rue Albert Morlon :
 - En bas sous la galerie : CE2, CM2 et cours supérieur ;

Au-dessus du préau : CM1 et CM2 (les 2 CM2 à cette époque préparaient au Certificat d'études et on passait ensuite au cours supérieur) ;

Sur la galerie : les 3 classes du cours complémentaire sanctionnées par le brevet élémentaire après lequel on pouvait préparer le concours d'entrée à l'école normale.

Il semble donc que les appellations aient changé après 1921, puisque M^{me} Gabard évoque 3 années de cours complémentaire.

La création du Cours Complémentaire n'a pas apporté grand changement les premières années : M^{mes} Coulaudin et Vacheron assurent toujours l'une et l'autre 30 heures d'enseignement hebdomadaire. Une 3^{ème} enseignante, M^{elle} Sautereau, détachée de Luzy, les rejoint en 1920 pour assurer les cours d'histoire et de géographie. Son poste sera créé officiellement en 1921.

Mais les locaux pour l'ensemble de l'école (primaire et Cours Complémentaire) laissent à désirer, tant par leur vétusté que par leurs possibilités d'accueil. Certaines classes ont 70 élèves, et malgré la Maîtrise, il faudrait 3 classes supplémentaires.

Pour cela la ville envisage dans les années 1920...l'achat pour 38000 francs d'un immeuble voisin, appartenant à l'abbé Savard, rue Albert Morlon. Le propriétaire est disposé à vendre, et dans ce bâtiment peu propice à l'installation de classes (faible hauteur des plafonds) on aménagerait des logements pour la directrice et deux adjointes. Et l'on trouverait le moyen, en utilisant le logement de la directrice et des couloirs, et en démolissant des cloisons, de créer 3 nouvelles classes dans le bâtiment principal de l'ancien couvent. Mais le 7 octobre 1922, l'Inspecteur d'Académie fait ressortir que la création de nouvelles classes n'est pas absolument nécessaire, car les écoles de la périphérie qui disposent de plus d'espace, d'air et de lumière n'ont pas l'effectif qu'elles pourraient atteindre ; il souhaite limiter le nombre d'admissions à l'école de Loire, en tenant compte du cube d'air des salles et des dimensions des cours de récréation. L'immeuble Savard ne sera pas acheté.

Une autre solution commence à être envisagée : déjà la ville est disposée à annexer en totalité ou en partie les locaux de Loire-garçons, mais il faudra attendre, et ce sera encore long...

Suppression de l'école de garçons.

Développement du Cours complémentaire.

La ville se développe au nord ; on construit en 1932, Boulevard Victor Hugo, une école de garçons et on supprime l'école de Loire-garçons. Cette suppression d'une école de garçons en centre-ville amène une augmentation des effectifs au Château. "La Maîtrise" deviendra une annexe de l'école du Château, et l'école de Loire-filles pourra occuper l'ensemble des bâtiments de la rue Albert Morlon (n° 15 et n° 17).

Le Cours complémentaire se développe au cours des années 1930 ; une maîtresse du cours supérieur, M^{me} Pacton, assure quelques heures de cours au Cours Complémentaire. On nomme ensuite M^{me} Thibaudat pour l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie.

Mais l'enseignement d'une langue s'impose : la municipalité accepte d'en financer les cours donnés par M^{elle} Loos, licenciée ès lettres, ainsi que les cours d'éducation physique assurés par M. Denti, professeur au lycée de garçons.

M^{me} Roche dirige l'établissement depuis 1927, tout en continuant d'enseigner. En 1933, M^{me} Denisau est nommée pour enseigner les mathématiques et les sciences naturelles : elle restera jusqu'en 1957. Avec la nomination définitive de M^{elle} Loos et l'arrivée de M^{mes} Garby et Mol, le Cours Complémentaire devient un établissement important, avec un personnel stable.

M^{me} Roche souhaitait, conformément au vœu de l'Inspecteur d'Académie, adjoindre à son établissement une section ménagère et une section commerciale ; elle obtint la création de

la section commerciale en 1935, mais le recrutement des professeurs fut plus difficile. Il fallait être institutrice pour enseigner dans ce type d'établissement, et les institutrices n'étaient pas formées pour assurer l'enseignement commercial... Les enseignantes en place, tout comme la directrice, assurèrent l'enseignement général en acceptant de nombreuses heures supplémentaires non rétribuées... mais il fallait un professeur de sténodactylo et de comptabilité. Il se trouva une institutrice, M^{lle} Trottier, qui avant d'enseigner avait été comptable. Le poste lui fut offert, elle l'accepta, fut accueillie avec joie et resta à l'école de Loire, en section commerciale jusque dans les années 1960. Pour la petite histoire, elle débuta avec une machine à écrire pour 20 élèves... Les créations officielles faites, les postes pourvus, l'équipement assuré par des entreprises de Nevers, dont l'usine Thomson, le cours commercial se développa rapidement ; les études étaient sanctionnées par l'obtention du CAP de sténodactylo et du CAP d'aide-comptable (*ces renseignements m'ont été donnés par M^{me} Denisau, il y a une quinzaine d'années*).

L'ouverture de cette section entraîne évidemment une augmentation d'effectif : 2 postes sont créés, 2 autres demandés.

L'effectif en 1936 est de 207 élèves pour 5 maîtresses :

1^{ère} année de CC : 58 élèves

2^{ème} année de CC : 35 élèves

3^{ème} année de CC : 50 élèves

Section commerciale : 64 élèves en 2 classes.

En 1937, M^{me} Joyeux remplace M^{me} Roche à la direction.

En 1938, un 17^{ème} poste est créé à Nevers-Loire, soit un 7^{ème} de Cours Complémentaire.

Des projets... La place manque.

En 1938, dans son rapport au Préfet, l'Inspecteur d'Académie met le Cours complémentaire de Nevers à part des autres, de par son importance déjà (254 élèves dont 81 pour la section commerciale de création récente, ce qui représente une très grosse école pour l'époque) et aussi par la qualité de son enseignement. Un effort a été fait par la ville : aménagement de 2 salles avec mobilier neuf et achat de machines à écrire pour la section commerciale.

Pendant les anciens bâtiments de St-Sauveur ne sont pas très fonctionnels et on déplore qu'ils manquent de lumière et d'aération.

On envisage alors de transformer le Cours Complémentaire en école primaire supérieure, et de l'installer avec le Collège de jeunes filles, fonctionnant lui aussi dans des locaux vétustes... dans un nouveau bâtiment moderne dont l'avant-projet déjà soumis à l'approbation du ministre, demeurera sans suite.

A défaut de construction neuve, le maire Michel Gaulier, envisage l'utilisation de l'ensemble du bâtiment St-Sauveur, sur tous les niveaux... Il faudrait exproprier un pâtisseries, un cafetier et un épiciers pour réaliser l'entrée de l'école par la Place Mossé. Compte tenu des événements de 1939, rien ne sera fait.

Pendant la guerre, en 1941, le Dr. Le Droumaguet, nouveau maire, se montre tout aussi inquiet que ses prédécesseurs de l'état des lieux ("*l'école menace ruine en maints endroits, il faut la restaurer pour la rendre habitable, en attendant qu'il soit statué sur son futur sort.*") Puis il émet une autre idée : l'installation d'un établissement secondaire féminin du 2^{ème} degré dans les bâtiments de l'école normale d'institutrices, boulevard Victor Hugo, puisque l'Etat français a supprimé ce type d'établissement.

Rien ne sera fait, bien sûr, pendant la guerre. Une nouveauté cependant : l'installation en 1941 du téléphone...!

L'école de Loire fut au moins deux fois occupée par les Allemands :

1^{ère} occupation au cours de l'hiver 1940/41. Les élèves sont prévenues qu'elles n'auront plus classe jusqu'à nouvel ordre. Vacances forcées assez longues ; les services municipaux doivent résoudre le difficile problème du relogement des élèves ; certaines familles s'impatientent et inscrivent leurs enfants dans une autre école.

Dispersion des classes, enseignement à mi-temps à la Manutention, à la crèche de la rue du Sort, dans des baraques de la place du Théâtre où l'encre gèle dans les encriers..., à la Rotonde... Autant de difficultés pour M^{me} Delon, directrice en ces années.

2^{ème} occupation au cours de l'année 1943/44. On retourne à la Manutention, à la crèche... et toujours à mi-temps. Les salles de la crèche sont loin d'avoir les dimensions requises, et l'enseignement des sciences doit se faire sans matériel aussi bien à la crèche qu'à la Manutention.

Les conditions d'admission au cours complémentaire se modifièrent pendant la guerre. Jusqu'alors les élèves étaient admises après le certificat d'études - obtenu en général à 12 ou 13 ans - et une année de cours supérieur.

Dans la ligne de la prolongation de la scolarité obligatoire à 14 ans votée en 1936, les meilleures élèves pourront quitter l'école primaire en fin de CM2, donc sans avoir le Certificat d'Etudes Primaires, et continuer leurs études en entrant en classe de 6^{ème} de cours complémentaire, comme c'était précédemment le cas pour les collèges et les lycées. Et Jean Zay uniformise les programmes du 1^{er} cycle des différents établissements.

1942 voit la création du DEPP, Diplôme d'Etudes Primaires Préparatoires, comme examen d'entrée. Le DEPP n'aura que 3 années d'existence... remplacé ensuite par l'examen d'entrée en 6^{ème}, unique pour tout le département. La secondarisation relative des Cours Complémentaires se fera progressivement, avec alignement des programmes sur ceux des collèges modernes, et la même dénomination des classes 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} (une seule langue vivante, mais enseignement supplémentaire des sciences physiques) ; elle permettra l'entrée en seconde, au Collège de jeunes filles, des élèves souhaitant continuer leurs études après la 3^{ème}.

En 1943, on demande l'ouverture d'une classe de perfectionnement à l'école de Loire, une telle expérience réalisée au Château étant particulièrement concluante. Cette 1^{ère} classe sera tenue de longues années par M^{me} Jardinaud. D'autres classes de ce type pour enfants inadaptés seront créées sous des appellations différentes ; ce sera l'embryon de l'actuelle école spécialisée de Loire.

A la rentrée 1944, M^{elle} Gaulier qui avait enseigné précédemment au Cours Complémentaire prend la direction et enseigne les mathématiques dans les 2 classes de 3^{ème}. Elle dirige encore à la fois l'école primaire, le cours complémentaire et le cours commercial.

La construction envisagée avant la guerre n'a pas été réalisée, et l'école normale a été détruite au bombardement de 1944. Il faut rester sur place, dans des locaux vétustes et trop étroits. Heureusement le couvent St-Sauveur est grand, et n'a pas encore révélé toutes ses richesses ! Des classes seront installées à tous les niveaux...

Très vite, en 1945, M^{elle} Gaulier se soucie de l'ouverture d'une section ménagère. S'appuyant sur le succès de la section commerciale créée en 1935 et qui compte maintenant 116 élèves, elle demande au Conseil municipal l'ouverture de cette section spéciale, depuis longtemps souhaitée et qui correspond à un réel besoin à Nevers où n'existe aucun établissement de ce genre. Dans une lettre au Maire, elle justifie sa demande d'une telle classe *"pour les filles pourvues du CEP ou non, ne désirant pas continuer d'études... Cette section leur permettrait d'apprendre à faire des travaux de couture, de coupe, de lingerie... ainsi que de compléter leur enseignement général par quelques heures de cours de chimie alimentaire, de puériculture..."*

En 1946, afin d'accueillir cette section, on décide d'utiliser une partie du logement de la concierge du n° 15 et la totalité d'un logement de sapeur-pompier, logé à un niveau

inférieur...Cela donnera une cuisine et 4 salles de cours. Pour la concierge, on transformera un débarras en pièce d'habitation...!

Et pour accéder plus facilement à ces nouvelles classes éloignées des autres et à des niveaux différents, on construit une passerelle reliant la cour aux escaliers intérieurs du bâtiment. Un vrai dédale, cette école et de nombreux problèmes pour la directrice.

L'ouverture officielle se fera en 1948, avec une seule classe. En 1950 M^{elle} Gaulier obtient de la ville un crédit de 120 000 francs pour le bon fonctionnement de cette nouvelle section. Les cours d'enseignement général sont donnés par les professeurs du Cours complémentaire ; dans les années 1950...et jusqu'à la disparition de la section, l'enseignement de la couture est assuré par M^{elle} Cruzille, ne dépendant pas de l'Education nationale, et payée par la ville.

Une autre urgence se précise : le nombre d'élèves souhaitant manger sur place augmente. Au n° 17, en 1946, on aménage le préau en réfectoire en le murant et en le vitrant.

En 1949, un 21^{ème} poste d'adjointe est créé et des travaux importants souhaités par M. Millérioux, Inspecteur de l'enseignement primaire, sont entrepris : 3 belles salles sous les toits, au dernier étage du couvent St-Sauveur. Grandes baies donnant sur la Loire, beau parquet ciré magnifiquement entretenu ; ce sont les classes les plus belles et les plus claires de la vieille école de Loire ! Et là comme dans les autres salles, aucune tache, aucun graffiti ne sont tolérés sur les tables cirées...

Dès 1950 d'autres extensions sont souhaitées : le conseil municipal envisage la construction de 2 classes (où ?...) pour une bibliothèque et un cabinet scientifique. Il faudrait aussi agrandir la cour, et la nécessité d'un garage à bicyclette se fait sentir.

En 1951, M. Vauzelle, architecte, présente un avant-projet d'agrandissement pour la réalisation de 4 classes et l'installation du chauffage central. Avant-projet adopté, subvention demandée ; le chauffage au fuel sera installé en 1953, mais les 4 classes ne verront pas le jour.

En 1953, l'une des classes primaires est transformée en classe enfantine.

L'école offre maintenant tous les niveaux d'enseignement, de la classe pré-élémentaire à la classe de 3^{ème} et à la préparation au concours d'entrée à l'école normale d'institutrices, sans oublier les sections spéciales, commerciale et ménagère. Un 26^{ème} poste d'adjointe est créé en 1954.

Le cours complémentaire s'est beaucoup développé et offre 2 classes par niveau ; l'augmentation des effectifs amène en 1957 la création d'une 3^{ème} classe de 6^{ème}.

M^{elle} Gaulier assure la direction de tout l'établissement, avec fermeté, rigueur et ponctualité, sans secrétaire, et enseigne en plus les mathématiques dans les 2 classes de 3^{ème}... Toujours présente aux entrées et sorties des classes, s'efforçant de connaître chaque élève, elle passe à la fin de chaque trimestre pour commenter les résultats ; aucune discipline n'est secondaire à ses yeux : les cahiers de couture, les travaux de dessin sont appréciés. Avec quelle attention et quelle exigence elle participe à l'élaboration de la fête départementale des écoles, et à l'exposition des travaux manuels, vitrine de sa section ménagère !

Mais à chaque rentrée se pose le problème de la place. Une solution provisoire s'offre en 1959, tout à côté, dans l'ancien Musée Frédéric Blandin (actuel Palais de Justice) qui depuis 1946 accueillait les lycéens à la suite de la destruction du lycée par le bombardement. Le Lycée Jules Renard construit, le Musée est libéré et immédiatement deux salles sont utilisées par des élèves du Cours Complémentaire ; les cortèges de jeunes filles remplacent ceux des garçons. Il y a alors 29 postes d'adjointes à l'école de Loire.

Prolongation de la scolarité.

6 janvier 1959 : l'ordonnance dite "réforme Berthoin" prolonge de 14 à 16 ans la scolarité obligatoire. Elle concernera les enfants entrant au CP en 1959, donc les enfants nés en 1953, et n'est donc pas applicable immédiatement, mais l'idée de la poursuite des études est là, et les inscriptions affluent. La révision de la carte scolaire du 24 mai 1960 amène la

création de 3 nouveaux postes, ce qui donne 32 postes d'adjointes. Où les mettre ? Au cours de l'année scolaire 1959-1960, un parc départemental de classes préfabriquées a été créé : 4 de ces classes sont attribuées au Cours complémentaire, et implantées dans la partie sud-ouest du Musée, actuel Palais de Justice, côté rue du Cloître St-Cyr.

Ce n'est qu'un pis-aller ; il faudra bien redonner au Musée ses locaux dont il est privé depuis longtemps.

Le Cours complémentaire devenu Collège d'enseignement général est toujours confronté à ses problèmes de locaux, et le 8 février 1960, le Maire propose la construction de 6 nouvelles classes, sur l'emplacement d'anciens logements de sapeurs-pompiers contigus à l'école, en bordure de la rue Albert Morlon. M. Georges, architecte, est chargé d'établir le projet. Projet d'extension présenté le 19 septembre de la même année, étudié par les services de l'Inspection académique et agréé par les Monuments historiques, qui permettrait d'accueillir 240 élèves... (évalué à 374 412 nouveaux francs, sans les frais de démolition et de sondages). Encore un projet qui ne verra pas le jour !

En 1960, M^{elle} Gaulier prend sa retraite et est remplacée par M^{me} Bourgueil.

Par manque de place rue Albert Morlon, des enseignantes nommées à l'école de Loire, obtiendront une délégation rectorale pour le Collège de jeunes filles... qui lui aussi est bien trop petit. Elles assureront leurs cours à Mirangron, soit dans des classes préfabriquées occupant l'espace compris entre l'Eglise St-Pierre et le bâtiment non détruit de l'ancien Lycée de garçons (actuelle Résidence Marion de Givry), soit dans ce bâtiment. L'école de Loire devenue Collège d'Enseignement Général (CEG), continue de fonctionner comme précédemment jusqu'à la classe de 3^{ème}.

M^{me} Bourgueil reste directrice de l'ensemble : collège, école primaire avec classe de perfectionnement, maternelle, jusqu'en 1965. A cette date, il y a éclatement de l'école. M^{me} Bourgueil conserve seulement le collège, M^{me} Jardinaud devient directrice de l'école primaire incluant sa classe spéciale, et M^{me} Boisset directrice de l'école maternelle à 2 classes.

1973 voit la disparition de l'école maternelle Nevers-Loire, une nouvelle école pour le quartier étant ouverte rue de l'Oratoire.

Enorme augmentation des effectifs scolaires en 1967, avec l'application de la réforme Berthoin. Aucun enfant ne quitte l'école à 14 ans : il faut trouver une place pour chacun dans les Collèges de la ville et créer des structures nouvelles, les classes de transition. Un nombre important de classes est créé et on lit dans le compte-rendu des délibérations du Conseil municipal :

Aux 20 postes de CEG existant, s'ajoutent :

- 13 postes de CEG, section moderne ;
- 16 postes de 6^{ème} et 5^{ème} de transition ;
- 2 postes de 6^{ème} et 5^{ème} de perfectionnement.

Ces postes seront répartis entre Nevers-Loire et Mirangron (avant la construction du Collège des Loges), à savoir pour Nevers-Loire :

- 1 poste de sous-directeur ;
- 8 postes de section moderne ;
- 6 postes de classes de transition ;
- 2 postes de 6^{ème} et 5^{ème} de perfectionnement.

En 1967, l'école de Loire devient une annexe du Collège Victor Hugo, et ne conserve que des classes de 6^{ème} et 5^{ème}, des classes de transition et des classes pratiques leur faisant suite. Les professeurs assurent parfois leurs cours dans les 2 établissements, et cette situation durera jusque dans les années 1974, 1975...

La répartition des élèves s'est faite par rapport à leur origine géographique, aux possibilités de déplacement des familles, mais aussi par rapport à leurs vœux. Plusieurs

langues sont proposées à V. Hugo, une seule à l'école de Loire. Cette répartition fait apparaître que ce sont essentiellement les élèves de la périphérie qui fréquentent l'annexe et ceux du centre-ville qui vont à V. Hugo.

A la rentrée 1980, la création du Collège des Courlis, dans le quartier de la Baratte entraîne une réduction importante des effectifs à V. Hugo. Les classes qui fonctionnaient encore à l'école de Loire peuvent "monter" à Victor Hugo, à l'exception des CPPN (Classes Pré-Professionnelles de Niveau) qui continueront de fonctionner pendant quelques années, au fond de la cour, dans l'ancien préau rue Albert Morlon.

Après 1980.

Les collégiens ayant quitté la rue Albert Morlon, il reste l'école primaire, qui occupe toujours les plus anciens bâtiments. La dépopulation du centre-ville amène la fermeture de l'école du Château en 1981 ; les bâtiments du n° 15 - ex- cours complémentaire- accueilleront une école mixte dénommée "Ecole André Cloix", dirigée par M. Tissier. Actuellement, cette école dirigée par M. Etienne, reçoit 92 enfants répartis en 4 classes (CP, CE1 - CE2, CE2 - CM1, CM1 - CM2). Deux langues vivantes étrangères, anglais et allemand, sont offertes aux élèves.

Les salles du n° 17 – ancienne école primaire – seront affectées à une école autonome, gardant le nom d'école de Loire, accueillant des classes d'enseignement spécialisé dont l'appellation a changé plusieurs fois. Cette école, continuation de la classe de perfectionnement de M^{me} Jardinaud, s'est développée avec l'ouverture d'une 2^{ème} classe, puis d'une 3^{ème} en 1968. C'est actuellement l'école spécialisée de Loire avec 3 Classes d'Intégration Scolaires (CLIS) dirigée par M^{me} Malbert ; elle accueille 32 enfants : enfants de Nevers, mais aussi d'autres communes, de même que des enfants dépendant d'établissements spécialisés, (Varennes-Vauzelles, IME de Garchizy).

L'importance des bâtiments offre de bonnes conditions de travail, particulièrement appréciables dans les classes spécialisées, chacune d'elles disposant de 2 salles. Les intervenants extérieurs, rééducateurs, disposent en plus de salles au niveau inférieur, "à la cave" disent les enseignantes, en réalité au 2^{ème} niveau du couvent St-Sauveur, sans doute à la place des anciennes cellules des moines... Il n'y a plus que 7 salles au total dans cette grande et vieille école; une partie des locaux est mise à disposition d'associations, des cours de dessins sont donnés dans les belles salles du dernier étage.

L'établissement reste dans la mémoire de nombreuses neversoises, et neversoises puisque dans ses dernières années, le Collège était mixte. Et pour les plus âgés c'est aussi le souvenir d'un examen, un lieu d'émotion : Certificat d'études pour les écoliers de la ville, mais aussi Brevet, concours d'entrée à l'école normale pour des candidats venant de tout le département ; l'école de Loire fut longtemps centre unique d'examen, suffisant pour le nombre réduit d'élèves se présentant alors.

Sources :

Documents des Archives départementales :

- Crosnier : *Histoire des Congrégations. St-Sauveur. (US 17)*
- V. Gueneau : *Les rues de Nevers. (Niv. 634)*
- *Almanach de la Nièvre (Niv.2657) et Annuaire du Nivernais (Niv.2656) pour les années concernées*
- *Laïcisation des écoles de la ville. (1T.1098)*
- Mérimée : *Notes de voyage. (Niv. 912)*

Documents des Archives municipales :

- *Registres des délibérations du Conseil municipal pour les années concernées.*

Bibliothèque du musée de l'éducation : Bulletins de l'enseignement primaire.

Témoignages d'anciennes élèves et d'anciennes enseignantes à qui j'adresse tous mes remerciements.

Evocation d'une scolarité avant et pendant la 2^{ème} guerre mondiale, à l'école de Loire de Nevers

Madeleine TANNEAU 

Cette école est la plus importante de la ville puisqu'elle regroupe sous une même direction des classes primaires, un cours complémentaire et un cours commercial (donc en gros des élèves de 6 à 17 ans).

Elle fonctionne dans les très vieux bâtiments de l'ancien Couvent St-Sauveur. Classes très vastes, aux murs peints de couleur sombre, chauffage par poêles fonctionnant au charbon. Il n'y a pas de lavabos dans les classes ; un seul point d'eau dans la cour de l'école primaire auquel les élèves n'ont pas accès ; il est seulement utilisé par les maîtresses en cas de chute et blessure d'une élève. Le recrutement assez hétérogène se fait essentiellement sur la partie sud de la ville, dans le vieux Nevers. La rue de la Parcheminerie, la rue St-Genest, les quais de Loire, et particulièrement la rue des Pâtis (disparue quand on a couvert la Nièvre) offrent alors un habitat insalubre à une population souvent misérable. Certaines enfants viennent de loin, à pied bien sûr, de la Jonction, de la route de Lyon...

L'école jouit d'une très bonne renommée ; les maîtresses chevronnées, nées entre 1885 et 1900 environ, sont pour la plupart sévères et très exigeantes. Le silence règne dans les classes. A cette époque les fournitures sont gratuites ; la ville n'offre pas de prix aux élèves ; il n'y a ni arbre de Noël, ni fête de fin d'année.

Une rentrée mémorable.

1^{er} octobre 1937 : j'ai cinq ans et dix mois ; j'ai quitté la maternelle du Parc pour rentrer au cours préparatoire, à la "grande école" comme on disait alors.

Déjà la cour où il y a tant d'élèves m'intimide. La salle de classe grise et sombre me semble immense. La maîtresse, Mme P., vêtue d'une blouse foncée a l'air sévère. Un souvenir me reviendra des années durant à chaque rentrée : l'odeur du cuir neuf des sacs et des trousseaux.

Du premier jour il ne me reste rien, si ce n'est la crainte. Incontestablement nous sommes très nombreuses au Cours préparatoire : je saurai plus tard que nous étions 53... et que cela posait problème.

Après-midi du 2 octobre : la maîtresse se livre à quelques tests, demande si l'une de nous sait un peu lire. J'ose lever le doigt, m'approche du bureau où la maîtresse me présente un livre et je commence, j'essaie.

- *Mais tu sais lire*, me dit-elle ; je n'avais pas conscience de savoir lire, je ne savais pas tout lire; il y avait bien des séances d'initiation à la lecture en grande section de maternelle, mais pas un apprentissage régulier, approfondi.

- *Prends tes affaires et viens avec moi*.

Seule avec la maîtresse, je quitte la classe. Oh ! Je ne vais pas bien loin, seulement dans la classe contiguë, aussi grande et sombre que celle du C.P. J'ignore totalement où l'on m'a conduite...Là, les élèves sont grandes et elles sont en train d'écrire à l'encre, au porte-plume précisément ; elles copient les devoirs qu'elles auront à faire à la maison. Dans la foulée, on me trouve une place, on me donne un cahier, un porte-plume et je dois moi aussi copier les devoirs. Je n'ai jamais écrit à l'encre à la maternelle...! Tout au plus ai-je essayé à la maison, pour imiter mes petits voisins, un peu plus âgés que moi. Alors je copie un énoncé de problème, puis un numéro d'exercice de grammaire. Et ma nouvelle maîtresse, M^{me} R. me

donne 5 livres qui rempliront mon sac : un livre de lecture, une grammaire, un vocabulaire, un livre d'arithmétique, une géographie.

Aucune explication, aucun mot pour mes parents. C'était ainsi en 1937.



Livre de lecture courante CE - 1933

J'arrive à la maison, en larmes. J'ai changé de classe, je ne sais pas pourquoi et surtout j'ignore si c'est bien ou mal. Au vu des 5 livres, mes parents comprennent et m'expliquent que je suis au Cours élémentaire 1^{ère} année, appellation que je n'avais jamais entendue. Pourquoi moi seule ? Toutes mes camarades de l'école du Parc sont restées au CP. Mes parents, perplexes autant que surpris, m'expliquent que dans quelques jours, s'il le faut, ils iront voir la maîtresse. A cette époque, on fait entière confiance à l'école ; ce n'est pas l'habitude d'aller parler aux enseignants et on est loin d'avoir des délégués-parents.

Quelques jours passent et la situation s'améliore. Bientôt je ne me plains plus, ne demande plus à retourner au Cours préparatoire et je me trouve bien au CE1...

La vraie raison de mon passage dans la classe supérieure tenait sans doute dans l'importance des effectifs : 53 élèves au CP, il y avait de quoi affoler la maîtresse. Et aucun moyen de répartir les élèves autrement : 7 salles pour 7 classes, c'est tout. Au CE1, nous n'étions que... 46 !

Mon année de CE1.

Que fait-on au CE1 en 1937 ? On lit beaucoup et toujours à haute voix. Oh ! Les interminables séances de lecture, une le matin et une le soir ; chacune de nous doit lire au moins une fois par jour et les autres suivre avec le doigt, souvent sans intérêt, une lecture encore hésitante, parfois ânonnante, pour pouvoir continuer si l'on est désignée. Gare à celle qui ne suit pas et ne sait pas où on en est : elle copiera une partie de la lecture...

On écrit aussi beaucoup, au porte-plume bien sûr, en respectant les pleins et les déliés. Chaque jour quatre ou cinq lignes de lettres, les minuscules d'abord, puis les majuscules. Chaque lettre a sa forme bien précise qu'il faudra toujours respecter, en commençant au bon endroit, en allant dans le bon sens, en respectant la hauteur, comptant pour cela les lignes et les interlignes du cahier ; et attention aux taches d'encre ! De tels exercices seront poursuivis dans toutes les classes de l'école primaire, en gros, en moyen et en petit. On écrit les poésies sur un cahier spécial : le cahier de récitations que l'on doit illustrer (ce seront, je crois, les seuls exercices de dessin)

On parle peu, la maîtresse nous sollicite rarement. On écoute en croisant les bras. Dès le CE1 j'apprends des règles de grammaire, les exceptions (bijou, caillou, chou... bal, cal, carnaval, chacal...), de courtes leçons de géographie, et bien sûr les tables de multiplication.

On ne chante jamais, on ne dessine pas, on ne fait pas de gymnastique. On ne se déplace pas ; où irait-on d'ailleurs ? Pas de corbeille à papiers ; pas le moindre petit morceau

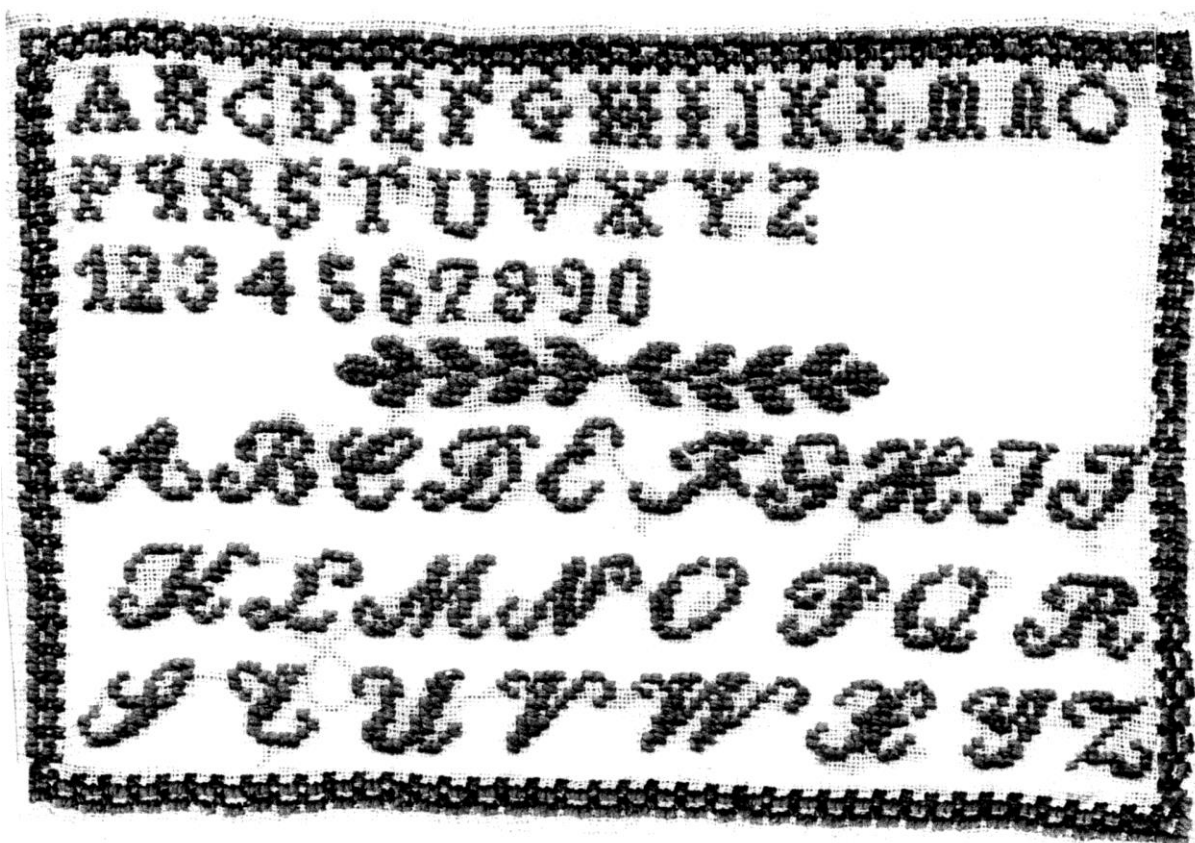
de papier à jeter. On n'a pas de cahier de brouillon, on travaille sur une ardoise et on efface ensuite.

La maîtresse, vêtue de sombre comme ses collègues, est distante, austère, triste même, et ne se permet que rarement un sourire. Chaque mois déjà, nous faisons des contrôles : "les compositions", et nous sommes classées. En fin de mois une récompense : une carte de mérite, petite carte verte établie à mon nom, et signée par la directrice, pour "*ma bonne conduite, mon travail et mes progrès* "

Mon année de CE2.

Je suis chez M^{me} Ri., maîtresse moins distante, plus douce : elle est maman de 5 enfants. Grande nouveauté cette année-là : nous devons au ministre de l'Instruction publique de l'époque, Jean ZAY, la création des "activités dirigées". Une demi-journée par semaine doit leur être consacrée : ce sera le mardi après-midi. Alors, s'il fait beau, c'est la classe-promenade. On découvre les bords de Loire, on s'approche du bateau-lavoir non loin de la Tour Goguin, on regarde l'échelle des crues près du "Pont mal placé", on va même aux Montapins. Mais les vêtements de sport n'existent pas : ni jogging, ni baskets...pas plus pour les élèves que pour les maîtresses ! Imaginez nos institutrices, leurs longs manteaux, leurs chaussures à petits talons, et leurs chapeaux (une dame ne sort pas "en cheveux" à cette époque). Parfois on nous conduit au Cinéma, dans la salle de Ciné-parc, à l'angle des rues Hoche et St-Just.

Le plus souvent les activités dirigées se pratiquent en classe et notre mardi après-midi est alors consacré aux travaux manuels : couture, canevass, crochet, tricot. Pas seulement les apprentissages des différents points, mais aussi des applications pratiques : pour notre poupée, une serviette de toilette brodée à nos initiales; pour notre baigneur un ravissant burnous tricoté de différents points. L'apprentissage du crochet nous amène à confectionner un napperon rond, difficile à faire bien plat...



Point de croix (réalisé par Madeleine Tanneau).

On ne dessine pratiquement pas, (une pomme, une feuille d'automne, une tulipe...) on ne fait toujours pas de gymnastique, on ne chante pas. Une exception cependant : en juin 1939, on apprend la Marseillaise et on réunit toutes les classes sous le préau pour chanter en chœur. C'est la seule fois où j'ai chanté à l'école primaire de Loire... Un défilé et une fête sont prévus : on commémore le cent cinquantième de la Révolution de 1789 !

On fait beaucoup de dictées, jamais préparées, on apprend beaucoup de conjugaisons. Le programme de calcul nous amène aux divisions à 2 et 3 chiffres au diviseur, et à la réalisation de problèmes de la vie courante : salaires, prix d'achat, prix de vente, bénéfice...

LA DIVISION

Le diviseur et le quotient ont plusieurs chiffres.

125. Exercice. — *Compter la division 2517 : 93.*

On sépare par un point, à la gauche du dividende, un nombre assez grand pour contenir le diviseur moins de 10 fois.

On a le 1^{er} dividende partiel : 251 dizaines.

1^{re} Division partielle. — On divise ce 1^{er} dividende partiel par le diviseur.

Quotient : 2 dizaines.

Reste : 65 dizaines.

2^e Division partielle. — On abaisse les 7 unités simples du dividende pour former le 2^e dividende partiel : 657 unités.

Quotient : 7 unités.

Reste : 6 unités.

DIVISIONS PARTIELLES.

1 ^{er} dividende	
partiel : 251 diz.	93
Reste : 65 diz.	2 diz.

2 ^e dividende	2517	93
partiel : 657	06	27
Reste : 06		

Le quotient comprend 2 dizaines et 7 unités et s'écrit 27 unités.

EXERCICES ORAUX

1431. — Quel est le 1^{er} dividende partiel des divisions suivantes :

735 : 24 2 986 : 46 1 724 : 38 6 256 : 58?

*1432. — Combien de chiffres compte le quotient des divisions suivantes :

527 : 32 8 540 : 57 3 695 : 65 7 264 : 43?

EXERCICES ÉCRITS

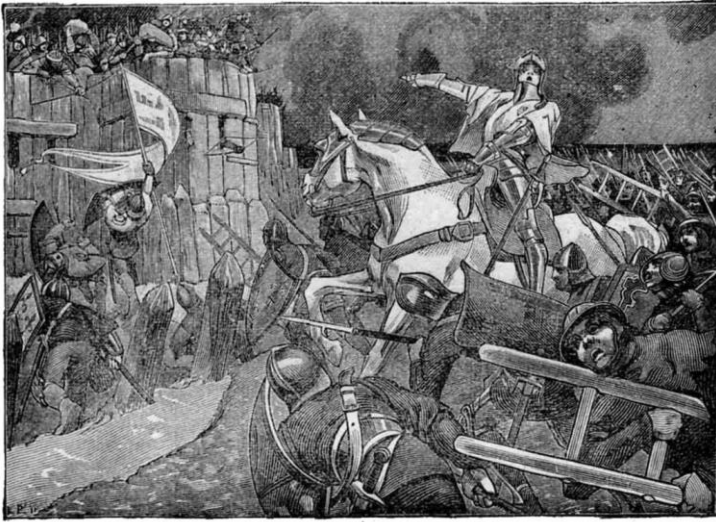
1433. — 1 944 : 74	1 548 : 18	1 250 : 82	5 084 : 68	6 245 : 33
1434. — 3 510 : 65	2 067 : 53	5 438 : 95	7 396 : 49	8 643 : 17
1435. — 1 170 : 26	1 369 : 37	4 900 : 72	3 218 : 58	9 528 : 26
*1436. — 6 262 : 87	9 435 : 16	1 342 : 53	95 276 : 45	8 760 : 365
*1437. — 7 410 : 95	5 807 : 49	1 908 : 26	78 264 : 92	42 500 : 512
*1438. — 3 192 : 38	6 183 : 76	6 526 : 83	85 386 : 29	28 784 : 639

M. Delfaud et A. Millet : *Arithmétique*, Cours élémentaire 1^{ère} et 2^{ème} années

(Conforme aux programmes officiels du 23 février 1923)

Hachette, page 104.

Beaucoup de géographie dans cette classe, et surtout des cartes : on dessine les fleuves et leurs affluents que l'on doit savoir nommer, les côtes avec leurs caps, golfes, baies, îles et presqu'îles, les montagnes avec leurs sommets, pics, puys, crêts, monts... sans oublier cols et ports.



JEANNE AU SIÈGE D'ORLÉANS.

Jeanne, montée sur un cheval blanc, montre aux Français la forteresse anglaise. Elle crie : « Entrez! Tout est vôtre! »

Et beaucoup d'histoire de France. Les Gaulois en première leçon ; j'ai longtemps ignoré que des hommes avaient existé avant eux... Puis viennent les grandes invasions, Clovis et Clotilde, le vase de Soissons, les rois fainéants, les Arabes arrêtés à Poitiers, Charlemagne... La féodalité, Hugues Capet, St Louis et les Croisades, la guerre de cent ans, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, Louis XI et ses "fillettes"... Oui, on apprendait tout cela au CE2... en 1938-39. Sans oublier François I^{er} et les Châteaux de la Loire, Henri IV et la poule au pot, Louis XIII et Richelieu...

Je crois que je m'arrêterai là au CE2.

Un seul souvenir de l'enseignement des sciences : nous faisons germer des haricots dans de la mousse.

Là encore, on parle peu ; on répond seulement si l'on est interrogée personnellement. Les élèves désagréables vont au coin derrière le tableau.

Je n'ai jamais vu de "bonnet d'âne", mais j'ai vu des élèves faire le tour de la cour pendant la récréation, avec leur cahier fixé au dos. Sans doute avaient-elles fait trop de fautes ou de taches !

Mon année de CM1 : Je retrouve la sévérité, et c'est la guerre.

Mme G. officie au CM1 depuis de longues années et "bénéficie" d'une terrible réputation : elle est, dit-on, la plus "sévère" de l'école. J'aurais dû lui échapper... N'avait-elle pas fêté son départ à la retraite en juillet 1939 ? Oui, mais depuis le 3 septembre, la France est en guerre. De nombreux instituteurs sont mobilisés, on manque de remplaçants, et l'administration académique doit faire appel aux jeunes retraités. Mme G. reprend du service

et retrouve son CM1.

RÉSUMÉ. — *La nation française s'est formée peu à peu par l'arrivée de nombreuses populations qui se sont fondues les unes dans les autres. La France a 42 millions d'habitants, mais pourrait en avoir davantage. Les régions industrielles sont les plus peuplées. Une partie des campagnes françaises perd de ses habitants au bénéfice des villes ; c'est pour elle un grand danger.*

Enseignante très exigeante, elle m'a beaucoup appris, surtout fait apprendre. C'est la génération du "par coeur" : il faut apprendre non seulement les résumés d'histoire et de géographie comme dans les classes précédentes, mais des paragraphes entiers.

C'est à elle que je dois de connaître dans l'ordre la liste des 18 villes de plus de 100 000 habitants - à l'époque -, les régions productrices de blé, de vigne, la listes des bassins houillers, des mines de sel (sans

A APPRENDRE PAR CŒUR

Les plus grandes villes françaises sont :

Paris	2.900.000 hab.	Strasbourg...	} Plus de 100.000 hab.
Marseille	800.000	Le Havre....	
Lyon	580.000	Toulon	
Bordeaux ...	260.000	Rouen	
Nice.....	Plus de	Nancy.....	
Lille.....	200.000 hab.	Roubaix....	
Toulouse....	Plus de	Reims.....	
Saint-Etienne	100.000 hab.	Clermont-Fer-	
Nantes.....		rand.....	

(La population est donnée en chiffres ronds.)

oublier Vic et Dieuze !) la connaissance des chevaux du Boulonnais et du Perche, les lignes de chemin de fer, les canaux et la population de Nevers à l'unité près...

Un savoir encyclopédique pour une petite fille de 8 ans. Et malheur à qui ne sait pas montrer sur la carte tout ce qui doit être su : tel petit affluent, telle ville ou tel cap !

Il est vrai que la majorité des enfants de l'époque quittait l'école à 13 ou 14 ans, et on voulait leur apprendre le plus possible de choses.

Toujours pas de gymnastique ni de chant. Plus d'activités dirigées ni de classe-promenade, ni de cinéma. On dessine un peu : seulement du dessin géométrique qui requiert précision, netteté, exactitude.

Le Calcul et le Français occupent la plus grande partie du temps. Le système métrique a une grande importance : unités de longueur, de capacité, de poids, de surface, de volume. Tout cela entraîne un nombre d'exercices de conversion, utiles dans la vie courante de l'époque. Pas de calembres : de longues opérations à virgules. Beaucoup d'apprentissages nouveaux en grammaire : savoir reconnaître et dénommer les différentes espèces de mots, et trouver leur fonction dans la phrase.

LEÇON

140. **Les fonctions de l'adjectif qualificatif.** — L'adjectif qualificatif a deux fonctions principales : **épithète** ou **attribut**.

141. **L'adjectif qualificatif épithète.** — L'adjectif qualificatif est **épithète** quand il *précède* ou *suit* immédiatement un nom
Ex. : *Les colchiques ressemblent à de petits lis violets.*

142. **L'adjectif qualificatif attribut.** — L'adjectif qualificatif est **attribut** du sujet quand il est joint au sujet par un verbe comme *être, devenir, paraître, sembler, etc.* Ex. : *L'hiver, ma pelouse est blanche de neige.*

143. **L'adjectif qualificatif employé comme nom.** — L'adjectif qualificatif peut être employé comme **nom**. Ex. : *Le vert de ma pelouse devient plus foncé.*

144. **L'adjectif qualificatif employé comme adverbe.** — L'adjectif qualificatif peut être employé comme **adverbe**. Ex. : *L'herbe d'une pelouse ne pousse pas haut.*

Questionnaire. — 1. Dans quel cas l'adjectif qualificatif est-il *épithète*? — 2. Dans quel cas l'adjectif qualificatif est-il *attribut* du sujet? Donnez deux exemples. — 3. Donnez un exemple d'adjectif qualificatif employé comme nom; — d'adjectif qualificatif employé comme adverbe.

Ch. Maquet, L. Flot, L. Roy : *Cours de Langue Française*
Cours moyen, © 1925, page 109.

Mais surtout, c'est la guerre : la Patrie est présente tous les jours en classe ; les devoirs envers la Patrie s'ajoutent à tous les autres. Il est vrai que 21 ans seulement nous séparent de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, et cette rentrée 1939 en rappelle une autre bien douloureuse. J'ai appris longtemps après que cette dame avait perdu son mari, dès les premiers mois de la guerre de 1914. Elle vivait intensément cette nouvelle guerre, nous parlait beaucoup de la France, de la Patrie. Les lectures, les récitations, la morale, tout en était imprégné... et j'avais 8 ans, et mon papa était à la guerre...

De grandes affiches couvrent les murs de la ville avec des slogans répétés :

"*Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts.*"

"*Nous forgerons l'acier victorieux.*"

Et nous sommes alors mises à contribution : chacune doit apporter de l'acier, ce qui met certains parents dans l'embarras. Néanmoins, de jour en jour, sous le préau, le tas de ferrailles prend de l'importance.

Nous tricotons pour les soldats ; pendant le travail manuel, l'une de nous fait la lecture aux autres. On lit : "Sans Famille" ou quelque autre histoire triste ; on ne rit pas à l'école.

Une nouvelle élève arrive en cours d'année, Babeth Fertag, une enfant blonde qui parle très mal le Français et vient d'Autriche, nous dit-on.. Nous ignorons pourquoi ; je saurai et comprendrai plus tard que c'était une enfant juive dont la famille avait fui au moment de l'annexion de son pays par l'Allemagne. Elle sera déportée quelques années après ; elle reviendra du camp de concentration, mais pas ses parents.

Je me rappelle qu'il y a dans cette classe de CM1 plusieurs élèves de 13 ou 14 ans, d'un petit niveau, ayant redoublé plusieurs fois, et qui bien sûr n'ont jamais atteint le niveau du certificat d'études. Souvent humiliées, invariablement reléguées dans la dernière rangée ou au fond de la classe, appelées par leur seul nom de famille, elles reçoivent bien quelques gifles. Il me semble que l'on ne s'occupait vraiment guère des enfants en difficulté, et il n'y avait pas d'établissement spécialisé pour eux.

Elle était très sévère, cette maîtresse, exigeait beaucoup de nous, dans tous les domaines. C'est la seule chez qui j'ai remarqué des marques d'anticléricalisme. Malheur à mes camarades qui, à 11 heures et demie, allant à la cathédrale suivre des cours d'instruction religieuse, ne cachaient pas suffisamment leur catéchisme ! Il est vrai que M^{me} G. avait commencé d'enseigner au début du siècle, au moment de la séparation de l'église et de l'Etat, époque difficile à vivre dans les villages, tant pour les institutrices publiques que pour les institutrices des écoles religieuses.

Une quinzaine d'années plus tard, la croisant dans la rue alors qu'elle était revenue pour quelques jours dans notre ville qu'elle avait quittée au moment de la retraite, je la saluai, lui dis mon nom, lui parlai, et découvris une vieille dame tout émue de me revoir, sensible, m'embrassant avec beaucoup d'affection. Ce n'était plus la maîtresse du CM1...

Mon année de CM2 : quelle différence !

Rentrée 1940 : La France est occupée par les Allemands. J'entre chez M^{me} H. qui a un CM2 fort, celui dans lequel on peut préparer l'examen d'entrée en 6^{ème}. Je découvre en cette dame une institutrice très différente des précédentes, moins contraignante, pleine de douceur et de sensibilité, désolée si une élève fait mal, sans jamais la rudoyer ni l'humilier. Pour la 1^{ère} fois une maîtresse me vouvoie; cela me surprend, me gêne presque car je n'ai pas encore 9 ans. Mais en cela, M^{me} H. ne fait que respecter les instructions officielles.

Année très riche en événements et changements de toutes sortes. Un matin d'octobre, la sirène retentit alors que nous faisons notre première composition de calcul. C'est une alerte ! On arrête tout. Des avions anglais survolent la ville et peuvent la bombarder ; il faut gagner les abris prévus pour cela. Nous descendons...descendons... jusqu'aux caves sous la Place Mossé ; cela semble interminable. Il fait noir, il n'y a guère de place, on se presse les unes contre les autres et on attend dans l'angoisse. Il n'y aura pas de bombardement ce jour-là ; la sirène sonne la fin de l'alerte et l'on remonte... finir la composition de calcul.

Peu de temps après, un matin, la Directrice frappe à la porte, entre, crispée. Elle n'est pas seule : deux officiers allemands l'accompagnent ; nous avons peur. D'une voix grave, elle nous dit : "*mes enfants, à midi vous emporterez vos affaires, vous ne reviendrez pas à l'école cet après-midi ni les jours suivants. Votre école sera occupée par les soldats allemands.*"

Où irons-nous alors ? Nul ne le savait. Grosse difficulté pour le maire qui devait trouver des locaux de substitution. L'attente a bien duré trois semaines au bout desquelles nous nous sommes retrouvées, en classes de mi-temps dans des baraques de la place des Reines de Pologne. Baraques très mal chauffées, l'encre était gelée tous les matins... La même année, est-ce à cause de l'inconfort de ces baraques, nous avons été accueillies à l'école de la

Manutention, toujours à mi-temps. Et quand nous retrouvâmes nos classes, elles étaient si sales que nous avons dû en nettoyer les murs... munies de balais et de serpillières !

Une mutation de mon père me fit quitter Nevers et l'école de Loire en avril. J'y revins un an après, retrouvai M^{me} H. pour 3 mois et préparai le DEPP, examen qui venait d'être créé pour entrer en 6^{ème}. A cet examen, cinq fautes à la dictée entraînaient un zéro éliminatoire...! Il est bon de dire que sur les 35 élèves de la classe, seules 6 ont été autorisées à le passer et 5 ont été reçues. Très peu d'enfants continuaient leurs études ; la plupart restaient à l'école primaire jusqu'à 14 ans et passaient le Certificat d'études. Elles pouvaient ensuite aller en apprentissage préparer un CAP. Il n'était pas encore fréquent, dans l'esprit des familles de donner une situation aux filles.

Ainsi s'écoulèrent mes années d'école primaire ; vétusté des lieux, sévérité des maîtresses, beaucoup de distance entre enseignantes et élèves, beaucoup d'interdits ; travail requérant application, précision, exactitude, sans oublier les devoirs du soir et les leçons. Cela paraîtrait excessif aux générations actuelles, mais sans doute n'imaginions-nous pas qu'il eût pu en être autrement ! Et l'école était le seul lieu qui dispensait des savoirs. Savoirs contrôlés à la fin de chaque mois sur un cahier spécial : le cahier de compositions qui nous valait un classement mensuel. Ce classement n'était pas seulement marqué par notre place sur le cahier, mais était bien réel dans la classe : nous changions de place tous les mois, et la dernière rangée ou le fond de la classe se trouvaient invariablement réservés aux élèves les plus faibles...

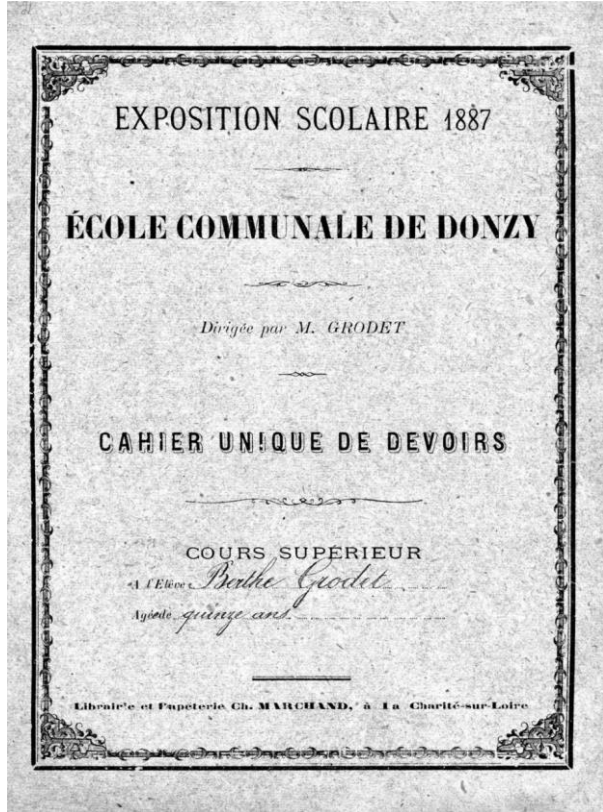
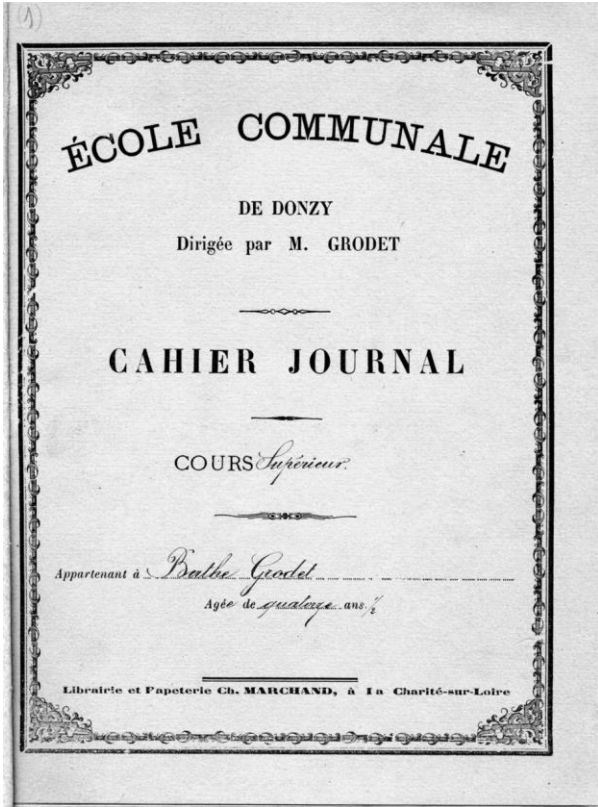
Les récréations pas bien longues, si ce n'est à la fin de l'année, nous permettaient cependant de nous défouler. Qu'y faisons-nous ? Il y a je crois, des traditions dans la cour de chaque école. A l'école de Loire, on fait encore la ronde dans les petites classes en chantant "*si tu veux faire mon bonheur*", on joue au loup, à la marelle, on exécute une sorte de danse ponctuée par la ritournelle "*qu'est-ce qui passe ici si tard*" ?... On joue aussi à la chandelle ou au mouchoir ; la belle saison amène des jeux plus calmes : noms de métiers, devinettes, et tout à la fin de l'année, autorisation nous est donnée exceptionnellement de nous asseoir par terre, sur le bord du trottoir, pour jouer aux osselets. Bel exercice de dextérité, faisant place parfois aux jeux ne nécessitant qu'un simple morceau de ficelle ou de laine pour réaliser "le bol sur l'assiette, le parachute, la barrière simple et la barrière compliquée, la Tour Eiffel..."

Et malgré ma timidité, la peur souvent présente, j'aimais l'école. Désir d'apprendre ? Envie de faire plaisir à mes parents ?...



Document :

Exposition scolaire
Année scolaire 1886 - 1887
Ecole communale de Donzy - Cours Supérieur
Cahiers de Berthe Grodet



Qu'on conduise, 11 février 1887.

<i>Leçons</i>	<i>Devoirs</i>
<i>Morale. La justice. suite.</i>	<i>Ecriture. Révélés.</i>
<i>Racines grecques et latines.</i>	<i>Précis sur ardoise.</i>
<i>Géométrie. Racines carrées. Gym. Ex. d'application.</i>	
<i>Geo. Départements de l'Est. Géog. Carte de France et environs.</i>	
<i>Inst. civ. Cont. de 173. 152.</i>	<i>Compt. de. Les ballons en group.</i>
<i>Musique. Sol. de la 2^e m. Ex. de l'application.</i>	
<i>Musique. Sol. de la 3^e m. Ex. de l'application.</i>	

Géométrie.

Racines carrées. Exercices d'application.

1. On a terrain de forme circulaire, a une superficie de 32⁰⁰ m². Pour quelle est la longueur du rayon de ce terrain.

2. Transformez par le calcul, en un carré équivalent, un triangle de 56^m de base et de 47^m de hauteur.

Solution 1

<i>Circconférence = 3200 m² : 3,1416 =</i>	<i>388 05,0547</i>
<i>Côté du carré = √38805,0547 =</i>	<i>196,97</i>

Solution 2.

<i>Surface du triangle = 479 x 56 : 2 =</i>	<i>12856 m² 30</i>
<i>Côté du carré demandé = √12856,30 =</i>	<i>358,597</i>

Ecriture.

Note 1

*po lapidaire. lapi.
 daire. lapidaire av
 lapidaire. lapidai.*

Géographie.

Provinces de l'Est.

Dep. ch. liane et s. piéte.

Note 2

*Legende.
 Limites des départ...
 Limites départ...
 Chef lieu...
 Sous-préfectures...*

Mon cours complémentaire

Ecole de Loire – Nevers

Félicienne NICOLAS 

Elève du Cours Complémentaire de Nevers
de 1940 à 1944

SITES

1940 - 1944

En raison de la "débâcle", l'année scolaire 1939-1940, ma dernière année à l'Ecole primaire de la Manutention, fut pratiquement amputée de son troisième trimestre. Aussi la rentrée de 40-41 (mon entrée au Cours Complémentaire de l'Ecole de Loire, le jour où les maîtresses me vouvoyèrent pour la première fois) fut-elle avancée ; j'en ai retrouvé la date précise : le 2 septembre 1940

Le Cours Complémentaire fonctionnait sur le site de l'actuelle Ecole André-Cloix, rue Albert-Morlon, une rue dont il ne me semble pas qu'elle était alors en sens unique.

Les lourdes portes métalliques ouvraient sur un large escalier que les élèves cyclistes descendaient (et remontaient - le plus dur !) en portant leur vélo chargé de leur cartable (on disait "sac", mais il s'agissait surtout de "serviette" à deux poches qu'il était pratique de placer à cheval sur le dossier du banc de table ; pas de sac au dos pour les filles).

Cet escalier est actuellement sous le plan incliné construit par les Allemands venus occuper l'école en 1944, afin que leurs véhicules motorisés puissent accéder à la cour en contrebas.

La cour

Le long du mur nord se trouvaient :

- "les cabinets" - expression usitée alors, le terme actuel de "sanitaires" n'aurait d'ailleurs été nullement justifié : comme dans toutes les écoles que j'avais fréquentées, un trou dans le sol cimenté était l'unique équipement, et un lavage, à l'eau additionnée de Crésyl, l'entretien quotidien ;

- le "garage à vélos", espace ouvert assez chichement protégé par un toit de tôle sous lequel on suspendait les vélos par leur roue avant

L'est de la cour était cerné par le préau surmonté de deux classes dont les escaliers d'accès, intérieurs, se trouvaient l'un à l'extrémité nord, l'autre à l'extrémité sud du bâtiment. Le préau ainsi encadré était ouvert, mais meublé puisqu'il servait, en dehors des récréations pluvieuses, de salle de gymnastique (on disait gym ou sport, mais on n'employait pas l'expression éducation physique) : un banc de bois solidaire du mur du fond, une échelle horizontale suspendue à environ deux mètres du sol parallèlement à ce mur et, rangés perpendiculairement une paire de barres parallèles, une poutre, un cheval d'arçon (?) ; une corde complétait ce matériel.

Au sud, la cour était à la fois fermée et ouverte : un mur (longé par un banc de bois) surmonté d'une grille était assez bas pour permettre une vue imprenable sur le Pont de Loire -enfin, imprenable quand pendant les récréations les curieuses n'étaient pas agglomérées en trop grand nombre devant ce mur sur le large trottoir qui le bordait.

Les mêmes constructions qu'aujourd'hui limitaient la partie ouest de la cour :

- côté Loire : en retrait car précédé d'une courette en contrebas, un bâtiment auquel les élèves n'avaient en principe pas accès ; de l'école on y entrait par un escalier partant du couloir du logement de la concierge qui donnait dans le passage entre le Cours Complémentaire et l'école primaire, respectivement actuelles Ecole André Cloix et Ecole de Loire. La partie descendante menait dans la Cour Saint-Sauveur (3bis place Mossé), la partie montante à l'appartement de la Directrice et aux greniers ;

- côté rue Albert-Morlon : trois classes au rez-de-chaussée et, au premier étage, desservis par un escalier et une galerie extérieurs, trois classes et le bureau de la Directrice dont l'antichambre servait de (très petite) salle des professeurs ;

- entre les deux, au rez-de-chaussée, débouchait ce couloir conduisant à la "cour des petites" ; à gauche de son entrée un bac de ciment (les élèves n'usaient de son alimentation en eau que très exceptionnellement et avec autorisation expresse) et, au-dessous de la galerie, la cloche que la concierge actionnait par sa chaîne (elle "tirait la cloche").

Des arbres, deux rangées parallèles à la longueur de la cour, de chacune trois tilleuls argentés me semble-t-il, ont dû être supprimés par l'occupant.

Les salles de classe

Elles étaient de surfaces diverses ; à l'extrémité près de la rue, superposées, les deux plus grandes, celle du rez-de-chaussée relativement sombre, celle de l'étage la mieux éclairée, vitrée sur trois côtés; je crois que ces deux salles seulement et la salle des professeurs disposaient d'un point d'eau. Les baies des autres classes ouvraient vers l'est et vers l'ouest. Toutes les salles étaient parquetées d'un parquet brut ni vernissé ni encaustiqué, chauffées par de hauts poêles cylindriques (provision journalière de bois contenue dans le coffre proche), et éclairées par des globes électriques de verre dépoli. Les tableaux ne bénéficiaient pas d'un éclairage particulier.

Dans chaque classe, un bureau de bois fermé, et sa chaise, dominaient depuis l'estrade des rangées bien alignées de tables à deux places, à l'écritoire en plan incliné, inamovible au-dessus d'une case ouverte du côté du banc, solidaire, au dossier droit, le tout très propre - une velléité même de graffiti eût été impensable ; d'ailleurs le grand nettoyage qui précédait les grandes vacances était une tâche à laquelle les élèves participaient avec une certaine conscience sinon avec enthousiasme, au prix d'un énergique frotage au papier de verre puis à la bougie et enfin au chiffon à reluire, après vidange de l'encre violette et rinçage des encriers de porcelaine ou de faïence.

Le mobilier était complété par des tableaux de bois repeints en noir chaque année, généralement un mural et un sur pied, soigneusement lavés à l'éponge par les élèves de service cette semaine-là. Parfois une armoire ou deux.

Seuls des portemanteaux, simples patères fixées sur des plinthes à environ un mètre vingt du sol, "décoraient" les murs, sous les traditionnelles grandes cartes munies des œillets qui permettaient de les accrocher à deux longs clous.

Les deux grandes salles de l'extrémité nord, chacune équipée d'une longue table carrelée de faïence blanche, servaient de salles de sciences. Celle de l'étage était le plus souvent occupée pour tout autres cours. Celle du rez-de-chaussée, dotée d'un piano droit, était, de plus, vouée à l'enseignement de la musique. Pour les autres cours, les élèves restaient dans "leur" classe, les professeurs se déplaçant.

1944

Au printemps de 1944, il a fallu quitter le site de l'Ecole de Loire, les Allemands l'ayant très rapidement et totalement investi.

Mais il fallait terminer l'année scolaire.

Certaines classes ont donc eu cours à mi-temps (une demi-journée par jour), partageant avec les filles du centre ville leur école primaire de la Manutention. J'étais alors en année de préparation au concours de recrutement d'élèves-maîtresses (le nom de concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Institutrices avait été modifié puisque l'Etat français avait supprimé les Ecoles Normales) ; cette classe comptait peu d'élèves (une douzaine) ; nous avons donc pu être accueillies dans les locaux de la crèche de la rue du Sort jusqu'à la date du concours - date mémorable puisque au matin du premier jour des épreuves écrites, le 6 juin 1944, en attendant l'appel, face au Lycée (l'unique, contigu à l'église Saint-Pierre), nous apprenions, avec quelle émotion, que "les Anglais ont débarqué cette nuit".

ORGANISATION

Les élèves

Au cours complémentaire, l'enseignement était laïque, gratuit (mais, sauf l'encre, toutes les fournitures et les livres à la charge des familles), mais non obligatoire, la scolarité pouvant s'achever à quatorze ans en classe terminale de l'école communale.

Il était réservé aux filles exclusivement.

En 40-41, quatre niveaux dits 1^{ère} année, 2^{ème} année, 3^{ème} année, préparation à l'EN avec, au moins en 1^{ère} année, deux classes par niveau (1^{ère} A et 1^{ère} B).

On entrait en 1^{ère} année venant du cours supérieur 2^{ème} année, cours qui suivait l'obtention du certificat d'études (âge normal : l'année des 12 ans), et qui n'existait pas dans toutes les écoles de Nevers ; par exemple celui de l'Ecole de la Manutention recevait des élèves issues de l'Ecole de Mouësse.

Nevers et sa région ne possédant qu'un seul Cours Complémentaire, les élèves de 1^{ère} année étaient d'origines diverses : écoles de la Manutention, de Loire, de la Rotonde, de Marzy (pas de car de ramassage : bicyclette de rigueur), de Saincaize (celles-là bénéficiaient de la navette, le viaduc n'ayant été dynamité par les Allemands que le 3 septembre 1944)...

L'admission avait lieu sans examen. Néanmoins, l'année scolaire précédente, certaines élèves pouvaient tenter un concours pour obtenir une bourse ; au printemps de 1940, pour que le déroulement des épreuves ne soit pas perturbé par les nombreuses alertes (qui remplissaient régulièrement les belles caves voûtées de l'Ecole de la Manutention), le concours se passa à l'école de Saint-Pierre-le-Moûtier - trouver le moyen de s'y rendre : difficulté de taille pour la candidate au concours des Bourses Nationales 2^{ème} série que je fus.

Un peu plus tard (en 1943 ?), les admises au Cours Complémentaire n'eurent plus à effectuer le cours supérieur 2^{ème} année. Un premier niveau fut donc créé, précédant l'ex-1^{ère} année.

Disciplines, examens et concours scolaires

Pour ma promotion, les élèves, au cours des trois premières années, ont reçu un enseignement en morale et instruction civique, français, anglais, histoire et géographie, mathématiques, chimie, physique, sciences naturelles, dessin, musique, gymnastique, travail manuel (couture).

En 4^{ème} année, plus d'enseignement de morale-instruction civique, histoire-géographie, physique, chimie, sciences naturelles, disciplines qui ne figurent pas au concours.

De 1941 à 1944 se sont ajoutés des cours d'allemand. Le choix des langues vivantes n'a jamais été proposé.

- L'année de ses 14 ans, on se présentait au Brevet Sportif National. Le mien (1^{er} échelon), daté du 25 juillet 1941, fut délivré par le Commissariat général à l'Education Générale et aux Sports, dépendant du Secrétariat d'Etat à l'Instruction Publique.

- En fin de 3^{ème} année, on se présentait au Brevet de Capacité pour l'enseignement Primaire (Institutrices-Brevet Elémentaire), un examen fort complet, sur la quasi-totalité des disciplines étudiées.

L'année de "mon" brevet, au matin des épreuves orales, il fut annoncé que les candidates qui souhaiteraient assister à l'office religieux seraient admises à se présenter avec retard à ces épreuves (elles avaient lieu le jeudi de l'Ascension de 1943 !).



Classe de 3^{ème}. Cours Complémentaire. Brevet élémentaire. Ecole de Loire 1942-43

De gauche à droite et de bas en haut :

- 1^{er} rang : Janine Graverolle – Paulette Gresle – Félicienne Nicolas – Simone Milon – Suzanne Barry – Gabrielle Pion – Liliane Larible – Andrée Courdier.

- 2^{ème} rang : Jacqueline Chènel – Simone Mas – Huguette Beaufils – Lucie Lapôtre – Madeleine Maisonneuve – Simone Jaubert – Jeannine Courdavault – Raymonde Thévenot (Debout).

- 3^{ème} rang : Suzanne Navier – Hélène Bourdialt – Nicole Faure – Simone Autelin – Gisèle Tissandier – Janine Noudeau – Colette Poupon.

- Avec deux épreuves orales supplémentaires, dont l'anglais, on pouvait obtenir le Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur (section générale).

- Les épreuves du Concours de recrutement d'Elèves-Maîtresses portaient sur le programme de 3^{ème} année en français et mathématiques, avec notation de l'écriture, et autres travaux : compte-rendu oral d'un exposé littéraire ou scientifique (un mauvais souvenir pour moi qui vois rouge quand j'entends parler de vers blancs, de ceux qu'a évoqués un examinateur que son accent, bordelais paraît-il, me rendit presque incompréhensible), explication de texte, dessin, couture, chant, athlétisme (ô l'injustice de ne noter que les performances sans la modulation qu'eût justifiée le petit gabarit de la candidate !) - mais je crois que l'épreuve la plus dure pour moi fut préalable au concours : me présenter, seule, devant le greffier du juge de paix pour obtenir le certificat de nationalité française, pièce exigée pour l'inscription au concours.

L'administration, les enseignants, leur enseignement

L'Administration, sur place, se résumait à une seule personne, la Directrice (en 40-41 Mme Joyeux suppléée par Mme Thibaudat, de 41 à 44 Mme Delon).

Aucun personnel administratif, et la Directrice était chargée de cours de morale.

Je ne me souviens que très vaguement de rares passages d'inspecteurs (primaires et d'académie).

Le Cours Complémentaire étant municipalisé, le personnel de service dépendait de la Mairie.

Je ne résiste pas au plaisir d'évoquer des souvenirs (pour me dédouaner, disons devoir de mémoire), de citer (par ordre alphabétique) des noms de professeurs qui parleront à mes condisciples.

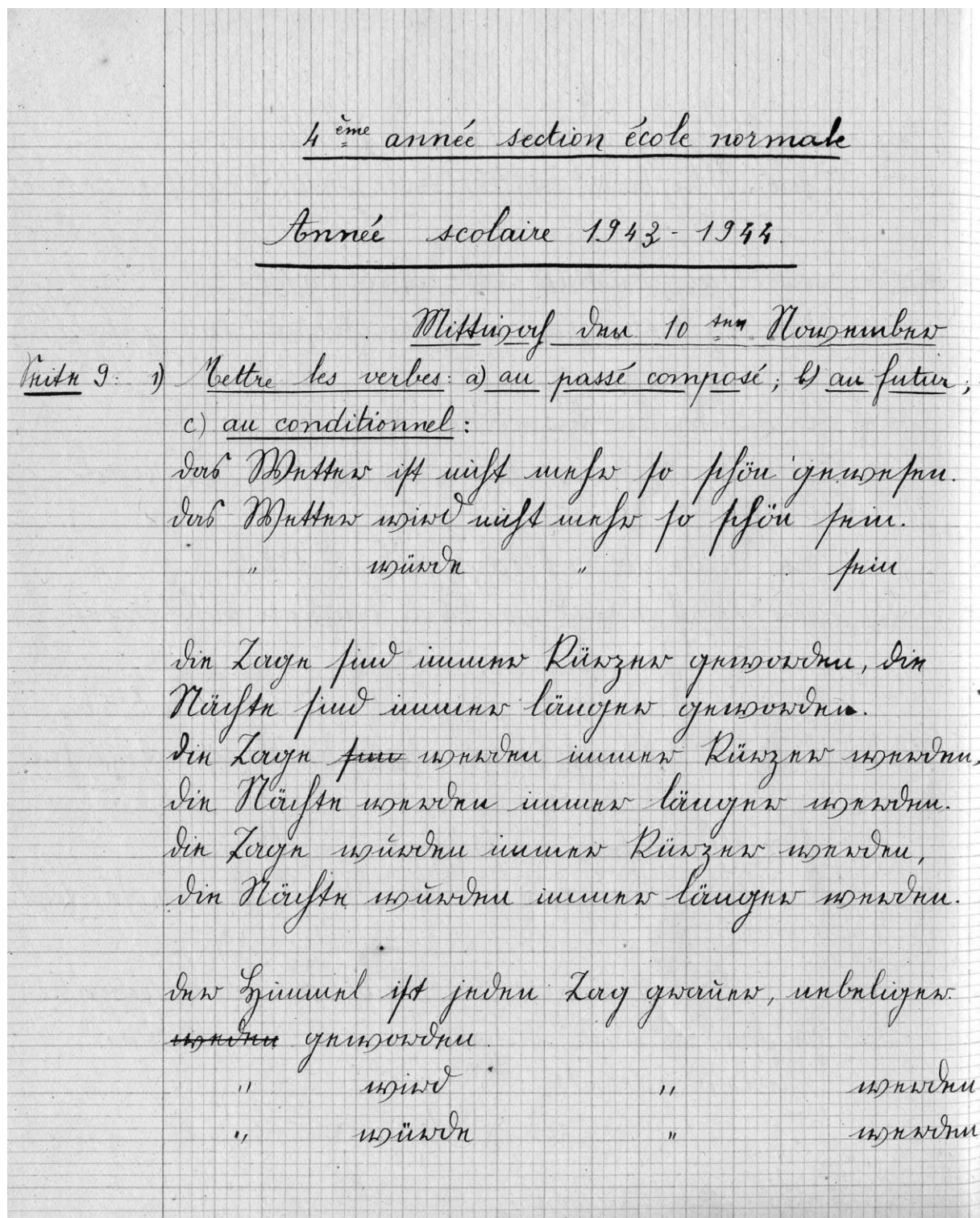
Deux professeurs masculins sont intervenus au Cours Complémentaire, dont **M. Brisset** qui inaugura l'enseignement de l'allemand en 1941. Professeur d'Ecole Normale sans Ecole Normale, il n'a pas dû ressentir grande satisfaction, me semble-t-il, à enseigner ces jeunes élèves dont la motivation ne devait être en rien comparable à celle des Normaliens. Il faut dire que les circonstances ne se prêtaient guère à une ambiance de classe très accueillante. Pour beaucoup d'élèves, l'enseignement de l'allemand, imposé, était considéré comme une brimade de l'occupant. Ajoutez à cela la difficulté de l'apprentissage, l'usage de l'écriture gothique étant alors encore exclusif. Cependant, bon gré, mal gré, ce fut, pour des élèves de primaire, donc privées de l'étude des langues mortes, une chance, une ouverture sur la richesse de la linguistique (je pense, par exemple, à notre découverte des déclinaisons).

Le deuxième homme fut, pendant quatre ans, le professeur de gymnastique, **M. Denti** avec qui nous avons surtout travaillé dans la cour et sous le préau, installations rudimentaires qui facilitaient peu les records. Mais M. Denti nous a incitées à fortifier notre musculature ("Vos abdominaux, Mesdemoiselles"), nous a appris à respirer... Conscient de l'importance de toute note au concours d'entrée à l'Ecole Normale, M. Denti avait obtenu la permission, pour ses élèves de 4^{ème} année, de s'entraîner au grimper à la corde lisse au Lycée car notre corde, attachée à la galerie, n'atteignait pas la longueur réglementaire. Encore une contribution positive de nos maîtres à la formation de notre caractère : un jeune d'aujourd'hui peut sans doute difficilement mesurer l'effort de volonté nécessaire pour aller grimper, en short bien entendu (shocking !), sous les quolibets d'une cour de récréation exclusivement peuplée de garçons - finalement, vouloir en finir au plus tôt était peut-être le meilleur moyen pour gagner en vitesse ?

Evidemment si vous n'aimiez pas les mathématiques, cela ne faisait pas l'affaire de **M^{me} Denisau**. Bien des élèves doivent leur succès à ses cours sans fioritures, à ses nombreux exercices corrigés dans leur forme comme dans leur fond. M^{me} Denisau était très exigeante quant aux leçons. Si, sans autre matériel qu'un "cartoscope", elle savait nous faire rêver géologie dans le Gouffre de Padirac, démontant le rein de carton qu'elle apportait sur le bureau, elle avait tôt fait de vérifier que nous ne confondions pas veine rénale et uretère. Même son enseignement musical pouvait avoir une tournure matheuse : la théorie n'était pas une plaisanterie mais l'opportunité de pratiquer l'interdisciplinarité bien avant la lettre (pour comprendre la valeur du point, vous n'échappez pas au calcul de fractions...).

Entretenir et développer notre mémoire, **M^{me} Garby** s'y employa en exigeant de nous, aussi bien en grammaire qu'en histoire et en géographie, un effort auquel il était impossible d'échapper tant ses contrôles de nos connaissances étaient fréquents - et lapidaires : qui ne se souvient qu'à peine éteint le bruit de ses talons sur la galerie on entendait : "*Prenez une feuille, numérotez de 1 à ... (ça pouvait aller au-delà de 50), répondez sans faire de phrase : - Date du serment du Jeu de Paume ? - Titre du Journal de Marat ? - Combien d'hommes Napoléon a-t-il engagés à Austerlitz le 2 décembre 1805 ?*"... Résultat : très peu de fautes d'orthographe grammaticale, une réflexion rentable sur la concordance des temps...

M^{me} Garnier est peut-être la seule survivante actuellement parmi nos professeurs (elle a franchi le cap de ses 103 ans le 10 septembre 2005 et gardé une mémoire extraordinaire). Sans beaucoup de matériel, elle a enseigné à nous, élèves de section générale, les sciences naturelles en 1^{ère} année puis le dessin ; c'est elle qui nous a appris que le noir n'existe pas - et alors, comment, sans utiliser le noir, réaliser une aquarelle réaliste quand le sujet est le vieux phono, pourtant noir ! si classique ?



Enseignement de l'allemand, l'usage de l'écriture gothique sur un cahier de M^{lle} F. Nicolas

M^{lle} Gaulier fut chargée de notre premier contact avec les mathématiques (maintenant, on fait "des math" dès la maternelle mais - jugez du degré d'arriération de ma

génération - nous n'avions fait jusqu'alors que du calcul, de l'arithmétique et un peu de géométrie), et les sciences physiques : pas question, à 13 ans, de confondre erreur absolue et erreur relative ! La rigueur était de mise, de notre raisonnement et de notre tenue, comme celle que personnifiait M^{lle} Gaulier. M^{lle} Gaulier nous quitta pour prendre la direction du Cours Complémentaire de Cosne ; elle devait revenir à Nevers comme directrice.

De M^{lle} Joly je me rappelle surtout la gentillesse, et le soin dans la préparation et la réalisation de ses expériences de sciences physiques pour les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} années.

Quatre ans d'anglais avec M^{lle} Loos. Je n'ai compris que plus tard combien elle était en avance pour l'époque en commençant par nous enseigner les règles de la phonétique, avant d'aborder l'étude de l'anglais. Certes l'enseignement d'alors était à juste titre réputé comme n'entraînant guère à l'oral, mais j'eus ultérieurement confirmation que la prononciation enseignée par M^{lle} Loos était vraiment de qualité.

M^{me} Mol à l'accent chantant enseigna le français en 1^{ère} année, et plus tard le chant, particulièrement attachée à nous transmettre son goût pour la poésie, pour les textes fleuris, qui transparaissait même dans le choix des chants qu'elle nous proposait.

M^{me} Thibaudat, décédée dans le bombardement de Nevers de juin 44, amorçait, en lettres-histoire, le style d'enseignement que nous allions rencontrer au collège, apparemment plus libéral, ce que permettait la solide acquisition, au cours des deux années antérieures, des notions de base.

Personne ne se serait permis de porter un jugement sur la valeur de l'enseignement donné au Cours Complémentaire. Avec le recul, je crois que familles et élèves percevaient, même sans le formuler, que nous étions entre les mains de pédagogues émérites.

Il faut dire aussi que, en général, les élèves prenaient leur travail au sérieux, convaincues de la valeur de l'effort, et de la nécessité de leur réussite.

La résultante de ces facteurs favorables ? Des connaissances acquises pour la vie. Une preuve, qui peut prêter à sourire si l'on ne s'attache qu'à la futilité de l'objet, mais qui dénote bien la résistance à l'usure du temps d'une leçon apprise pour qu'elle soit parfaitement sue : "La la fa fa do do la... do fa si la sol... fa...". Voilà ce que j'ai pu entendre chanter en chœur, avec enthousiasme, sans hésitation, sans erreur, et spontanément, par une demi-douzaine d'anciennes élèves six décennies après qu'elles eurent appris la Chanson du tonnelier, au Cours Complémentaire.

LA VIE AU COURS COMPLEMENTAIRE DE 1940 A 1944 **ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES**

La vie d'une écolière de Cours Complémentaire de 1940 à 1944 était compliquée par de petits soucis matériels.

Ainsi ai-je dû doubler la capacité de mes cahiers en écrivant deux lignes par ligne, c'est-à-dire non seulement sur les gros traits du quadrillage mais, de plus, sur la ligne médiane entre deux grosses lignes : malgré la mauvaise qualité du papier, très gris, qui "faisait buvard", le nombre de cahiers que les tickets permettaient d'acheter était insuffisant.

En partie sans doute à cause de la pénurie de papier, les livres devinrent introuvables. En 3^{ème} année, j'ai dû copier, au verso de prospectus, tout le livre de sciences naturelles, prêté entre deux cours par des camarades plus privilégiées, ainsi que le livre d'histoire - mais une autre raison devait probablement empêcher la mise en vente de ce dernier : un Malet Isaac !

Pour obtenir un tube de peinture neuf, il fallait donner au commerçant le tube vide (récupération des métaux non ferreux).

Par respect pour les choses, et particulièrement pour l'outil de travail, nous avons toujours traité avec soin notre matériel scolaire. En dépit de cela, les cartables, en mauvais carton bouilli, se déformaient et même se déchiraient vite.

L'armée des Francs

Lundi 15 Février 1943.

1) Faites le plan de ce morceau et donnez un titre à chacune de ses parties.

descript. des barbares

+ proprement dite

Installat. d'une armée au repos: camp (aujourd'hui)

- j. 1. Du début jusqu'à ... qui 'un œil intrépid^e a marqué: aspect physique des Francs, les Francsquerriers.
- j. 2. Jusqu'à cavaliers menaçants: l'armée des Francs.
- j. 3. ... des casques et des lances le décor camp.
- j. 4. ... couverte de fer. le chant des Francs.
- j. 4. ... belliqueux: vision du champ de bataille avec son tumulte.

2) Relevez tous les renseignements précis et pittoresques que Chateaubriand nous donne sur cette armée: a) aspect physique des guerriers: - x précis pittoresques. x tunique courte et serrée

spécis: Ch. compose une page d'histoire pittoresque: en un temps une page poétique l'armée des Francs fait opposit. à la belle ordonnance de l'armée romaine décrite avant.

les détails s't: pittoresques à force d'être précis.

b) leur armement.

Détails pittoresques: voir question 4.

espèce des peaux dont ils se vêtissent: dépouille des ours, des vaches marines, des urochs et des sangliers. Comme un troupeau de bêtes féroces. Laisait voir la hauteur de leur taille et ne leur cachait pas le genou.
Couleurs: les yeux ont la couleur d'une mer orageuse; leur chevelure blonde, teinte en rouge, ramenée sur la poitrine. Laisent croître la barbe jusqu'au-dessus de la bouche, longue et hérissée.
armes désignées s'ont nom que les barbares leur donne, termes techniques. chargent leur main droite d'une longue framée, et leur main gauche d'un bouclier qu'ils tournent comme une roue rapide, une espèce de javelot nommé angon où s'enfoncent deux fers recourbés; à la ceinture la redoutable francisque, espèce de hache à deux tranchants dont le manche est recouvert d'un dur acier. façon d'homme bouclier

c) leur formation de combat.

Romains groupés par unité tactique et la les Francs s' par tribus, posséd. dominance scientifique

contraste entre d) la cavalerie: romaine et celle des Francs (l' une busquée un peu trop et l' autre, barbare)

formidable triangle: forêt de framées, de peaux de bêtes et des corps demi-nus. Les braves devant, chaque chef au milieu des guerriers de sa famille.
couvre les deux côtés de l'infanterie; casques en forme de queue ouverte, ombragés de deux ailes de vautour; corselets de fer; boucliers blancs

3) Relevez les détails qui développent et illustrent la comparaison exprimée dans la première phrase: comme un troupeau de bêtes féroces.

Ch. veut nous donner une impression gl. par cette comparaison, impression d'ensemble: confusion, désordre et de sauvagerie.

Troupeau: terme qui marque la confusion est donné par la façon d't les Francs s' habillent, façon diverse; m'ds la parure, de la physionomie, de l'armement.

4) Relevez les images et les comparaisons pour lesquelles Chateaubriand donne une impression sauvage et terrible et élargit prodigieusement son tableau; montrez en la valeur poétique l'impression de bêtes féroces + "un rugissement de bête" et ainsi de le dessin d'effrayer leurs ennemis.

essaya de quitter la réalité pour tendre vers l'idéal, la poésie est p: agrandi, embelli la réalité.

Ils sont parlés de peaux d'animaux. Yeux couleur d'une mer orageuse, chevelure teinte d'une liqueur rouge semblable à du sang et à du feu. Ressemblance avec le mufler des toques et des loups, forêt de peaux de bêtes et de corps demi-nus, cet essaim d'ennemis, son, et aussi idée de bruit, de tumulte. Cette imp. de désordre est donnée par la façon d't les Francs s' habillent, façon diverse; m'ds la parure, de la physionomie, de l'armement.
Comme un troupeau de bêtes féroces, semblable à du sang et à du feu, arme funeste; un dieu de mort, s'avancait avec impétuosité, ils avaient juré de ne quitter ces marques de servitude qu'après avoir sacrifié un Romain, on les eût pris pour des fantômes ou pour ces figures bizarres que l'on aperçoit

"Ainsi ai-je dû doubler la capacité de mes cahiers en écrivant deux lignes par ligne, ..."

M^{me} T.

au milieu des nuages pendant une tempête, trois sorcières en lambeaux faisaient sortir de jeunes poulains d'un bois sacré; la terre paraît embrasée du feu des casques et des lances; les chevaux frappent de leur bouche écumante leur poitrine embrasée; pour respirer les sons belliqueux.

Ces images et ces comparaisons augmentent l'effet produit par la description des Francs. Elles mettent en relief leur caractère sauvage, belliqueux, brave; leur beauté aussi, et le souci des traditions. Non seulement l'armée mais le cadre où elle évolue est peint par ces images qui, là aussi sont mises pour montrer que la sauvagerie est le caractère dominant du tableau.

5) Relevez les détails par lesquels Chateaubriand fait pressentir les grandes destinées politiques de la race mérovingienne.

La redoutable francisque, arme funeste qui manque rarement de frapper le but qu'un œil intrépide a marqué. Chaque chef dans ce vaste corps était environné de guerriers de sa famille afin que, plus ferme dans le choc, il remportât la victoire ou mourût avec ses amis. La plus noble d'entre elles se distinguait par des arêtes ou trois fers de lance. Glodion fils de Pharamond et père de Mérovée

Velléda; la cucillette du gui. Vendredi 19 Février 1943.

1) Pour quelles raisons Eudore décide-t-il de suivre la jeune Gauloise?
 Les Druides étaient prêtres, juges, instituteurs.
 Velléda est le 1^{er} personnage car elle est descendue du 9^e Druides.
 C'est pr mettre en valeur cette importance, Ch. ne décrit d'abord le paysage ni V. va apparaître.
 L'emploi du présent est un véritable artifice dramatique.
 Le recueillement se détachent des choses terrestres puis l'âme se replie et s'élève vers l'idéal.

Eudore est gouverneur de l'Armorique. Comme tel, il doit assurer la domination entière des Romains sur les Bretons. Voyant des allées et venues secrètes, mystérieuses d'une jeune Gauloise, il pense qu'elle détient quelque secret important de la part des siens, comme cela arrive souvent. Il doit craindre alors toute manœuvre des Gaulois qui pourrait aboutir à leur révolte contre leurs vainqueurs, les Romains. Pour prévenir toute insurrection, Eudore décide de découvrir si la mission de Velléda a un but politique. C'est pourquoy il la suit se concentrant en elle-même puis

2) Quelles précautions prend-il?
 Lignes 32 & 54; le rythme de la phrase: harmonieux, ample.
 Tandis que les derniers paragraphes: st. + rapides, rythme traduit la succession des actions, de m à l'arrivée de Velléda.

Eudore endosse une saie c'est-à-dire un habit gaulois de façon à éviter les soupçons s'il a à rencontrer des Gaulois.
 Pour connaître le but exact de Velléda, Eudore ne se montre pas à elle.

...c'est-à-dire non seulement sur les gros traits du quadrillage mais, de plus, sur la ligne médiane entre deux grosses lignes."

(NB : En haut, signature de M^{me} Thibaudat, décédée dans le bombardement de Nevers de juin 1944).

Bien sûr le rationnement en tout ne facilitait pas la vie en général : les cyclistes avaient des difficultés pour remplacer les pneus et chambres à air usés mais, piéton (deux kilomètres quatre fois par jour), je ne pouvais que constater que les sabots donnés par le Secours National déformaient les pieds. Rester immobile pour écrire les devoirs ou apprendre les leçons accentuait, l'hiver, la sensation de froid dans la maison parcimonieusement chauffée. Le quart de litre de lait écrémé journalier, même "abondé" d'un pain quotidien pourtant bien peu appétissant (gris et gluant), vite consommé, ne rassasiait guère. Alors, les biscuits casés distribués en classe étaient les bienvenus. En revanche, quand ils furent remplacés par les bonbons vitaminés, quelle déception ! Pire : ces pastilles roses sentaient si mauvais que nous ouvrons les fenêtres de la classe pour en évacuer l'odeur : immangeables !

La vitalité de l'adolescence, cependant, résistait. Une preuve : la fougue déployée pendant les récréations, particulièrement dans le jeu intense, voire violent, de la balle au camp qui hâtait nos sorties et se prolongeait jusqu'à l'ultime tintement de la cloche. Et pourtant, là encore, le matériel était d'infortune : pas de ballon mais une grosse balle, très dure, fabrication maison, enveloppe de chiffon bourrée de vieux papiers pressés très serré après mouillage.

C'est avec la même ardeur que nous emboîtons le pas à M^{mes} Denisau et Garby qui nous menaient en promenade pendant les séances de plein air, par exemple du côté du Pont Mal Placé. Sous leur houlette, avec une discipline parfaite - joyeusement consentie - nous défilions au pas, en chantant à pleine voix *Les Allobroges*, malicieuse et discrète connivence particulièrement jouissive devant des passants allemands. Contrairement à ce qui eut lieu dans certaines autres écoles, on ne nous fit jamais chanter *Maréchal nous voilà*.

En dernière année, me semble-t-il, nous avons animé un arbre de Noël installé dans la salle de musique à l'intention des toutes petites de l'Ecole de Loire. Assez pauvrement garni cet arbre, mais nous avons chanté de tout cœur pour accueillir nos invitées. Spécialité de M^{me} Mol : *Les Brésiliennes* (à deux voix), *Les berceaux* (G. Fauré), *Noël* de M^{me} Augusta Holmes avec accompagnement pianistique !

C'est en 1943 (juin ?) que fut organisé le premier voyage scolaire. Ma classe de 3^{ème} année et les élèves de 4^{ème} année y ont participé accompagnées de plusieurs professeurs dont M^{mes} Denisau et Garby et M. Denti. En 2006, on pourrait sourire de commisération eu égard au but dudit voyage : Sancerre. Et pourtant, pour nous, c'était une aventure. D'abord, pour qui habitait loin de la gare - j'en étais- il a fallu quitter la maison avant la fin du couvre-feu et donc se rendre à la gare en longeant les murs ; ensuite nous rassembler toutes dans le wagon de queue : les filles de cheminots savaient que c'était celui qui avait le plus de chance de ne pas se coucher sur la voie en cas de déraillement, et il fallait bien en envisager la probabilité, forte en cette période et du côté de Tronsanges situé sur notre itinéraire. Ayant ainsi pris les précautions que les circonstances imposaient, nous étions sans crainte. Descente en gare de Tracy-Boisgibault, montée de la colline, visite de Sancerre (ville et non caves), déjeuner tiré du sac, retour assez tôt (toujours le couvre-feu à prévoir). Temps splendide, professeurs charmants. Magnifique journée. Souvenir à la fois émerveillé et émouvant.

Avec tact et discrétion (par souci, me semble-t-il, de ne pas intervenir dans notre vie privée), nos professeurs nous signalaient les rares sorties culturelles possibles. C'est grâce à leur information que j'ai pu assister, entre autres, au récital donné au théâtre (dit aujourd'hui "petit" théâtre) par le grand pianiste Jean Doyen : une salle en délire, l'ovationnant, debout (y compris d'ailleurs les officiers de la Kommandantur du balcon), après une - en la circonstance doublement héroïque - *Polonaise* non inscrite au programme et cependant apothéose attendue.

Comme activité périscolaire, je citerai les cours de secourisme que les élèves volontaires suivaient après les cours scolaires dans une salle de classe. L'examen eut lieu en fin de 2^{ème} année, qui me valut le Certificat de secouriste de la Croix-Rouge Française, signé

le 15 juillet 1942 par le Docteur Jules Subert, alors Président du Comité de Nevers (il avait lui-même participé à l'enseignement théorique), qui sera arrêté le 12 décembre 1942 et mourra le 8 novembre 1944 en déportation à Buchenwald.

CONCLUSION

L'école, pendant ces quatre années de Cours Complémentaire, était l'essentiel de notre vie. Il est donc normal qu'elle ait marqué notre adolescence si fortement et qu'aujourd'hui encore c'est un bonheur de l'évoquer entre "vieilles camarades", parfois fortuitement, mais aussi au cours de rencontres organisées.

Marzy, juillet 2006,

Nicolas



Aux beaux jours de la Communale

Bernard Briais

*C'était entre six et treize ans,
les « beaux jours de la communale »...*

- Une évocation émouvante et documentée d'un temps révolu
- Les souvenirs se bousculent sur les bancs et les pupitres, entre les pleins et les déliés tachés d'encre violette
- Livre disponible au Musée – Prix 24 €



Charles Dessez, Inspecteur d'Académie de la Nièvre, et l'enseignement de l'Histoire à l'école primaire

Philippe JOLY 

Une Circulaire de M. Charles Dessez, Inspecteur d'Académie de notre département, parue dans le Bulletin de l'Instruction Primaire en 1901 nous interpelle sur nos conceptions de l'enseignement de l'histoire sous la 3^{ème} République. Voici, in extenso¹, cette circulaire adressée aux Inspecteurs primaires qui organisaient les conférences pédagogiques.

L'Histoire à l'école primaire

Nevers, le 18 octobre 1900.

Monsieur l'Inspecteur,

Dans notre première conférence pédagogique, nous nous sommes occupés de l'enseignement de la morale. J'avais à coeur, en effet, de donner, tout de suite, à cet enseignement, avec une plus large place dans notre horaire, plus d'unité, plus de noblesse, et, par cela même, plus d'efficacité. Notre deuxième conférence sera consacrée à l'histoire : après la morale qui prépare l'homme dans l'enfant, c'est la partie la plus importante de nos programmes, car c'est elle surtout qui doit former le citoyen, et comme, dans un trop grand nombre de nos écoles, elle n'a pas encore toute sa valeur éducative, je voudrais travailler avec vous à la lui assurer.

Et d'abord, je vous prie de rappeler à nos collaborateurs l'arrêté du 4 janvier 1894, et de leur en indiquer l'esprit. Au moment où a été pris cet arrêté, la presse toute entière, pédagogique et politique, avait signalé dans notre enseignement de l'histoire, de considérables lacunes. Tel candidat heureux au certificat d'études, qui savait sur le bout du doigt la série des rois mérovingiens, n'avait jamais entendu parler de la révolution de 1848. Tel autre, qui connaissait par le menu les campagnes de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er} en Italie, ne pouvait rien dire sur la guerre de 1870, sur son origine et ses conséquences. Ainsi, à moins qu'ils n'aient réparé, dans les cours d'adultes ouverts plus tard, les omissions de leur éducation première, ces élèves, aujourd'hui à la veille d'être soldats puis électeurs, ne savent rien de ce qui les a fait tous électeurs et soldats. A plus forte raison ignorent-ils le rôle actuel de la France dans le monde. Quelle est notre situation vis-à-vis des autres puissances de l'Europe en général, et, en particulier, vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Russie ? Comment et dans quel but s'est constitué notre empire colonial ? Pourquoi même nous sommes en République ? Toutes ces questions leur sont étrangères, et cependant, munis du bulletin de vote, ils vont faire partie du Souverain.

— Une réforme était nécessaire, elle était urgente. Je crains, malheureusement, que les nouveaux programmes ne soient pas partout appliqués, je crains même qu'ils ne soient pas partout connus. Il est encore des écoles où l'on s'attarde, de longs mois, aux premiers siècles de notre histoire, et où l'on n'étudie qu'à la hâte, en quelques jours, le dernier, le plus important. Il y a encore beaucoup de nos élèves qui nous quittent, n'ayant rien appris du monde où ils sont destinés à vivre. Adressons donc à nos collaborateurs un appel décisif en faveur de l'histoire contemporaine, et, par nos instructions comme par les sujets de questions choisies désormais pour les examens du certificat d'études, faisons, cette fois, comprendre à

¹ *Bulletin de l'Instruction Primaire*. Département de la Nièvre. N° 68 – Janvier 1901 - pages 3896-3903

tous que l'histoire n'a pas, à l'école, sa raison d'être, si elle ne prépare nos enfants à la vie de leur temps et de leur pays.

On vous dira peut-être, Monsieur l'Inspecteur, que l'histoire contemporaine n'est pas sans péril. Il est difficile, il est même impossible de parler de la Révolution sans prendre parti pour ou contre elle, des coups d'État du 18 Brumaire et du 2 décembre, sans les glorifier ou les flétrir, de la Monarchie ou de la République sans manifester ses préférences. Il est un enseignement neutre de l'arithmétique et de la grammaire, il n'y a pas, il ne saurait y avoir un enseignement neutre de notre histoire contemporaine. J'en conviens volontiers, mais une telle objection n'est pas pour nous faire peur. Si l'instituteur doit se mettre en dehors et au-dessus des partis qui divisent sa commune, s'il doit à ses élèves la neutralité religieuse la plus stricte, il ne doit pas demeurer impartial entre l'injustice et le droit, entre le despotisme et la liberté, entre l'ancien régime et le nouveau. Une semblable prudence serait une abdication. Enseignant au nom d'une République démocratique, il a le droit et le devoir de faire de ses élèves des démocrates et des républicains.

*

**

Ce n'est pas qu'il faille, par un fanatisme à rebours, condamner en bloc tout notre passé monarchique et négliger, comme inutile ou sans intérêt, tout ce qui a précédé 1789. Dans un cours d'histoire républicain, il convient de rendre hommage à tous les bons ouvriers de la grandeur nationale, à Saint-Louis et à Jeanne d'Arc, à Henri IV et à Sully, à Richelieu et à Mazarin, à Colbert et à Turgot. Dieu merci ! ils ont été nombreux, et nous pouvons nous enorgueillir de notre passé. Je demande seulement que l'histoire de l'ancien régime ne soit plus, comme elle l'a été trop longtemps dans nos écoles, une sèche chronologie, un répertoire de noms de rois, de batailles et de traités. Je demande que cette histoire de la civilisation, cette histoire du peuple, dont on a si souvent, mais si vainement préconisé les avantages, devienne enfin une réalité. Sans doute, il ne saurait être question d'enseigner l'histoire à l'école primaire comme Guizot a pu le faire à la Sorbonne, et les hautes considérations philosophiques ne sont pas de notre compétence. Nos leçons doivent toujours être simples et concrètes, pittoresques et vivantes. Le tout est de choisir nos sujets. Aux petits enfants du cours élémentaire, pour qui l'histoire est une série de biographies, ne présentons pas uniquement des portraits de rois et de guerriers, comme si les guerriers et les rois avaient toujours été les meilleurs et les plus éclairés pasteurs des peuples. Racontons-leur aussi la vie des héros du devoir et de la science, de ceux qui, par leurs inventions, leur dévouement ou leurs écrits, ont apporté à la pauvre humanité plus de lumière et plus de bonheur. La biographie d'un Bernard Palissy ou d'un Jacquard, d'un Vincent de Paul ou d'un abbé de l'Épée, d'un Michelet ou d'un Pasteur, vaut bien autant, je suppose, pour l'éducation des enfants du peuple, que celle de Charlemagne ou de Bayard.

Avec les élèves du cours moyen, ne pénétrons pas dans les secrets de la tactique et de la diplomatie ; ils n'en sauraient que faire. Montrons-leur plutôt ce qu'étaient, comment vivaient un gaulois, un gallo-romain, un franc, un homme du moyen-âge, clerc, baron féodal ou serf ; qu'ils aient une image bien nette des diverses époques, qu'ils se représentent exactement la condition de l'ouvrier ou du paysan dans chacune d'elles, qu'ils le voient en son milieu matériel et moral, au pied du château seigneurial ou à l'ombre de sa cathédrale et de son beffroi ! Cela leur vaudra mieux, à coup sûr, que l'étude purement verbale des campagnes de Condé, de Turenne et de Napoléon.

Au cours supérieur, nous réunirons par quelques idées générales, les faits multiples que nos élèves auront précédemment appris. Ils comprendront comment, à partir du mouvement des communes, tout notre développement historique a été la préparation de la Révolution, comment aussi, depuis 1789, toute notre vie antérieure, — sans compter celle de maint autre peuple, — a été la conséquence de cette Révolution même. L'avènement de la troisième République ne leur paraîtra plus alors un hasard, un accident malheureux de la guerre de 1870 ; ils y verront ce qu'elle est en effet, l'aboutissant inévitable de notre évolution

nationale, et leur amour de nos institutions libres sera d'autant plus vif qu'ils le sentiront approuvé par leur raison.

Dans tous les cours, d'ailleurs, nous aurons, avec le souci de la vérité, le culte du droit. L'instituteur républicain ne doit jamais applaudir à la violence et à l'injustice, même profitables en apparence à sa cause, même utiles, — momentanément utiles, — à son pays. Qu'il s'agisse de Philippe-le-Bel ou de Louis XI, de Richelieu ou de Louis XIV, de la Convention nationale ou de Napoléon, toute fraude, toute violence illégitime, toute usurpation, doivent être énergiquement réprouvées. Si certaines fautes ont eu des excuses, présentons ces excuses, mais gardons-nous d'absoudre le crime au nom de l'intérêt. La fin ne saurait jamais justifier les moyens, et il n'y a pas deux morales, il n'y en a qu'une, pour les peuples et les partis comme pour les individus.

*
**

"En Allemagne, nous disait M. Michel Bréal au lendemain de 1870, l'enseignement parle d'abord à l'écolier de sa ville ou de son village." Je ne sais si, au delà du Rhin, on procède encore comme à l'époque déjà lointaine où l'éminent professeur du collège de France réunissait les matériaux de ce livre admirable, et toujours d'actualité, intitulé simplement "*Quelques mots sur l'instruction publique*." En tout cas, sans recommander précisément cette méthode, je tiens qu'il ne faut pas, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, séparer l'histoire locale de l'histoire générale, la petite patrie de la grande. Il ne le faut pas, surtout dans un pays comme le nôtre, qui, grâce à sa situation particulière, au point de contact du nord et du midi, a reçu le contrecoup de tous les événements nationaux. Un instituteur nivernais ne peut parler des Gaulois sans dire le rôle joué par les Eduens et par Bibracte, leur capitale ; il ne doit pas quitter l'époque gallo-romaine, sans rappeler les splendeurs artistiques et littéraires d'Augustodunum, l'Autun d'aujourd'hui. S'il raconte l'invasion des Barbares, il peindra les Burgondes, desquels est issue Clotilde, la femme de Clovis ; s'il fait une leçon sur l'établissement du christianisme, il montrera saint Martin évangélisant les populations du Morvan, et Saint Colomban fondant, à Nevers, le monastère de Saint-Étienne. Les Croisades, pour lui, c'est saint Bernard prêchant à Vézelay, Pierre de Courtenay couronné, à Rome, empereur de Constantinople, l'évêché de Bethléem transporté à Clamecy, et le mouvement des communes, c'est Vézelay en révolte contre son abbaye ou Nevers obtenant de son comte sa charte d'affranchissement. Arrivé au divin poème de Jeanne d'Arc, qu'il nous représente la Pucelle délivrant Saint-Pierre-le Moûtier, mais échouant au siège de la Charité défendue par Perrin Grasset ! Que la Réforme s'incarne à ses yeux dans l'évêque de Nevers, Paul Spifame, embrassant le calvinisme et allant mourir à Genève sur l'échafaud, ou dans Théodore de Bèze, cet illustre enfant de Vézelay, soutenant la cause de la religion nouvelle au colloque de Poissy ! Qu'il nous décrive la Révolution et le changement prodigieux opéré par elle dans l'état des personnes et des choses, non pas seulement à Paris, mais à Nevers, à Clamecy, à Château-Chinon, à Cosne, dans son propre canton, dans son propre village. En un mot, à toute question d'ordre général l'instituteur nivernais doit chercher, dans l'histoire de son pays, une illustration particulière. Héritiers d'un passé glorieux, nos enfants doivent être soigneusement instruits de ce qu'ont fait leurs ancêtres, et je les veux fiers d'être Nivernais comme ils sont fiers d'être Français.

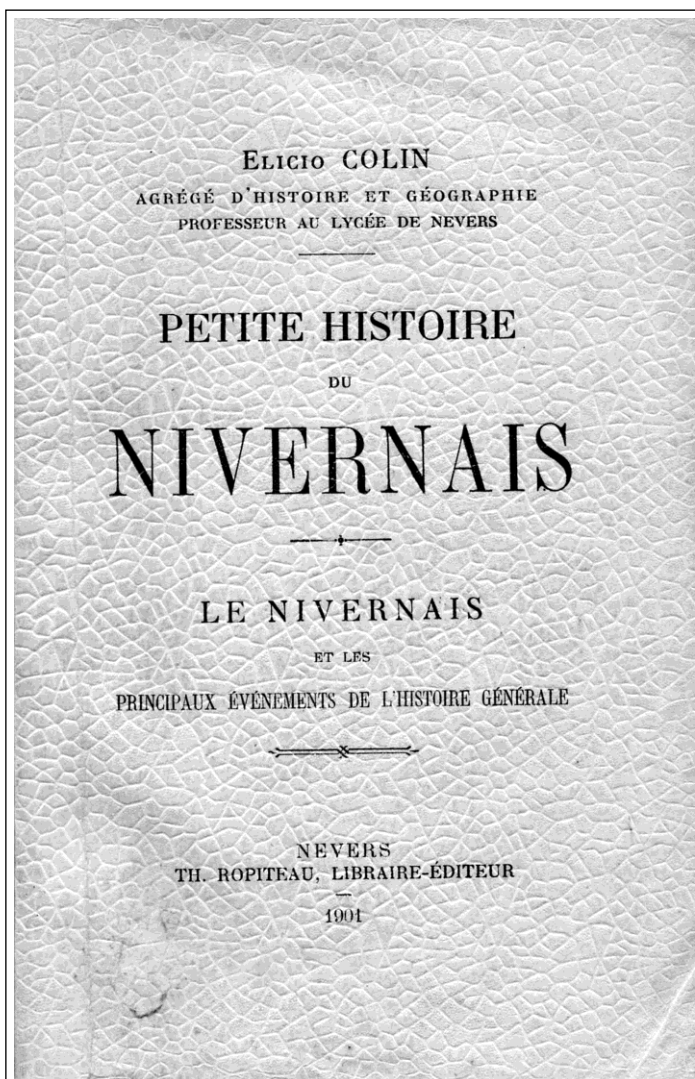
Déjà, certains de nos maîtres sont entrés spontanément dans la voie que j'indique. Il est telle monographie communale, telle étude de monuments, signée d'un nom modeste d'instituteur, qui est une contribution précieuse à l'archéologie locale, et qui a dû permettre à son auteur, quand il faisait, à l'école, ses leçons d'histoire, des rapprochements fructueux. J'ai vu aussi tel recueil de poésies nivernaises et morvandelles, composé à l'usage de nos écoliers, qui atteste un amour singulièrement vif et touchant de la petite patrie. Il nous suffit donc, Monsieur l'Inspecteur, d'encourager et d'étendre un mouvement commencé. Pour cela, j'ai prié M. Colin, un de mes dévoués collaborateurs du Lycée de Nevers, d'écrire une petite histoire du Nivernais. Son livre, aujourd'hui terminé, ne tardera pas à paraître, et je ne doute

pas que ses lecteurs n'y trouvent un guide excellent. Mais, il est bien entendu que ce sera simplement un guide. A chaque instituteur de compléter l'œuvre du distingué professeur par des études personnelles sur les archives de sa commune, sur les monuments ou les ruines des environs, sur l'agriculture et l'industrie du pays, sur la vie privée de ses anciens habitants, sur les chansons et les légendes dont ils se sont enchantés. En même temps qu'il amassera d'abondantes ressources pour ses leçons du jour, et pour ses causeries du soir aux adultes, il accroîtra considérablement son autorité morale : l'instituteur républicain, unissant le culte intelligent du passé au souci de l'avenir dont il assure la préparation, sera vraiment le pieux conservateur de l'âme des aïeux.

Recevez, etc.

L'Inspecteur d'Académie
Ch. Dessez

Par arrêté ministériel en date du 9 août 1899, M. Dessez (Charles-Jean-Baptiste), Inspecteur d'Académie à Agen, a été nommé Inspecteur d'Académie à Nevers, en remplacement de M. Garban, en congé sur sa demande.



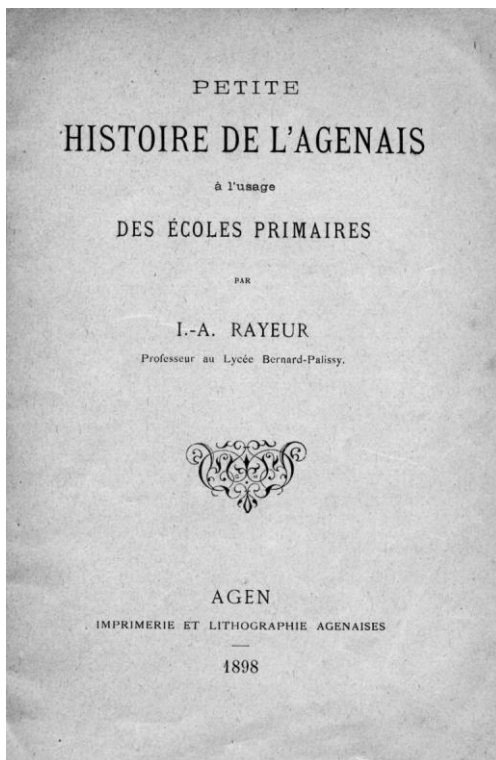
COLIN, Elicio / DESSEZ, Charles, *Petite histoire du Nivernais et les principaux événements de l'histoire générale.*

Par arrêté ministériel en date du 29 janvier 1904, M. Dessez, passé à Nancy, est remplacé par M. Maurellet, Inspecteur d'Académie (4^e classe) en résidence à Cahors.

Élicio Colin était professeur agrégé d'Histoire et Géographie au Lycée de Nevers, d'octobre 1898, à Juillet 1903. A la demande de Charles Dessez, il écrit donc une *Petite Histoire du Nivernais - Le Nivernais et les principaux événements de l'histoire générale*, parue en 1901 chez Ropiteau à Nevers.

Ce livre est précédé d'une longue lettre du 15 décembre 1899 par laquelle l'Inspecteur d'Académie, lui demande de le réaliser : "*Initié par le haut enseignement de la Sorbonne à la critique et à la méthode historique, possédant une érudition générale et un talent d'exposition que vos élèves ne sont pas seuls à apprécier, vous pourriez, mieux que personnes, nous donner cette histoire du Nivernais dont nous avons besoin.*"

Au début de cette lettre, Dessez cite un ouvrage semblable sur l'Agenais écrit, de même, à sa demande : "*Dans le département que je viens de quitter, j'ai prié M. Rayeur, professeur d'histoire au*



lycée d'Agen, de vouloir bien écrire, à l'usage de nos écoles, une petite histoire de l'Agenais². Je souffrais, en effet, de voir nos élèves des bords de la Garonne aussi étrangers au passé de leur race, aussi ignorants de la vie, cependant si mouvementée et si intéressante des Gascons d'autrefois, que pouvaient l'être, des enfants de Lille ou de Nancy."³

Voici comment Dessez expose sa démarche "...ce qui nous intéresse avant tout, dans l'histoire locale comme dans l'histoire générale, c'est le peuple lui-même ; c'est sa vie matérielle, intellectuelle et morale ; c'est l'évolution de ses croyances et de ses coutumes, de ses institutions et de son industrie. Il nous importe assez peu de connaître par le menu toutes les dynasties qui, avant et depuis Otton-Guillaume, se sont succédées à Nevers ; il nous importe beaucoup de suivre de près les étapes de la civilisation en Nivernais"⁴.

Comme le précise l'avertissement écrit par Elicio Colin, il s'agit "d'établir les relations entre l'histoire locale, intéresser davantage à celle-là par les

principaux traits de celle-ci, montrer la place particulière du Nivernais dans le développement général de la vie française".

Préoccupation de l'époque, M. Dessez estime, toujours dans sa lettre à Elicio Colin que cette démarche peut aussi être placée dans le cadre de la lutte contre l'exode rural :

"On a reproché à nos programmes, qu'une centralisation peut-être excessive a rendus partout uniformes, de faire des « DÉRACINÉS » ; vous prouvez, vous, que nous avons à coeur d'attacher nos élèves au sol où leurs pères ont vécu, où eux-mêmes ont intérêt à vivre. Nous sommes des premiers à déplorer le mouvement d'émigration qui pousse tant de jeunes gens de la campagne vers la ville, de la petite ville vers la grande, et s'il y a des causes économiques sur lesquelles nous sommes sans action, nous voudrions, du moins, réagir contre ses causes morales par tous les moyens en notre pouvoir."⁵

A ce sujet, les dernières phrases du livre de Rayeur sont très explicites : "Aime la bien aussi cette terre ! D'autres te conseilleront les émigrations lointaines. Crois-moi, ne la quitte jamais, sans esprit de retour au moins. Où en trouverais-tu une meilleure et une plus belle ? Aime bien ta petite patrie; et puisses-tu trouver dans la connaissance de son histoire plus de raisons encore d'aimer ta grande patrie, la France !"⁶

Les idées de Charles Dessez sur la pédagogie de l'histoire sont pour lui une constante. Il a sans cesse encouragé l'enseignement de ce qu'il appelle dans tous ses écrits la "petite patrie", pour mieux faire aimer la "Grande". Et pour ce faire, il a mis à contribution les enseignants. En poste à Agen, il a donc sollicité M. Rayeur, professeur au lycée Bernard Palissy d'Agen, pour écrire une petite histoire de l'Agenais. Une fois à Nevers, il demande la même chose à Elicio Colin pour le Nivernais en 1899. Passé à Nancy, nous le retrouvons en 1914 avec un autre instituteur, Émile Goré, tendu vers les mêmes objectifs. Voici la préface

² Il s'agit de Rayeur (I. A.), *Petite histoire de l'Agenais à l'usage des écoles primaires*, Imprimerie et lithographie Agenaises, Agen, 1898, 31 pages.

³ Lettre de M. l'Inspecteur d'Académie à M. Colin, professeur d'histoire au lycée de Nevers, Nevers, le 15 décembre 1899, in COLIN, Elicio, *Petite histoire du Nivernais et les principaux événements de l'histoire générale*, Nevers, Ropiteau 1901, page XI.

⁴ Idem pp. XIV-XV

⁵ Idem pp. XV-XVI

⁶ Rayeur (I. A.), *Petite histoire de l'Agenais à l'usage des écoles primaires*, page 31

qu'il écrit pour la deuxième édition de l'ouvrage de M. Goré, "La Lorraine - le milieu, les ressources, les habitants"⁷ :

"Je suis heureux de saluer la seconde édition de votre petit livre. Que la première ait été si vite épuisée, c'est la meilleure preuve qu'un de mes plus chers désirs est accompli : en Lorraine, aujourd'hui - dans nos écoles primaires, tout au moins - on enseigne la Lorraine. Il est vrai que nous avons été puissamment aidés par les circonstances. Quelques mois après l'apparition de votre ouvrage, la Chambre des Députés tout entière émettait le vœu que l'Histoire et la Géographie locales eussent désormais leur place dans notre enseignement et, moins d'une année ensuite, la très belle circulaire signée Maurice Faure prescrivait et sanctionnait ce que la Chambre avait demandé.



Notre tentative n'avait pas seulement pour elle le bon sens, la logique - ce qui est déjà quelque chose - elle avait aussi l'appui de l'opinion publique et de l'autorité ministérielle ; et voilà pourquoi, sans doute, elle a si bien réussi.

Avec vous, tous vos collègues se sont engagés résolument dans une voie qu'ils savaient officiellement reconnue et approuvée. Ils y persévéreront, j'en suis sûr. A enseigner, et d'abord à découvrir leur pays, son passé si glorieux et son présent si riche d'activités fécondes, ils ne manqueront pas d'éprouver, avec cette satisfaction que donne au bon ouvrier la besogne bien faite, une jouissance plus délicate, une fierté qui les paiera largement de leurs efforts. Les uns continueront à préparer et à écrire ces monographies communales dont nous avons déjà vu tant d'intéressants spécimens ; les autres, ayant peu de loisirs à consacrer aux recherches personnelles, étudieront, du moins, et utiliseront les beaux travaux dont la Lorraine a été, de nos jours, le sujet, Et aucun ne craindra qu'en développant dans les cœurs de ses élèves l'amour de la petite patrie, il puisse jamais faire tort au culte de la grande : plus nos enfants aimeront leur Lorraine, et plus aussi, vous le savez, ils aimeront la France."

La "très belle" circulaire signée Maurice Faure⁸ dont parle Dessez dans sa lettre à M. Goré officialise cette conception de l'enseignement de l'histoire. Adressée aux recteurs, en date du 25 février 1911, en voici quelques extraits significatifs⁹ :

"Un vif mouvement d'opinion s'est produit en ces dernières années en faveur de l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans les divers ordres d'enseignement, et tout particulièrement dans les écoles primaires et primaires supérieures (...).

C'est un fait malheureusement trop certain que la plupart des élèves et un trop grand nombre de Français ignorent presque entièrement tout ce qui a trait à la géographie et à l'histoire de la commune, du département où ils sont nés et de l'ancienne province dont ce département faisait partie avant la Révolution. Il y aurait cependant le plus sérieux avantage à ce que tous connussent bien la physionomie particulière de la terre natale, ses ressources, les coutumes et les mœurs de ses habitants, leurs traditions, contes, proverbes, légendes, le rôle qu'elle a joué dans le passé, les citoyens éminents qu'elle a enfantés. (...)

Or, dans notre France, si fertile en talents et en dévouements, il n'est pas un coin de terre qui n'ait son histoire particulière d'où se dégage presque toujours une vertu éducative, une leçon de civisme (...)

C'est pénétré de cette conviction que je crois devoir vous recommander de porter votre attention la plus vigilante sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales.

⁷ "La Lorraine - le milieu, les ressources, les habitants" écrit par l'instituteur Émile Goré, édité à Nancy en 1914 par la Librairie Sidot Frères V. VAGNER & J. LAMBERT, Neveux, Successeurs - 3, rue Raugraff

⁸ Maurice FAURE (1850-1919) fut rédacteur de ministère puis député de la Drôme, sénateur. Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts du 3 novembre 1910 au 2 mars 1911.

⁹ Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales (du 25 février 1911). *Bulletin de l'Instruction Primaire*. Département de la Nièvre. Avril 1911, n°4, pp. 121-125

Il ne s'agit pas évidemment de créer de toutes pièces un enseignement nouveau, venant s'ajouter à tous les autres, et en particulier à celui de l'histoire nationale, qui doit avoir la première et la plus éminente place. (...)

Il importe surtout de mêler intimement l'enseignement de la géographie et de l'histoire locales à celui de géographie et de l'histoire nationales, en puisant le plus possible les exemples dans le milieu même où les élèves résident, qu'ils connaissent et qu'ils aiment. (...)

Ainsi nourrie pour ainsi dire des sucs du terroir, l'histoire nationale sera plus vivante et mieux comprise. N'a-t-on pas dit justement d'elle qu'elle était surtout dans les archives de nos communes ?

A ce point de vue, vous ne sauriez trop encourager, Monsieur le Recteur, la rédaction de monographies communales, qui a pris un si rapide et si heureux développement en ces dernières années. Ces monographies sont dues à des auteurs très divers, mais principalement à des maîtres de l'enseignement primaire.

Nos instituteurs, d'ailleurs, en raison même de leurs fonctions, sont particulièrement désignés pour entreprendre et mener à bonne fin d'intéressants mémoires sur l'histoire locale. Le plus souvent, en effet, ils sont, en même temps qu'instituteurs, secrétaires de mairies, et, comme tels, conservateurs des archives communales. C'est là surtout, c'est dans les registres des délibérations, les procès-verbaux, les comptes, les pièces cadastrales, l'état civil, tous documents abondants en renseignements sur l'administration, les événements locaux, les familles, etc., qu'ils peuvent puiser les plus précieux éléments de leur travail.(...)"

Toute la démarche de Charles Dessez favorisant la production de manuels scolaires locaux apparaît dans cette circulaire du ministre, une douzaine d'années après son passage à Agen. Cela nous montre que ces idées étaient inscrites dans un mouvement de fond qui avait un écho très favorable dans les milieux politiques et intellectuels.

Comme l'a écrit Anne-Marie Thiesse : *"La Troisième République, assurément, a été un temps fort d'affirmation de l'identité nationale. Mais, contrairement à une opinion fort répandue sur cette période, la célébration de l'identité française ne s'est pas effectuée par une dénégation des identités locales, tout au contraire. (...) Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, la synthèse la plus élaborée, en tout cas la plus consciente, de ce grand ouvrage identitaire a été fournie par l'institution scolaire. L'École primaire républicaine, qui a parfois été dépeinte comme le théâtre d'un combat sans merci mené par des jacobins acharnés contre les cultures régionales, a tout au contraire cultivé le sentiment d'appartenance locale comme propédeutique indispensable au sentiment d'appartenance nationale."*¹⁰

La question posée, fondamentale pour la République (et toujours d'actualité à l'heure de la mondialisation), était celle de l'unité dans la diversité : comment concilier la diversité des régions françaises et l'unité de la nation ? La Troisième République et ses caciques comme Charles Dessez avaient tenté de répondre en partie à la question en valorisant le rapport de l'individu à son milieu vu sous un angle patrimonial. Cette conception de l'enseignement de l'Histoire inscrite dans une pédagogie valorisant le local s'attachait donc à la vie réelle du peuple plutôt qu'à l'événementiel. Elle s'inscrivait dans un projet politique et idéologique où il s'agissait d'exalter l'amour du terroir pour mener à l'amour de la Patrie.

Ces conceptions pédagogiques ne survivront pas à la seconde guerre mondiale. Les causes en sont multiples : exode rural et urbanisation, décolonisation, vagues migratoires... L'idée de la "petite patrie" ne collait plus au monde moderne et les manuels scolaires des années 50 ou 60 ne parleront plus que d'une France paysanne "en général", le reste étant abandonné à la tradition et au folklore.

¹⁰ Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France : L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Editions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1997. Introduction page 1.

Histoire des écoles communales de la Charité sur Loire

Jeannine FOURNIER 

Notre sortie de printemps, le mercredi 6 juin 2007, nous a conduits cette année à La Charité sur Loire. Elle a été organisée avec l'aide de l'Association "Les amis de la Charité". Outre la visite guidée du site médiéval l'après-midi (relatée plus loin page 115), nous retiendrons l'exposé très intéressant de Madame Fournier et nous avons tenu à en faire profiter nos lecteurs.

L'histoire des écoles à la Charité a suivi le même cheminement que toutes les écoles de France. Du Moyen Âge à la Révolution, l'Eglise catholique est pratiquement seule dépositaire de l'enseignement et de la culture. Il n'y a pas de service centralisateur à la tête de l'état chargé de l'instruction, tout dépend d'initiatives privées venant des évêques, des congrégations, des curés. Cependant, à partir du XIV^e siècle, on note la création d'écoles sous l'autorité municipale, mais elles restent sous le contrôle de l'évêque. Le couple municipalité-église sera présent dans l'éducation des enfants jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Sous leur contrôle vont apparaître des "petites écoles", surtout pour les garçons, plus rarement pour les filles. Aux garçons, on apprend des rudiments de lecture, parfois d'écriture, de grammaire, de calcul. Tout dépend des capacités personnelles du maître. C'est surtout l'enseignement religieux et celui des bonnes mœurs qui dominent. Le livre est rare et cher, et chaque élève apporte le sien, acheté au colporteur. C'est le seul livre de la famille. Il peut s'agir d'abécédaire, de la vie des saints, d'histoires fantastiques.

La classe se déroule dans une pièce unique, souvent insalubre. L'enseignement est individuel. Il se présente de la façon suivante : le maître appelle auprès de lui les enfants un par un. Selon leur niveau, il leur apprend à lire, ou vérifie qu'ils savent leur leçon. Pendant ce temps le groupe classe est livré à lui-même ou censé travailler.



Une salle de classe vers 1780. (Gravure à l'eau forte par De Boissieu)

Les enfants sont surtout désœuvrés. L'ennui et le désordre accompagnent le plus souvent les efforts du maître et le martinet, placé bien en vue, est seul capable de rétablir un peu de calme. Les livres, pour ceux qui en apportent, sont tous différents les uns des autres et les résultats scolaires sont médiocres.

Cet état de fait convient parfaitement à une certaine partie de la population. L'intendant d'un domaine charitois le fait savoir ouvertement : "*un paysan qui sait lire et écrire quitte l'agriculture*". Il faut donc maintenir le plus possible les populations dans l'illettrisme



Le Maître d'école. Lithographie de M. Alophe, d'après Charlet

Pourtant vers 1720, la ville ouvre un collège dans une maison achetée en 1707. Y cohabitent la "petite école" pour les débutants et la classe latine pour les plus avancés. 130 élèves sont regroupés dans une même pièce. Les maîtres du collège sont des laïcs. Leur choix est important et la ville y apporte le plus grand soin. Lors du départ à la retraite de l'un d'entre eux, les édiles se réunissent pour délibérer :

"Nous, Conseiller du Roi, Maire et Echevins de cette ville, sommes rendus en l'hôtel commun après y avoir fait convoquer (...) Messieurs les Conseillers et notables composant les Assemblées générales ordinaires (...), Messieurs Musson, curé de Saint-Pierre, Héron, curé de Ste-Croix, Dargent notaire Royal, Jouselin notaire Royal, Musson horloger, Guillerault orphèvre, Sordel maître de forges et Jullien marchand.

Nous avons fait lecture de la lettre du Sieur Daubin recteur de ce collège, en date du 5 juillet dernier par laquelle il nous expose que son âge et ses infirmités exigent de lui une retraite et qu'il nous prie de nous pourvoir d'un sujet capable de remplir la place qu'il occupe depuis longtemps. En conséquence de cette démission, nous nous sommes donnés tous les soins possibles pour nous procurer un sujet qui par, sa science et ses mœurs, soit en état de donner à la jeunesse de cette ville une éducation conforme aux principes de religion et d'honnêteté en les instruisant des principes de la latinité, à raison de l'âge et de la disposition d'un chacun, et nous avons été assez heureux pour qu'il se soit présenté plusieurs

sujets qui nous paraissent réunir les qualités que nous recherchions; et ayant fait sur le champ aux dits Sieurs Conseillers et notables lecture des lettres et mémoires de tous les aspirants, la matière mise en délibération et sérieusement examinée, nous ont d'unanime voix autorisés à écrire à M. Gesnard, recteur des Ecoles de St Pierre le Moutier, pour lui dire qu'il peut se présenter par devant la communauté (...) pour y traiter des conditions requises lorsqu'il est question de recevoir un recteur, en rapportant par lui les certificats qui constatent sa science et ses moeurs."

C'est donc la municipalité qui sélectionne les maîtres. Et le 13 septembre 1778, à l'issue de cet examen, M. Gesnard est accepté comme Recteur du Collège. *"Il enseignera les principes de la latinité et mettra les enfants en état d'entrer en rhétorique dans un grand collège"*. M. Gesnard sera logé au Collège mais aura à sa charge les réparations locatives. Il recevra de la ville 400 livres par an.

C'est aussi la municipalité qui organise l'enseignement : *"Il a été convenu qu'il n'y aura point d'école étrangère dans la ville (école privée) excepté pour les enfants au dessous de l'âge de sept ans"*. M. Gesnard recevra de ses écoliers en latin 36 sols par mois. *"Le sieur Judeau, choisy par la ville depuis bien des années, aura sa classe séparée pour y enseigner la lecture, l'écriture et l'arithmétique."* Les "commençants" lui payeront 12 sols, ceux qui suivent deux enseignements, 20 sols, et trois enseignements 24 sols, *"à la charge aussy de suivre dans la façon d'enseigner la méthode des Frères de l'école chrétienne en sorte que les commençants se servent tous pour lire du sylaber français, ceux qui sont plus avancés, de la Règle chrétienne (...) et toujours conservé cette uniformité malgré la répugnance des parents."* (Est-ce que cette répugnance concerne la Règle chrétienne ?)

Ces informations sont intéressantes car alors, il ne s'agit plus d'enseignement "individuel", mais d'enseignement par niveau où les enfants sont regroupés et instruits selon leur degré de connaissance dans l'ensemble des disciplines. C'était, pour l'école publique, un fait assez exceptionnel.

A l'occasion du départ en retraite du Sieur Gesnard, nous découvrons d'où viennent les maîtres. Pour les remplacer, la ville s'adresse à l'université de Bourges dont dépend l'école publique de La Charité. On lui recommande chaudement le Sieur Dayraigne *"grammairien en la dite université et sujet ayant été particulièrement désigné par le vicaire général et l'archevêché et archidiacre du Sancerrois."* Dayraigne est nommé recteur et *"il sera tenu, ainsi qu'il s'y oblige, de faire tous les ans avant la clôture des classes un exercice public dans lequel les enfants expliqueront les différents auteurs qui leur auront été enseignés dans le cours de l'année"*. Apparaît ici le désir de la municipalité de contrôler et d'évaluer les acquis.

Avant la Révolution, il y avait donc à La Charité un établissement d'enseignement public avec 2 classes, la première de 50 élèves, la seconde de 80 élèves. Le premier maître enseignait des langues anciennes, le deuxième maître, la lecture, l'écriture, l'arithmétique. La municipalité dépensait 1100 F par an pour les deux maîtres qui recevaient en plus la rétribution mensuelle des élèves, comme nous l'avons vu.

A début de la Révolution, la population charitoise, dans ses cahiers de doléances, ne demande rien de précis en matière d'instruction. Cette question ne semble pas la soucier. Mais dès 1790, la municipalité prend sérieusement les choses en main. Elle fait sienne la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : *"L'instruction est le besoin de tous. La Société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens."*

Le corps municipal décide qu'il se transportera chez les maîtres d'humanités et d'écriture tous les trois mois pour juger des connaissances des élèves. Une première inspection a lieu dans la classe de Dayraigne. Les résultats sont qualifiés d'insuffisants en langue latine. Chez Méquin, sont insuffisants également les progrès en lecture de ses élèves et *"leur prononciation de la langue française"*.

En conséquence, le 9 septembre 1790, la municipalité sévit et prend un *"arrêté pour les écoles latines."* En voici les principaux articles :

- L'article 1 souligne l'importance du respect dû aux maîtres : "*Le respect étant absolument essentiel pour se faire écouter avec fruit, le Sieur Desraigne veillera à ce qu'aucun de ses écoliers ne lui manque et que tous soient dociles aux instructions.*"

- L'article 2 stipule que le maître devra contrôler l'assiduité des élèves et l'évolution des apprentissages des enfants par un suivi : "*Le dit Sieur Desraigne tiendra un registre où il constatera l'entrée des enfants dans sa classe, leur capacité à cette entrée, leur capacité présente, leur nom et leur âge.*"

- L'article 5 concerne le travail sur l'élocution et la mémorisation des leçons : "*Tous les jours, matin et soir, le maître fera réciter à haute et intelligible voix les leçons qu'il aura données et veillera à ce que les écoliers ne prennent dans leur manière de réciter aucun mauvais accent.*"

- L'article 6 met en place les devoirs à la maison, l'enseignement personnalisé et adapté à l'élève : "*Le maître aura soin de ne pas négliger de donner à ceux qui sont déjà avancés des thèmes ou version à faire à chaque sortie de classes et d'augmenter ce savoir pour les jours de congé, de dimanches ou de fêtes. Il donnera aussi de l'ouvrage à ceux qui ne font encore que des noms et des verbes proportionnellement à leur faculté.*"

- L'article 9 instaure un contrôle continu des élèves, le classement pour l'émulation et les récompenses pour le travail : "*Tous les vendredis soir, se fera la composition et le maître sera obligé de marquer sur le tableau (...) les places que ses élèves auront eu et pour exciter leur émulation, MM. Les officiers municipaux leur procureront des médailles. Dans les devoirs où il y aura plus de dix fautes, la composition sera nulle.*"

- Le rôle encore important de l'Eglise apparaît dans l'article 11 : "*Comme il est essentiel que le maître veille à l'éducation chrétienne de ses élèves, il leur fera apprendre et réciter à l'alternative un chapitre de catéchisme du diocèse ou l'évangile du dimanche suivant.*"

- L'article 12 introduit une discipline plus rigoureuse allant jusqu'au renvoi pour les réfractaires. : "*Comme l'indocilité et le défaut de soumission de certains écoliers ne peut qu'entraîner les autres dans les égarements, le maître après s'être servi inutilement des remontrances et corrections nécessaires pour les ramener sera tenu d'avertir les officiers municipaux qui décideront du renvoi de l'écolier.*"

Enfin l'article 13 indique qu'à la fin de chaque année pour l'émulation des jeunes gens, il y aura exercice public et pour leur encouragement, il sera suivi d'une distribution des prix faite par MM. les officiers municipaux qui se réservent l'examen des devoirs de compositions pour les mérites.

On reste assez stupéfait devant le pouvoir des officiers municipaux. Tout d'abord, ils exercent un contrôle sévère sur les maîtres. Ceux-ci ont tout intérêt à donner satisfaction. Mais on ne peut être que surpris par les compétences en matière de pédagogie de ces mêmes officiers municipaux. On croirait leurs exigences extraites de décrets ministériels d'aujourd'hui, ou bien encore d'un rapport d'inspection proposant des remédiations aux déficiences d'un enseignant.

Il faut bien reconnaître qu'il n'y a rien à retoucher dans ces mesures et qu'elles demeureraient toujours valables de nos jours...

Les écoles latines étaient ainsi appelées parce qu'elles enseignaient le grec et le latin, la syntaxe, les textes en prose et la poésie. Elles préparaient aux classes de rhétorique du grand collège. Elles développaient la rigueur du raisonnement et permettaient de ce fait d'accéder plus facilement à tous les savoirs. C'était peut-être là que les édiles charitois, si compétents dans le domaine de l'éducation, avaient reçu leur formation ?

On peut en tous cas citer un jeune charitois, Antoine Charma, issu de ces écoles, qui remporta le 1^{er} prix de rhétorique au concours général de l'Université de France en 1819 et le 1^{er} prix de philosophie en 1820. Il écrivit plusieurs essais philosophiques et devint un brillant professeur à la faculté de Caen.

L'implication de la municipalité et cette recherche de la qualité font honneur aux idées de la Révolution qui voulait une instruction pour tous, pauvres comme riches, filles comme garçons. En 1792, le projet Condorcet décrète : *"Les écoles primaires formeront le 1^{er} degré d'instruction (...). Les personnes chargées de l'enseignement dans ces écoles s'appelleront "Instituteurs". Ils auront pour mission d'"instituer l'homme dans l'enfant"*.

Mais ces idées généreuses vont se heurter à des difficultés d'ordre financier. C'est dans ce contexte qu'au début du XIX^e siècle, va apparaître en France, un nouveau système éducatif qui répondra à cette double gageure : instruire un maximum d'enfants avec un minimum de frais, c'est-à-dire un minimum de maîtres. Il s'agit des Ecoles d'enseignement mutuel. Ce mode d'enseignement nous vient d'Angleterre. Il a pour objet de *"rassembler et répandre les lumières propres à procurer à la classe inférieure du peuple le genre d'éducation intellectuelle et morale le plus approprié à ses besoins."*

Cet enseignement économique pour l'Etat va prendre un essor extraordinaire. Un seul maître suffit pour instruire 200 enfants parfois. Cela est rendu possible parce qu'il est secondé dans sa classe par des "enfants moniteurs", formés à des tâches très précises : ils reçoivent une instruction particulière du maître qu'ils transmettent ensuite à leurs camarades suivant des procédés précis. Ce ne sont pas des répétiteurs du maître, mais plutôt des transmetteurs de consignes. Dans une même classe, plusieurs cours se déroulent simultanément, dirigés par les enfants moniteurs. On change d'activité au commandement du maître qui s'aide tour à tour, suivant des règles déterminées, de la voix, du bâton ou du sifflet. A ce signal les moniteurs accrochent des consignes facilement identifiables par tous, sur des tableaux fixés à l'extrémité des tables. Chacun sait ainsi ce qu'il doit faire. On passe de la lecture à l'écriture, de l'écriture au calcul, en mesure et dans le plus grand silence.



Ce mécanisme parfaitement réglé de tous les mouvements et l'attention silencieuse de la classe, cette organisation du commandement, impressionnèrent les esprits et furent l'une des causes du succès, pendant une trentaine d'années, de la méthode de l'enseignement mutuel.

A La Charité, il fut long à s'introduire. Une première tentative vient du Sieur Michel, instituteur primaire. Le 22 octobre 1818, il adresse une lettre au conseil municipal par laquelle il annonce *"son intention de donner à des enfants de pauvres indigents, n'ayant encore reçu*

aucune instruction, des leçons de lecture et d'écriture d'après la nouvelle méthode d'enseignement". Le Sieur Michel s'engage à faire connaître dans les deux mois le résultat de cet essai.

Le 27 octobre de la même année, le Préfet de la Nièvre "*ouvre une souscription volontaire pour la propagation de l'instruction primaire par enseignement mutuel*", dans le département. Le Préfet rappelle au Conseil municipal de La Charité, l'ordonnance royale du 29 février 1816 vantant "*les avantages qu'offre, surtout aux indigents, l'enseignement mutuel*" et demande "*quels sont les vœux et propositions de la ville pour répondre à la bienveillante attention du roi.*"

Le Conseil répond que : "*considérant qu'il n'existe point en cette ville de local convenable pour cette institution, que l'existence en cette commune de trois instituteurs primaires et d'autres petites écoles où sont reçus les enfants au-dessous de sept ans moyennant la modique rétribution de 75 centimes par mois, présente toute facilité désirable pour l'instruction publique, arrête que pour le moment, il n'y a pas lieu ni nécessité à établir une école d'enseignement mutuel en la ville de La Charité.*"

Jusqu'en 1830 la municipalité reste sur cette position. Puis, le 6 janvier 1831, "*le maire fait au Conseil la proposition d'établir deux écoles d'enseignement mutuel, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles.*" Cette proposition est accueillie favorablement et le Conseil arrête "*que l'école de garçons contiendrait 200 élèves au moins et celle des filles au moins 100.*" Dès le mois de février, le Conseil arrête : "*la maison dite de l'ancien collège, appartenant à la ville, accueillera l'école d'enseignement mutuel pour les filles, après résiliation du bail des occupants.*" Afin que les Charitois se sentent concernés par la création de ces écoles, le maire fait éditer un "appel", adressé "*aux habitants de la ville de La Charité.*" Après avoir expliqué les mérites de l'enseignement mutuel, le maire termine ainsi : "*C'est pour aider le Conseil municipal dans ses louables desseins et former de véritables Français que je propose aux habitants une souscription dont le produit assurera le succès des deux écoles d'enseignement mutuel dont l'établissement exige de grands sacrifices.*"

A partir du 10 juin 1831, les souscriptions sont reçues. Elles sont au nombre de 200 - chacune est de 5 F. - Les souscripteurs s'engagent pour trois années consécutives. L'argent récolté servira "*au chauffage, éclairage, mobilier, indemnités aux enseignants.*"

Dès le mois de mars, le Conseil recherche un directeur et une directrice. Le 14 juin 1831 est organisé un concours pour le recrutement d'un directeur d'école. Le programme du concours est établi par le Directeur de l'Ecole Normale de Bourges. Voici les connaissances qui sont exigées des candidats :

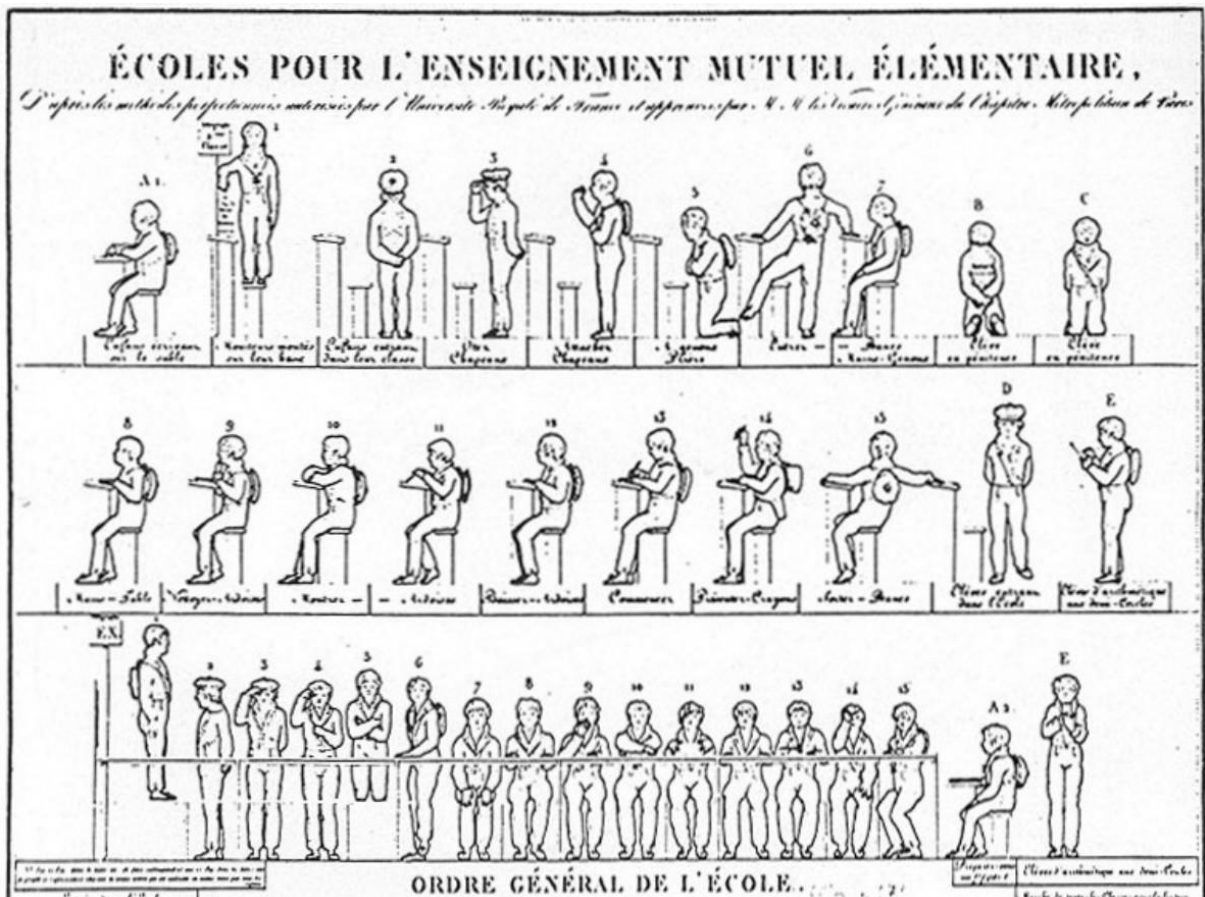
- Religion : *Histoire sainte et catéchisme du diocèse.*
- Lecture : *Imprimés et manuscrits.*
- Ecriture : *Batarde, coulée, cursive et ronde.*
- Arithmétique : *Les quatre règles, les fractions décimales, mesures anciennes et nouvelles, proportions et l'application de l'arithmétique.*
- Orthographe : *Théorie et pratique.*
- Grammaire : *Exposition des principes, analyse des phrases, dictées.*
- Dessin linéaire : *Théorie, pratique, instrumens et méthode par l'enseignement mutuel.*
- Géographie : *Grandes divisions du globe, principales chaînes de montagne, principaux fleuves, peuples célèbres, productions naturelles des principaux pays, leur commerce et limite.*
- France : *Divisions administratives, judiciaires et ecclésiastiques, situation respective des départements, fleuves et rivières qui les arrosent, montagnes, genre de culture et d'industrie, événements remarquables de l'histoire de France.*

Il y a six concurrents - M. Martignon, qui a été égal aux autres dans plusieurs matières mais "supérieur en matière de dessin linéaire et de calcul, connaissances précieuses dans une ville couverte d'ouvriers constructeurs et presque entièrement livrée au commerce", est admis à prendre la direction de l'école d'enseignement mutuel de garçons avec un traitement de 1000 F. On installera cette école "dans la salle du ci-devant tribunal de paix, situé au Château (actuelle cour du prieuré) et qui doit pouvoir recevoir 168 élèves." En 1832, la commune achètera un terrain "pour la construction de lieux d'aisance pour l'école gratuite d'enseignement mutuel de garçons."

Le 15 juillet 1831, le maire prévient ses concitoyens "qu'à dater de ce jour, ceux qui ont de jeunes garçons peuvent les présenter à l'Hôtel de la Mairie et les faire inscrire pour être admis gratuitement à l'école d'enseignement mutuel qui s'ouvrira sous peu de temps." Le Conseil se préoccupe en même temps des "travaux à faire pour la réparation d'une école mutuelle, sise rue Sainte-Anne" (ancienne école latine destinée aux filles).

Un devis estimatif, daté du 19 juillet 1831, détaille le prix de fabrication d'un curieux matériel scolaire qui a été commandé pour l'école d'enseignement mutuel de garçons dont, entre autres : "14 tables de 4m 26 de longueur soit 6 tables de papier, 6 d'ardoises, au dessus incliné, et 2 de sable qui auront le dessus élegi dans son épaisseur." Précisons qu'il s'agit de 6 tables pour les enfants qui écrivent sur papier (motricité fine), 6 pour ceux qui écrivent sur ardoise (entraînement) et 2 pour les débutants qui tracent leurs lettres sur du sable répandu dans l'épaisseur de la table (motricité à geste plus large pour l'apprentissage de l'écriture).

14 bancs sont réunis aux tables. On cite encore, "à la tête de chaque table un porte-tableau formé par une planche étroite de 1 m 64 de haut. A cette planche seront posées deux pointes et deux boucles propres à recevoir un télégraphe..." Cela permettait-il de transmettre, en silence, des ordres ou des connaissances suivant un code ?



Ordre et méthode. Ecole pour l'enseignement mutuel élémentaire. 1817
A chaque "nombre code" brandi par l'enfant moniteur correspondait une consigne précise.

La "Société pour l'instruction élémentaire" félicite chaleureusement le maire de La Charité *"pour ces philanthropiques fondations."* Tandis que l'adjudication du matériel et fournitures pour l'école de filles a lieu le 11 août 1831.

La direction de l'école de filles est remise à Mlle Vallery le 30 août. Le lendemain, le Conseil municipal se réunit et décide que l'inauguration de l'école d'enseignement mutuel de garçons aura lieu officiellement le 8 septembre 1831. Il décrète également que *"les admissions déjà faites dans l'école ne sont que provisoires. Les enfants auront à présenter un certificat de vaccination. Le médecin, attaché aux Ecoles mutuelles, fera tous les mois trois visites pour s'assurer que l'état de santé des écoliers ne présente aucun danger pour les autres. Les familles inscrites comme indigentes du bureau de bienfaisance ne pourront faire admettre aucun de leurs enfants ni dans l'une ni dans l'autre des écoles mutuelles."* Cette dernière décision laisse perplexe car le but des écoles d'enseignement mutuel était, précisément, de permettre aux enfants les plus pauvres d'accéder à l'instruction ! La délibération du Conseil municipal se termine ainsi : *"un élève qui sera trouvé en état de mendicité sera irrévocablement renvoyé de l'école à laquelle il appartient."*

L'école de filles ouvre ses portes le 24 octobre 1831. Le Conseil d'Administration a décidé que, pour les deux écoles, les élèves qui apprennent à lire et à écrire verseront 5 c. par mois. Il leur sera fourni encre et plumes. Les enfants qui apprennent à lire, écrire, dessiner paieront 15 c. par mois. Ils recevront encre, plumes et crayons. Ceux qui n'apprennent qu'à lire n'auront rien à payer. Cela constituait là aussi une forme de ségrégation pour les plus pauvres. Des croix et médailles seront données aux meilleurs élèves.

On comprend ici que l'orientation donnée à l'éducation des enfants est soumise à l'état d'esprit de la municipalité en place. Il n'y a pas forcément cohérence entre les grandes idées et leur application dans la réalité.

Si cette méthode d'enseignement impressionna les esprits par son organisation basée sur le commandement, et connut un grand succès pendant une trentaine d'années, elle montra aussi rapidement ses limites et même ses défauts : *"on ne faisait appel qu'aux dispositions dominantes de l'enfant sans souci du développement équilibré de ses facultés, le travail était morcelé, sans unité, on "dressait" l'élève sans former les caractères. L'enseignement par les livres était proscrit, les questions étaient toutes faites avec des séries parallèles de réponses. Les enfants-moniteurs avaient tendance à devenir de petits despotes."*

Il y a une véritable régression dans les apprentissages, par rapport aux écoles latines de la Révolution. Mais cette régression est plus générale. Lorsqu'on observe un rapport d'inspection de 1833 concernant les enseignants des deux écoles mutuelles, on reste sidéré de la pauvreté des attentes de l'inspecteur.

UN RAPPORT D'INSPECTION VERS 1833 (Commune de La Charité)

Questions ?	M. Delletery	Mlle Valéry
Comment l'école est-elle tenue, sous le rapport de l'ordre, de la discipline et du travail?	Je n'ai pas pu bien juger à cause du petit nombre d'élèves que l'instituteur a pu réunir ... m'a dit qu'il a rétabli l'ordre	Très bien tenu. Chacun y travaille suivant ses moyens.
Quel est l'état de l'enseignement? Les élèves font ils des progrès?	Un peu faible, on y est cependant... mal. Je crois que l'instituteur a besoin d'encouragement ^t .	E. Bon. Les élèves feraient plus de progrès si elles y restaient plus longtemps.
Leurs cahiers sont-ils bien tenus ? (Les visiter, interroger les élèves, les faire interroger devant soit par le maître, et faire tous les exercices de l'école)	J'ai vu fort peu de cahiers qui m'ont paru passablement tenus. La comparaison que j'ai fait faire ne peuvent former mon opinion à cause du grand nombre des absents.	Cahiers bien tenus Exercices bien faits
Nom et prénom de l'instituteur.	Delletery (François - Augustin)	Mlle Valéry (Louise - Adélaïde)
Son âge. Est-il célibataire, marié ou veuf ?	31 ans marié	22 ans demoiselle
S'il est marié ou veuf; a-t-il des enfants, quel en est le nombre, l'âge, le sexe; sont-ils à sa charge ?	Un garçon de 4 ans et une fille de 2 ans, tous les deux à sa charge.	
Quelle est sa position de fortune personnelle ?	Aucune fortune	Aucune fortune
A-t-il un brevet ; de quel degré ?	L'instituteur n'a encore ni son brevet ni autorisation ; mais il est envoyé de l'académie de Bourges.	Brevet du 1er degré. Autorisation du 20 septembre 1831.
A-t-il une autorisation ; de quelle date ?		
L'instituteur a-t-il été exempté du service militaire en cette qualité ?	non	
Sort-il d'une école normale, et de laquelle ?	de l'Ecole normale de Bourges	Elle a étudié à l'école normale mutuelle de Bourges.
A-t-il obtenu une médaille d'encouragement ou une mention honorable ?	non	Une médaille de bronze
A-t-il de la capacité, de l'aptitude et du zèle pour ses fonctions ? Comment s'acquitte-t-il de tous ses devoirs d'instituteur ?	Il ne manque pas de capacité, il a de l'aptitude et du zèle pour sa fonction et s'acquitte bien de tous ses devoirs d'instituteur.	Une bonne tenue, du zèle, de l'intelligence. S'acquitte bien de ses devoirs d'institutrice.
Quelles sont les qualités qui le distinguent ? Quel est son caractère ?..... Est-il exempt de toute violence, de tout emportement ?..... S'abstient-il toujours de frapper les élèves ?..... Fait-il remarquer en lui quelque défaut ?..... Sa conduite est-elle régulière ?.....	Moral et religieux. Bon père de famille Doux oui aucun très régulière	Morale et religieuse Très doux oui aucun très régulière
Sait-il s'attirer le respect et l'affection de ses élèves, l'estime de ses concitoyens et la bienveillance de l'autorité ? Est-il bien avec le curé ou ministre, et, dans le cas de la négative, de quel côté paraissent être les torts ?	Aimé de ses élèves. Il a l'estime de ses concitoyens et la bienveillance de l'autorité. Bien également avec le curé.	Aimée et respectée de ses élèves. Elle a l'estime de ses concitoyens et la bienveillance de l'autorité. Très bien avec le curé.
Ne forme-t-il que des relations honorables, et évite-t-il les sociétés et les habitudes qui ne conviennent pas à la gravité de son état ?	Il n'a que des relations honorables et évite la société et habitudes qui nuisent à la qualité de son état.	N'a que des relations honorables.
N'exerce-t-il pas quelque autre profession ou commerce peu compatible avec la fonction de l'enseignement ?	Aucune autre profession.	Aucune autre profession.
Indiquer les communes où les instituteurs se réuniraient en conférence, et où existeraient une bibliothèque contenant des livres d'instruction primaire ?		

En observant la grille d'évaluation, on s'aperçoit que seuls 3 items sur 19 se rapportent au travail en classe, un item aux compétences de l'enseignant sans entrer dans les détails. Le reste concerne sa vie privée, son honorabilité. On est bien loin des exigences pédagogiques des officiers municipaux de 1790 vues précédemment.

Petit à petit cette méthode d'enseignement va dégénérer puis disparaître au milieu du XIX^e siècle. Mais pas à La Charité, où par souci d'économie, nous la voyons perdurer.

Une commission chargée, en 1881, d'enquêter sur les écoles laïques de La Charité critique la persistance des méthodes mutuelles préjudiciables pour les plus grandes, "*certaines grandes élèves monitrices de la petite classe (...) ne peuvent pas profiter de leur classe supérieure.*" La solution viendra avec la création d'un poste de seconde adjointe en 1886, indispensable à la bonne marche de l'école. Cela permettra à chacun de retrouver sa vraie place : les enseignants enseigneront et les élèves étudieront.

En ce qui concerne le maître de l'École de garçons, le comité de surveillance municipal avait réagi avec plus de promptitude. Dès 1846, devant le nombre insuffisant d'élèves et le peu de progrès de ces derniers, M. Delletery s'est vu dans l'obligation d'accepter un sous-maître. Parallèlement, l'école a changé de lieu. Cette décision a été prise par le Conseil municipal après une visite de la maison d'école. Ceux qui l'ont vue disent en avoir éprouvé de la honte.

La nouvelle école, qui ouvre en 1846, n'est pas sans défauts : absence de prises d'air dans la salle d'école dont le plafond est bas, estrade trop étroite et surtout trop haute, ce qui ne permet pas au maître de voir les élèves assis sur les trois premiers bancs, etc... Sur la réclamation du directeur, on installe tout de même des latrines (apparemment non prévues) et une citerne pour recueillir les eaux pluviales. L'école est, en outre, pourvue d'un poêle tout neuf. La salle est partagée en deux parties : dans l'une, les élèves les plus avancés avec le directeur, dans l'autre, les moins avancés avec le sous-directeur.

Cependant, M. Delletery qui va diriger l'école pendant dix-neuf ans se montre un maître consciencieux, pénétré de sa mission, et manifeste le souci de donner à l'enseignement un côté pratique en rapport avec les réalités économiques locales. C'est dans cette optique qu'il demandera, en 1850, la jouissance d'un terrain de 6 hectares pour donner des leçons d'agriculture et d'arboriculture. Ce faisant, il est en quelque sorte un précurseur : soixante ans plus tard, l'École primaire supérieure de La Charité aura la même préoccupation en tentant de se doter d'une section professionnelle agricole.

L'année 1852 apporte un grand changement. Nous sommes au lendemain du coup d'État qui conduit à l'installation du Second Empire. Les forces conservatrices et religieuses, qui ont soutenu l'ascension de Louis-Napoléon Bonaparte, prennent plus d'influence et le clergé, déjà favorisé par la loi Falloux (1850), renforce notablement ses positions dans l'enseignement.

Alors que douze ans auparavant le Conseil municipal s'était opposé à leur installation, la nouvelle municipalité confie l'École des garçons aux Frères des Ecoles Chrétiennes. M. Delletery, poussé à la démission, s'en va et un contrat est, semble-t-il, passé avec les Frères.

Ce transfert d'autorité ne fait pas l'unanimité malgré le désintéressement des Frères qui assurent la gratuité de l'enseignement pour tous. Les résultats sont décevants et les effectifs tombent à quelque 200 élèves. Les frères se maintiennent cependant jusqu'en janvier 1879. Après la guerre de 1870, dans le contexte du nouveau régime républicain, la critique grandit pour plusieurs raisons : "*les Frères peuvent enseigner (...) sans avoir à justifier de l'obtention du brevet élémentaire de capacité. Les déshérités de la fortune, admis à la gratuité, sont contraints de subir un enseignement portant atteinte à leurs croyances religieuses (...) Il serait urgent, tant au point de vue de la liberté de conscience que des légitimes revendications de la population charitoise, de remédier à un état de choses aussi préjudiciable aux intérêts généraux du pays.*"

Les démarches entreprises par la commune aboutissent, en décembre, à un arrêté préfectoral qui établit *"la substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste dans l'école communale de garçons de La Charité."*

Fort de cette décision, le maire installe deux instituteurs laïques, issus de l'Ecole Normale.

Le changement semble profitable. Les élèves, de plus en plus nombreux, sont mieux encadrés par des maîtres dont le nombre se multiplie. Et pourtant, l'oeuvre de redressement est menée dans des conditions difficiles. A l'insuffisance des locaux et du matériel scolaire s'ajoutent des problèmes de confort et de salubrité dans des locaux qui vieillissent.

L'école regroupe alors quelque 350 élèves répartis en six classes dont une de cours complémentaire à la charge du directeur.

Cette situation n'échappe pas à l'inspecteur d'Académie qui, en 1878, écrit au sous-préfet : *"Vous êtes frappé comme je le suis (...) d'une disproportion presque affligeante entre l'importance de la ville de La Charité et ses ressources pour l'instruction des garçons."* Au mois d'août 1878, le sous-préfet de Cosne constate, qu'en effet, *"comparativement à des villes de bien moindre importance, l'état de l'Instruction Primaire à La Charité laisse beaucoup à désirer, que l'Administration Supérieure voit avec peine cette infériorité et qu'elle tient à honneur de l'améliorer."* Il donne l'assurance que le concours de l'État sera offert de la façon la plus large à la ville pour donner à ses enfants une instruction sérieuse et complète.

La ville envisage alors de construire un établissement qui abriterait et l'école primaire élémentaire et l'école primaire supérieure de garçons, ce qui permettrait à ces derniers de poursuivre leurs études au-delà du certificat d'études instauré en 1874 ou de se former professionnellement.

Elle trouve un lieu qui lui semble idéal : la promenade de la Porte de Paris, au-delà des remparts, le plus bel emplacement de la ville.

M. Bouvault, architecte, est chargé de dresser les plans et devis des nouvelles écoles que le rapporteur de la commission présente au Conseil municipal le 27 novembre 1882 : *"Les cours seront complètement dégagées et permettront d'embrasser d'un seul coup d'oeil la grandeur de cette belle construction. Les façades extérieures et intérieures, d'une simplicité que doit comporter une école, sont d'une conception très heureuse et feront un grand effet. Vous pourrez juger l'importance de la magnifique construction que vous voulez faire avec l'aide de l'État."* Puis le rapporteur présente *"la partie financière de l'affaire."* En fin de séance, le Conseil approuve, à l'unanimité, ce rapport enthousiaste.

La construction des deux écoles se poursuit en 1885 et 1886. Le 25 février 1887, une réception provisoire des travaux de l'E.P.S. a lieu. Dès le mois de mai, le Conseil municipal programme une grande fête pour l'inauguration officielle des bâtiments de l'école élémentaire de garçons et de l'E.P.S. Le déroulement de la fête et son financement sont arrêtés. Il y aura, la veille, une retraite aux flambeaux, le jour même musique et défilé des pompiers, décorations et illuminations, distribution de nourriture aux indigents, feu d'artifice et bal. Pour le banquet, il sera demandé 10 F par personne mais il y aura vingt invités : deux sénateurs, cinq députés, un membre du ministère, le préfet et le sous-préfet, le secrétaire général de la préfecture, M. Bouvault architecte, le conseiller général du canton, deux conseillers d'arrondissements, le procureur de la République, le capitaine de gendarmerie, M. Cordillat directeur de l'école, les inspecteurs d'académie et primaire. L'administration s'entendra avec le directeur de l'usine à gaz pour la fourniture et le prix du gaz nécessaire au gonflement d'un ballon. L'inauguration a lieu le 11 septembre 1887... C'est une réussite !

A la fin de l'année, le Conseil municipal vote l'adjonction d'un pensionnat car il a été moins dépensé que prévu. En novembre 1888, un important mobilier est réceptionné pour la cuisine, le réfectoire, les dortoirs, la salle de dessin, le parloir, le cabinet du directeur, sept classes, les chambres des adjoints. Les débuts, à l'E.P.S., sont prometteurs. En effet *"pour une E.P.S. qui existe depuis 2 ans à peine"*, on donnait, le 31 août 1889, les résultats aux examens obtenus par les élèves : 6 élèves reçus aux bourses d'enseignement supérieur, 34 au certificat

d'études primaires, 5 au brevet de capacité, 4 aux Ecoles Normales (3 à Bourges, 1 à Paris) 2 au certificat d'études supérieures, 1 à l'école d'Angers, 1 admis comme boursier à l'École Nationale Professionnelle de Vierzon. A l'exposition universelle de Paris de 1889, l'E.P.S. de La Charité est l'un des établissements qui représentent les écoles de la Nièvre.



Comme l'a énoncé un conseiller municipal, *"l'instruction est le seul moyen de reconquérir notre place dans le monde civilisé après les désastres affreux de la dernière invasion [la guerre de 1870]."*

Mais cet aspect hautement civilisé de l'instruction semble échapper à quelques charitois qui continuent à utiliser les alentours du noble bâtiment comme ils l'ont toujours fait. Les abords de l'école prêtent toujours à critique. Le Docteur Salmon s'indigne que les arrêtés municipaux concernant la circulation, ne soient pas respectés. Il écrit au maire, le 22 mars 1930 : *"le stationnement anormal de charrettes, de tombereaux au débouché de la rue de la Montagne, à proximité de l'école primaire de garçons, transforme ce coin en un marécage effroyable où voisinent le crottin, les débris de toute nature qui rappellent assez bien les débouchés des boyaux de ravitaillement ou d'évacuation de la Grande Guerre. Je plains les usagers de cette voie et les touristes qui, cet été, auront la curiosité de grimper ou de dévaler cette rude pente."* Un habitant du chemin du Clos se plaint à son tour : *"on y déplore une chose, c'est le mauvais cas que font les gens qui y apportent des débris de toutes sortes tel que vieux chaudrons, débris de plâtre et de couvertures etc. Le tout peut se mesurer par tombereaux. Sur la jolie place, devant l'école et contre le mur de celle-ci, est accrochée une pancarte "défense de déposer des immondices et de laisser stationner les voitures". Il n'est pas rare d'y voir 7 ou 8 chariots et tombereaux non éclairés la nuit (...), le piéton piétine dans la boue, restes du marc des alambics de l'hiver dernier."*

Le marc des alambics, l'alcool, nous renvoient à une spécificité de la région, son vignoble :

L'administration envisage, en 1896, la création d'une chaire de professeur d'agriculture et de viticulture dans le département. Le Conseil municipal se réunit aussitôt et déclare à l'issue de sa réunion du 4 août : *"considérant que la commune de La Charité se trouve au centre du vignoble (...), qu'elle possède une E.P.S., la seule du dit arrondissement, que les élèves du cours supérieur pourraient suivre avec fruit les leçons d'un professeur en ces matières, qu'elle possède une pépinière de plants des plus complètes de la région, qu'elle s'est imposée de grands sacrifices pour la reconstitution de son vignoble, qu'aujourd'hui elle est en possession d'une école pratique de viticulture comptant de nombreux adhérents, émet le vœu que la Chaire sus-nommée soit à La Charité. "*

Ce qui fut fait. Cette volonté de privilégier un enseignement professionnel s'accroît d'année en année. Entre 1896 et 1900, le journal local remarque que, pendant cette période, *"une préoccupation constante du Conseil municipal a été de doter largement le cours supérieur de tout ce qui est nécessaire pour les travaux manuels. Il a pensé qu'il valait mieux former de bons ouvriers capables de faire des contre-maîtres habiles plutôt que d'orienter la plus grande partie des élèves vers les Ecoles normales. Ceux qui échouent à ces écoles reviennent difficilement à la culture du champ paternel ou à la petite boutique du village et vont grossir la foule déjà trop grande des fonctionnaires. "*

Au cours de l'année 1924, l'administration fait une "enquête" pour connaître l'orientation professionnelle prise par 370 élèves qui ont fréquenté l'E.P.S. entre 1910 et 1924. On aboutit aux résultats suivants : 71 ont opté pour des métiers agricoles, 83 pour le commerce ou la banque, 67 pour l'industrie, 37 pour des administrations diverses, 40 pour l'enseignement. Soixante douze élèves sont décédés ou ont une profession inconnue. Parmi ces 370 élèves, les charitois étaient au nombre de 90, soit moins du quart.

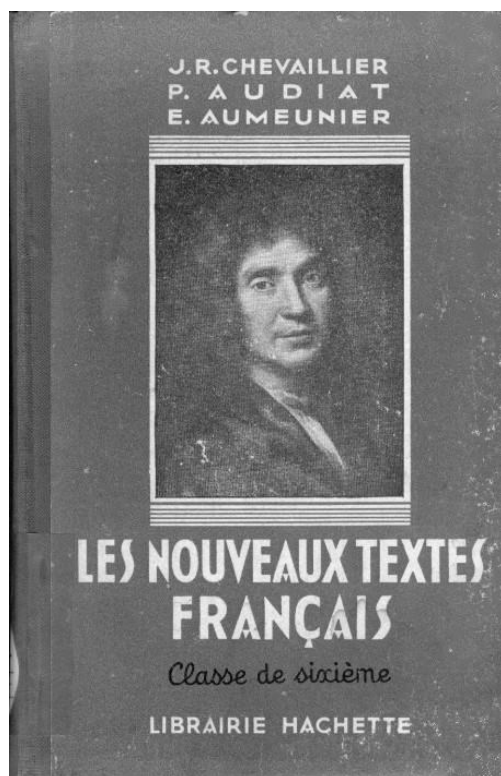
Ces chiffres confirment le rayonnement régional de l'Ecole Primaire Supérieure. En 1932, elle compte 104 élèves dont 77 internes. L'école primaire compte maintenant 7 classes qui préparent soit au certificat d'études soit à l'entrée de l'Ecole Primaire Supérieure. Mais de plus en plus, cette dernière s'oriente vers une "institution du second degré", ce qui rend sans objet tout l'équipement professionnel. Il se crée alors une salle d'expériences, un amphithéâtre, une salle de conférence et la salle de cinéma de 300 places.

En 1941, l'Ecole Primaire Supérieure devient Collège moderne, puis collège classique en 1950, avec grec, latin et introduction de la mixité afin de rassembler plus d'élèves.

En 1958, l'établissement se dote d'un cycle long avec l'ouverture d'une classe de seconde, puis de première. Ce "lycée" aura une existence assez courte.

En 1975, il devient collège unique, à l'identique de tous les collèges de France.

Cette Ecole Primaire Supérieure a abrité des professeurs éminents. Leur nom orne aujourd'hui le fronton du collège.



Il s'agit d'Albert Michot, professeur à l'ancienne, grosse moustache sous le chapeau melon, montre à gousset au revers du gilet. Il a défendu l'enseignement professionnel, réclamant sans relâche le matériel indispensable à la bonne formation de ses élèves.

Il s'agit aussi d'Edouard Aumeunier, professeur de lettres pendant 20 ans à l'EPS. Il a participé à la rédaction d'ouvrages scolaires qui ont été utilisés par plusieurs générations d'élèves en France. Son épouse, directrice de l'école maternelle, a elle aussi, apporté des changements marquants. Elle a introduit un matériel pédagogique adapté aux jeunes. Elle a aussi créé un livre de lecture "*le bouquet doré*"¹, permettant ainsi un premier accès à la lecture à nombre d'enfants. Son école maternelle sera désignée comme école modèle par l'Inspecteur primaire.

C'était une époque où les enseignants étaient reconnus et honorés à leur véritable valeur. Aujourd'hui il en existe encore, bien entendu, mais ils travaillent dans l'ombre, dans le plus grand anonymat, comme si tout cela allait de soi...

L'école Communale de filles

Il est vrai, à La Charité comme ailleurs que, traditionnellement, l'instruction des filles est très négligée car elle est jugée peu nécessaire. Comme dirait Molière :

*"Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie et sache tant de choses."*

Seules, celles des classes privilégiées accèdent au savoir dans des établissements privés. L'école publique d'enseignement mutuel est donc une nouveauté lorsqu'elle ouvre ses portes le 24 octobre 1831.

Dans ces écoles, les petites filles apprennent à lire et à écrire jusqu'à l'âge de 10 ans. Ensuite on leur inculque un peu de grammaire, de calcul, de géographie, à quoi s'ajoutent l'histoire sainte et le catéchisme. Ce n'est qu'à partir de 1880 que les programmes des filles s'alignent sur ceux des garçons. Mais, à La Charité, les études ne dépassent pas le stade élémentaire. Elles s'arrêtent avec l'obtention du certificat d'études. L'instruction dispensée avait pour but d'en faire d'excellentes mères de famille capables de bien élever leurs enfants et de gouverner leur maison en ménagères avisées. Jules Ferry le dit nettement : "*Il faut donner aux élèves tout le savoir pratique dont ils ont besoin et préparer et prédisposer (...) les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes*". Et la Commission scolaire désignée par la

¹ Voir le document sur ce livre de lecture à la fin du texte page 67.

municipalité en 1881, regrettant que l'école des filles ait été quelque peu sacrifiée par rapport à l'école des garçons, insiste sur ce point que *"si l'État et la commune ont intérêt à voir se former de bons citoyens, il n'est pas moins désirable que l'éducation de la femme tende à la rendre plus capable. N'est-il pas reconnu que c'est la mère la première éducatrice de l'enfant ? D'elle dépend la préparation de sujets bien dressés pour pouvoir plus tard profiter des leçons des maîtres."*

On voit ici, encore une fois, que la municipalité va plus loin que les textes. La femme n'est pas une simple ménagère, cantonnée à la maison. C'est une citoyenne responsable dont la mission est, avant tout, d'éduquer ses enfants pour en faire des citoyens adaptés à la vie de la cité. Ces propos seraient même fortement à méditer aujourd'hui, en réaffirmant le rôle fondamental des parents dans la première éducation de leurs enfants.

Revenons au XIX^e siècle. On a l'impression que les filles sont les laissées pour compte de l'éducation, tellement il est difficile de suivre les tribulations de leurs classes, de maison particulière en maison particulière à travers la ville. Arrêtons-nous cependant sur deux d'entre elles. Après plusieurs déménagements, en 1869, l'École de filles va bénéficier, dans la maison Mathieu qu'elle partage avec la salle d'asile des petits, d'une installation tout à fait convenable : "l'école communale de filles y trouvera :

- 1) une salle de classe de 127 m² de surface ; espace suffisant, pour 125 à 130 élèves ; (sic)
- 2) une salle de dépôt pour les manteaux, parapluies et les paniers des enfants qui prennent un repas à l'école ;
- 3) un préau couvert de 14 m sur 6 m dans la cour de récréation, à proximité de la salle de classe ;
- 4) des lieux d'aisance pour les enfants et un cabinet particulier pour la maîtresse et ses aides ;
- 5) un appartement convenable, pour l'Institutrice, dans le grenier mansardé, qui se composera d'une cuisine, d'une salle à manger, de deux chambres, d'un cabinet de toilette, d'un garde meuble. "

Les filles occupent la partie gauche de l'école et les petits la partie droite. Un mur partage à égalité la cour d'entrée ainsi que le jardin qui s'étend derrière la maison et qui servira de cour de récréation. Un caveau où l'on pourra mettre la réserve de bois fera office de bûcher.

La réception finale des travaux en 1869 s'accompagne de quelques critiques.

L'inspecteur primaire demande deux annexes pour servir de salles de réception et la Commission municipale des travaux attire l'attention de la municipalité sur l'état des rues d'accès qu'encombrent fumiers et pierrailles.

Après un incendie, la classe est dispersée ailleurs. Elle réintègre ses locaux après de lourds travaux. En octobre 1876, l'école peut enfin rouvrir ses portes.

Cependant l'état des lieux laisse encore à désirer. La Commission des affaires scolaires en fait une triste description : *"en pénétrant dans la cour (...) nous pataugeons dans une véritable mare d'eau de laquelle se dégage une odeur infecte". A ceci s'ajoute le manque de confort : "une classe est pratiquement dépourvue de tables, les élèves sont assises sur des petits bancs très bas ; il n'y a pas de préau et les jours de pluie les enfants doivent rester dans les classes qui, de ce fait, ne peuvent être aérées convenablement ; l'eau manque à la borne de la ville, elle doit être puisée à un puits commun avec la salle d'asile ; les appareils de chauffage manquent. Bien que le nombre d'enfants n'ait pas atteint la limite pour avoir une deuxième adjointe, ce besoin se fait toutefois sentir."*

Quant aux abords, ils ne sont guère satisfaisants et une commission municipale s'en prend à l'éclairage de la rue : *"Cette rue reliant la cour du Château avec le quartier de la Porte de Paris est très fréquentée, notamment par les élèves de l'école de filles et de la salle*

d'asile, et est complètement privée de lumière. Cet état de choses peut causer de graves inconvénients surtout en hiver où les classes finissent tard."

Heureusement l'école des filles va se voir affecter une maison nettement plus satisfaisante. En effet, en 1887, l'école des garçons libère les locaux de la rue Saint-Jacques pour aller s'établir dans l'enceinte de l'école primaire supérieure toute neuve. Les trois maîtresses et leurs jeunes élèves déménagent donc pour aller de l'autre côté de la ville.

Mais là aussi, peu à peu, des inconvénients apparaissent. Le mobilier se fatigue ; il faudrait le changer et surtout l'augmenter car le nombre des élèves s'accroît. La municipalité donne un avis favorable aux demandes de la directrice pour : 6 tables pour les élèves, 3 armoires-placards et un portemanteau pour les adjointes, 1 store pour la classe dont les fenêtres sont au couchant.

Un rapport de 1905 signale que : *"Au rez-de-chaussée l'humidité règne partout par suite du manque de lumière et d'écoulement des eaux pluviales qui séjournent dans la petite cour de la rue Saint-Jacques. Pour remédier à ces inconvénients nous vous proposons le dallage en ciment de cette cour et la suppression des grandes portes qui donnent à cette partie de l'immeuble un aspect qui n'a rien de commun avec celui d'une école ; ces portes devraient être remplacées par un petit mur surmonté d'une grille avec porte ordinaire au milieu ; par suite, le soleil pénétrerait dans la cour et assainirait ces appartements. "*

Malgré tout l'école continue de se développer. En 1907, elle compte plus de 180 élèves et en 1913 elles sont 209 ainsi réparties :

- C.M.2 - certificat d'études	40
- C.M.1	54
- C.E.1 et C.E.2	57
- C.P.	58

Un cinquième poste d'adjointe permettrait des effectifs moins lourds par classe et une meilleure répartition des enfants par niveau.

Le 1^{er} mai 1914 la cinquième adjointe est nommée. A ce moment-là, les classes occupent la totalité du rez-de-chaussée et du premier étage, mais déjà une sixième classe paraît nécessaire.

Toutefois, les mentalités évoluant, nous voyons se dessiner l'idée d'un cours supérieur. Il est souhaité par les élèves, qui aimeraient poursuivre au-delà du certificat d'études, par leurs familles ainsi que par la directrice. Sa création permettrait aux jeunes filles d'aller jusqu'au brevet élémentaire et, pour certaines, de se présenter à l'École Normale afin de devenir institutrices. Ce cours supérieur sera finalement créé en 1907 (soit avec vingt années de retard sur les garçons qui ont leur école primaire supérieure depuis 1887).

Cependant, la plupart des filles qui fréquentent l'école communale sont de milieu peu aisé voire très modeste. Elles seront mères de famille ; certaines travailleront : elles seront alors ouvrières parfois domestiques, au mieux employées de commerce ou demoiselles des postes. Ce sont les principaux débouchés que leur offre La Charité et c'est pour mieux les préparer que la municipalité crée un cours ménager qui ouvre à la rentrée d'octobre 1912. Il concerne les jeunes filles qui ont fini leurs études et à qui est offerte la possibilité de compléter leur instruction *"par une étude plus approfondie du calcul pratique, de l'économie domestique et de la correspondance usuelle ; en même temps que des notions de raccommodage et de repassage simples. Chaque élève pourrait alors confectionner son trousseau. Des bourses de trousseaux pourraient même être données aux élèves indigentes. Ces jeunes filles pourraient aussi recevoir, d'une coupeuse, les premières notions de coupe et d'assemblage de vêtements simples, de chemisettes, de jupons et de peignoirs. Rien ne s'opposerait non plus à ce qu'il y soit joint une section commerciale et même de sténodactylographie. Ce qui permettrait à ces jeunes filles d'entrer dans la carrière commerciale qui leur est largement ouverte aujourd'hui. "*

A la rentrée de 1915 un cours commercial est rattaché au cours ménager. Ce nouveau cours comprend notamment *"la sténo-dactylographie et l'enseignement de la langue anglaise."*

Cette évolution des mentalités doit, sans aucun doute, beaucoup à la présence d'écoles privées qui dispensent déjà tous ces enseignements à de jeunes privilégiées depuis de longues années. On voit, ici encore, le désir de la municipalité d'offrir à tous ses enfants les mêmes possibilités.

Trois ans plus tard, le Cours supérieur est transformé en Cours complémentaire suivant les mêmes programmes et préparant aux mêmes examens mais reconnu par l'État (alors que les sections ménagère et commerciale, qui sont maintenues, ne bénéficient pas de ce statut officiel). L'intérêt de cette transformation est que le Cours complémentaire reçoit des subventions ministérielles pour l'enseignement des langues ou l'acquisition de matériel pour les sciences physiques, privilège que ne partagent ni le cours ménager ni le cours commercial qui ne peuvent compter que sur les libéralités de la commune.

Pendant le fonctionnement de ces cours est jugé excellent lors d'une réunion du Conseil municipal en mars 1929 : *"Nous avons eu l'idée de faire subir aux jeunes filles qualifiées l'examen d'employée de commerce, lequel donne lieu à l'attribution d'un diplôme délivré par l'État. Quatre jeunes filles ont été présentées et reçues. Le conseil a mis à leur disposition, à titre d'encouragement, la somme de 175 F : il a reçu en outre, la somme de 50 F de l'Association des Mutilés de guerre, qui a été partagée entre deux élèves pupilles de la nation reçues à l'examen."*

Pendant la deuxième guerre mondiale, l'école des filles essaie d'obtenir, par le biais d'un rattachement au sous-secrétariat d'État à l'enseignement technique, la reconnaissance officielle des cours ménager et commercial. La démarche reste sans suite.

Cependant, la saturation de l'école de filles se confirme. Toutes les classes ne peuvent rester rue Saint-Jacques. Un an avant la guerre, deux d'entre elles se sont installées rue des Chapelains dans l'Hôtel Adam. Le conflit passé, la situation qui empire amène la municipalité à solliciter l'acquisition du "Vieux Moulin", propriété du département.

Comme on le voit, l'école des filles éclate littéralement et tend à essaimer en différents lieux pour décongestionner le bâtiment de la rue Saint-Jacques. Les solutions envisagées ou adoptées ne sont que des palliatifs. Il n'est pas possible de surseoir plus longtemps à la véritable solution : la construction de la nouvelle école pour laquelle avait été acheté un terrain avant la guerre de 1939-1945, au-delà des remparts de la ville, à proximité de l'École Supérieure de Garçons. On peut remarquer qu'il aura fallu attendre plus d'un demi-siècle pour que filles et garçons aient droit à un traitement identique, même si l'on sait que ce sont les contextes historiques et économiques qui commandent.

La construction de cette école avait été décidée alors que M. Fernand Simonot était maire. Devant l'état des diverses classes de La Charité, il se déplaça à Paris pour y rencontrer le ministre de tutelle de l'époque et plaider pour la construction d'une école regroupant l'ensemble des classes de filles du Primaire. Il argumenta si bien auprès du ministre qu'il obtint gain de cause et donc la décision de construction.

Voici le transfert des classes de la rue de la Montée Saint-Jacques à l'École du Rempart, relaté par une institutrice de CE1, Mme Bidault :

Il s'effectua lors de la Pentecôte 1953. Les institutrices, Renée Rouau, Mme Desforges et plus particulièrement Mlle Jalon et moi-même avions préparé et étiqueté les cartons avec beaucoup de soins, aussi le transfert et l'implantation dans nos nouvelles classes se passèrent sans incident.

Tout de suite on se sentit bien. Quel changement !! Le cadre était joli, tout était bien : la grande cour, le soleil, la salle bien éclairée par de grandes baies vitrées ; c'était spacieux, propre, le sol était bleu et blanc ; c'était beau, aussi nous aimions déjà notre nouvelle école... De plus, il y avait une cantine avec une armoire chauffante; nous étions loin des gamelles au bain-marie sur le réchaud à gaz de l'école Saint Jacques.

Un seul inconvénient mais majeur : par mauvais temps il fallait rassembler toutes les classes sous le préau, il était bien trop exigü et, par là même, en voyant tous ces enfants courir dans tous les sens, se heurter, nous avions une certaine frayeur et la crainte d'un accident : le sol était en ciment et comme il y avait des caves dans le sous-sol, les trappes d'accès étaient munies d'un anneau en fer. A tour de rôle, une semaine par roulement, les institutrices étaient responsables de récréation, aussi chacune espérait le beau temps au moment de la récréation.



L'Ecole du Rempart



Dans la décennie 1950-1960 l'instruction spécifique donnée jusque-là aux filles va s'effacer au profit d'un enseignement qui sera le même pour tous les élèves sans faire de distinction de sexe.

Filles et garçons fréquenteront indistinctement les deux écoles en fonction de leur orientation.

Pour terminer, je ne puis m'empêcher de vous proposer la lecture d'une rédaction d'élève au BEPC². Je pense qu'elle vous touchera comme elle m'a moi-même touchée, car elle parle d'un paysage qui nous est commun : la Loire.

"Sujet : Après avoir décrit le paysage ou le décor qui représente pour vous l'enfance, indiquez les sentiments que son évocation éveille en vous et essayez de découvrir l'influence qu'il a pu avoir sur vos idées et votre caractère."

"La littérature romantique qui attribuait à la nature et aux paysages une influence sur l'état d'âme de ceux qui les contemplaient chaque jour avait bien raison malgré certaines recherches sophistiquées qu'elle exagérait à plaisir. Moi qui n'ai que rarement quitté le décor charmant où je suis née, je l'ai très souvent remarqué car, selon les jours et les heures, l'impression que me laisse l'aspect de La Charité-sur-Loire est ancrée en moi.

Imaginez une petite ville à l'aspect vieillot et bourgeois tapie au bord de la Loire, grimant et débordant sur la colline qui s'élève à l'est en pente douce. De loin, représentez-vous, à travers des feuillages qui poussent sur la rive droite du fleuve, un charmant damier de toits de tuiles et d'ardoises d'où émerge, comme le fleuron d'un lis, le clocher d'une église dont la beauté est réputée. Plantez au nord un vieux château fort aux pierres serties de lierre comme des bijoux, aux remparts moussus et barbus de feuillages, s'effritant doucement sans perdre leur noblesse et leur dignité patriarcale. Faites couler dans la vallée, entre des lits de sable blond et doré, parmi les feuillages argentés d'arbustes, une eau bleue, qui reflète le ciel et la ville, ici tranquille, alanguie, là turbulente, tourbillonnante même en période d'étiage. Sur une île du fleuve quelques maisons se sont nichées et forment un faubourg minuscule, lié aux rives par un vieux pont, comme un chien de garde est attaché à sa niche. Au-delà du fleuve étendez le Val de Loire plat, humide, luisant d'herbes, fier de sa terre grasse et riche. Drapez au ciel selon les jours un azur resplendissant où parfois la gaze d'un petit nuage se noie. Quand la saison est mauvaise, ouatez-le de nuées argentées ou plumbeuses. L'hiver estompez les lointaines collines de Sancerre, là-bas, loin, au dernier plan, par des brouillards qui s'élèvent de la Loire et qui s'accrochent comme des voiles aux peupliers altiers, lugubres et nus.

Ainsi vous aurez devant les yeux La Charité-sur-Loire qui, traversée par la Route Nationale 7, n'en garde pas moins l'amour des souvenirs que le Moyen Age lui a légués comme un précieux héritage. Quand je décris ce petit coin de France, je ne sais quelle fibre profonde de mon cœur vibre, quelle intensité d'affection et de reconnaissance je ressens ! J'en parle avec le même attendrissement que j'éprouverais si j'avais à décrire le vieux maître patient et bon qui m'a appris à lire. Dans cette terre, dans ce sol bien-aimé, ma mère repose et le seul souvenir de cette ville m'évoque sa tendre silhouette si menue, si délicate et si gracieuse. Je crois la revoir au balcon en fer forgé de notre vieille maison où tant de jours heureux se sont écoulés...

Vers ma fenêtre l'odeur musquée de la Loire monte ; je peux à chaque instant la contempler, lui confier mes secrets comme à une amie car, entre ce paysage et moi-même, il existe une réelle communion. Quand l'hiver tout souffre, tout est noyé dans la brume, quand un grêle tire-bouchon de fumée s'évade de chaque foyer, si j'ai quelque ennui, si la tristesse me prend à la gorge comme une angoisse, tout mon être aspire à la détente, à la gaieté, à la

² Monique Garceau, âgée de 16 ans, qui s'est particulièrement distinguée à l'épreuve de Composition du B.E.P.C. Son devoir fut l'un des meilleurs de la session de juin 1958.

force juvénile, et, pendant que j'ai de la peine, je sens que, autour de moi, chaque objet souffreteux désire ardemment le soleil.

Les souvenirs moyenâgeux qui pullulent dans chaque ruelle m'ont si profondément influencée que j'aime le Moyen Âge plus que toute autre époque. J'aime Jeanne d'Arc et je pense bien souvent que peut-être le sol que je foule en marchant, les pierres que je regarde ont été les témoins de la vaillance de cette héroïne.

La contemplation du clair de lune sur l'eau et sur les toits quand tout prend des reflets d'argent/ m'a rendue romantique et rêveuse. La Loire m'a donné sa paresse, son indolence, mais aussi son enthousiasme à atteindre le but qui, pour elle, est la mer. Le vieux château sait conter à mon esprit de si belles histoires du temps passé où les chevaliers combattaient avec des épées merveilleuses des fantômes redoutables, qu'il m'a rendue imaginative. J'aime pour moi seule inventer des chansons de geste où les fées et les magiciens établissent la justice. bercée par la chanson du fleuve, j'ai acquis la passion de la musique.

Je suis encore trop jeune pour juger si l'influence profonde de ce paysage a été la meilleure pour moi et d'ailleurs je manque trop d'expérience pour cela, mais le souvenir auquel je porte un culte passionné, le souvenir du cadre des plus belles années de ma vie restera enraciné en moi et je garderai toujours, où que j'aille,

"La douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance".

Cette sensibilité, cette poésie, cette richesse de l'écriture laissent rêveur. Et je pense que tous, en tant qu'enseignants, après la lecture d'un tel texte, vous ne pouvez vous empêcher de vous poser cette question : "Est-ce que nous y sommes un peu pour quelque chose ?"

L'ASSOCIATION
LES AMIS
DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

PROPOSE

DANS UN OUVRAGE INÉDIT

LE DÉCOR SCULPTÉ INTÉRIEUR
DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME



Prix 50 €

- Ouvrage en quadrichromie
Format 250 x 250 mm
216 pages, 300 photos
Dos carré cousu collé
- CD interactif de la
totalité du décor sculpté
intérieur.

LES AMIS
DE LA
CHARITÉ-
SUR-LOIRE

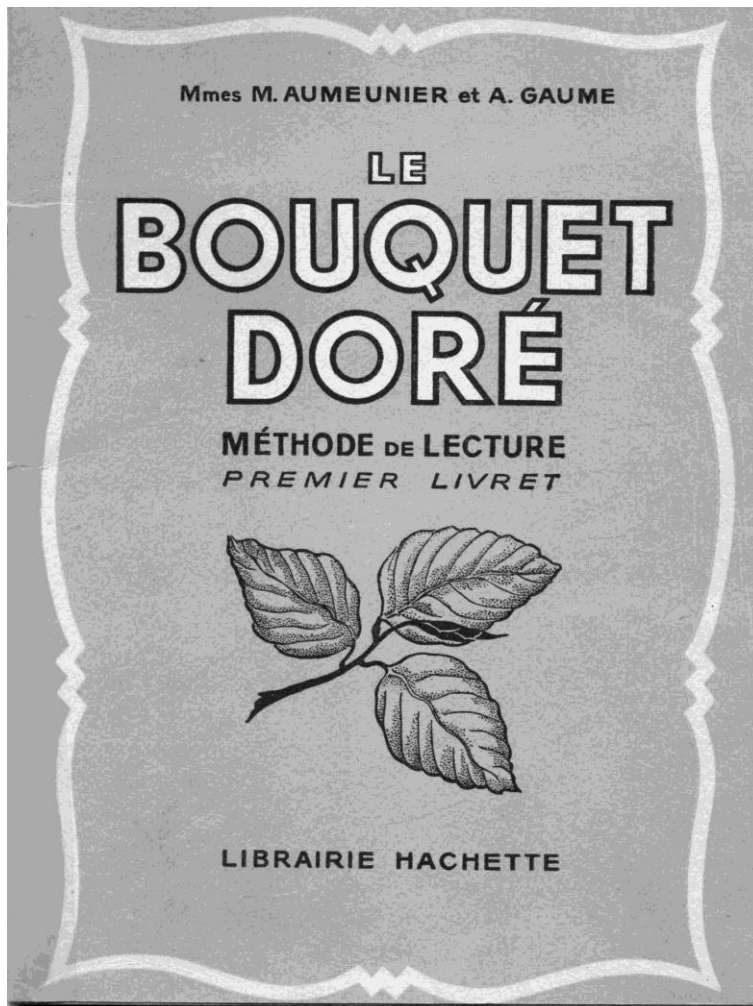
Notre-Dame de La Charité-sur-Loire
LE DÉCOR SCULPTÉ

L'association des "Amis de La Charité" a pour vocation de faire découvrir le patrimoine local sous toutes ses formes. Elle édite des brochures, catalogues d'expositions passées.

Cette année, livre et fascicule se concentrent sur l'église Notre Dame, neuvième centenaire de la consécration oblige.

*

"Le BOUQUET DORÉ", méthode de lecture par M^{mes} Aumenier et Gaume



Ce livre est le résultat de quinze années d'expérience de l'enseignement de la lecture, au cours desquelles il nous a été donné d'éprouver la valeur d'un certain nombre de principes et de procédés pédagogiques. Nous nous sommes efforcées de retenir de chacun d'eux ce qui nous a paru rationnel, pratique et efficace.

Les textes poétiques, qui éveillent l'intérêt des enfants, donnent l'occasion de reconnaître et d'employer un grand nombre de mots et offrent la matière d'exercices de langage variés nécessaires à l'enrichissement et à la précision du vocabulaire de nos élèves.

Mais, reconnaître des mots et des phrases, ce n'est pas savoir lire. Et c'est pourquoi nous avons fait une large place au mécanisme de la lecture. Nous présentons de petits tableaux de syllabes qui prêtent à de nombreux jeux et exercices

d'articulation, de formation de mots, de dictée, indispensables à un apprentissage complet et rapide. Et, pour éviter l'écueil, si souvent reconnu, des phrases que les enfants apprennent par cœur, nous proposons des mots isolés qu'on peut lire dans des ordres divers.

Enfin, nous avons fait une place aux exercices de lecture silencieuse, de déchiffrage intelligent : nous proposons des jeux de devinettes, phrases lacunaires, puzzle de mots, etc., qui excitent la curiosité des enfants et stimulent leur activité intellectuelle.

L'illustration, si propre à rendre sensibles les images et les sensations, est inspirée étroitement des textes. Des blancs y ont été réservés à dessein pour que nos élèves puissent, à l'occasion, ajouter eux-mêmes la note de couleur vive ou sombre qui fera chanter la page.

Nous pensons avoir fourni ainsi aux maîtres la matière d'un enseignement vivant et varié que chacun pourra développer selon ses préférences.

Le titre de BOUQUET DORÉ que nous avons donné à cette méthode a été inspiré du bouquet de trois feuilles d'or du poème d'Henri de Régner (6^e texte d'étude, p. 28).

Une brochure contenant l'explication détaillée de la méthode de lecture et de nombreux jeux de langage est en vente à la Librairie Hachette.

Les illustrations de cet ouvrage sont de Line Touchet.¹

¹ Préface de l'édition de 1947.

Mmes M. AUMEUNIER et A. GAUME

LE BOUQUET DORÉ

MÉTHODE DE LECTURE

EXPOSÉ DE LA MÉTHODE
à l'usage des Maîtres



LIBRAIRIE HACHETTE

Cette méthode a été conçue pour un apprentissage complet de la lecture d'une durée de six mois environ. Nous avons réparti les acquisitions des éléments sur dix-sept textes : soit neuf pour le premier trimestre et huit pour le second ; des textes de lecture courante complètent le livre.

Au cours du premier trimestre, nous prévoyons une semaine pour l'exploitation complète (mémorisation globale, analyse et synthèse) des textes les plus simples, et une semaine et demie pour l'exploitation des textes les plus riches. Deux semaines seront sans doute nécessaires pour l'étude du premier texte, afin d'initier les enfants aux exercices proposés dans cet ouvrage.

Les jeux de langage, les exercices de lecture que nous préconisons dans ce livre sont connus de nombreux éducateurs du premier âge ; mais en exposant dans le détail certains procédés pédagogiques nous avons surtout pensé aux jeunes maîtres et aux jeunes maîtresses qui débutent dans les Cours préparatoires, dans les Classes enfantines ou dans les Écoles maternelles.² M. A. et A. G.

6. Le bouquet doré

*Je n'ai rien
Que trois feuilles d'or
Et qu'un bâton de hêtre.*

*Car j'ai coupé la branche au hêtre
Et cueilli en passant,
A l'automne qui dort
Ce bouquet de trois feuilles d'or.*

Henri de Régnier



- 28 -

² Introduction à l'exposé de la méthode (1947)

Hippolyte Taine à Nevers. 1851 – 1852.

Jean BUGAREL 



Hippolyte Taine ne fit à Nevers qu'un court passage de deux trimestres comme professeur suppléant de Philosophie au Collège Municipal (actuel Lycée Jules Renard) mais à une époque cruciale dans sa vie et dans notre histoire nationale, celle du coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte. Depuis plusieurs années, la réaction cléricale devenait de plus en plus virulente dans tout le pays et dans l'université en particulier. L'intégrisme catholique visait à établir un totalitarisme idéologique dans tous les domaines de la pensée. La Nièvre et Nevers étaient particulièrement visées par les autorités religieuses. L'arrivée de Taine était donc particulièrement hasardeuse.

Dans notre *Histoire du Collège et Lycée de Nevers*, nous étudions tout particulièrement cette réaction idéologique à travers les avatars de la vie du Collège et de ses professeurs au cours de cette période. L'épisode du passage de Taine fait partie de cette étude à laquelle renvoient plusieurs notes.

La situation à Nevers en 1851.

Comme on le voit très bien dans le discours de distribution des prix du 11 août 1851¹, la réaction idéologique cléricale avait atteint un niveau inimaginable après la révolution sociale de 1848, réprimée dans le sang, par l'armée. Les partis au pouvoir, paniqués par les événements, s'étaient littéralement jetés dans les bras de l'Église pour y chercher une protection idéologique contre le danger social.

Mais la réaction cléricale était bien plus ancienne. Nous en avons vu quelques aspects à travers l'histoire de l'École secondaire municipale puis du Collège de Nevers. L'analyse des rares discours de distribution des prix dont nous disposons, a montré combien la religion pesait sur l'enseignement et les maîtres. On sent que ceux-ci éprouvent sans cesse le besoin de se justifier et de protester de leur attachement aux principes de l'Église, preuve des attaques permanentes contre eux, des accusations d'irrégion, de curiosité interdite pour des philosophies condamnées ou de laxisme moral, qu'il s'agisse de « morale » sociale ou politique.

Cette campagne contre l'Université était générale et s'exerçait même quand ses établissements étaient tenus par des ecclésiastiques, comme le Collège de Nevers en est un bon exemple. Mais elle ne visait pas seulement l'Université. C'est toute la vie intellectuelle et culturelle que l'Église voulait contrôler. Au nom de la défense de ses principes religieux, elle voulait en fait, interdire toute pensée, toute œuvre, qui lui paraissait dangereuse. Ce totalitarisme idéologique est parfaitement illustré par des personnages nivernais.

Le premier est Monseigneur Dufêtre². Avant de devenir évêque de Nevers (en 1843), il s'était illustré comme missionnaire de 1820 à 1842. Il avait parcouru presque toute la France et grâce à ses talents d'orateur avait obtenu, partout où il passait, un grand succès. L'un de ses objectifs principaux était la lutte contre « les mauvais livres » qui le rendit célèbre. On a peine à s'imaginer l'influence qu'il exerçait sur son auditoire, mais il est sûr

¹ Voir à ce sujet notre étude citée mais non encore publiée sur l'Histoire du Collège et Lycée de Nevers, chap. 1832-1857.

² Voir à son sujet, Crosnier Vie de Mgr Dufêtre, Paris, 1868, BMN 3 N 754 et Marius Gérin Claude Tillier, Pamphlets, Paris/Nevers, 1906, notamment p. 211 et sg.

qu'il arrivait à ses fins et selon ses biographes, chacune de ses missions au moins jusqu'en 1830, se terminait par une cérémonie au cours de laquelle un vaste feu était allumé, près de la croix de mission, et les paroissiens venaient y jeter par milliers les « mauvais livres » qu'ils possédaient. Plus de mille à Richelieu, plus de deux mille à Romorantin selon Mgr Crosnier.

Son biographe, Mgr Crosnier, considère que cette littérature était l'adversaire principal de la religion : *Le plus terrible fléau, qui désolait la France au moment où nos apôtres multipliaient leurs missions, était, sans contredit, la contagion des mauvaises lectures. Le nombre des volumes irréligieux et obscènes qui furent publiés à cette époque est presque incroyable. Dans le temps même où les ouvriers de l'Évangile jetaient le bon grain dans le champ du père de famille, l'homme ennemi venait y semer clandestinement l'ivraie. Le mal immense opéré par cette propagande des mauvais livres était à proprement parler, l'herbe maudite qui si on la laisse croître, ne tarde pas à étouffer le bon grain. Les prêtres de Saint-Martin le comprirent ; aussi s'appliquèrent-ils partout à détruire les ouvrages irréligieux et obscènes, et à fonder des bibliothèques chrétiennes.*

Il décrit longuement la tactique de l'abbé Dufêtre qui montre au début une sage réserve, puis quand l'orateur sentait que les esprits étaient bien disposés ... *il faisait un appel chaleureux à la conscience et à la générosité de ses auditeurs, et chacun se rendait avec empressement à l'invitation du zélé missionnaire. Puis, afin que la réparation fût aussi éclatante que complète, tous ceux qui se dépouillaient ainsi volontairement de ces volumes dont ils avaient fait naguère leurs délices, étaient convoqués à un solennel rendez-vous. Au même jour, à la même heure, on les voyait accourir en foule au lieu où allait être dressée bientôt la croix qui devait perpétuer le souvenir du « passage de Dieu ». Là, chacun venait déposer aux pieds du missionnaire les livres destinés aux flammes, comme autrefois on amenait au prêtre les victimes destinées au sacrifice ; à un signal donné, une torche mettait le feu à ce bûcher maudit et bientôt un incendie immense annonçait à la multitude que la religion et la morale recevaient, en attendant le jour du jugement divin, un commencement de satisfaction sur la terre.* Le ton de ce passage, écrit par un contemporain et un acteur de ces événements, montre bien le climat de fanatisme et d'intolérance, que le clergé de l'époque faisait régner sur tout le pays

Ces « mauvais livres » étaient d'abord ceux des philosophes, Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot, d'Holbach, etc. mais pas seulement. D'après une étude statistique, l'abbé de Salinis,³ estimait qu'entre février 1817 et décembre 1824, il avait été publié en France, 1 598 000 volumes de Voltaire complet et 480 000 de Rousseau ; 81 000 volumes d'extraits de ces auteurs ; 207.900 volumes des principaux écrivains irréligieux du XVIII^e siècle : Helvétius, Diderot, d'Holbach ... ; 128 000 volumes de romans impies, immoraux, obscènes, de Pigault-Lebrun ; 179 000 volumes d'ouvrages irréligieux spécialement destinés à la jeunesse ; 67 000 volumes de résumés historiques soit au total plus de 2 741 000 volumes condamnés. Philosophie, romans, histoire, ouvrages polémiques, nous avons là la panoplie complète des cibles de l'Église. Il est significatif que les résumés historiques sans autre précision, soient considérés comme irréligieux par définition.

À la tête de l'évêché de Nevers, Mgr Dufêtre fit preuve d'une activité bouillonnante. Marius Gérin⁴ la résume ainsi : *L'ardeur qu'il mit aussitôt à tout réorganiser, à faire des conversions, à fonder des œuvres (orphelinats, refuges, écoles, associations de dames de charité, bibliothèques chrétiennes, etc. ...) contrasta singulièrement avec la débonnairerie de son prédécesseur, M. Naudo... d'autre part, ses attaques en chaire ou dans ses mandements contre « l'esprit du siècle », les écrits périodiques, la presse d'opposition étaient de véritables défis à la liberté de penser et d'écrire.*

Un autre aspect de la lutte contre « les mauvais livres » était en effet la diffusion d'une littérature édifiante et soigneusement contrôlée et expurgée. D'où la création de bibliothèques chrétiennes. Dès les années 1832-1833 M. Dufêtre remplaça les bûchers de livres par l'Œuvre

³ Cité par Crosnier, op. cit. p. 34, note 1. D'après *Vie de Mgr de Salinis*, par M. l'abbé de Ladoue, p. 83.

⁴ M.G., op. cit. p. 214 et Crosnier, op. cit. p. 34 à 36.

des bons livres et la création de bibliothèques.⁵ C'est à lui que les éditeurs Ernest et Alfred Mame doivent leur fortune. En 1833, il leur demanda de seconder ses vues, s'engageant à recommander partout leurs publications s'ils consentaient à ne publier à l'avenir que des volumes approuvés par l'archevêque de Tours. Ainsi fut fondée la « Bibliothèque des écoles chrétiennes »⁶.

Sur ce point, son vicaire général l'abbé Joseph Gaume agissait dans le même sens en consacrant tous ses soins à l'éducation. Selon Marius Gérin,⁷ *de style plus ferme et de vues plus générales, M. l'abbé Joseph Gaume... avait le tempérament batailleur de son évêque. C'était un pamphlétaire catholique.*

Nous l'avons rencontré dans les souvenirs de l'abbé Crosnier à l'époque où celui-ci devint régent au Collège de Nevers et nous avons vu ses démêlés avec l'évêque Mgr Naudo. M. Gaume était arrivé à Nevers en 1827, comme professeur au grand séminaire, dont il devint directeur puis il fut nommé vicaire général à l'arrivée de Mgr Dufêtre. Il avait fondé le Catéchisme de persévérance, confrérie de jeunes filles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie et publia en 1838 sous le même titre huit volumes.

Il avait publié en 1835 *Du catholicisme dans l'éducation*. Selon Gérin, sa doctrine était le pur ultramontanisme. L'essentiel de son œuvre est consacré à l'enseignement. Il est le principal promoteur d'une réforme qui consistait à introduire très largement l'étude des Pères de l'Église dans l'enseignement secondaire. Il a publié divers écrits et pamphlets : « *Le Ver rongeur des Sociétés modernes* » (1851)⁸, qui appuyé par le journal l'« *Univers* », mais combattu par Mgr Dupanloup, suscita entre l'Université et le clergé une vive polémique, puis « *Lettres sur le Paganisme dans l'Éducation* » (1852).

Rappelons que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans (1849) et membre de l'Académie française (1854), joua un rôle politique important dans la période qui nous intéresse. De 1844 à 1850 il prit une part active à la lutte pour la liberté de l'enseignement (avec Lacordaire et Montalembert). Nommé membre de la commission spéciale par Falloux, il participa à l'élaboration de la loi. Il avait fondé un journal : *L'Ami de la religion*. Il était considéré comme le chef de file des catholiques libéraux et défendit l'enseignement des classiques grecs et latins contre les attaques de l'abbé Gaume soutenu par le journal des catholiques ultra : *L'Univers*, avec lequel il eut des démêlés retentissants. Plus tard il lutta en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur dont la loi fut votée en 1875.

Comme on le voit, les deux derniers ouvrages de l'abbé Gaume, et la polémique qu'ils suscitèrent correspondent exactement à la période marquée par le discours de Delaroche du 11 août 1851 et au passage de Taine à Nevers. Par la suite il publia, toujours dans la même perspective une *Bibliothèque des Classiques chrétiens latins et grecs* (30 volumes, 1852-1855) et *Poètes et prosateurs profanes complètement expurgés* (2 volumes, 1857).

Il faut noter que la question des classiques, et sa polémique avec Mgr Dupanloup amenèrent une rupture éclatante entre l'évêque et son vicaire général.

Ceci nous donne une idée du climat religieux et universitaire à Nevers en 1851. On voit que le plaidoyer de Delaroche est bien un système de défense de l'Université contre les attaques des catholiques ultra, du type de l'abbé Gaume, mais aussi une condamnation nette de toutes les formes de la pensée et de la littérature contemporaines.

Nous avons un témoignage direct de la mise en place et du développement de cet ostracisme idéologique, porté à son paroxysme, dans la correspondance d'Hippolyte Taine de 1848 à 1852⁹.

⁵ M. G., op. cit. p. 213

⁶ Crosnier, op. cit. p. 163 et suivantes.

⁷ M.G., op. cit. p. 217

⁸ Taine fait plusieurs fois allusion à ce pamphlet dans sa correspondance ce qui prouve son retentissement et celui de la polémique entre M. Gaume et M. Dupanloup.

⁹ H. Taine, *sa vie et sa correspondance*. T. 1, 1847-1853, Paris, Hachette 1902. BMN, AS 9424-1.

La mise en place d'une inquisition idéologique.

Bien entendu, les lettres de Taine ne permettent pas de rendre compte de la « réaction » idéologique des années 1849-1852, dans tous ses aspects et tout le pays. On la voit seulement dans un milieu particulier mais significatif, d'abord celui de l'École normale supérieure, puis celui du Collège de Nevers, du Lycée de Poitiers et de l'Université de Paris. Mais ce milieu universitaire cristallise les éléments principaux de la crise idéologique : les « manifestes » s'y multiplient, en faveur d'idées nouvelles, d'ouvertures intellectuelles et scientifiques vers de nouveaux horizons de pensée, ou pour défendre coûte que coûte les « principes » et conceptions anciens, condamner toute innovation, tout modernisme.

Cette crispation idéologique, se conjugue avec les problèmes politiques et sociaux, et les bouleversements de régimes (huit régimes au moins, successifs et antagonistes, en cinquante ans). Elle rejaillit dans la vie de l'Université et dans celle de ses membres, obligés de prêter serment successivement à tant de princes différents, et à qui, à chaque occasion, on demandait de donner des gages de fidélité « *éternelle et sincère* » au pouvoir en place, même à la veille de sa chute. D'où une sorte de schizophrénie étrange dont Taine lui-même, donne un bon exemple, dans la période qui nous intéresse.

La vie d'Hippolyte Taine. De 1848 à son arrivée à Nevers.

Nous allons donc suivre l'itinéraire d'Hippolyte Taine. Il est exactement l'exemple nécessaire pour comprendre cette période.

Il achève ses études secondaires et entre à l'École normale, en 1848, au lendemain du dernier épisode sanglant de la révolution. Les examens avaient eu lieu « normalement » ainsi que les concours d'entrée dans les écoles supérieures. Malgré l'intensité des combats idéologiques de la période précédente, l'École normale était restée un centre ouvert à la liberté de pensée et de recherche. Comme dit le présentateur de la Correspondance¹⁰ : *L'École avait alors M.P.-F. Dubois comme directeur et M. E. Vacherot pour directeur des études. C'est dire quel libéralisme y présidait ; rien ne pouvait être plus favorable au développement d'un esprit aussi original et aussi consciencieux que celui du jeune Taine.* Dans le « cloître » de la rue d'Ulm, protégé des soubresauts du monde extérieur, Taine ne songe d'abord qu'à ses études, ses recherches philosophiques, sans se soucier d'autre chose que de la recherche de la vérité.

Il nous paraît nécessaire d'étudier l'état d'esprit et les convictions de ce jeune étudiant pour bien comprendre ses réactions au moment de l'agrégation, comme pendant son séjour à Nevers.

Taine et la politique.

Il est tout le contraire d'un intellectuel engagé, au sens actuel du terme. Il tente même de dissuader son ami, Prévost-Paradol, de publier, de suite, un ouvrage, dont les thèses risquent de l'engager dans une voie qu'il pourrait regretter plus tard. Il l'invite à suivre son exemple : *Je ne veux pas me jeter dès à présent dans la vie politique¹¹ ; je m'abstiens, et tu sais pourquoi ; je ne veux pas faire une action importante sans savoir au juste si elle est bonne ; je ne veux me jeter dans aucun parti sans savoir s'il a raison ; je ne veux défendre par mes écrits aucune doctrine, sans être convaincu qu'elle est rationnelle. Je dois donc avant tout étudier la nature de l'homme, les devoirs, les droits, la société, l'avenir de la race humaine, et ce vers quoi elle marche en ce moment. Quiconque est aveugle doit s'asseoir.* En faisant ainsi, il est sûr du moins de ne nuire à personne.

¹⁰ Op. cit. p. 43. Dans cette édition de 1902, le nom de l'auteur des présentations, commentaires et notes n'est pas indiqué. Sa documentation est remarquable et très complète. Il donne des notices sur tous les personnages cités. À propos de MM. Dubois et Vacherot, signalons qu'ils furent « écartés », l'un en 1850 et l'autre en 1851.

¹¹ Lettre du 30 mars 1859. Op. cit. p. 72 puis p. 73-74. Il faut entendre politique dans le sens de « publique », Taine refuse de « publier » quoi que ce soit tant qu'il ne sera pas sûr d'avoir trouvé « sa » vérité.

Il jette d'ailleurs sur la société un regard sans indulgence : *Les masses ignorantes et brutales ont l'aveugle instinct qui les conduit et qui sauve les États à travers toutes les révolutions. Il n'y a point de milieu entre l'ignorance du paysan qui vote selon l'intérêt de son champ et le bruit de son village, et la science du philosophe qui vote selon ses doctrines métaphysiques et ses opinions d'histoire. Entre ces deux limites extrêmes, roule cette foule méprisante de demi-savants dogmatiques, qui ont l'ignorance du paysan et la confiance (en leurs propres opinions) du philosophe ; c'est de leurs rangs que sortent tous les ambitieux et tous les hommes dangereux ; ce sont eux qui font tout le mal, parce que, privés de l'instinct qui est aveugle, mais sûr, et de la science qui est infaillible, ils manquent de ce qui soutient les sociétés et guide les révolutions.*

Ayant atteint la majorité légale (il était né le 21 avril 1828, à Vouziers), il refusait de voter pour deux raisons ¹² : *la première est que, pour voter, il me faudrait connaître l'état de la France, ses idées, ses mœurs, ses opinions, son avenir. Car le vrai gouvernement est celui qui est approprié à la civilisation du peuple. Il me manque donc un élément empirique, pour juger du meilleur gouvernement actuel. Je ne sais ce qui convient à la France. Et conséquemment, je ne puis voter ni pour la république, ni pour la monarchie, ni pour le suffrage universel, ni pour le suffrage restreint, ni pour M. Guizot, ni pour M. Cavaignac, ni pour M. Ledru-Rollin.*

La deuxième était le dégoût profond que lui inspirait la « classe politique » : *les deux partis me révoltent et me dégoûtent. Il me semble voir un tas de misérables idiots, ivres et furieux, qui remuent à pleine pelle et se jettent les uns aux autres, les mensonges et les ordures ... je me demande souvent si « Le Peuple » n'est pas un journal inventé par les réactionnaires, et « Le Constitutionnel », une feuille payée par les socialistes. Je sens bien que l'un est le parti du présent, l'autre le parti de l'avenir. Mais à voir ces deux troupes de gueux fanatiques patauger à qui mieux mieux dans les tas de boue, je ne sais ce qu'il y a de bon chez les uns ni chez les autres. Au milieu de tous les arguments qu'ils se jettent à la tête, je cherche des raisons, je ne vois que des déclamations et des banalités. C'est une guerre entre ceux qui veulent laisser les autres mourir de faim et garder tout pour eux, et ceux qui tâchent de voler ceux qui ont quelque chose.*

Taine n'était ni un révolté ni un révolutionnaire et sa conception de la démocratie était quasi sacrée. Même si le suffrage universel réel n'existait pas en France, il respectait la volonté du corps électoral et s'interdisait toute contestation du pouvoir légalement établi : ¹³ *la majorité a le droit de prendre la forme de gouvernement qui lui plaît ... Moi, particulier qui sait une meilleure forme, je n'ai rien à dire ; je n'ai pas le droit de violenter l'État pour lui imposer un meilleur gouvernement.* Après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, il refusera de reconnaître ce pouvoir parce qu'il le jugeait « illégitime », mais après le plébiscite en sa faveur, il s'inclinera devant la volonté des électeurs. Tout ceci permet de comprendre les ambiguïtés de ses attitudes lors de son séjour à Nevers.

Taine et le système universitaire.

À sa vision quasi désespérée de la vie politique s'ajoutait un jugement sans aucune complaisance pour la carrière universitaire. Au moment de se présenter aux examens de la licence ès-lettres, il jugeait ainsi les études dites d'humanités¹⁴, *quelle corvée ! Quelle indigestion j'ai ! Je suis occupé ... à me munir de toutes les ficelles qui font mouvoir ces vieilles marionnettes universitaires ! C'est une besogne d'écolier de septième ... sottise pâtre de rhétorique, quelle figure cela fait auprès de la politique que tu aimes, et de la philosophie que j'étudie !*

¹² Lettre du 1^{er} mai 1849 à Prévost-Paradol, op. cit. p. 86

¹³ Lettre à Prévost-Paradol du 11 septembre 1849, Op. cit. p. 103.

¹⁴ Lettre à Prévost-Paradol du 10 juillet 1849, Op. cit. p. 88-91.

Pourtant pour lui comme pour son ami, il n'envisageait comme avenir que le professorat : *ta vraie carrière et ta vraie ressource, mais sans aucune illusion sur lui : Tant de travail, de tristesses, de dégoûts, de contraintes, pour aboutir à quoi ? à un état qui en aura tout autant. Répéter tous les ans le même cours, vivre avec des enfants ou des jeunes gens, se renfermer dans un programme fixé, ne pouvoir approfondir rien, ne pouvoir rien hasarder en fait d'opinions dans une classe, avoir à ménager et son parti et ses adversaires, être mesquinement rétribué, voilà le professorat. Et pourtant cela vaut mieux encore que tout autre emploi.*

Au passage, ses remarques sur ce métier nous donnent une image précise de ses obligations professionnelles (*huit heures de cours par semaine !*) digne de faire rêver les enseignants actuels : *Au moins étant professeur je suis libre, hors huit heures par semaine quand je professe, je m'occupe de choses de pensée, élevées et dégagées de toutes les mesquineries de la vie pratique, et le reste du temps est à moi.*

La réalité du Collège de Nevers allait lui prouver que l'enseignement n'était pas aussi libre qu'il le croyait des mesquineries de la vie publique, mais la réalité de l'emploi du temps qu'il évoque, c'est-à-dire du service demandé alors à chaque professeur, était bien exacte : huit heures de cours par semaine avec une seule classe de seize à dix-huit élèves dans les meilleures années. Les enseignants actuels qui enseignent, même au niveau des Terminales dans cinq à six classes différentes avec des effectifs de trente à quarante élèves pendant un minimum de quinze heures pour les agrégés, dix-huit pour les certifiés, sans compter les heures supplémentaires obligatoires, ont du métier une tout autre vision que Taine.

Encore ces conditions lui paraissaient-elles une véritable servitude : *heureux les riches ! Ils n'ont pas cette servitude que je m'impose. Ils n'ont pas besoin de vendre un quart de leur vie pour racheter l'autre de la misère et se livrer aux exercices virils de la pensée et de l'action. Forcé de me vendre, j'ai vendu de moi le moins que j'ai pu. Je tâcherai de vivre avec ce qui me reste.*

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'avait pas vraiment une vocation d'enseignant : *Nous tous (ceux qui étaient obligés d'exercer un emploi, une « tâche servile », pour subsister) nous sommes obligés de marchander, de transiger, de nous partager entre Dieu et le diable.*

Prévost-Paradol son ami était toujours élève au lycée et hésitait entre la poursuite de ses études à l'École normale supérieure et une carrière de journaliste et d'homme de lettres. Taine insistait beaucoup pour qu'il suivît la même voie que lui et à ce propos, nous voyons que ce choix n'était pas non plus dicté par une « vocation » d'enseignant¹⁵. *Une fois entré à l'École, c'est une vie tranquille, un repos assuré, une instruction solide, un grand perfectionnement de ton esprit, un moyen de s'élever dans le monde sans craindre toutes ces misères qui sortent d'en bas et nous prennent à la gorge.*

De même il acceptait, par défaut, la stupidité des exercices scolaires traditionnels : *lire du latin ... étudier du grec et de la grammaire ! Mon Dieu ! jusque dans ces basses fosses de la littérature, tu vis avec les grands auteurs et tu apprends le grec et le latin.* S'il portait un jugement sans appel sur l'enseignement des « humanités » (*ces basses fosses de la littérature*), la connaissance du grec et du latin et celle des grands auteurs antiques lui paraissait cependant, fondamentale au point qu'il estimait que les sujets des deux dissertations, en latin et en français, qui avaient été donnés à l'examen de licence qu'il venait de passer n'étaient pas trop absurdes : 1° *Quis usus sententiarum in historiis esse debeat.* (Ce que doit être l'usage des opinions dans les histoires) Et 2° *Jusqu'à quel point les anciens pouvaient-ils écrire l'histoire universelle et en concevoir le plan ?*

Ces deux sujets d'érudition demandaient aux étudiants la connaissance approfondie des historiens grecs et latins. L'importance de l'expression latine à cet examen (unique) de la licence ès-lettres, est soulignée par le fait que Taine craignait l'échec de son camarade

¹⁵ Lettre à Prévost-Paradol du 18 juillet 1849, Op. cit. p. 93-95.

Suckau : *j'ai grand peur pour lui non pas tant pour son latin, que j'ai à peu près purgé de fautes, mais pour son style obscur et pâtreux* et quand il voulait faire l'éloge des qualités de poète dont Prévost-Paradol avait déjà fait preuve, ce sont deux de ses vers latins qu'il citait. Et pour le consoler de la perte d'un ami très cher, son conseil était significatif ¹⁶ : *Y a-t-il quelque chose encore qui puisse te reposer et te pacifier l'âme ? Je l'espère ; Platon, et la campagne doivent le pouvoir encore.*

Taine et Suckau furent reçus à la licence et Prévost-Paradol suivant le conseil de son ami fut admissible à l'École (bon dernier : 38^{ème} sur 38), mais les conditions de cette admission nous donnent une idée des luttes d'influence et de la mesquinerie des correcteurs et professeurs : ¹⁷ *un élève a entendu la dispute violente qui s'est engagée à ton sujet, M. Vacherot (le directeur des études) te soutenant, tous les autres t'attaquant.* La raison de cette hostilité quasi générale n'était pas la médiocrité du candidat ou de ses copies, mais au contraire leur supériorité : *Prends garde à toi.* (Il devait avoir une entrevue avec M. Vacherot qui voulait lui donner des conseils pour l'oral). *L'administration a su que tu avais expédié toutes tes compositions en trois heures. On a pensé que tu agissais ainsi persuadé que ton prix d'honneur (prix d'honneur de philosophie au concours général alors appelé grand concours) forçait les correcteurs à te recevoir : ce qui a paru une marque d'orgueil et d'exigence et a indisposé contre toi.* On n'aime pas les gens brillants, on préfère les tâcherons laborieux et humbles. Prévost-Paradol suivit les conseils de son ami et du directeur des études et fut reçu, mais seulement 20^e malgré de brillants examens oraux. Sans doute n'avait-il pas réussi à paraître assez humble et tâcheron.

Les débuts de la réaction. L'année 1849-1850.

La réaction cléricale et conservatrice s'était déchaînée en France tout de suite après la répression sanglante de la révolution sociale de juin 1848. Mais le milieu universitaire avait d'abord été épargné. Nous avons vu les échos de cette vague d'obscurantisme dans les discours du Collège,

Pour l'École, le présentateur de la Correspondance de Taine, résume fort bien ce début de répression ¹⁸ : *Il semblait que l'École normale fût un lieu privilégié, une sorte d'oasis intellectuelle que la réaction de 1850 ne devait pas atteindre. Il y eut cependant à la fin de cette année scolaire un son de cloche menaçant. M. P.F. Dubois, suspect de libéralisme fut remplacé à la direction de l'École, par M. Michelle, recteur de Besançon (qui, contrairement à l'usage, n'était pas un ancien normalien), ... M. Deschanel, suppléant de M. Havet pour la conférence de langue et littérature grecques, avait été cité devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique à propos d'un essai intitulé « Catholicisme et socialisme » paru dans « La Liberté de penser ». Il fut suspendu de ses fonctions, et M. Havet dut reprendre la chaire ... Puis il y eut de sourdes hostilités contre l'éminent directeur des études, M. Vacherot, contre les professeurs les plus distingués, comme M. Jules Simon ¹⁹. Ceux-ci donnaient en vain à leurs élèves des conseils de prudence et se renfermaient eux-mêmes dans la plus complète réserve pour tout ce qui touchait à leur enseignement ; ils n'en étaient pas moins suspects en haut lieu et désignés d'avance pour les proscriptions futures.*

L'École, on le voit, n'était pas un foyer d'agitation politique bien au contraire. Professeurs et élèves courbaient l'échine et évitaient de faire des vagues. On s'en rend bien compte en lisant les notes de M. Jules Simon sur Taine, comme cette note trimestrielle de 1851 : *Je l'ai trouvé dans un courant d'opinion que je ne saurais approuver ... Il a fallu lutter*

¹⁶ Lettre à Prévost-Paradol du 21 juillet 1849, Op. cit. p. 97.

¹⁷ Lettre à Prévost-Paradol du 24 août 1849, Op. cit. p. 99.

¹⁸ Op. cit. p. 114 et sg. Voir aussi l'étude de M. Octave Gréard, in *Centenaire de l'École normale*, p. 276 et sg.

¹⁹ Jules Simon, (1814-1896), élève de l'École normale en 1833, agrégé de philosophie en 1836, philosophe et homme d'état. Élève de Cousin, il fut son suppléant à la chaire de philosophie de la Sorbonne. Élu député en 1848. Comme professeur à la Sorbonne, il refusa de prêter le serment exigé par l'Empereur. Continua une carrière politique après 1863 dans l'opposition puis ministérielle après la chute de l'Empire.

pendant plusieurs mois : enfin j'ai obtenu de lui la plus grande docilité sous tous les rapports... Pour comprendre de quelle docilité il s'agissait, ses notes en marge d'un devoir de Taine sur Helvétius sont éloquentes : *N'introduisez pas le langage et les théories d'une école particulière et surtout l'école de Hegel.*

Taine avait en effet appris l'allemand pour pouvoir accéder aux œuvres de ces philosophes et il en était féru. Arrivé à Nevers, il ne cessait de « relancer » son libraire parisien qui devait lui procurer les éditions allemandes, il en chargeait même ses amis, notamment Prévost-Paradol : ²⁰ *as-tu pressé mon libraire de la rue de Richelieu, qui ne m'envoie point mes livres allemands ? Ce que j'en ai est bien beau. Quelle bonne idée j'ai eue d'apprendre l'allemand ! La source de Burdach, de Geoffroy-Saint-Hilaire est là. Hegel est un Spinoza multiplié par Aristote. Cela est bien différent des ridicules métaphysiques dont on nous a nourris.*

Mais laisser supposer que l'on puisse connaître ne serait-ce que de nom, ces philosophes, c'était se vouer aux pires persécutions. D'ailleurs dans un autre devoir de Taine sur Descartes où il citait encore Hegel malgré les avertissements de son professeur, Jules Simon notait : *À l'agrégation, ne dépassez pas dans vos citations le XVIII^e siècle.* Encore, comme on l'a vu dans le discours de Delaroche, les philosophes de ce siècle étaient-ils éminemment suspects. C'était donc une véritable chasse aux sorcières qui commençait en France.

Hippolyte Taine, tout à son travail et à sa chère philosophie, continuait ses études sans se préoccuper de l'orage qui allait fondre sur l'Université et dont il devait lui-même être victime.

En effet, son travail de préparation pour l'agrégation était prodigieux et ses résultats exceptionnels comme en témoignaient ses professeurs : *M. Taine est au premier rang par le nombre et le mérite de ses travaux ... Il est l'espoir du prochain concours (M. Saisset) ... L'élève le plus laborieux, le plus distingué que j'aie connu à l'École. Instruction prodigieuse pour son âge. Ardeur et avidité de connaissances dont je n'ai pas vu d'exemple. Esprit remarquable par la rapidité de conception, la finesse, la subtilité, la force de la pensée. Seulement comprend, conçoit, juge et formule trop vite ... Taine sera un professeur très distingué mais de plus et surtout un savant de premier ordre ... Du reste, il n'est pas de ce monde. La devise de Spinoza sera la sienne : « Vivre pour penser » ... Cet élève est le premier à une grande distance dans toutes les conférences et dans tous les examens.*

Cependant, Taine fut refusé à l'agrégation de philosophie malgré des épreuves jugées remarquables par tous les auditeurs. Cet échec provoqua un véritable scandale. Il semble, à lire les commentateurs, que des débats confus divisèrent le jury présidé par le comte Joseph-Marie Portalis ²¹, membre de l'Institut et du Conseil supérieur de l'Instruction publique (qui révoqua Jules Simon de l'École). Certains lui reprochaient d'avoir été trop brillant, trop savant. En fait, il n'aurait pas su être assez Tartuffe, pour complaire au jury. Son ami Prévost-Paradol, dans un article publié dans « *La Liberté de Penser* » y voit justement un refus de la liberté de penser : *il est refusé parce qu'il a dédaigné les faciles déclamations sur la Providence, sur la morale religieuse, sur la nécessité d'un culte ... Il est enfin refusé parce qu'il a donné des démonstrations nouvelles de vieilles vérités ; parce qu'il n'a pas purement récité les livres élémentaires de l'intolérante École, parce qu'il a joint l'indépendance au savoir ...* En somme manque de conformisme et surtout pas assez d'étalage de bondieuseries.

À propos des expressions employées par Prévost-Paradol, il faut prendre garde que lorsque les personnages évoqués au sujet de Taine parlent de l'École, ce mot peut désigner deux choses bien différentes, soit l'École Normale Supérieure, pour laquelle presque tous ont une véritable vénération soit la philosophie traditionnelle. L'École était le terme généralement

²⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 16 novembre 1851, op. cit. p. 154.

²¹ Portalis, Joseph-Marie, (1778-1858), homme politique, fut secrétaire général des cultes en 1805, continua sa carrière sous l'Empire et la Restauration. Son père, Jean-Étienne-Marie (1746-1807) eut une carrière politique de 1796 à sa mort.

employé jusqu'au début du XIXe siècle pour désigner l'enseignement et la philosophie scolastiques, le dictionnaire Robert illustre ce sens justement par une citation de Descartes « *Galilée quitte le plus qu'il peut les erreurs de l'École* ».

Ce qui est curieux, c'est que le rapport d'agrégation de M. Portalis fut le seul qui ne fut pas publié²² : il a disparu des Archives du ministère de l'Instruction publique, ainsi que le dossier de M. Taine. Selon Édouard de Suckau²³ qui avait interrogé un des membres du jury, l'abbé Noiroot, Portalis avait voulu sanctionner à travers Taine, l'enseignement philosophique de l'École normale. Selon Jules Simon²⁴ Portalis déclare dans son rapport *que votre leçon est toute une révélation contre l'enseignement de l'École et qu'on ne saurait trop tôt se débarrasser de professeurs qui forment de tels élèves*. Il s'agissait bien d'éliminer toute pensée hétérodoxe d'où la révocation des professeurs et le barrage contre la carrière de leurs élèves.

Mais pourquoi Taine avait-il été la victime (désignée ?) de ce règlement de comptes alors que les autres élèves de l'École normale avaient été reçus ? Ses épreuves n'avaient pas été des manifestes révolutionnaires en philosophie, ses leçons selon l'abbé Noiroot avaient été conformes aux « normes » (plan, méthode, principe, déductions, définitions, il acceptait tout). La seule critique était que sa leçon était trop élevée pour un auditoire de collègue. Aucun rapport donc entre l'avis de l'abbé Noiroot et le contenu du rapport de Portalis.

Taine, d'abord, ne comprit pas cet échec et soupçonna des menées contre lui²⁵ : *quelle vilenie que celle de l'École ! Car je n'ai donné lieu à cette opinion par aucune action extérieure. Qui donc a espionné nos conversations ? M. Y... grâce à ses zélés ? M. Z... ? On m'a raconté ici des sournoiseries qu'il a faites autrefois. J'hésite et je cherche*. Taine ou son éditeur ne précisent pas l'identité de ces personnages. Peu importe d'ailleurs.

En fait ce n'est que beaucoup plus tard que Taine aura l'assurance que cette décision de l'éliminer de l'agrégation, était prise d'avance. C'est dans une lettre à Édouard de Suckau²⁶ qu'il en parle pour la première fois, en 1853. Sans doute venait-il de le découvrir grâce à M. Le Clerc, l'un de ses directeurs de thèse : *J'ai appris bien des choses dans mes entretiens avec M. Le Clerc. Je passe dans l'Université « pour un esprit ingouvernable, qui se perdra quelques conseils qu'on lui donne ». En somme je suis à la tête de la plus monstrueuse réputation qu'on puisse avoir. Quelqu'un de haut placé, dont on ne m'a pas dit le nom, s'est même étonné de ce qu'on m'eut envoyé à Besançon ; il me croyait en sixième dans un communal ... Tout cela vient de l'École. Outre les notes qu'on nous a lues, il y a eu les notes secrètes ; et je porte la peine de nos conversations ... Pour moi, j'aurai beau être inoffensif désormais, la prévention est acquise et je suis proscrit ...*

Il apparaît donc que dès leur entrée à l'École normale, quelqu'un épiait élèves et professeurs, y compris dans leurs conversations hors des cours et repérait ceux dont les pensées lui paraissaient les plus dangereuses et qui semblaient avoir un certain ascendant sur les autres, ce qui était le cas de Taine. Ces notes secrètes furent les véritables raisons de son éviction de l'agrégation de philosophie et de tous ses avatars successifs. C'est d'ailleurs ce que laissait supposer M. Vacherot²⁷ : *vous étiez déjà suspect de mauvaises tendances*.

À l'École Normale, le « nettoyage » idéologique fut rondement mené. Quelques mois plus tard, Taine constatait²⁸ : *Notre année à l'École était la dernière des bien pensantes. Mes amis m'écrivent que la nouvelle promotion est toute cléricale. Voilà le sanctuaire lui-même envahi*. Taine emploie ici l'expression : bien pensantes, dans le sens de libres penseurs et non dans le sens clérical et ironiquement péjoratif qu'elle a pris de nos jours.

²² Op. cit. p. 129, notes.

²³ Lettre du 11 novembre 1851, citée en note in op. cit. p. 128

²⁴ Lettre à Taine, octobre 1851, citée en note in op. cit. p. 129

²⁵ Lettre à sa sœur, Virginie Taine, Nevers 29 octobre 1851, op. cit. p. 145.

²⁶ Lettre du 25 avril 1853, op. cit. p. 333.

²⁷ Lettre à Taine, septembre 1851, op. cit. p. 129.

²⁸ Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

Hippolyte Taine, nommé au Collège de Nevers.

Après son échec de 1851, Taine envisagea de demander un poste d'enseignement pour préparer une seconde fois, l'agrégation de philosophie et commencer sa thèse de doctorat.

À ce sujet, M. Vacherot, son ancien directeur d'études à l'École normale, à qui il en avait fait part, lui conseillait la prudence ²⁹ : *Je ne vous conseille pas de prendre pour sujet de thèse la « Logique » de Hegel. Le sujet ne serait pas accepté de la Faculté.* Ceci nous donne la juste mesure du carcan que les autorités universitaires faisaient peser sur les études et la recherche.

Taine ne s'obstina pas sur ce sujet et se lança dans des recherches sur les Sensations³⁰ : *selon moi, c'est le point de départ de la psychologie, on y trouve les notions les plus nettes sur la nature de l'âme, etc. Cela sera peut-être ma thèse. M. Vacherot m'a dit qu'on ne recevrait pas une exposition de Hegel.* Cela sera à tout le moins le commencement de longues recherches de psychologie.

Il demandait un poste dans un lycée de Paris pour des raisons familiales ³¹ et pour être près des grandes bibliothèques et des centres scientifiques et hôpitaux afin d'y poursuivre des études de physiologie en liaison avec sa thèse sur les sensations. Plusieurs amis et M. Guizot lui-même, étaient intervenus auprès du ministre en sa faveur. Mais ³² les méfiances universitaires avaient prévalu, on désirait l'éloigner, et il fut nommé (le 6 octobre 1851) au collège de Toulon.

Nouvelles démarches de ses amis. Le Ministre consentit enfin à lui confier (le 13 octobre 1851) la suppléance de philosophie de Nevers. Ce n'était qu'un collège et le poste était considéré par ses amis comme très au-dessous de ses mérites.

Les « bonnes résolutions » de Taine.

Encore cette nomination n'était-elle pas sans réserves, le Ministère aurait ainsi écrit à M. Guizot à ce sujet ³³ : *Nous espérons que M. Taine par la sagesse de son enseignement et de sa conduite justifiera la confiance des personnes honorables qui ... Tu comprends ce que cela veut dire en style administratif.*

D'ailleurs, à peine arrivé à Nevers, il reçut quelques avertissements. On lui demanda un document dont il ignorait la signification ³⁴ : *Je ne sais pas ce que c'est que ce plan d'études qu'on me demande. Si c'est un programme, c'est celui du baccalauréat. Une profession de foi ! Allons donc. Le principal va me montrer celui de mon prédécesseur.*

Ceci nous apprend incidemment que le Ministère demandait, à tous les professeurs, par la voie hiérarchique, puisque le principal du Collège en détenait un exemplaire, un plan d'études qui devait être comme une déclaration de conformité idéologique avec la doctrine officielle. Ceci soulevait l'incrédulité de Taine et pourtant ...

Il reçut un avertissement plus direct d'un personnage qui n'est pas identifié ³⁵ : *M. N... m'a écrit une lettre de conseils donnés d'un peu haut avec une certaine petite nuance d'aigreur. Je lui ai répondu convenablement, lui disant que je n'étais pas un vampire, que je ne prétendais renverser aucune des croyances des jeunes gens qu'on me confiait, que mon enseignement était à côté, que je ne parlais pas de métaphysique, mais simplement des actions de l'esprit, des règles du raisonnement et de la conduite ... M. N... me croyait pestiféré ; je lui envoie le programme de mon cours, comme certificat de salubrité.*

²⁹ Lettre de septembre 1851, op. cit. p.130.

³⁰ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers 22 octobre 1851, op. cit. p. 139.

³¹ Son père était décédé depuis plusieurs années, sa mère et ses sœurs, quittant leurs Ardennes natales, étaient venues habiter à Paris pour favoriser la poursuite de ses études. Mais Taine devait remplir également auprès de ses sœurs ses devoirs de chef de famille. La proximité de Paris était donc nécessaire.

³² Op. cit. p. 133, comme les citations suivantes.

³³ Lettre à sa sœur, Virginie Taine, Nevers 29 octobre 1851, op. cit. p. 142.

³⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers 22 octobre 1851, op. cit. p. 140.

³⁵ Lettre à sa sœur, Virginie Taine, Nevers 29 octobre 1851, op. cit. p. 142.

On voit incidemment que les instructions officielles avaient censuré le programme de philosophie, supprimant la partie la plus importante et la plus dangereuse idéologiquement, la métaphysique à l'exception de la théodicée³⁶. Il ne restait que la psychologie, la logique et l'éthique. Nous donnons en annexe de ce chapitre, le plan des cours de Taine au Collège de Nevers. Il est en tous points conforme à ce qu'il annonçait.

Taine ne cessait d'affirmer son intention de rester aussi prudent que possible et d'éviter toute manifestation d'indépendance d'esprit. Il renonça même à demander à sa propriétaire d'enlever trois gravures qui ornaient sa chambre, et constatait ironiquement³⁷: *Je les aurais fait enlever, n'eût été la crainte de choquer l'amour-propre de ma propriétaire. Commencé-je à cacher mes opinions et à ménager les gens ?. Prudent comme le serpent, fort comme le lion !*

Il reprenait ces mêmes images avec tous ses correspondants. À Édouard de Suckau, il expliquait : *je fais ma classe avec soin et prudence... je suis prudent comme le serpent*. Et pour rassurer Prévost-Paradol, il lui détaillait ses précautions³⁸ : *le recteur, (l'abbé Sergent), m'a conseillé la prudence ; je fais le cours le plus innocent en apparence qu'on puisse voir. Rien que de la psychologie, de la logique et de la morale. J'annonce dans mon programme que je m'étendrai peu sur la Théodicée, et qu'à cause des difficultés de cette partie de la science, je substituerai à ma parole les textes et l'autorité de Descartes, Bossuet, etc.... Je ferai quatre à cinq mois de psychologie ... du reste, circonspection parfaite. Vivent Dieu, le roi, les gendarmes et leur auguste famille ! ... Je me tiens coi chez moi ; je ne cite en classe que des observations des psychologues ou de physiologistes. Je suis avec tous d'une politesse extrême, j'ai coupé tous les bouts d'oreilles qui passaient³⁹.*

⁴⁰*Le plus clair est que je vais faire le mort ici afin d'être en odeur de sainteté l'an prochain*. Cette image lui fournira des plaisanteries à l'usage de ses amis : ⁴¹*Il est clair après cela que tu peux te recommander à mes prières, qu'un jour tu auras de mes reliques et que, si tu entres parmi les 40 Immortels, j'entrerai un jour dans les saintes phalanges des bienheureux. Ce que je vous souhaite, mon frère*. Il s'étonnait lui-même d'être aussi sage.

Le présentateur de la Correspondance, pense que son cours de philosophie n'était peut-être pas aussi innocent que M. Taine le pensait ... *Les leçons de psychologie s'abritent en effet sous les noms d'Aristote, Descartes, Reid, Cousin, Jouffroy, Maine de Biran ; mais Locke, Hume, Condillac, Cabanis et Müller interviennent aussi de temps à autre. Il est difficile de croire qu'au moment où il écrivait la première ébauche de ce traité des « Sensations » qui devait devenir le sujet de sa thèse, un homme aussi sincère n'ait pas trahi ses convictions, lorsqu'il traitait de la perception extérieure, de la sensation, de l'association des idées ou des images. Le plan de la leçon sur les images contient un renvoi à la « Théorie de l'intelligence », ébauchée en 1849.*

Ce commentaire désigne indirectement les philosophes et théoriciens qu'il était dangereux de connaître et à fortiori de nommer dans un cours au collège, ce qui donne une idée de la censure régnante, mais nous en trouverons plus loin d'autres exemples.

³⁶ Partie de la métaphysique qui se rapporte à Dieu, son existence, ses attributs. Aussi appelée théologie naturelle ou rationnelle. C'est dans cette partie que se trouvait le chapitre sur les preuves de l'existence de Dieu, véritable piège pour les candidats au baccalauréat.

³⁷ Lettre à sa mère, Nevers 15 octobre 1851, op. cit. p. 136-137.

³⁸ Lettre de Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 146-147.

³⁹ Allusion à la fable de La Fontaine (5,4) : Les oreilles du lièvre. Le lion ayant été blessé par un animal cornu banni de ses états toute bête portant des cornes à son front. Un lièvre qui aperçoit l'ombre de ses oreilles, craint qu'un inquisiteur, vu leurs dimensions, ne déclare que ce sont des cornes et donc il s'expatrie. Ces mots rappellent les précautions qu'on est obligé de prendre pour ne pas porter ombrage à une autorité soupçonneuse. Ceci s'applique bien à la situation de Taine qui finira d'ailleurs par faire une thèse sur La Fontaine.

⁴⁰ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 143.

⁴¹ Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 2 juin 1852, op. cit. p.259.

La vie de Taine à Nevers.

Les lettres à sa famille et à ses amis donnent quantité de détails intéressants sur sa vie à Nevers et forment comme un tableau de la ville, des habitants, des mentalités. On y trouve même un écho des événements politiques locaux particulièrement tragiques au moment du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.

Jeune professeur célibataire, nommé le 13 octobre, obligé de prendre possession de son poste immédiatement, car la rentrée avait eu lieu le lundi 7 octobre, (La Messe du Saint-Esprit qui inaugurait l'année scolaire, avait été célébrée le mardi 8), il avait dû, en toute hâte, trouver un logement et organiser sa vie matérielle, ce qui était nouveau pour lui et très éloigné de sa nature contemplative. La préparation de ses cours était sans doute la partie la plus facile pour lui.

Il trouva un gîte au 45 de la rue du Commerce⁴². ⁴³*J'ai une jolie chambre, gaie, au second, sur la plus belle rue, avec un cabinet de toilette et une petite antichambre ; une multitude d'armoires, etc. ... Ma chambre est fort gentille, sauf trois tableaux, qui représentent des brigands italiens surpris par les soldats du pape, et l'héroïne, canonnière de Saragosse ; ils sont dignes du poisson de Tobie et du chien phénoménal à jambes de cheval.* Ce sont ces tableaux, sans doute des gravures colorées comme on le faisait à l'époque, qu'il voudrait faire enlever mais il n'osait pas choquer sa logeuse.

Il avait pu y installer ses livres et un piano : ⁴⁴*mes livres et mon piano sont achetés ... et je passe la journée dans une chambre à travailler.* ⁴⁵*Je me trouve fort bien, ma chambre est gentille, mon lit doux ; quand j'ai mal à la tête de travailler, j'ai mon piano ou mes cigarettes. Il avait aussi une cheminée et envisageait sans déplaisir, les longues soirées d'hiver avec la musique, les lectures et ses recherches* ⁴⁶*Voilà mon cher Édouard, ma société pour l'hiver ; je mets mes pieds sur mes chenets, je tisonne, je fume, je lis, je vais mener la vie d'un solitaire. Pourvu que mon cerveau soit plein, que le reste aille comme il voudra. Je suis sûr de ne pas m'ennuyer.* Taine était un très bon musicien, le piano avait été un de ses premiers achats (ou location ?) dès son arrivée à Nevers.

Il avait vraiment l'intention de se tenir à l'écart des événements publics et de ne se mêler de rien. Il ne voulait consacrer que le minimum de temps à l'enseignement et aux relations obligatoires à Nevers ⁴⁷ : *je me retire la moitié de la journée dans une région meilleure, dans votre commerce, mes amis, ou avec mes livres, mon piano et surtout mon travail.*

Il jugeait avec une certaine ironie, sa nouvelle vie, avec toutes ses préoccupations matérielles, si différente de celle qu'il avait connue, chez ses parents puis à l'École Normale :⁴⁸ *Mon oncle Alexandre est venu lundi. Je l'ai conduit à ma table d'hôte, et nous avons jasé chez moi toute la soirée en prenant de mon café, devant mon feu attisé de mes mains. Je ris de moi-même en songeant que je suis propriétaire, administrateur. Je te jure que je m'en tire bien.*

Il revenait souvent sur l'importance qu'il accordait à son « intérieur » et aux soirées solitaires et tranquilles qu'il y passait : ⁴⁹ *C'est ce coin de feu que j'aime. Je garde pour m'amuser les soirées du dimanche et du jeudi. J'approche un fauteuil, j'endosse une grande robe de chambre, je fais du café, je mets une cigarette à ma bouche, je prends un livre de littérature, Don Quichotte, Rabelais, La Fontaine, et je m'abandonne aux idées les plus douces, regardant mon feu qui pétille, les bouffées silencieuses du tabac qui s'envolent,*

⁴² Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 178, où il précise son adresse.

⁴³ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 155.

⁴⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

⁴⁵ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

⁴⁶ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

⁴⁷ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 139.

⁴⁸ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 142.

⁴⁹ Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 155.

écoutant le bruit sourd des voitures et pensant à nos soirées de Paris. Je suis artiste en café et j'allume le feu avec un talent tout particulier.

⁵⁰ *Quelle bonne chose, mon cher, qu'un chez-soi ! (Propriétaire, vas-tu dire.) Le fait est qu'avec du feu, des livres, du tabac, un piano, il n'y a plus d'ennui, il n'y a pas besoin de compagnie. La musique comme disait Luther, est la plus belle chose du monde après la théologie. Et le pétilllement de la flamme, et les bouffées sinueuses et bleuâtres des cigarettes ! Les imaginations les plus orientales et les plus fantastiques voltigent devant les yeux ... Je fais du café avec un talent remarquable, je t'assure. Cela est inné et de famille. Mon pauvre grand-père dont j'ai ici les livres et les notes a passé sa vieillesse à philosopher, à fumer, à faire du café.*

Autre aspect de la vie d'un professeur célibataire, le soin de la nourriture. La seule solution était la pension où l'on prenait régulièrement tous ses repas, on y avait sa serviette, sa place, et l'on payait à la semaine. C'était en général convenable et pas très cher. ⁵¹ *Je dîne dans une bonne pension bourgeoise, avec plusieurs professeurs du collège ...* ⁵² *Je dîne à table d'hôte avec deux professeurs de mathématiques ... deux clercs de notaire, un premier commis de la poste, un rédacteur de l'enregistrement, bonnes gens d'ailleurs, un peu criards, pas assez distingués, libéraux et peu chrétiens. Le malheur est qu'ils n'ont pas tout l'esprit qu'il faut pour en avoir assez.*

Il y avait des pensions de tous types, en fonction de leur clientèle. Celle que fréquentait Taine, et qui lui avait sans doute été conseillée par Thomassin ou un de ses collègues, devait être proche du Collège et fréquentée surtout par des fonctionnaires et des employés aux écritures, selon l'expression de l'époque. Ce niveau social était assez élevé. Taine donne le nom de l'un des professeurs de mathématiques : Roulier. Il l'avait connu à l'École Normale⁵³.

⁵⁴ *Il me semble que je n'ai pas quitté la Capitale (comme on dit ici). Je vois à chaque instant des gens qui en reviennent. Mes compagnons de table d'hôte y ont tous vécu. Ma vie est presque la même et j'ai, de plus, la liberté ... Nous avons à table six hommes et trois chiens ; un jour je vous raconterai les mœurs des hommes et des bêtes.*

Ceci nous donne une idée assez balzacienne des pensions bourgeoises dans une petite ville comme Nevers. Le jugement qu'il portait sur ses convives s'étendait assez généralement à l'ensemble de la population. Mais sans doute la comparaison avec l'École normale était-elle dévalorisante, il en convenait d'ailleurs. ⁵⁵ *Je ne verrai guère de monde ; je suis trop aristocrate d'esprit, et l'air nivernais est trop béotien. Je feuilleterai seulement de temps en temps mes voisins ou mes collègues.*

La vie d'un pion ou d'un professeur, dans une petite ville, n'a rien de bien exaltant et le risque est grand de se laisser aller et de « tuer le temps » et l'ennui dans des parties de cartes ou de billard au cabaret. Nous l'avons vu à propos de la vie du lycée à l'époque de Jules Renard, et des romans d'un de ses professeurs, Louis Durieu⁵⁶. Taine, comme sa mère, connaissait ce danger. Il la rassurait ⁵⁷ : *n'aie pas peur que je m'encanaille.*

La vie « culturelle » nivernaise ne lui plaisait guère : ⁵⁸ *Le théâtre ici est exécration. ⁵⁹ Le théâtre est mauvais, dit-on. Les affiches marquent qu'on y joue des drames larmoyants et*

⁵⁰ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 160.

⁵¹ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 135-136.

⁵² Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

⁵³ Roulier, Pierre-Jean-Baptiste, né en 1826, entré à l'École normale (sciences) en 1846, mort professeur libre à Haïti. op. cit. p. 138, note 1.

⁵⁴ Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 156.

⁵⁵ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

⁵⁶ Voir : Jean Bugarel : "Le lycée de Nevers de 1875 à 1881 quand Jules Renard y était élève", *Cahier Nivernais d'Histoire de l'Éducation* n° 18, 2005, pp. 44-84.

⁵⁷ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

⁵⁸ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137

⁵⁹ Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

sanglants. Je n'y vais pas pour ne pas m'affadir le cœur. Pourtant il y avait parfois un spectacle intéressant pour lui : ⁶⁰ *En fait d'idées ce pays-ci est le désert du Sahara. Si fait pourtant, je suis allé hier dimanche pour la première fois au théâtre. (Je hais le drame comme le vin bleu, mais ce jour-là, par hasard, il n'y avait que des vaudevilles). J'ai trouvé un comique de talent et naturel, mais le malheureux meurt de faim avec sa troupe, et nos ingénieux Nivernais le méprisent comme de la boue à cause de son métier.*

Il parle plusieurs fois de la bibliothèque mais pour en noter la pauvreté, il y découvrirait cependant quelques lectures intéressantes : ⁶¹ *Il y a ici une bibliothèque, où je trouve quelques livres d'histoire ; le jeudi et le dimanche soir, je relis ceux que j'ai emportés ...* ⁶² *Je lis « Clarisse Harlowe », de Richardson, à la bibliothèque. Cela me délasse un peu de la métaphysique.* ⁶³ *J'ai trouvé à la bibliothèque des recueils de zoologie et le journal « L'Artiste ». J'y retrouve un souvenir de Paris, de l'Exposition, de la peinture et de la musique. Cela me dérobe le dimanche à la prose nivernaise.*

Il y avait aussi les réceptions officielles ou non. Les professeurs étaient souvent invités dans les bonnes familles. Certains y passaient de nombreuses soirées, mais Taine dédaignait ces mondanités pour diverses raisons. ⁶⁴ *J'aurai aisément quelques salons, si je le désire. Je ne le désire guère, je jouis trop pleinement de ma solitude et de ma liberté. Mes livres et ma musique me rappellent tant de choses, tant d'entretiens, de causeries le soir au coin du feu ! Qu'il est difficile de causer ! Des banalités guindées avec mes collègues, des plaisanteries avec mes commensaux, voilà tout. Chaque jour je trouve le niveau humain plus bas. Mais je m'enfoncé dans ma philosophie, et (pardon de l'impertinence) je me trouve d'assez bonne compagnie pour rester sans ennui seul avec moi.*

Son ancien directeur d'études à l'École normale, M. Vacherot lui avait conseillé comme repos de l'esprit ⁶⁵ *toutes les distractions permises au philosophe, et particulièrement la musique et la danse. Vous savez que la sagesse antique n'y répugnait pas. Taine accepte volontiers la musique :* ⁶⁶ *La musique soit : Clémenti et Mendelssohn sont divins. Mais la danse ! je deviens de plus en plus ermite et méprisant. J'espère bien laisser cet hiver les Nivernais tricoter de leurs jambes cette danse cahotée de dindons sautillants vulgairement appelée polka. On dansait donc la polka dans les salons nivernais en 1851.*

Il avait quand même tenté de « sortir » : ⁶⁷ *Il n'y a pas ici de théâtre ; je paierais pour ne pas aller dans ces antres qu'on appelle cafés ; je suis allé dans ces cohues qu'on appelle bals, et à ces buvettes qu'on nomme soirées ; j'y renonce pour ne pas mourir de chaleur et d'ennui ; et du Nivernais je ne veux connaître que le coin de mon feu. Travailler et fumer des cigarettes n'est guère coûteux ; je suis donc riche, et comme je pourrai toujours me procurer cette richesse, je me moque assez de l'avenir. Dans cette même lettre, il donne le chiffre exact de ses revenus : j'admire combien peu de chose il faut pour vivre ; j'ai beaucoup trop d'argent avec 1 615 francs.*

Il dédaigne également les autres plaisirs plus ou moins coûteux qui pourraient s'offrir à lui ; du coup, il économise sur son budget : *Je ne vois pas de dépense à faire ; ce qui coûte aux jeunes gens c'est le plaisir, et je trouve le mien fort économiquement, assis à ma table. J'ai l'orgueil de ne point trouver amusants les amusements des autres ; je serais malheureux si je ne voyais d'autre but à ma vie que d'arriver à un rang quelconque. Mon ambition déborde au delà, et ma volonté n'a jamais failli à mon ambition.*

⁶⁰ Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 203.

⁶¹ Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

⁶² Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

⁶³ Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

⁶⁴ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

⁶⁵ Lettre de M. Vacherot, 19 décembre 1851, op. cit. p. 181, note 1.

⁶⁶ Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 181-182.

⁶⁷ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 194.

À propos de sa mère et de ses ennuis, il donne des conseils à sa sœur qui révèlent sa pensée personnelle, notamment à propos des relations mondaines de Nevers : ⁶⁸ *Fais aussi que ma mère se mette un peu à lire ; c'est le seul moyen de calmer son esprit et d'oublier ses ennuis. L'action de la pensée est la meilleure médecine pour la tristesse. J'ignore l'avenir, mais certainement votre éducation vous a fourni un refuge, qui est la société des grands esprits et des artistes du temps passé. On oublie l'insipidité de la vie présente, et la sottise de ceux qu'on fréquente, quand on songe à cet autre monde. L'éducation n'est qu'un billet d'invitation pour ces nobles et heureux salons.*

S'il n'aimait pas les réceptions « mondaines », il pouvait apprécier la campagne nivernaise : ⁶⁹ *On dit que les environs sont forts jolis, je ferai force promenades.* ⁷⁰ *Tu vois ma vie ; aujourd'hui jeudi, je vais aller voir la campagne.* ⁷¹ *Je vais quelquefois dans la campagne. Le pays est plat, les montagnes ne commencent qu'à cinq ou six lieues de là ; mais, je trouve que ces grands horizons et ces prés monotones ne sont pas sans charme. La ville est sur la rive droite de la Loire, échelonnée sur une haute colline ; les rues sont étroites et montueuses. Mais beaucoup de maisons ont une forme antique et originale qui me plaît ; et quelques vieilles tours et portes féodales empêchent de penser au plâtre et aux moellons ... Au haut de la ville est une sorte de parc public, avec de l'herbe et de grands arbres, d'où l'on a une belle vue. La neige et la pluie viennent ; je ne profiterai guère de tout cela qu'en été.*

En décembre cependant le spectacle hivernal le séduisit : ⁷² *Depuis un mois, le ciel n'était qu'une pluie, et la terre qu'une boue ; mais hier le soleil et la gelée sont venus, et j'ai couru la campagne, le cœur réjoui par la vue de ce grand horizon et de la belle et divine lumière. Que de fois le soir dans les rues j'ai admiré les grandes ombres et pensé à Rembrandt.*

Mais ce spectacle ne dura guère et Taine l'oublia vite pour ne retenir que la grisaille habituelle : ⁷³ *J'attends le printemps pour revoir une chose belle ; depuis cinq mois je n'ai sous les yeux que la laideur ; un pays fangeux, des rues étroites et sales, ni musique, ni tableaux, ni jolies figures. Le soleil et les arbres verts me tiendront lieu de tout cela. Cependant, il avouait à sa sœur (qui se découvrait un goût pour la peinture) que la tristesse du paysage nivernais recelait une certaine beauté : ⁷⁴ *Je vais dans les champs et je regarde le ciel en pensant à toi ; je suis sûr qu'il y a en ce moment tant de sujets de paysage. La triste couleur des prairies, la désolation de toute la campagne, les teintes grises et variées des nuages seraient belles dans un tableau. Il y a là du sentiment, de l'âme, de la couleur, n'est-ce pas assez ? – Plus je vois la nature et les champs, plus je les aime ; ils semblent avoir en eux plus d'intelligence et d'âme que l'homme.**

Nous avons même son emploi du temps quotidien : ⁷⁵ *Tu me demandes des détails, ma chère amie ; c'est pourtant peu amusant. Enfin les voilà : je me lève à cinq heures et demie. Je prépare ma classe jusqu'à sept heures et demie. Je la fais de huit à dix. Je joue du piano jusqu'à onze, déjeuner jusqu'à midi. Je m'occupe d'études personnelles de midi à quatre heures et de sept à dix. Je fais une conférence au collège de quatre heures et quart à cinq heures et quart, de la musique de cinq heures et quart à six heures, et je dîne de six à sept. Mes jeudis et mes dimanches sont libres... quand j'ai mal à la tête de travailler, j'ai mon piano ou mes cigarettes : j'ai commencé deux longs travaux, les idées me trottent dans la tête, et babillent tout le jour. Je n'ai pas une minute pour m'ennuyer.* Notons le décalage du déjeuner par rapport à notre époque, entre onze heures et midi.

⁶⁸ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 143.

⁶⁹ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

⁷⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 146.

⁷¹ Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 156

⁷² Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

⁷³ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852. Op. cit. p. 214

⁷⁴ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 219.

⁷⁵ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 140.

Il a donc chaque jour deux heures de cours (plus deux heures de préparation) et une de « conférence » et peut consacrer à son travail personnel six heures par jour au moins et près de deux heures au piano.

Cela fait quand même treize heures d'activité intense par jour. Taine avait une grande capacité et une grande rapidité de travail : ⁷⁶ *Je combats de mon mieux contre l'engourdissement. Je travaille deux heures chaque matin pour ma classe qui se fait à huit heures. Il me reste sept heures par jour, plus les jeudis et dimanches, pour mes études personnelles.*

La musique semblait l'occuper beaucoup : ⁷⁷ *Je passe le reste de la journée au piano, et surtout j'improvise, c'est-à-dire je laisse aller mes doigts sur tous les accords et toutes les fantaisies qui me viennent. Souvent en le faisant je songe à autre chose, mais cela est un accompagnement pour mes idées, et il est très doux de penser en musique. Mais mon esprit est ailleurs ; je ne puis étudier sérieusement ni acquérir un talent ; je ne cherche là qu'une distraction, et je suis heureux d'en savoir assez pour jouer autre chose que des contredanses. La musique n'est pour les autres qu'une occasion de vanité, j'y trouve un plaisir.*

Au total, Taine s'estimait satisfait : ⁷⁸ *je fume et je me chauffe, j'ai ici quelques belles sonates ; somme toute, je suis content.* ⁷⁹ *Pour moi, je suis heureux. À part quelques contrariétés et inquiétudes inévitables, je n'ai rien à désirer. Je suis occupé d'une façon noble et élevée, j'augmente mes connaissances ; je vis dans la science, dans la plus belle des sciences, j'ai de la santé, des amis, assez d'argent, peu de besoins.*

⁸⁰ *Mais pourquoi donc vous imaginer que je suis malheureux ? Puis-je l'être avec ces études qui m'enchantent et ces idées qui se remuent incessamment dans ma cervelle, et causent avec moi comme les meilleures et les plus charmantes amies ? Ma vie est si remplie que je n'ai pas un moment pour m'ennuyer ou m'attrister. Quand je me lève, j'y songe en m'habillant, et j'oublie qu'il serait plus doux de rester au lit. Le grand malheur après tout, de travailler le matin dans une bonne robe de chambre, les pieds sur un tapis ! L'habitude a été prise à l'École et je la garde ; c'est deux heures de plus que j'ajoute chaque jour à ma vie ; au bout de douze ans, cela fait une année. Vivre c'est agir et produire.*

Il affirmait trouver son plaisir dans la recherche philosophique : ⁸¹ *Chacun a ses plaisirs. Un brave employé pêcheur à la ligne est plus heureux quand il attrape un carpeau d'un quart de livre que le plus merveilleux des rois de salon au moment où il bat ses plus piquants entrechats. Je suis pêcheur à la ligne dans la rivière de la philosophie (des mauvaises langues diraient que je pêche en eau trouble) ; et une petite vérité tirée à grand'peine du fond de l'eau me rend heureux pour toute la journée.*

Mais parfois la tristesse de la solitude lui pesait ⁸² *Ici, mon ami, je ne vois personne. Dans les conversations, j'entends des mots et j'en prononce, mais ce n'est qu'un échange de sons. Privé d'amis, de famille, de musée, de théâtre, de conversation, ma vie est un peu sévère. Je ne mange pas mon cœur, comme dit Homère, mais je suis quelquefois triste, et j'aurais besoin de vous. Entouré de morts, je voudrais voir des vivants ... La solitude augmente l'amitié ... Les idées sont abstraites, on ne s'y élève que par un effort ; quelques belles qu'elles soient, elles ne suffisent pas au cœur de l'homme ... Restent les amitiés d'homme à homme ; rien ne me touche plus que de lire celles de l'antiquité. Marc-Aurèle est mon catéchisme⁸³.* ⁸⁴ *Je t'écris des folies, parce que j'ai en ce moment des idées noires. Cela m'arrive quand j'ai mal à la tête ; et je n'ai d'autre ressource que de me moquer de moi-*

⁷⁶ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 145.

⁷⁷ Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 211.

⁷⁸ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

⁷⁹ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

⁸⁰ Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 9 novembre 1851, op. cit. p. 148.

⁸¹ Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 182.

⁸² Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. Op. cit. p. 172-173.

⁸³ *Marc-Aurèle* fut son livre de chevet jusqu'à ses derniers jours.

⁸⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 180.

même et des autres, ou de penser à ma grande consolation stoïcienne que tu sais (*To die, to sleep, ce que confirme de plus en plus ma psychologie*). Or comme je ne suis pas foncièrement bouddhiste et que la contemplation du zéro pur finit par lasser, je m’amuse à être bête.

Cette vie de reclus (il se comparait lui-même à un hibou), paraissait étrange aux gens et le rendait un peu « suspect » à leurs yeux : ⁸⁵ *Je sais qu’on trouve ici que je mène la vie la plus bizarre, nuit et jour enfermé, sans société, ni plaisirs. Mais c’est la seule que je puis supporter.*

Malgré son jugement défavorable sur la vie de province, Taine, en bon philosophe compte tirer profit de cette expérience : ⁸⁶ *Je vais apprendre beaucoup, connaître les hommes et les choses. Il était temps de quitter le couvent* ⁸⁷ *et de toucher la vie réelle ; cette année-ci est peut-être pour moi une occasion unique de toucher de près la petite ville, ses habitants, le médiocre collègue, la vraie province : « Un jour il redirait à ses petits-enfants / Les mœurs de la République / Nivernique ».*

Il envisageait donc avec humour, un avenir où son séjour à Nevers ne serait plus qu’un souvenir : ⁸⁸ *Un jour, quand je serai ministre, quel contraste agréable de penser au collègue de Nevers.*

Cette année de professorat fut peut-être la plus laborieuse et la plus fructueuse de sa vie, comme l’estime son biographe. Nous verrons plus loin la somme des travaux et recherches réalisés, en particulier à Nevers. Il en viendra vite à voir, dans l’ennui de cette vie provinciale, une sorte de condition nécessaire au travail personnel, comme il l’expliquait à Prévost-Paradol : ⁸⁹ *Ajoute la solitude extrême, la nécessité de penser toujours pour ne pas mourir d’ennui, le manque de distractions ; toutes ces misères de la province sont des secours pour ceux qui veulent s’en sortir.*

La vie d’un professeur de philosophie à Nevers.

Ses lettres nous renseignent beaucoup sur les conditions matérielles de la vie d’un professeur du Collège. ⁹⁰ *Je suis suppléant de philosophie à Nevers à 1200 fr. au lieu de 1800 à Toulon. Ma mère, tu le conçois, était fort triste, mais je l’ai tant exhortée et j’ai paru si content qu’elle a fini par prendre son parti.*

Ceci était le traitement annuel brut, payé en douze mensualités, mais dans certains cas il pouvait y avoir des suppléments : ⁹¹ *Le principal me promet la préparation au baccalauréat ; ce sont cinq heures par semaine, je ferai expliquer, faire des versions ; la peine sera petite. J’aurai cinq cents francs pour cela. Il précisait même* ⁹² *: J’ai trouvé ici en arrivant qu’à ma classe était jointe une préparation au baccalauréat de cinq heures par semaine, et de cinq cents francs par an ; de sorte que Nevers vaut à peu près Toulon. En me tenant à mon traitement, j’aurai trop. Que veux-tu qui me coûte ? Ce cours supplémentaire était payé en dix mensualités soit cinquante francs par mois, il touchait donc au total 150 francs par mois.*

Il donnait à cette heure supplémentaire un titre inadéquat : *ma conférence de baccalauréat, le soir, me fait repasser l’antiquité, l’histoire et la littérature. Le mal n’est pas grand. Ailleurs, je n’en parlerais jamais.*

Il y avait en effet, en plus des cours habituels, des conférences de Géométrie, d’Arithmétique et d’Histoire naturelle qui s’adressaient à des élèves depuis la classe de troisième jusqu’à celle de Rhétorique et dont les compositions donnaient lieu à des remises de

⁸⁵ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852. Op. cit. p. 214

⁸⁶ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

⁸⁷ Allusion à l’École normale, le « couvent » de la rue d’Ulm.

⁸⁸ Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 150.

⁸⁹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. Op. cit. p. 205.

⁹⁰ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

⁹¹ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136

⁹² Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137

prix. Ces conférences permettaient de préparer le baccalauréat de sciences. Ceci ne concernait pas Taine, il s'agissait pour lui, de travaux dirigés pour la préparation des épreuves du baccalauréat littéraire, à raison d'une heure chaque soir. Cette heure supplémentaire était particulièrement bien payée puisqu'elle représentait la moitié du traitement total de la chaire.

Il eut même une bonne surprise en apprenant qu'il allait toucher une indemnité sur laquelle il ne comptait pas : ⁹³ *Je vais toucher cent francs et quatre-vingts centimes pour mes frais de voyage : je suis un Crésus.*

Comme tout fonctionnaire nouvellement nommé, Taine devait commencer par faire une visite protocolaire aux diverses autorités de la ville. ⁹⁴ *J'ai visité les autorités. Elles étaient absentes ; mes collègues aussi pour la plupart, j'ai laissé des cartes.* Une simple carte de visite « cornée » était une formalité suffisante en cas d'absence. Dans certains cas, on se contentait de faire déposer cette carte par un domestique. Taine devait la remettre lui-même. L'autorité absente lui répondrait un peu plus tard par une invitation.

On ne sait si son arrivée à Nevers avait ou non été annoncée, mais les attitudes des différentes personnes qu'il rencontra ne semblaient exprimer aucune prévention contre lui. Il fut même plutôt bien accueilli. ⁹⁵ *Le principal m'invite à passer demain la soirée chez lui. Personne ici n'a inventé la poudre, mais je trouve partout de la bienveillance ou de la politesse.*

Outre la visite protocolaire au Préfet, en corps constitué, du 1^{er} janvier, dont il sera question plus loin, comme tous les fonctionnaires nouvellement nommés, Taine fut invité officiellement à une soirée à la Préfecture. Présence obligatoire, mais cette invitation personnelle et protocolaire ne se produisait qu'une seule fois par an. A l'époque de Jules Renard, cette réception fut fatale à un professeur de rhétorique, Lacour, qui y commit une gaffe monumentale⁹⁶. Certains notables par contre étaient presque des habitués de ces réceptions qui étaient très courues.

Taine en fait un tableau remarquable à sa sœur : ⁹⁷ *ton hibou (c'est de lui-même qu'il parle) est allé, il y a huit jours, au bal du préfet, et n'a pas eu le courage de danser dans la cohue. En voyant le sourire éternel des danseuses, et en écoutant les banalités mielleuses des danseurs, je n'ai trouvé rien de mieux à faire que de regarder cette singerie du plaisir et cette comédie de l'ennui. Imagine-toi qu'on était venu à ce bal de douze lieues à la ronde. J'en baille encore, mais après cette corvée officielle, je suis délivré.*

En réalité, il y avait d'autres invitations où il n'était pas obligatoire mais conseillé d'assister, ce fut le cas au mois de mars 1852 : ⁹⁸ *Il faut que j'aille lundi à la Préfecture pour entendre un concert d'amateurs, chanteurs et instrumentistes, au bénéfice des pauvres. Je n'ai pas une grande opinion de la musique mais je regarderai les figures et les contenance, j'apprendrai quelque chose et peut-être je rirai.*

L'autre personnage important de Nevers était l'évêque, M. Dufêtre. Nous avons abondamment parlé de lui et de son vicaire général, M. Gaume. Le jugement de Taine était sans appel : ⁹⁹ *l'évêque est dangereux.* Quant à M. Gaume, il était déjà connu par sa polémique sur l'éducation, de Taine et bien entendu, de son ami Prévost-Paradol : ¹⁰⁰ *Ce pays-ci, mon cher, a son meilleur représentant dans l'abbé Gaume, l'auteur du ver rongeur, dont parle ta Revue (La Revue de l'Instruction publique).*

⁹³ Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 149

⁹⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

⁹⁵ Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 149.

⁹⁶ Voir : Jean Bugarel : "Le lycée de Nevers de 1875 à 1881 quand Jules Renard y était élève", *Cahier Nivernais d'Histoire de l'Education* n° 18, 2005, pp. 44..

⁹⁷ Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

⁹⁸ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 224.

⁹⁹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

¹⁰⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 28 mars 1852, op. cit. p. 146

L'autorité universitaire était représentée par le Recteur de l'Académie de la Nièvre, M. Sergent : ¹⁰¹ *Le recteur est prêtre, mais bon universitaire et bienveillant pour le collège ?*¹⁰² *Nous avons un bon recteur, quoique prêtre. Il m'a conseillé la prudence ...*

À diverses occasions, il pourra mieux le juger et notamment à la suite du coup d'État du 2 décembre où le recteur saura « écraser » son refus de signer un acte d'allégeance au Prince-Président.

Ses collègues du Collège apparaissent peu dans ses lettres. Taine parle surtout de M. Thomassin, qu'il avait rencontré en premier : ¹⁰³ *Le principal a l'air aimable, il sort de chez moi et m'invite à dîner pour demain. Je commence vendredi mon cours ; demain ma journée sera remplie de visites.*

L'usage voulait en effet que tout nouveau fonctionnaire rendît visite aux « autorités » ce qui appelait une visite de courtoisie en retour. Le Principal selon l'usage devait inviter au moins une fois par an chaque professeur, en plus des invitations collectives à l'occasion des grandes fêtes. Thomassin n'avait pas attendu pour faire cette politesse. Taine qui n'a pas encore l'habitude du collège, lui donne un titre inadéquat : *Le proviseur paraît bon homme et il est mieux que les autres.*

M. Thomassin lui fit très bon accueil : *Le principal va à vêpres, est très amical, m'a invité à dîner. Sa femme a du monde, m'a parlé anglais, est fort réactionnaire et catholique, parle bien ; c'est la seule personne que je voudrais voir ici (pas de mauvaise interprétation, elle a 50 ans).*

¹⁰⁴ *J'ai fait de la musique hier avec Mme la principale qui n'est pas fort habile.* ¹⁰⁵ *Une ou deux fois le soir, j'ai fait de la musique avec Mme la principale.* ¹⁰⁶ *Rien de nouveau pour moi. Je ne vois personne. J'ai fait de la musique deux fois chez Mme la principale. Je n'ai le désir de voir aucun de mes collègues.*

Il fut aussi invité à des soirées officielles chez lui, c'était beaucoup moins agréable ¹⁰⁷ : *De nouvelles point ; est-ce une nouvelle qu'une soirée passée chez le principal où je me suis ennuyé et où j'ai fait de la musique ? Les dames sont prétentieuses, tout le monde joue au Whist, on médit de gens que je ne connais pas. Je suis mieux au coin de mon feu.*

Il ne parle que brièvement des autres collègues : ¹⁰⁸ *Le sous-principal (moi, pauvre hère, ici je n'ai pas de censeur) est un gros pataud, jovial, libre en propos, bon homme.* (Les lycées étaient dirigés par un proviseur assisté d'un censeur).

L'aumônier (M. Lebrun) a plus d'esprit, mais c'est un coquin ; *il me rendait ma visite, et je le conduisais sur l'escalier : « Nous nous aiderons, me dit-il, nous nous avertirons ; par exemple vous me feriez savoir si un de vos élèves montrait de l'irréligion. » J'étais stupéfait ; quand j'ai voulu lui répondre, il était déjà descendu.* On comprend la réaction scandalisée de Taine devant cet appel à la délation des « mal-pensants » mais ceci est bien significatif de l'atmosphère de réaction religieuse de cette époque et d'autre part, le zèle affiché de l'abbé Lebrun était-il réellement sincère ? La complexité de la vie religieuse à Nevers permet de douter de toute opinion trop affichée.

Le professeur titulaire de philosophie qu'il suppléait et qui semblait vouloir reprendre son poste à la rentrée de Pâques ne lui plaisait guère : ¹⁰⁹ *(c') est un avare parfait, qui le soir achète pour souper un hareng saur chez l'épicier, et qui peut-être voudra reprendre ses 1615 francs, d'autant plus qu'à Pâques, il n'aura plus que trois mois de cours, et qu'il est fort agréable de toucher le traitement des vacances sans rien faire. Ce titulaire est un vieux*

¹⁰¹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

¹⁰² Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 229.

¹⁰³ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

¹⁰⁴ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

¹⁰⁵ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 146.

¹⁰⁶ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 161.

¹⁰⁷ Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 155.

¹⁰⁸ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 138.

¹⁰⁹ Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 202-203.

pédant maniaque, qui parle avec mots saccadés et bégayés, qui ne fait pas de leçons aux élèves et leur dicte un simple programme. Je sais que mes seize petits serins désirent garder leur oiseleur et qu'ils feront un charivari au hibou grognon, s'il veut reprendre sa place. À la grâce de Dieu et du hibou.

Taine rencontrait certains de ses collègues à sa table d'hôte, mais c'est au collège qu'il les voyait le mieux : ¹¹⁰ *les professeurs que j'ai vus ne m'ont pas l'air fort distingués de manières et d'esprit.* ¹¹¹ *J'aurai peu de relations avec mes compagnons de table, faute de sympathie. Peut-être quelques-unes avec le professeur de rhétorique.* C'était Edme Cougny qui fera, une fois de plus le discours de distribution des prix à la fin de cette année-là.

Quant aux autres convives de sa pension, il ne les appréciait guère : ¹¹² *Me voilà donc sorti du port (l'École normale) ... et lancé sur l'océan de la vie ! Cet océan ... est un marais, une flaque d'eau dormante. Tout cela est plat et insipide. Que te dirai-je de mes compagnons de table ? Gais, honorables, d'éducation libérale, qui ont fait leur droit à Paris, assez libéraux d'opinion, non mariés ; deux clercs de notaire ; deux employés de l'enregistrement ; deux professeurs du collège. On dit des gaudrioles, des gravelures, on fait des calembours ; ils s'enrouent sur la politique, ils ont parfois un peu d'esprit. Mes autres collègues, le principal, les gens que je vois, tout cela est suffisamment bien élevé, tout cela parle, paraît penser, mais tout cela est ennuyeux.* Vision bien triste de la vie de province mais qui ne se comprend que par rapport aux souvenirs des années exaltantes passées à l'École normale.

Au bout d'un mois cette société lui paraissait moins pénible : ¹¹³ *Je m'habitue à mes compagnons de table, et aux gens à qui je rends visite ; mais franchement je suis mieux seul. Est-ce vanité ?*

Le mode de vie habituel des professeurs de collège ne lui plaisait guère (et c'est un euphémisme) ¹¹⁴ : *Les professeurs que j'ai vus gagnent beaucoup d'argent avec des répétitions, tondent les élèves, vont en ville. L'aristocratie paie cher les leçons qu'on donne à ses filles. J'en aurais si je voulais. Mais pouah ! Un professeur est ici comme un épicier ou un charcutier. Il débite ses drogues pendant trente ans, puis s'achète une maison et des rentes avec ses économies, et vit en bourgeois. D'âme ou d'esprit, d'ambition ou d'orgueil, point. Ce sont des automates montés pour parler, et qui parlent tant qu'ils ont un larynx.* Sa vision du milieu enseignant est tout aussi balzacienne et critique que celle de la pension bourgeoise.

Mais aucune des personnes qu'il rencontrait ne trouvait grâce à ses yeux : ¹¹⁵ *Je m'étonne chaque jour davantage de la platitude et de l'engourdissement universels. J'ai vu quelques jeunes gens et j'ai laissé tomber toutes les occasions, j'aime encore mieux ma solitude que cette compagnie ... Mes illusions s'en vont tous les jours ; la sottise, l'ignorance, la grossièreté, le manque d'honnêteté sont la règle. Les contraires ne sont que l'exception.*

¹¹⁶ *J'ai essayé de connaître un jeune peintre ; mais il s'est trouvé que son plus grand plaisir consistait à peindre son chien, sa casserole, son poêle, le tout de grandeur naturelle, à la manière des enseignes. Tous mes essais de connaissance avortent de la sorte, et je retombe sur moi-même.*

Il avait dû rester cependant, en contact avec lui, car deux mois plus tard, il écrivait : ¹¹⁷ *Je cause de temps en temps avec un jeune peintre qui me prête des ouvrages sur la peinture, des dessins, etc.*

Taine semblait craindre de succomber à l'engourdissement provincial et à la monotonie de la vie quotidienne, loin du cercle roboratif de ses amis : ¹¹⁸ *mes poètes sont*

¹¹⁰ Lettre à sa mère, Nevers, 15 octobre 1851, op. cit. p. 136.

¹¹¹ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

¹¹² Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 144.

¹¹³ Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851 op. cit. p. 150.

¹¹⁴ Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 156.

¹¹⁵ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. Op. cit. p. 172.

¹¹⁶ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

¹¹⁷ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 218.

¹¹⁸ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 147.

maintenant ma seule compagnie ... Prie Dieu que je ne me sente pas trop des gens que je hante ici !

Cette crainte lui inspirait une méditation pessimiste sur le devenir de l'esprit de chaque homme : ¹¹⁹ *J'ai été gâté par l'École, nous ne la retrouverons nulle part. Ce plaisir de sentir autour de soi des esprits hardis, ouverts, jeunes, excités par des études et un contact perpétuel, est perdu pour toujours. Arrivé à un certain âge, on se raidit dans ses idées, ses habitudes ; l'opinion et les intérêts vous gouvernent. On a l'air de penser, de sentir ; au fond, on ne fait que se souvenir ; la pétrification est fatale. Si la mort n'était pas là pour faire des générations nouvelles, les idées n'avanceraient pas d'un pas et nous bâtirions encore des pyramides comme les Égyptiens.*

La vie provinciale n'est pas seule atteinte de cette atonie contagieuse, c'est plus général : ¹²⁰ *Je me sens tous les jours plus seul, et dans ce glorieux pays où s'étale la bêtise dans toute sa fleur, il me semble que je bourgeonne et fleuris à l'égal de tous les autres.*

Il avouait même avoir parfois l'envie de renoncer à tous ses projets de recherche pour s'enfouir dans la monotonie de la vie de province : ¹²¹ *Il y a des moments de spleen, de timidité, de langueur, dans lesquels je sens que j'aimerais mieux être un tranquille professeur dans quelque coin retiré que de lutter pour trouver, pour publier et pour établir des idées nouvelles.*

Au mois de mars 1852, il traversa une période de mal être qui l'amena à douter des choix qu'il avait faits. Il se sentait souffrant et dévoré par l'ennui : ¹²² *J'ai combattu bravement jusqu'ici l'ennui par le travail ... Mais voilà que cette dernière ressource me manque. Je suis souffrant, et d'ailleurs dans une telle langueur d'esprit, qu'il m'est impossible de mettre deux idées ensemble. Mon dernier refuge contre moi-même a péri.*

Il mettait d'abord en cause la banalité de la vie provinciale et le manque d'intérêt d'une partie de ses travaux universitaires : *La conversation des gens qui m'entourent m'assomme ... j'étouffe dans cette atmosphère de province ; l'universelle platitude des hommes, des événements et des choses, la préparation assoupissante de cette agrégation littéraire, la solitude forcée où je me renferme, l'insipidité d'une classe tout élémentaire, la privation de mes amis et de mes compagnons d'étude, me jettent dans un engourdissement douloureux ...*

Il se rendait compte aussi qu'il avait trop compté sur sa capacité de résistance personnelle à la solitude de vie et de travail : *Que je suis bien puni de ces rêves orgueilleux qui me représentaient la solitude studieuse comme un bonheur ! Le fier solitaire ne peut vivre seul ... Il en arrivait même à désespérer de son avenir : Transporté d'une atmosphère pensante et aimante dans ce lourd élément de l'indifférence et de la bêtise, je sens combien la première m'était nécessaire ... Et cela ... durera donc pendant toute notre vie ! Paris m'est fermé pour toujours. Les ambitieuses illusions de l'adolescence se sont envolées ; et je sens que je suis condamné à jamais à une position mesquine et à un entourage plat ... Crois-tu qu'après quatre ou cinq ans de province j'y serai habitué et résigné ?*

Et il précisait à sa sœur Virginie : ¹²³ *Je sens amèrement ce que c'est que d'être esseulé, et je ne prévois pas quand je serai réconcilié avec la vie provinciale et solitaire !... je demeure oisif auprès de mon feu, ou je me promène dans les champs, me chauffant aux premiers rayons du soleil et du printemps.*

Nous trouvons également dans ses lettres d'abondants détails sur les élèves du Collège et le métier de professeur.

Taine n'avait pas une grande expérience du public habituel des lycées et collèges. Il avait fréquenté un milieu socio-culturel élevé, puis l'École normale, et n'avait enseigné, dans

¹¹⁹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 144-145.

¹²⁰ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 février 1852, op. cit. p. 217.

¹²¹ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 218.

¹²² Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 16 mars 1852, op. cit. p. 220-221.

¹²³ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 223.

une classe de lycée parisien, qu'à l'occasion de son stage d'agrégation. On verra que son avis sur les élèves nivernais sera avantagement corrigé par son jugement sur ceux de Poitiers.

¹²⁴ *J'ai seize élèves. Rougis, Monsieur le premier agrégé, professeur de lycée. Ils m'ont l'air à peu près aussi niais qu'à Paris, bien plus ignorants, beaucoup plus dociles. Édouard de Suckau, qui avait été reçu premier à l'agrégation de philosophie, avait été nommé au lycée de Saint-Étienne et avait moins d'élèves que Taine à Nevers. Les effectifs du collège de Nevers étaient comparables à ceux d'un grand lycée de province.*

¹²⁵ *Je fais la conférence du baccalauréat ; mes élèves sont ignorants, mais pleins de bonne volonté, et j'éprouve quelque plaisir à faire entrer des idées dans ces cervelles neuves. Ma conférence me fait relire les grands auteurs et c'est tout gain. Ma classe me fait préparer mon agrégation et résumer mes idées. Somme toute, il n'y a que des bénéfices au quotient.*

Taine découvrait la « vertu pédagogique » de l'enseignement. On apprend beaucoup en enseignant, même à des élèves ignorants, c'est justement l'expérience qui lui manquait selon M. Vacherot, pour mieux se préparer à l'agrégation ¹²⁶ : *Vous serez d'autant plus sûr du succès ... que vous aurez enseigné pendant un an la science à de jeunes esprits à la portée desquels il vous faudra descendre ... L'enseignement élémentaire est une épreuve qui vous est absolument nécessaire. C'est la seule préparation à l'agrégation qui vous a manqué et que je vous recommande instamment.*

Très vite Taine se rendit compte de la vérité de ces conseils de M. Vacherot : ¹²⁷ *C'est une bonne chose pour apprendre que d'enseigner. J'ai vu beaucoup de vérités nouvelles en psychologie en rédigeant mon cours. Le seul moyen d'inventer, c'est de vivre sans cesse dans sa science spéciale. Si j'ai pris le métier de professeur, c'est parce que j'ai cru que c'était la plus sûre voie pour devenir savant. Les meilleurs livres de notre temps ont eu pour matière première un cours public ; et je ne vois d'autre moyen de sortir aujourd'hui de la boue qu'un bon livre auquel on a travaillé dix ans. Ajoute la solitude extrême, la nécessité de penser toujours pour ne pas mourir d'ennui, le manque de distractions ; toutes ces misères de la province sont des secours pour ceux qui veulent s'en sortir.*

D'ailleurs de ce côté-là, il n'avait aucun problème : ¹²⁸ *J'ai les élèves les plus dociles, tout va bien au collège. Dociles et travailleurs mais guère brillants : ¹²⁹ je n'ai pour élèves que des âmes de papier mâché que je m'amuse quelquefois à pétrir mais que je n'enflammerai jamais. ¹³⁰ Quand je reviens fatigué et dégoûté de la platitude des seize petits nigauds que je catéchise, je retombe dans l'agrégation.*

Taine donnait même sa méthode de travail ¹³¹ : *Mes élèves travaillent et comprennent. Je leur ferai cinq mois de psychologie. Ma classe me prend en moyenne une heure et demie (de préparation) tous les matins. J'ai pour moi sept heures ; plus les dimanches et les jeudis. Ce qui fait que je donne cette heure et demie à ma classe, c'est que j'écris une analyse de chaque leçon que je leur dicte, qui leur sert à faire la rédaction et leur donne les formules exactes. Emploie ce moyen, il est très bon. Ils voient quatre fois le même sujet : 1° ils écoutent la leçon ; 2° ils la rédigent ; 3° ils entendent lire et corriger la rédaction en classe ; 4° je les fais argumenter sur les leçons anciennes, l'un exposant, l'autre contrôlant et refaisant ce que le premier a mal fait. J'emporterai à Paris toutes ces analyses, qui me serviront pour mon agrégation.*

Son travail au Collège de Nevers lui semblait même très apprécié ¹³² *Le recteur et le principal ont hier assisté à ma classe et le recteur m'a fait de grands compliments.*

¹²⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 octobre 1851, op. cit. p. 137.

¹²⁵ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 29 octobre 1851, op. cit. p. 141.

¹²⁶ Lettre de M. Vacherot à H. Taine, septembre 1851, op. cit. p. 129.

¹²⁷ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. Op. cit. p. 206.

¹²⁸ Lettre à sa sœur Sophie, Nevers, 9 novembre 1851, op. cit. p. 149..

¹²⁹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 180.

¹³⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852, op. cit. p. 212.

¹³¹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 161

¹³² Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 166.

Sa mutation d'office à Poitiers, en lui faisant connaître un autre type d'élèves allait modifier a posteriori son point de vue sur les Nivernais : ¹³³ *ma classe ... c'est le comble de la paresse, de la bêtise, de la platitude, bien pis qu'à Nevers ... Je distribue force cinq cents vers. Toutes ces âmes sont mort-nées, et l'on s'empuantit de vivre avec elles.* (Le pensum habituel était de une ou plusieurs centaines de vers latins à composer sur un thème donné).

¹³⁴ *Les élèves sont beaucoup plus bêtes qu'à Nevers, surtout plus paresseux, et me donnent des discours inouïs, qui me font faire des haut-le-corps à chaque instant. Imagine-toi l'excès du mauvais goût, de la déclamation froide, du style noble des prosopopées et des hypotyposes et surtout un vide d'idées dont rien n'approche. Avec cela, pour la passion et la chaleur, ils sont à 40 degrés au-dessous de zéro (Réaumur). De plus, d'une lourdeur telle qu'ils ne comprennent pas quand on se moque d'eux.*

Mais il n'y a pas que sur les élèves que son point de vue fut modifié. Les enseignants de Poitiers, encore plus conformistes que ceux de Nevers, lui apparaissaient comme le modèle même du professeur idéal selon le nouveau régime, c'est-à-dire médiocre, sans aucune personnalité ni idée propre et par conséquent sans danger pour le pouvoir en place : ¹³⁵ *Quelle désillusion mon ami ! Il faut être en province pour comprendre jusqu'à quel point les parents poussent la susceptibilité et les élèves, la bêtise. Je corrige des discours français, qui me donnent la nausée ; d'après l'avis du censeur, je refuse aux élèves qui me la demandent, l'autorisation de lire « Les Provinciales » J'entends dire par mes collègues que la philosophie a perdu l'Université. Ce qu'on demande au professeur, c'est l'absence d'idées, de passion, une âme machine, le vieux pédantisme des vieux cuistres qui enseignaient « Barbaro » et « Amo Deum ». Tout ce que tu acquiers à l'École t'est nuisible, connaissances, distinction d'esprit, opinions personnelles, jugement libre sur quoi que ce soit. Je comprends enfin le grand mot de M. de Talleyrand : « N'ayez pas de zèle ». Le vrai professeur est un fossile parlant, qui ne sait pas un mot de son siècle, une sorte de La Harpe et de Lebeau ¹³⁶. Ton titre d'élève de l'École te sera funeste ... On n'imagine pas ... quelle désolation c'est de corriger les plates niaiseries emphatiques des élèves, de sentir qu'on n'est pas compris, de répéter forcément ce qu'on juge indigne d'être écouté, de rabaisser ses idées et son enseignement, de vivre parmi des gens sans idées ni passion, que les idées et la passion offusquent.*

Cette image du corps professoral à Poitiers, au début du second empire, est très significative et ne doit pas être très éloignée de la réalité du Collège de Nevers à la même époque. Nous avons trouvé dans les discours de distribution des prix le même conformisme, la même réprobation de la philosophie, le même rejet de toute la vie intellectuelle et littéraire moderne.

Les menaces implicites que contenait la lettre de M. Lesieur lui expliquant sa mutation à Poitiers, l'incitaient à la prudence mais il n'en fustigeait pas moins la mentalité poitevine qu'il jugeait pire que celle de Nevers : ¹³⁷ *J'ai vu ici le recteur à qui j'ai expliqué les sales petites aventures de Nevers. La lettre que lui a écrite M. Lesieur est la répétition de la mienne. On tente une épreuve sur moi. Soit, j'essaierai de la bien subir. Pour commencer, et d'après l'avis des autorités, j'ai refusé aux élèves l'autorisation de lire à leur bibliothèque « Les Provinciales », « Tartuffe », « L'École des Femmes », « Jocelyn ». Cela est à mourir de rire, mais nécessaire. Cette ville est ultra-vertueuse, et les pieux parents qui lisent Paul de*

¹³³ Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 235-236.

¹³⁴ Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 237

¹³⁵ Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 240.

¹³⁶ La Harpe (Jean-François), 1739-1803, auteur d'un *Cours de littérature* (1799) d'esprit très classique. Lebeau ou Le Beau (Charles), 1701-1778, fut professeur d'éloquence au Collège de France en 1752, a publié des dissertations d'histoire sans aucune valeur historique. Son frère Jean-Louis, 1721-1766, lui aussi membre de l'Académie a été professeur de rhétorique. Tous trois peuvent apparaître comme des représentants de la rhétorique scolastique.

¹³⁷ Lettre à sa sœur Virginie, Poitiers, 28 avril 1852, op. cit. p. 243-244.

Kock ¹³⁸ vous vilipenderaient si vous corrompiez ainsi leurs enfants. Notre honnête cité est encore un peu plus bête que Nevers. On y regorge de couvents et de nobles. Et entre tous les pays de la terre, c'est un des moins pensants. Je suis épouvanté en lisant les devoirs de mes élèves. Hier dans un discours français de trois pages, j'ai trouvé six prosopopées, l'une à l'Italie, l'autre à Constantinople, l'autre au siècle de Périclès, l'autre au Génie des Beaux-Arts, etc. Je leur demande la raison de ce lyrisme effréné : « Monsieur, nous ne savions que mettre ». ... Je suis vraiment dans la fosse aux lions, je me hérисse d'horreur à chaque instant en écoutant ces gentillesse poitevines. Au moins, à Nevers, mes élèves ne mettaient pas d'absurdités. Ici ce sont les écuries d'Augias.

Il affirmait se résigner à toute cette platitude et avouait jouer les Tartuffe en espérant ainsi se faire « oublier ». Au passage, il évoquait l'une des punitions habituelles des collèges, la retenue : ¹³⁹ *Pour les élèves ... on finit par les traiter comme ils le méritent : je mets les miens en retenue avec un succès parfait et je lis leurs platitudes avec une tranquillité stoïque. Quand on a pris son parti, on ne s'irrite plus de voir des hypocrites et des sots.* ¹⁴⁰ *Je mets mes élèves en retenue et j'obtiens un silence parfait. La retenue, système fort ingénieux, consiste à mettre l'élève dans une chambre où il écrit pendant une heure sous la dictée du maître d'études au lieu d'aller en récréation.*

La pression cléricale sur les professeurs apparaît nettement : *Voici maintenant mes mœurs : je corrige un discours français qu'un de mes élèves va prononcer à sa Grandeur, Monseigneur l'évêque, qui vient donner la confirmation au collège. – J'ai acheté une palme universitaire. – Par ordre du recteur, je fais moi-même la prière latine en entrant en classe. (Il est vrai que je l'ai abrégée de moitié, elle était trop longue.) – Je lis à mes élèves le traité de Bossuet sur la concupiscence ; je leur refuse « L'École des Femmes » ... Ajoutons que je suis allé deux fois au mois de Marie. (Une prima donna de passage devait chanter.) - ¹⁴¹ – Je vais demain (par ordre) à la confirmation. L'évêque la donne aux enfants du collège ; on dit qu'il est orateur ; cela m'amusera peut-être. C'est un de mes élèves (j'ai choisi le mieux noté dans les conférences religieuses), qui lui débitera un petit discours, corrigé par moi, que j'ai rendu le plus court et le moins emphatique que j'ai pu. – L'aumônier ne voulait-il pas m'obliger à faire de ma main une ode latine ou française, que j'aurais mise dans la bouche d'un de mes jeunes sansonnets ? Tu conçois avec quel empressement j'ai rejeté un pareil licou. Le piquant est qu'il voulait une ode dithyrambico-pindarico-galimatiaco-logique, à grand orchestre, sur la sublimité et l'importance actuelle du métier de prêtre. Il s'adressait bien. C'est assez de recevoir des coups de bâton sans baiser encore la trique.*

Finalement ses deux expériences de professeur à Nevers et à Poitiers lui avaient donné du professorat en province une image déplorable mais sans doute assez juste ¹⁴² : *Nous sommes gouvernés par des recteurs et proviseurs dont beaucoup ont enseigné la grammaire, qui tous ont vécu vingt ans en province et dix ans dans le professorat. Or mon cher, tu n'imagines pas encore ce que la province et le professorat font d'un homme. Perdre toute verve, toute délicatesse, toute audace d'esprit, parler littérature et science comme un laminoir fait du fer ou un dévidoir du coton, substituer par une cristallisation insensible, une âme d'épicier à son âme d'artiste, n'être plus qu'un débitant patenté d'instruction et de goût, avoir cette odeur de rance et de moisi qui est la pire de toutes, et ne pas sentir qu'on l'a : voilà nos moindres maux ; mes collègues m'effraient et je suis comme cet ivrogne qui en rencontrant un autre couché sur une borne, disait mélancoliquement : « Voilà pourtant*

¹³⁸ Paul de Koch (Charles) 1794-1871, romancier et auteur dramatique, publia à partir de 1813 des romans et mélodrames et autres pièces diverses, sur des thèmes de comédie légère qui eurent beaucoup de succès par le caractère amusant (et parfois scabreux) de ses anecdotes et de sa peinture des réalités bourgeoises. Taine souligne par cet exemple, l'hypocrisie des parents d'élèves qui se donnent une apparence puritaine, tout en se délectant d'une littérature, assez faible comme style et surtout discutabile sur le plan moral.

¹³⁹ Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 2 juin 1852, op. cit. p. 256.

¹⁴⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 2 juin 1852, op. cit. p. 259.

¹⁴¹ Lettre à sa mère, Poitiers, 7 juin 1852, op. cit. p. 269.

¹⁴² Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 27 juillet 1852, op. cit. p. 295.

comme je serai lundi » ... Encore une leçon dans mon voisinage : Treille, qui s'était présenté à l'École avec moi et qui professait la rhétorique à Loudun, vient d'être suspendu pour un article de journal où il louait une actrice de son endroit. Un professeur est un prêtre ; et je conseillerais fort à quelqu'un qui voudrait réussir chez nous d'imiter Origène et Abeilard.

Ses projets et travaux personnels.

Il avait l'intention de mener de front plusieurs projets. D'abord préparer une deuxième fois l'agrégation de philosophie, mais ce concours sera supprimé en cours d'année. Il avait cependant commencé très sérieusement cette préparation. Il se lancera ensuite et tout aussi inutilement dans la préparation de l'agrégation de lettres.

Il voulait également commencer une thèse de doctorat de philosophie sur la Logique de Hegel, mais il dut abandonner ce sujet. Il continuera tout de même à étudier cette œuvre dont le premier volume l'avait enthousiasmé. Mais arrivé à grand peine à la fin de l'étude du troisième volume, il avouera sa déception : ¹⁴³ *J'ai pourtant lu le dernier volume de la Logique. Hélas ! Encore une illusion tombée ! Cela est grand, mais cela n'est pas la métaphysique vraie ; la méthode est artificielle, et cette construction de l'absolu, tant vantée, est inutile. Enfin voilà les matériaux de ma thèse.*

Il se lancera dans des recherches sur un sujet qui lui tenait à cœur depuis longtemps, les Sensations, en envisageant d'en faire son sujet de thèse à défaut de Hegel. Finalement il dut se résigner à faire une thèse de lettres sur La Fontaine. Mais il n'en continua pas moins, ses travaux sur les sensations en y consacrant de nombreuses soirées à Nevers.¹⁴⁴ *J'ai recommencé de longues recherches sur les Sensations. C'est là qu'on voit le plus nettement l'union de l'âme et de corps. Ce sera là ma thèse, si on ne veut pas une exposition de la logique d'Hegel. ... Je lis cette diablesse de logique, et je la comprends, mais « Elle est plus difficile à forcer qu'une vierge » Enfin cela me monte dans une haute région. : ¹⁴⁵ *J'ai lu deux volumes de ce casse-tête chinois, appelé vulgairement « Logique » de Hegel.**

En moins de trois mois, il avait mis au point trois études : *Des Sensations* (observations) (98 pages, petit format) ; *Notes de physiologie et d'histoire naturelle* (93 pages grand format) et *Idées générales sur l'histoire* (32 pages grand format). Ces études reposaient sur l'analyse de nombreux ouvrages de référence.

En janvier 1852 tout en continuant ses recherches philosophiques, la préparation de l'agrégation de lettres l'incite à produire dans ce domaine ¹⁴⁶ *Je me console pourtant un peu, en songeant que ce sera pour moi une occasion de me faire un cours d'esthétique. J'ai déjà écrit diverses choses sur le Drame et l'Épopée.* (Il s'agissait de : *Idées générales sur la Littérature et les Arts* - 23 pages, petit format - et de *Comparaison des trois Andromaque* (Euripide, Virgile, Racine - 40 pages, grand format -.)

Mais quand serai-je libre de tout cela et entrerais-je en pure métaphysique ? Magna mater ! C'est l'Océan de beauté dont parle Platon, qui est fermé aux profanes. Comme dit Louis XI, je n'ai d'autre paradis en tête que celui-là.

Ce plan de travail était peut-être trop lourd comme il l'avouait lui-même : ¹⁴⁷ *La vérité est que je ne sais où donner de la tête. J'ai commencé par me charger de travaux, afin d'être sûr d'éviter cette bête incommode, l'ennui. Je crois que je l'ai trop bien évité.*

Et il devait parfois céder à la fatigue intellectuelle ¹⁴⁸ : *Je relis les auteurs, Homère surtout et Marc-Aurèle. Car Hegel casse la tête et mes recherches personnelles de psychologie ne me fatiguent guère moins. Je laisse quelquefois flotter ma pensée vers*

¹⁴³ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 février 1852, op. cit. p. 217.

¹⁴⁴ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 octobre 1851, op. cit. p. 145.

¹⁴⁵ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 178.

¹⁴⁶ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 197.

¹⁴⁷ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 160.

¹⁴⁸ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. op. cit. p. 172.

*l'avenir, qui me paraît tantôt brillant, tantôt sombre ...*¹⁴⁹ *Je vis au coin de mon feu ; je me repose avec bonheur le jeudi et le dimanche, entre une tasse de café et des cigarettes ; mes études sont si fatigantes que jamais je n'ai mieux goûté le repos.*

Pour la partie latin et grec de l'agrégation de lettres, il avait demandé l'aide du professeur de rhétorique du Collège, Edme Cougny. Il craignait d'avoir oublié les éléments de base des exercices traditionnels et pensait que celui-ci y était plus habile, mais très vite il s'aperçut qu'il se trompait¹⁵⁰ : *Je suis dix fois plus fort (vanité, n'est ce pas ? mais il n'y a pas de quoi) que le professeur de rhétorique mon collaborateur.*

À tous ces travaux universitaires, s'ajoutait l'importante correspondance dont une partie seulement, (les lettres retrouvées), a été publiée et qui devait lui prendre beaucoup de temps.¹⁵¹ *Cher Ed. J'ai écrit depuis que je suis ici une quantité si incommensurable de lettres, que tu dois excuser mes retards.* Heureusement, il pouvait utiliser pour cela une partie de ses heures de cours, celles de surveillance des compositions¹⁵² ; *Le mien (mon temps) est pris tout entier ; classes, travaux commencés, correspondance, je ne sais où donner de la tête. Mais je suis libre pour une heure et je veux causer avec vous. Je suis en classe, à ma table, mes élèves composent, je n'entends que le grattement de leurs plumes sur le papier.* Ceci rappellera bien des souvenirs à tous les professeurs qui faisaient comme Taine au long des interminables surveillances de compositions ou d'examens.

Taine travaillait beaucoup et vite. Dès le début février 1852 il pouvait annoncer à sa sœur¹⁵³ : *je finis le troisième volume de Hegel (la Logique), ... j'ai préparé une partie de ma thèse, le quart de mon agrégation. Ce qu'il confirmait quelques jours plus tard à Édouard de Suckau*¹⁵⁴ : *J'ai lu toute la logique de Hegel, et je n'ai plus qu'à rédiger.*

Inquiétudes et problèmes professionnels.

À lire sa correspondance, on a l'impression que Taine ne se pose de questions, au moins dans les premiers mois, que sur son avenir universitaire et donc son programme d'études. Ce n'est que par la suite qu'il s'inquiètera de sa carrière administrative et de l'hostilité à son égard de l'administration gouvernementale.

En ce qui concerne la poursuite de ses études, l'obtention des grades universitaires et la préparation des concours, tenant compte des avertissements et des conseils qui lui avaient été donnés avant ou dès son arrivée, il avait renoncé, comme on l'a vu, à préparer une thèse sur Hegel et s'était rabattu sur un sujet plus neutre, les Sensations, mais continuait à préparer l'agrégation de philosophie. Ce qui l'avait décidé à poursuivre dans cette voie, c'était qu'en 1852, le jury d'agrégation devait être renouvelé¹⁵⁵ *C'est l'approche de 1852, et la chance probable d'un nouveau bureau qui m'a décidé.*

Il gardait cependant des inquiétudes à ce sujet, à cause des : *souvenirs de l'an dernier, préventions que j'aurai à vaincre l'an prochain.* Il envisageait un nouvel échec et un repli possible sur une agrégation de littérature *J'y ai fort pensé, il y a un mois.* Mais, fin novembre 1851, aucune autre difficulté universitaire ne lui apparaissait. Le coup d'État du 2 décembre va évidemment tout changer.

L'autre raison de ses inquiétudes, c'était lui-même, son propre caractère. Pour réussir à l'agrégation, il savait qu'il lui faudrait jouer un rôle, cacher ses connaissances et ses opinions personnelles et abonder, en apparence tout au moins, dans les vues du jury et de l'École. Or, il se rendait compte qu'il devenait de plus en plus intransigeant. Son travail même d'enseignant au collège, en l'obligeant à préciser ses idées pour les rendre accessibles aux

¹⁴⁹ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 177.

¹⁵⁰ Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 203.

¹⁵¹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 160

¹⁵² Lettre à sa mère, Nevers, 18 novembre 1851, op. cit. p. 155.

¹⁵³ Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 209.

¹⁵⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 16 mars 1852, op. cit. p. 220.

¹⁵⁵ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 162.

élèves allait dans ce sens ¹⁵⁶: *J'ai peur que tout ce travail ne me nuise. Mes observations personnelles me poussent tous les jours en des théories plus arrêtées, et en des formules plus originales. Plus je vis, plus je deviens moi-même. Pourrai-je prendre la peau officielle, besoin étant ? On verra chaque année passer davantage le bout de l'oreille, et Martin-Bâton-Portalis ramènera l'âne au moulin* ¹⁵⁷.

Comme on le voit, il se souciait surtout de sa carrière universitaire, de l'agrégation et du doctorat, et seulement à cause de ses idées philosophiques, et de leur incompatibilité avec celles de l'École. Le plan politique n'apparaissait pas, il semblait ne pas s'en occuper. Comme on le verra plus loin, il refusait de se mêler aux événements sociaux et politiques et pensait n'avoir rien à redouter sur ce plan.

Pourtant une réaction d'un de ses correspondants ¹⁵⁸, M. N..., non identifié par le commentateur de la Correspondance, aurait dû le mettre en garde. Taine lui avait envoyé par lettre : *faute de mieux ... des épigrammes contre les honnêtes personnes qui m'ont mis dans ce trou. Je comptais sur sa qualité d'hérétique et de railleur pour m'excuser*. Cette lettre avait suscité chez le destinataire une réprobation violente et une mise en garde véhémement. Taine n'avait pas compris et mis sur le compte d'un embourgeoisement sénile, cette réaction apeurée : *à quarante ans tout homme tourne au fade, la moindre vivacité effraie un bourgeois bien établi*. Or les remarques de ce correspondant donnaient bien la mesure de la contrainte imposée par la réaction cléricale et politique : *une plaisanterie contre le pouvoir sent la poudre et les coups de fusil*. Il lui reprochait surtout d'avoir commencé la bataille avec acharnement et sans respect humain contre le clergé. Tout cela pour quelques vers railleurs dans une lettre personnelle à un ami.

On verra par la suite que le courrier de Taine était surveillé. Si cette lettre avait été contrôlée, les craintes de son correspondant n'auraient pas été vaines. Mais Taine vivait sur une autre planète et il préférerait accuser ce M. N... de fabuler : *Il a l'air de me considérer comme une machine infernale prête à faire explosion et me supplie de ne pas mettre le feu à la mèche. Moi, le plus mouton des moutons, le plus sédentaire des ours, la plus cloîtrée des marmottes ! Quiconque vit et pense un peu fait peur à ceux qui sont morts*. Il se considérait donc comme totalement inoffensif pour le pouvoir et la société et sa formule finale renvoyait à une simple réprobation d'une pensée libre.

Pourtant certains détails commencèrent à l'inquiéter dès le mois de janvier 1852. Il préparait soigneusement, quoique sans grand enthousiasme, l'agrégation de lettres, à défaut de celle de philosophie, mais ne pouvait s'empêcher de soupçonner, de plus en plus, qu'une volonté « politique » lui barrerait la route de l'enseignement quoi qu'il fit. ¹⁵⁹ *Supposez que je mérite d'être reçu, vaudra-t-on de moi ? Une vieille tante, catholique ultra, que j'ai au fond des Ardennes, m'a écrit une lettre métaphysique pour me ramener dans la bonne voie, me parlant de Spinoza, disant que j'ai fait une profession d'athéisme à l'agrégation, tout cela d'après ses prêtres. L'espionnage et la calomnie s'étendent fort loin, comme tu vois ; je suis noté comme pendable, et peut-être vaudra-t-on me chasser de la littérature comme on me chasse de la philosophie. Vive le Bon dieu quand il se fait diable !* Nous savons que le rapport d'agrégation n'avait pas été publié. D'ailleurs, les curés des Ardennes lisaient-ils chaque année ces rapports ? Comment cette rumeur leur était-elle parvenue ? À moins de supposer, (comme il commençait à le faire), qu'une campagne contre lui était organisée par les cléricaux et les tenants de L'École.

¹⁵⁶ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 novembre 1851, op. cit. p. 162.

¹⁵⁷ Expression très ancienne. Un martin-bâton : baguette qui sert à battre les animaux récalcitrants. Avec majuscules : homme armé d'un gourdin. Ici allusion à deux fables de La Fontaine, *L'Âne et le petit chien* (4,5) et *L'Âne vêtu de la peau du Lion* (5, 21) et surtout à cette dernière où l'âne s'étant vêtu de la peau d'un lion *faisoit trembler tout le monde*, mais *Un petit bout d'oreille échappé par malheur / Découvrit la fourbe et l'erreur*. Dans les deux fables c'est Martin-bâton qui ramène l'âne à sa condition antérieure.

¹⁵⁸ Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 164.

¹⁵⁹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 194.

Il s'inquiétait également de certaines rumeurs, sur une législation nouvelle, dont lui faisait part son ami Prévost-Paradol : ¹⁶⁰ *Il me fait peur : qu'est-ce qu'il parle d'un licenciement possible à l'École, et d'une loi organique sur l'enseignement ? Cher Ed., avec lui et About, on est toujours sur le qui-vive.* En fait Prévost-Paradol et Edmond About, à Paris, étaient bien informés sur les intentions du pouvoir.

Dès le mois de janvier 1852, le discours officiel du pouvoir le rendit pessimiste : ¹⁶¹ *Je crois bien en effet que l'Université va périr. Le préambule de M. Bonaparte n'en dit pas un mot, et il l'omet en louant toutes les autres institutions de l'empire. Enfin, mon bon ami, quoi qu'il arrive, on aura toujours besoin de science ; et puis tu sais : Highlanders, shoulder to shoulder.* Ceci est à rapprocher des menaces contre l'existence même de l'Université, dont les discours de distribution des prix du Collège de Nevers, que nous avons analysés, faisaient état.

Ce pessimisme fut renforcé par d'autres déclarations : ¹⁶² *Le matin (dimanche 26 janvier) j'étais allé au sermon où j'avais entendu une diatribe attendrissante contre la philosophie. Nous sommes très mal en cour. Les hauts pachas administratifs veulent dit-on faire tomber le feu du ciel sur Sodome et Gomorrhe ; gare à l'odeur du roussi ; mes pauvres amis de l'École s'attendent à un licenciement. Ne suis-je pas heureux d'être sorti de cette galère ? Si on supprime la philosophie ou les professeurs de philosophie, je suis plus heureux que personne.* Il avait déjà, en effet commencé sa reconversion vers l'enseignement des lettres. Ce sermon montre bien jusqu'où pouvait aller l'offensive réactionnaire et obscurantiste de l'Église contre la philosophie en particulier et contre l'Université en général, comme nous l'avons vu dans les études précédentes.

À partir du mois de février 1852, il ne s'agissait plus seulement du sort de l'Université, de sa carrière ou de sa situation au Collège, mais de lui-même. D'abord, il s'étonna des irrégularités de son courrier, il avait écrit plusieurs lettres sans obtenir de réponse et commençait à se demander si elles étaient bien arrivées : ¹⁶³ *J'insiste pour que tu ailles chez Planat, du moins pour que tu t'informes à sa porte, s'il habite encore là ... Voici trois lettres que je lui écris sans réponse.* Quelques semaines plus tard, même situation : ¹⁶⁴ *Rien d'Édouard. Sa dernière lettre est du 8 janvier. La mienne n'a pas sans doute été arrêtée. Je lui parlais de philosophie ... Pas un mot d'Edmond ; pas un mot de personne. J'exige absolument que tu ailles à la porte de Planat, demander s'il loge encore là, et que tu me dises, si tu peux, si son journal vit encore et s'il gagne sa vie.*

Il est certain que des écrits de Taine ont disparu à cette époque, comme une de ses études sur Homère qu'il avait remise à Edmond About : ¹⁶⁵ *Edmond ne t'a pas remis en partant un travail sur la Grèce de moi et pour moi ?*

Il finit par être certain de la surveillance exercée par les services de l'État sur sa correspondance et celle de ses amis : ¹⁶⁶ *Apparemment, ma dernière réponse n'a pas été interceptée. Messieurs de la poste ou de la préfecture n'ont pas dû être fort pressés de lire les abstractions psychologiques que je t'envoyais. ... Prévost me dit que votre commerce est interrompu, par suite de curiosité gouvernementale. Il t'a écrit au commencement du mois, et n'a rien reçu en retour de cette assignation. Arrêter nos lettres ! Les jolis conspirateurs que nous sommes ! Ce seront les tendresses d'Anatole et mes syllogismes qui feront sauter le gouvernement ! Ce n'est pas assez d'être maître, il faut encore être bête ! Quelles gens et quels temps !*

¹⁶⁰ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 15 janvier 1852, op. cit. p. 195.

¹⁶¹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 18 janvier 1851, op. cit. p. 202.

¹⁶² Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 203.

¹⁶³ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852, op. cit. p. 208.

¹⁶⁴ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852, op. cit. p. 212.

¹⁶⁵ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852, op. cit. p. 215.

¹⁶⁶ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 25 février 1852, op. cit. p. 215.

Évidemment, Taine ne comprenait pas que des intellectuels comme lui, qui ne se mêlaient pas de politique mais seulement de philosophie, (on verra plus loin son point de vue à ce sujet), fussent suspects aux yeux du gouvernement. Le pouvoir, appuyé sur l'Église, devenait en réalité totalitaire au sens vrai du terme, il voulait contrôler non seulement la vie politique mais aussi les esprits et donc les idées et surtout les idées philosophiques.

La preuve évidente de la surveillance exercée par le pouvoir sur Taine sera donnée en fin d'année à propos de sa thèse de doctorat en philosophie sur les *Sensations*. Il avait réussi à achever ses deux thèses (la latine et la française) en temps voulu et les avait envoyées au jury avant impression.

Tout d'abord il s'inquiéta du retard mis par les membres du jury à lui répondre et à lui envoyer l'autorisation d'imprimer. Il écrivit à chacun d'eux pour défendre ses thèses, mais finalement elles furent refusées, apparemment pour des raisons de doctrine. Ses idées étaient trop nouvelles et trop contraires aux opinions du jury. ¹⁶⁷ *M. Damiron avait lu ta thèse ... il avait vu qu'elle était insoutenable. Quand on s'adresse à une Faculté, on sait ses idées, on ne peut pas prétendre lui en faire accepter d'autres.* Ce qu'on lui reprochait donc, officiellement, c'était son manque de conformisme, ce que Taine traduisait par : ¹⁶⁸ *Ils veulent que les candidats fassent des secondes éditions de leurs manuels ... Tout mon tort est d'avoir eu la bêtise de croire en leur enseigne, d'avoir cru qu'en bonne foi ils demandaient « des découvertes » (texte du règlement).*

Mais ceci ne prouvait que le dogmatisme étroit des professeurs de la Faculté. En fait, pour sa thèse, comme pour son agrégation, son « dossier idéologique » fut le point le plus important. ¹⁶⁹ *(M. Damiron) avait recherché tes antécédents et avait appris tes idées sur la liberté, sur ceci, sur cela. Tu étais dans une voie d'idées malheureuses qui ne te mènerait jamais au doctorat par la philosophie. Il t'engageait à prendre un sujet littéraire ... (De l'avis de M. Saisset) à l'École on avait le droit de tout discuter, cela se passait à l'ombre, à l'insu de tout le monde ; mais à la Sorbonne il n'en est pas de même ; tout le monde y a les yeux. Il n'y a pas de bon sens (textuel) de vouloir faire de la philosophie sans tenir compte de l'opinion publique ... M. Saisset pense que la ruine de l'université et de l'enseignement philosophique a été consommée par ta leçon de la Sorbonne : *Inde iræ.**

On en revient à sa leçon d'agrégation qui servit de prétexte à son rejet. C'est l'ensemble de ses idées sur la liberté etc. telles qu'elles apparaissaient dans les notes de son rapport (de police) qui lui valait son rejet de la « carrière philosophique ». De même que M. Lesieur, M. Saisset lui conseillait donc d'abandonner la philosophie et de se convertir à la rhétorique. C'était d'ailleurs la tendance générale, la philosophie (et aussi l'histoire, voir le discours d'Eysenbach étudié plus haut) était proscrite en fait, de l'enseignement : ¹⁷⁰ *Crouslé m'écrit de l'École des nouvelles désolantes. On va en faire une machine de vers latins. Ici de même ; la machine à compression fonctionne partout.*

Le retour en force des études de latin, et des exercices purement formels comme les vers latins, apparaissait au pouvoir politique, comme un moyen de s'opposer à la diffusion de toutes les idées modernes. Ce sera par corrélation, l'une des raisons profondes des attaques postérieures des « modernes » contre la prédominance du latin et du grec dans l'enseignement secondaire.

Taine apparaissait même comme le bouc émissaire de la condamnation par le pouvoir de l'enseignement philosophique et même de l'Université dont on lui faisait porter la responsabilité : *la ruine de l'université et de l'enseignement philosophique a été consommée par ta leçon de la Sorbonne.* De même ses collègues de la Sorbonne reprochaient-ils à M. Simon de les « compromettre » en refusant de prêter serment au gouvernement.

¹⁶⁷ Lettre d'Édouard de Suckau à Taine, Paris, 16 juillet 1852, op. cit. p. 286-287, note 2.

¹⁶⁸ Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 286.

¹⁶⁹ Lettre d'Édouard de Suckau à Taine, Paris, 16 juillet 1852, op. cit. p. 286-287, note 2

¹⁷⁰ Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 289.

La peur des idées, la proscription de toute philosophie allaient même si loin que la même année que Taine, un autre normalien se vit refuser lui aussi sa thèse. Et pourtant il s'agissait d'un philosophe catholique, un défenseur acharné du spiritualisme chrétien, Elme-Marie Caro¹⁷¹. Et sa thèse ainsi rejetée avait pour titre *Du mysticisme au XVIIIe siècle*.

¹⁷² *L'intolérance est pire peut-être que tu n'imagines ; M. Simon m'écrit qu'on vient de refuser une thèse de Caro (le Catholique) sur saint Martin. Jules Simon avait en effet écrit à Taine* ¹⁷³ : *On vient de refuser la thèse de Caro, qui y avait travaillé dix-huit mois. J'ose dire que la Faculté a reçu dernièrement plusieurs docteurs dont les thèses n'approchaient pas de celle-là, car je l'ai lue. Vous commencez à apprendre que la réputation, le succès et le talent sont trois choses qui n'ont entre elles aucune connexité naturelle. Je regarde sérieusement le talent et la noblesse du caractère comme deux obstacles à peu près insurmontables ; et c'est pourquoi, mon cher ami, il faut être honnête homme, et tâcher de n'être pas une bête.*

À propos de ces histoires de thèses, nous avons là des exemples de ce qu'elles représentaient au milieu du XIXe siècle. Il s'agissait en fait, d'un travail d'une année d'études après la licence qui pouvait être mené conjointement à la préparation de l'agrégation. Caro, exceptionnellement y avait consacré dix-huit mois. Matériellement, le candidat présentait deux mémoires manuscrits, l'un en français de 150 pages maximum et l'autre en latin d'une dizaine de pages. Après examen par le jury, il recevait l'autorisation d'imprimer puis soutenait publiquement sa thèse. Ceci correspondrait plutôt à l'ancien D.E.S. ou à l'actuelle maîtrise. Depuis, les thèses de doctorat sont devenues plus volumineuses et ambitieuses et représentent environ une dizaine d'années de recherches.

Taine et la politique. Ses opinions et ses principes en ce domaine.

Taine se voulait étranger aux péripéties du pouvoir politique et n'y était mêlé que malgré lui, comme on l'a vu ci-dessus. Mais cette année de professorat à Nevers et à Poitiers, fut riche en événements. Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, le plébiscite qui le légalisa, la transformation par à-coups de la République présidentielle en Empire, tout cela provoqua des réactions importantes en France et en particulier dans la Nièvre où l'insurrection de Clamecy et sa répression, eurent des conséquences dramatiques. Taine s'en fait l'écho, ainsi que de la dégradation du climat intellectuel qui en fut le corollaire. Ses commentaires sont très significatifs pour comprendre la mentalité générale en France et surtout à Nevers.

Le coup d'État du 2 décembre, la réaction de Taine.

Taine, totalement plongé dans ses études et recherches philosophiques ne savait rien de précis sur la situation politique en France et le coup d'État du 2 décembre semble l'avoir complètement surpris. À la suite, il ne s'attendait à aucune réaction républicaine ni insurrection sociale. Il avait même l'air de considérer cette prise de pouvoir, comme allant de soi.

Il écrivait à sa mère ¹⁷⁴ le lendemain, 3 décembre : *Vous savez les nouvelles politiques. Je vois des gens qui reviennent de Paris ; les troupes sont pour M. Bonaparte, l'Assemblée dissoute est impopulaire, tout le monde est tranquille. Il est clair qu'il va prendre le pouvoir royal avec des formes républicaines. Les campagnes sont pour lui. Les démocrates sont accablés et poursuivis depuis deux ans. Personne ne remuera. En voilà pour quelques années. La France depuis soixante ans est dans un va-et-vient perpétuel, allant de la monarchie à la*

¹⁷¹ Caro, (Elme-Marie), 1826-1887, entré à l'École en 1845. Sa thèse, après diverses démarches fut finalement acceptée. Il fut nommé maître de conférences à l'École en 1857, puis professeur à la Sorbonne en 1864. Académicien en 1871. A été davantage un moraliste qu'un métaphysicien. A publié de nombreux ouvrages d'inspiration chrétienne et spiritualiste. À la fin de sa vie a été très attaqué à cause de ses critiques contre les systèmes philosophiques autres que le spiritualisme.

¹⁷² Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 286.

¹⁷³ Lettre de M. Jules Simon à H. Taine, du 16 juillet 1852, op. cit. p. 291, note 1.

¹⁷⁴ Lettre à sa mère, Nevers, 3 décembre 1851, op. cit. p. 165.

*république, de la liberté à l'autorité. Cela durera longtemps encore. Nous sommes trop et trop peu démocrates pour souffrir l'une ou l'autre ; mais les idées libérales pénètrent chaque jour plus avant et s'affermissent. Dans sept ou huit révolutions sans doute, elles seront entièrement maîtresses. Malades de la monarchie pendant le siècle dernier, nous sommes dans ce siècle en convalescence, mais avec des rechutes, et ce ne sera qu'au siècle prochain que nous recouvrerons la santé. Il faut s'habituer à cela et prendre patience, nos enfants seront plus heureux que nous.*¹⁷⁵ *Je pense que ce pouvoir se consolidera. Plus je vis... plus je vois que les idées ne sont pas mûres.*¹⁷⁶ *Taisons-nous, obéissons, vivons dans la science. Nos enfants plus heureux auront peut-être les deux biens ensemble, la science et la liberté.*

Taine essayait ainsi d'inscrire sa réflexion à propos du coup d'État, dans une perspective historique plus large, sans se faire d'illusions sur la rapidité de l'évolution des esprits¹⁷⁷ : *Quant au gouvernement, je crois qu'il durera. Il a l'armée, il a déjà fait un pas vers le clergé ; les campagnes vont lui donner une majorité énorme. Les commerçants et les grands propriétaires ne désirent rien tant qu'un État à la Russe ; et ce qui est pis, je vois une quantité de jeunes gens qui pensent de même.*

Nous ne sortons pas d'un siècle d'idées, comme les hommes de la Révolution française. Notre philosophie, bâtarde du christianisme, est nulle, hors de nos écoles, et c'est maintenant une mode de bafouer les principes pour diviniser les faits. Les philosophes socialistes ont invoqué comme principe l'amour, ce qui était bon à l'époque mystique du Christ ; ont attaqué l'indépendance et la divinité de l'individu, ce qui est contraire à tout le mouvement moderne ; ont prêché le bien-être matériel, ce qui produit des Jacqueries mais non des Révolutions.

Je ne vois donc rien qui puisse tenir contre un homme appuyé de 400 000 baïonnettes, de 40 000 goupillons et des légendes des campagnes. S'il n'est pas stupide, il se tiendra dans un juste milieu, ne touchera pas à l'état social établi, parlera de son amour pour le peuple et vivra là-dessus ; il ne périra que lorsqu'une doctrine prouvée, prêchée, acceptée, propagée, sera capable de s'emparer du pouvoir. N'en sommes-nous pas là depuis cinquante ans ? Napoléon, les Bourbons, Louis-Philippe, M. Louis Bonaparte ne sont que des compromis nés des circonstances. L'Idée elle-même, en 89 et en 48, n'a régné que par accident et pour un moment. Elle ne règnera que quand tous en feront leur religion. Une religion est longue à se substituer à une autre. Quels cris a excités M. Proud'hon quand il a mis la divinité de l'homme à la place de la divinité de Dieu ?

Plus tard, (1871 à 1894) il développera cette réflexion, à propos de la crise révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle, dans ses *Origines de la France contemporaine*.

Les semaines qui passaient confirmèrent son pronostic sur la pérennité du régime napoléonien :¹⁷⁸ *L'homme qui règne a des chances pour durer. Il s'appuie très ingénieusement sur le suffrage universel qui ne lui demande pas de libertés, mais du bien-être. Il a le clergé et l'armée ; ajoutez le nom de son oncle, la crainte du socialisme, les opinions opposées entre elles du parti ennemi. Par conséquent, la vie politique nous est interdite pour dix ans peut-être. Et il en concluait que : Le seul chemin est la science pure ou la pure littérature. C'est là-dessus maintenant qu'il faut compter.*

Mais pour cela il fallait d'abord assurer son existence matérielle, ses amis avaient tenté de trouver diverses solutions, en dehors de l'Université, mais Taine était très critique :¹⁷⁹ *Être secrétaire, ou précepteur, ou donner des leçons, ou se faire collaborateur d'un ouvrage, etc ? ... En tout ceci tu trouveras moins de liberté d'esprit, moins de loisir, plus de gêne que dans l'Université.* Le métier de professeur était donc suivant lui, le plus favorable à la poursuite de recherches dans un premier temps puis au démarrage d'une carrière scientifique.

¹⁷⁵ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 169.

¹⁷⁶ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. op. cit. p. 170.

¹⁷⁷ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851. op. cit. p. 171

¹⁷⁸ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 décembre 1851. op. cit. p. 185.

¹⁷⁹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 206.

Le respect de la légalité.

Dès le coup d'État, Taine avait annoncé qu'il respecterait les résultats du plébiscite quels qu'ils fussent. Malgré les circonstances, sa position ne changera pas : ¹⁸⁰ *Es-tu si peu fidèle à tes principes, que tu ne reconnais pas aujourd'hui M. Bonaparte comme pouvoir légitime ? Son action est toujours détestable. Mais le voilà l'élu de la nation, et, que dira contre la volonté de la nation un partisan du suffrage universel ? Les sept millions de voix ne justifient pas son parjure, mais lui donnent le droit d'être obéi. – Que les bourgeois aient été lâches, et les paysans stupides, soit ; mais respect à la nation même égarée. – Nous allons souffrir à cause de notre grand principe ; mais nous ne l'en défendrons pas moins ... Quant à la distinction de l'État et du Gouvernement, du préfet et du professeur, c'est le seul moyen de mettre la justice dans l'administration. Nous sommes fonctionnaires de l'État et non de tel gouvernement parce que nous enseignons la même chose sous M. de Montalembert, sous M. Barrot, sous M. Ledru-Rollin. Nous servons le public et non telle opinion régnante. Un préfet, au contraire, est l'agent du gouvernement présent, et l'ennemi des autres. Qu'il donne sa démission quand son chef tombe. Il ne peut se faire contre son chef l'agent de ses adversaires. Le professeur garde sa place, comme le juge et le garde-champêtre, parce qu'il n'agit ni pour ni contre le gouvernement. – Si l'on admettait ces principes, l'administration deviendrait honnête et indépendante, tandis que l'on n'y voit que souffrances de conscience et lâchetés.*

Il acceptera même de prêter le serment exigé de tout fonctionnaire lors de la prise de son poste : ¹⁸¹ *Le serment peut se prêter, je crois en conscience. Il signifie, j'imagine, que nous obéirons aux lois, et que nous ne conspirerons pas contre le Président. Je n'entends rien de plus, et je ferai tout cela. Qu'il me laisse vivre seulement et penser dans ma chambre ; je lui ferai pour son argent une classe aussi nulle qu'il voudra.* ¹⁸² *J'ai prêté fort tranquillement les serments, cela était dans mes opinions. J'ai refusé d'adhérer au 2 décembre ; l'action était injuste et illégale et violait mon grand dogme de la souveraineté de la nation. Maintenant cet homme a un pouvoir légitime, déferé par la volonté universelle. J'obéis à la loi comme j'ai désapprouvé l'usurpation et par la même raison. J'ai la plus ferme intention de ne pas faire de propagande contre lui et de ne prendre part à aucune conspiration. Mon serment n'a fait que rendre publique et officielle la plus volontaire des résolutions.*

D'autres refusèrent et perdirent ainsi leurs postes : ¹⁸³ *M. Barthélemy-Saint-Hilaire* ¹⁸⁴ *... a refusé le serment, et partant n'est plus rien. M. Simon non plus : il écrit pour vivre ; tous mes amis sont détruits. Il faut se tapir dans un trou et vivre comme un rat philosophe.* ¹⁸⁵ *M. Libert, et M. Magy, surveillant à l'École, ont donné leur démission ... M. Simon, M. Despois, M. Barni, M. Bersot,* ¹⁸⁶ *beaucoup de professeurs d'histoire et de philosophie sont supprimés ; on a fauché les plus hautes têtes. Cela fait du vide, mais l'avenir n'est pas beau.*

En juillet 1852, il en faisait le bilan ¹⁸⁷ : *Tous ceux qui valent quelque chose pataugent aujourd'hui dans le ruisseau. Le pauvre M. Vacherot a perdu son traitement de disponibilité et cherche des leçons. L'École est une Inquisition. M. Simon gagne sa vie en travaillant pour*

¹⁸⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 205.

¹⁸¹ Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 236.

¹⁸² Lettre à sa mère, Poitiers, 7 juin 1852, op. cit. p. 265.

¹⁸³ Lettre à sa mère, Poitiers, 26 mai 1852, op. cit. p. 253.

¹⁸⁴ Barthélemy-Saint-Hilaire (Jules), 1805-1895, écrivain et homme politique, fut nommé en 1838 à la chaire de philosophie grecque et latine au Collège de France, élu député, il fut le défenseur de l'Université lors de la discussion de la loi de 1850, on lui doit une remarquable traduction des œuvres d'Aristote dont plusieurs traités n'avaient jamais été traduits en français et des études sur les philosophies orientales, il était spécialiste de sanscrit.

¹⁸⁵ Lettre à sa mère, Poitiers, 7 juin 1852, op. cit. p. 265-266 et notes.

¹⁸⁶ Magy (Jean-Baptiste) 1822-1887, philosophe, surveillant à l'École de 1848 à 1852 ; Despois (Eugène-André), 1818-1876, littérateur entré à l'École en 1838 ; Barni (Jules-Romains), 1818-1837, philosophe, entré à l'École en 1837 ; Bersot (Pierre-Ernest), 1818-1880, philosophe, entré à l'École en 1836, fut directeur de l'École de 1871 à 1880.

¹⁸⁷ Lettre à sa sœur Virginie, Poitiers, 20 juillet 1852, op. cit. p. 291.

Hachette, et en donnant des leçons au fils de M. Gouchaux. Les autres tirent le diable par la queue.

Certains de ces exemples le firent vaciller dans son jugement à propos du serment ¹⁸⁸ : *Le pauvre M. Vacherot ! Quoi, donner des leçons ! M. Simon précepteur ! Qu'un gouvernement est fort quand il tient les gens par l'estomac ! Si tu vois M. Vacherot, dis-lui mes sympathies ; je ne savais pas qu'on lui eût demandé ce serment ni qu'il eût refusé. – Notre promesse est donc une chose bien grave ; et avons-nous fait une saleté ? Sérieusement, je ne l'ai pas cru et je ne le crois pas. Nous obéissons à la volonté nationale, nous promettons de ne faire ni complot, ni propagande. Est-ce là se déshonorer ?*

Malgré les manifestations de proscription du nouveau pouvoir, Taine ne changea pas de position : ¹⁸⁹ *S'il y a comme tu dis sept millions de chevaux en France (C'est ainsi que Prévost-Paradol qualifiait ceux qui avaient voté oui au plébiscite), ces sept millions ont le droit de disposer de ce qui leur appartient. Qu'ils gouvernent et choisissent mal, n'importe. Le dernier butor a le droit de disposer de son champ et de sa propriété privée ; et pareillement une nation d'imbéciles a le droit de disposer d'elle-même, c'est-à-dire de la propriété publique. Ou niez la souveraineté de la volonté humaine et toute la nature du droit, ou obéissez au suffrage universel. Il admettait quelques exceptions à ce devoir d'obéissance, tout ce qui était : en dehors du pacte social... par exemple : la liberté de conscience et les devoirs antérieurs à la société. Mais dans la question d'aujourd'hui, dans le choix d'une forme de gouvernement, la volonté nationale est évidemment souveraine ; et nous ne pouvons mieux marquer notre loyauté qu'en défendant nos principes, même lorsque la masse stupide s'en sert contre nous.*

Invoquer l'intelligence contre le suffrage universel comportait d'après lui, le risque de justifier n'importe quelle dictature : *sinon tu vas droit à la tyrannie. L'empereur de Russie peut dire : « Je suis le seul intelligent dans mes États (ce qui est assez vrai). Donc c'est ma volonté et non celle de mes sujets qui doit régner ». Les catholiques diront : « Nous sommes les seuls qui sachions la vraie fin de l'homme, et la science de nos adversaires les aveugle plus que ne ferait l'ignorance, donc notre volonté doit être maîtresse ».*

Pour Taine, comme pour beaucoup de philosophes de ce siècle, (ainsi que l'affirmait avec force notre compatriote Claude Tillier), la seule solution, pour que la démocratie s'accorde avec la justice et l'intelligence, était l'instruction. *En fait, la seule solution serait l'instruction du peuple. Dans cent ans, il l'aura. Mais pour Dieu, défendons son droit, même contre nous-mêmes, tout en lui souhaitant des lumières et tout en tâchant de lui en donner.*

Taine et Romain Rolland.

Très curieusement, cinquante ans plus tard, (1900-1902), Romain Rolland engagera une controverse avec un de ses amis Louis Gillet, sur la foi chrétienne de celui-ci, et à cette occasion, la question de la démocratie ayant été évoquée incidemment par son ami, sera amené à reprendre point par point l'argumentation de Taine ¹⁹⁰ : *Ne soyez pas si dédaigneux du peuple. Vous êtes dégoûté par la réunion publique que vous avez vue ? Vous trouvez que cela sent le bétail ? Vous trouvez qu'ils ne comprennent pas ? (Prévost-Paradol parlait de chevaux). Vous dites « c'étaient là les juges assemblés pour décider des destinées de la France ! » et vous aimez mieux « une tête que cent » - « Une tête » Quelle tête ? – « Des destinées de la France ». Il ne s'agit pas des destinées de la France ; il s'agit de l'administration présente d'un département, d'un canton, d'une commune. « Ils sont du bétail ». Comme Beethoven et Descartes. – « Ils ne comprennent pas » Leurs affaires ? Autant que nous. Beaucoup mieux. – Il ne s'agit pas de métaphysique ni d'art. Il s'agit de leurs*

¹⁸⁸ Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers, 17 juillet 1852, op. cit. p. 288-289.

¹⁸⁹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 10 janvier 1851. op. cit. p. 191-192.

¹⁹⁰ Lettre de Romain Rolland à Louis Gillet du dimanche 28 avril 1902, publiée par *Le Littéraire* du samedi 8 juin 1946, p. 3. In *Dossier Romain Rolland* BMN, 2 N 880.

affaires, des intérêts matériels de ce bétail. Et ils n'auraient pas le droit de les surveiller et de les gérer eux-mêmes ? – « Ils se trompent » Qui ne se trompe ?

Pour lui aussi, comme pour Taine, la seule solution finale sera l'éducation. Mais Romain Rolland, au contraire de Tillier ne compte pas uniquement sur l'école publique pour éduquer le peuple, mais plutôt sur l'expérience démocratique, la praxis, de préférence à la théorie ou l'idéologie. L'ignorance actuelle du peuple, ses erreurs mêmes sont compréhensibles. Mais en attendant que celui-ci ait acquis le savoir nécessaire pour organiser au mieux le système démocratique, Romain Rolland défend le gouvernement du peuple par le peuple contre tout aristocratie. *Et comment ne se tromperaient-ils pas, comment ne seraient-ils pas ignorants et stupides, ayant été tenus depuis des siècles dans l'ignorance et dans la stupidité ? Est-ce une raison pour les y maintenir toujours ? On ne fait son éducation qu'au prix de multiples erreurs, de souffrances, d'expériences malheureuses. Vous tous aristocrates, (c'est à vous aussi que je parle, mon bon Gillet) vous êtes là à crier haro sur le suffrage universel et le gouvernement du peuple par le peuple, parce que depuis une trentaine d'années qu'il est appelé à l'exercice du pouvoir, il est maladroit et se trompe constamment ! Que voulez-vous ? Il ne règne pas de droit divin, il n'est pas inspiré par le Saint-Esprit, il est homme et ne s'instruit que par ses fautes.* La troisième république ne datait en effet que de trente ans et les deux premières n'avaient jamais donné le pouvoir à un suffrage réellement universel, encore faudra-t-il attendre encore presque un demi-siècle pour que les femmes acquièrent le droit de vote.

Romain Rolland va même plus loin en déniait aux aristocraties leur prétendue supériorité intellectuelle : *Mais diffère-t-il tant en cela des rois, empereurs, diplomates, et autres aristocraties intellectuelles qui s'imaginent gouverner le monde ? Trouvez-vous la République française, si médiocre soit-elle, bien inférieure à Guillaume, Édouard, Nicolas ou Victor-Emmanuel ? Regrettez-vous Napoléon III, Louis-Philippe ou Louis XV, Rouher, Guizot ou M. de Choiseul ? Elle les vaut bien à mon sens. Si elle est médiocre, c'est que la France est médiocre, que l'Europe est médiocre : mais notre amour-propre n'y consent pas volontiers, et il est plus facile de s'en prendre au gouvernement.*

Se taire, ne pas accepter mais ne pas manifester son opposition.

Aucun ton polémique, pas même de l'indignation. Taine acceptait la situation sans appeler à la révolte, sous quelque forme que ce soit. Pour réaliser une société plus juste, il comptait sur la marche des idées libérales et leur triomphe inévitable dans le futur. À propos du plébiscite annoncé, il avait envisagé une attitude de refus au cas où on lui demanderait un ralliement public ¹⁹¹ : *On a cru un instant que le vote serait public et que quiconque refuserait de dire oui serait destitué. J'étais parfaitement décidé à aller courir le cachet à Paris... Mais ces beaux projets sont tombés, puisque le vote est secret. Il se contentera donc de voter « non » sans autre manifestation publique : Pas de protestation. Nous sommes des atomes, nous serions aussi ridicules que les gens de Carpentras voulant marcher sur Paris. Les grands corps et les hauts personnages peuvent seuls protester. Mais pas de soumission, pas d'adhésion si on nous en demande ; un vote convenable et tel, que tout homme d'honneur le portera. Voilà ma conduite, et la tienne aussi, je crois.*

C'est dans ce sens qu'il donnait son avis sur la réaction (rendue publique) d'un professeur du lycée de Versailles, M. Thomas, qui avait fait connaître sa démission par une lettre ouverte, envoyée à l'École normale, avec prière de la répandre dans l'Université, avant de partir en exil en Belgique. Taine avançait deux arguments essentiels à ses yeux ¹⁹² 1° *un professeur n'est pas un préfet, il est un fonctionnaire de l'État, non du gouvernement ... ce n'est pas se rallier au pouvoir que d'enseigner l'histoire de Sésostris et de Darius. M. Thomas pouvait à la fois garder son honneur et sa place ;* 2° *ce pouvoir, illégitime*

¹⁹¹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1852, op. cit. p. 191.

¹⁹² Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 15 décembre 1851. op. cit. p. 176.

aujourd'hui, deviendra légitime dans huit jours, étant confirmé par six millions de suffrages. Il confirmait ainsi sa position de principe, de respect « démocratique » du suffrage exprimé, même s'il n'était pas vraiment universel et s'il ne servait qu'à légitimer un coup d'État. (Taine était sûr d'avance du résultat). Il affirmait aussi avec force ce qui fait la caractéristique même des fonctionnaires ordinaires, fonctionnaires de l'État, non du gouvernement, au contraire des fonctionnaires politiques comme les Préfets. Quant à lui, il déclarait : *je ne donnerai pas d'adhésion à une action que je regarde comme malhonnête ; mais je crois pouvoir en conscience continuer à professer la théorie de l'association des idées ou du jugement comparatif*. On verra comment cela se traduira à Nevers.

Dans sa lettre à Prévost-Paradol il semblait, même, mettre en doute la sincérité de ce professeur de Versailles : *je fais de laides suppositions, n'est-ce pas ? Mais en principe je crois que l'espèce des Régulus est rare, et je ne les admet que sous bénéfice d'inventaire. Pourtant quelques jours plus tard il citera ce M. Thomas comme exemple à sa sœur : ¹⁹³ D'autres ont fait bien plus et bien mieux que moi : lisez la lettre ci-jointe adressée par un professeur de Versailles au ministre.*

Le dégoût du monde politique.

En fait, son attitude générale face à la politique n'avait pas varié après le coup d'État. Il constatait le caractère méprisable de la plupart des gens ¹⁹⁴ : *Mêmes lâchetés à Nevers qu'à Saint-Étienne. J'ai vu des gens, après avoir vomi des injures contre M. Bonaparte, dire ouvertement qu'ils voteront pour lui, parce que sinon, ils perdraient leur place, et ériger cela en maxime générale de conduite ... Les gens haut placés volent la liberté publique, fusillent trois ou quatre mille hommes, et se parjurent ; le peuple qui leur est contraire vole la propriété privée et égorge. Tendre la main à l'un des deux ! J'aimerais mieux qu'on me la coupât.*

Dégoût également envers les différentes factions en lutte pour le pouvoir ¹⁹⁵ : *Je n'ose faire des vœux pour personne. Lequel vaut mieux, d'une présidence à la Russe ou de la Jacquerie des sociétés secrètes ? La victoire du peuple serait peut-être un pillage et certainement une guerre civile. Ils arriveraient furieux au pouvoir et avides mais sans une idée ou partagés entre trois ou quatre systèmes absurdes et discrédités.*

Les partis politiques ne lui inspiraient aucune confiance ¹⁹⁶ *M. Bonaparte n'est pas pire que les autres. L'Assemblée haïssait la république plus que lui, et, si elle avait pu, aurait violé de même son serment pour mettre au trône Henri V ou les Orléans, et au pouvoir M. Changarnier¹⁹⁷. Crois-tu que M. Cavaignac et les hommes honnêtes aient de l'autorité en France ?*

Même les jeunes libéraux ne lui paraissaient pas dignes de confiance ¹⁹⁸ : *Les jeunes gens libéraux ne sont que violence, et nécessairement quand le tempérament est calmé, tournent au gendarme. La plupart nient les principes, disent que le droit c'est la force, et que la politique n'a à s'occuper que des intérêts. Les plus hardis le disent. Presque tous le pensent.*

¹⁹³ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p.176.

¹⁹⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 167.

¹⁹⁵ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 167.

¹⁹⁶ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 168.

¹⁹⁷ Changarnier, Nicolas-Anne-Théodule (1793-1877), général et homme politique, En 1848, il voulut ramener à Paris les princes de Joinville et d'Aumale et devint un leader des monarchistes à l'Assemblée. Au moment du coup d'État bonapartiste, il devait prendre la tête d'un coup d'état monarchiste. Il resta jusqu'à sa mort, un adversaire farouche de la république.

Cavaignac, Louis-Eugène (1802-1857, général et homme politique, républicain convaincu. Il fut investi par l'Assemblée, de pouvoirs dictatoriaux au moment de l'insurrection sociale des 23 et 24 juin 1848. Après la répression sanglante de l'insurrection, il remit ses pouvoirs à l'Assemblée, le 28 et fut nommé chef du pouvoir exécutif. Il s'opposa au coup d'État du 2 décembre.

¹⁹⁸ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 169.

Vivre uniquement dans le monde des idées.

Seules les idées l'intéressaient et lui paraissaient dignes d'un engagement de sa part, il voulait donc rester à l'écart de toutes ces tribulations et manifestait même une véritable misanthropie ¹⁹⁹ : *De la sottise, de la violence, de l'ignorance, de la poltronnerie, voilà les principaux ingrédients que le bon Dieu a mêlés ensemble pour en faire le genre humain ... La laide chose que la politique ! ... Je ne puis souhaiter que le triomphe d'une idée et je ne vois des deux parts que mépris du droit et violence brutale ... (Pour eux), le droit n'est rien, il n'y a que des passions et des intérêts ... Cher ami, il n'y a que la science, la littérature, l'éducation, le progrès lent des idées qui puissent nous tirer de cette boue. Je me résigne pour de longues années à n'être d'aucun parti, à les détester tous, à souhaiter ardemment l'avènement du seul qu'on puisse suivre, celui de la science et de l'honneur... Il faut avoir vécu comme nous au couvent (l'École normale) pour croire aux idées et les aimer.*

Le monde des idées est pour Taine le seul « vivable » : *En attendant je vis dans la philosophie. Là est l'autel et le sanctuaire : Edita doctrina sapientum templa serena* (la plus haute science est le temple serein des sages).

²⁰⁰ *Il faut attendre, travailler, écrire. Comme disait Socrate, nous seuls nous nous occupons de la vraie politique, la politique étant la science. Les autres ne sont que des commis et des faiseurs d'affaires.*

C'était dans ce sens que le poussait son ancien directeur d'études à l'École normale, M. Vacherot ²⁰¹ : *ne pouvant ni parler ni écrire sur la politique, sous le régime militaire et « populaire » qui nous est imposé et qui peut durer longtemps, il faudra bien que les esprits sérieux et élevés se réfugient dans la science pure, dans la philosophie. Traduisez donc Hegel tout en vous occupant de votre agrégation. C'est le service le plus urgent que vous puissiez rendre à la philosophie française en ce moment.*

Taine semblait bien avoir pris ce parti : ²⁰² *Somme toute ma vie est à envier. Je gagne en peu de temps ce qu'il me faut pour vivre, j'ai une bonne santé, j'amasse pour l'avenir ; quoique je sois terré et enfoui comme la taupe, je fais comme elle mon chemin. Il ne faut pas penser à ce que je suis, mais à ce que je puis être. C'est dans l'avenir que je vis, c'est lui que je prépare ; le présent n'est rien ; plus je suis obscur et enfoncé dans le travail, plus j'ai de chances ; je me compare à ceux qui en France, gouvernent la science, et je crois que, sans orgueil, j'ai tout lieu d'espérer.*

Il comptait justement sur ses recherches sur les Sensations pour pouvoir publier et faire sa place dans le milieu scientifique, compte tenu de la situation politique : ²⁰³ *Faut-il regretter que mon avenir soit celui d'un savant ? Aujourd'hui il n'en est pas d'autre, la politique et les places ne donnant accès qu'à la servilité. Le seul chemin où l'on puisse avancer sans s'éclabousser de fange, est celui des découvertes abstraites. On m'eût empêché d'écrire et de parler sur l'État, le Devoir, le Droit, etc. Qui m'empêchera de publier ce que j'aurai trouvé sur les nerfs et les sensations ? Il faut de la patience et du courage, il est vrai, mais on peut rester honnête et avancer.*

Taine tâchait donc de s'abstraire du monde extérieur : ²⁰⁴ *Il y a six mois que je ne lis plus de journaux ; je ne parle plus politique ni religion ... J'évite même dans mes études de penser aux différences qu'il y a entre notre science et celle du parti régnant ; je tâche de m'abstraire complètement des choses présentes, de vivre uniquement dans le monde des idées générales, de n'être plus acteur, mais spectateur ...*

¹⁹⁹ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 167 à 168.

²⁰⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851, op. cit. p. 172.

²⁰¹ Lettre de M. Vacherot, 19 décembre 1851, op. cit. p. 181.

²⁰² Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 182.

²⁰³ Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 204.

²⁰⁴ Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 234-235.

La politique « culturelle » de Louis-Napoléon Bonaparte vue par Taine.

Dès le 9 décembre, Taine ne se faisait aucune illusion sur l'orientation idéologique du nouveau pouvoir ²⁰⁵ *Le Panthéon vient d'être rendu au culte. Dès le premier jour, il était clair que M. Bonaparte s'appuierait sur le clergé. D'abord le souvenir de son oncle ; ensuite le besoin d'avoir pour soi ce corps, le seul puissant qui reste en France. Il va s'appuyer contre les idées de tout ce qui leur est ennemi : la discipline brutale de l'armée ; l'égoïsme et la poltronnerie des propriétaires ; les légendes des campagnes ; le grand étouffoir, le clergé. L'épaulette va défendre la soutane.*

Tout de suite, Taine notait des actes significatifs de l'orientation du nouveau régime ²⁰⁶ *Le préfet fait effacer des monuments publics les mots « Liberté, Égalité, Fraternité ». On coupe les arbres de la liberté, et on en distribue le bois aux pauvres ... Tous nos honorables collègues ont signé une adhésion au 2 décembre ... la plupart sont républicains et le disent ... Fillias²⁰⁷ et Challemel-Lacour²⁰⁸ sont mis en disponibilité. Est-ce pour avoir refusé de signer ? Ce serait un présage.*

Autre révocation significative : celle de Jules Simon, ²⁰⁹ *M. Simon a été suspendu pour une leçon sur les principes de la Morale : il est clair en effet que parler du droit ou du devoir c'est faire la satire du gouvernement. Les choses vont au rétablissement de l'Inquisition, et bientôt, on ne pourra plus écrire, ni penser en France. Comme je l'ai pensé d'abord, M. Bonaparte va tout donner aux évêques pour s'en faire un appui. Il va faire sur notre dos pénitence de ses fautes. Ainsi soit-il. Te deum laudamus.*

Jules Simon à qui Taine avait écrit à la suite de cette éviction lui répondit ²¹⁰ : *Je n'ai pas douté un instant que vous ne fussiez de ceux qui verraient avec le plus de peine, ma carrière se briser. Je puis n'avoir pas été un aussi grand philosophe que ceux de mes collègues qui ont conservé leur chaire à l'École et à la Sorbonne, et qui se plaignent amèrement aujourd'hui que je les ai compromis ; mais j'ai la conviction, pendant dix-huit années d'enseignement, d'avoir toujours élevé et de n'avoir jamais abaissé les esprits et les caractères de mes auditeurs. Qu'ils en disent autant s'ils le peuvent.* Notons au passage l'amertume de Jules Simon devant la lâcheté de ses collègues.

Pour Taine cette politique se résumait en une lutte contre les idées et il en tirait la conséquence logique : *Conséquence : nous sentons le roussi. Y aura-t-il une agrégation ? Dans ce cas, M. Veuillot²¹¹ sera président. Dii boni !.* Effectivement, le concours pour l'agrégation sera supprimé très vite et en premier lieu pour celle de philosophie dès le mois de décembre 1851 puis pour celle de lettres en avril 1852.

Une lettre de Prévost-Paradol l'avait informé que le prochain concours pour l'agrégation de philosophie avait été supprimé (le 24 décembre 1851) par le ministre de l'Instruction publique, M. Fortoul : ²¹² *le personnel actuel suffisant aux besoins de l'enseignement, j'ai décidé qu'il n'y aurait pas cette année d'agrégation pour les classes de*

²⁰⁵ Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 9 décembre 1851, op. cit. p. 169.

²⁰⁶ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 décembre 1851. op. cit. p. 186.

²⁰⁷ Fillias (Jean-François-Victor-Henry) (1827-1859), élève de l'École normale en 1847.

²⁰⁸ Challemel-Lacour (Paul-Armand) (1827-1896) élève de l'École, agrégé de philosophie en 1849, professeur à Pau, il fut emprisonné et exilé en 1852. Rentra en France après l'amnistie de 1859. Homme politique, ami de Gambetta, il fut préfet du Rhône en 1870, il fit une carrière parlementaire et ministérielle. Est considéré comme un grand orateur politique.

²⁰⁹ Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1^{er} janvier 1852, op. cit. p. 188.

²¹⁰ Lettre de M. Jules Simon à H. Taine, décembre 1851, op. cit. p. 265, note 2.

²¹¹ Veuillot, Louis-François, (1813-1883) journaliste et polémiste, devint rédacteur en chef de l'*Univers religieux*, organe de l'ultramontanisme, il attaqua avec violence les catholiques libéraux. S'attira le blâme de l'archevêque de Paris Sibour (1850) puis de l'évêque d'Orléans, Dupanloup (1851) (voir polémique avec l'abbé Gaume de Nevers). Mais il reçut l'approbation du pape Pie IX. Partisan d'un catholicisme sans réserve, de l'ultramontanisme, du *Syllabus*, de l'*infaillibilité pontificale*, il était l'adversaire acharné des libres penseurs et aussi des catholiques gallicans et libéraux. Il a été le plus grand polémiste catholique de son siècle.

²¹² Cité en note d'après Gréard, op. cit. p. 187 note 3.

philosophie. Cette justification paraissait bien un prétexte. Serait-elle rétablie par la suite ? Taine s'en inquiétait : ²¹³ *j'attends encore une lettre qui achèvera de me fixer. Tu comprends qu'il faut que je sache au juste ce qui se passe dans les hautes régions, et si la philosophie a chance d'être rétablie. Je voulais d'abord laisser là les agrégations et me présenter au doctorat à la fin de l'année. Je ne quitterai la philosophie qu'à la dernière extrémité*. En attendant, il envisageait de se présenter à l'agrégation de lettres, *je ne deviendrai serviteur du thème grec et du vers latin que dans l'espoir d'y rentrer un jour* (en philosophie). Mais il avouait à sa mère ²¹⁴: *L'agrégation de philosophie est supprimée pour cette année, et ... probablement, pour toujours. J'ai pris une décision et après-demain je commence héroïquement à me préparer à celle des lettres ; j'ai ici les livres, je travaillerai avec le professeur de rhétorique, mon plan est fait ? J'espère trouver encore assez de temps pour rassembler les matériaux de ma thèse et de mon doctorat*.

Dès janvier 1852, il constatait ²¹⁵ : *C'est donc une polémique que nous engageons (à propos de sa conception du respect dû au suffrage universel), Il n'y a pas grand mal puisque les journaux politiques sont supprimés*. Le débat, même seulement théorique, devenait donc impossible en public, faute de journaux d'opinions. Mais l'échange d'idées par lettres allait devenir lui aussi dangereux comme il s'en rendra compte assez rapidement.

Les projets gouvernementaux sur l'Instruction publique lui paraissaient dangereux : ²¹⁶ *L'avenir est incertain. Nous dépendons des caprices du maître et nous attendons sa loi sur l'enseignement. Personne ne doute que l'histoire et la philosophie ne doivent subir de grands changements. Quant à l'enseignement, le mettra-t-on aux mains des congrégations, ou sous la surveillance des évêques ? – M. de Montalembert ²¹⁷ sera-t-il notre ministre ? Nos conjectures hésitent entre tous ces accidents fâcheux. Nous sommes les vaincus et naturellement nous payons les frais de la guerre. – Mon ami Prévost veut quitter l'Université ; M. About a eu l'esprit d'aller en Grèce, moi je resterai tant qu'on ne me chassera pas*.

En mars 1852 les nouvelles et les rumeurs étaient encore plus alarmantes : ²¹⁸ *J'écris à mon oncle Adolphe (M. Bezanson) pour lui demander son avis et son opinion sur le sort de l'Université. M. Dubois, le précédent directeur de l'École normale, et M. Cousin viennent d'être mis dehors du Conseil supérieur de l'Instruction publique et le concours public pour les chaires de Facultés est supprimé. Mon métier est maintenant le pire de tous, mais il est trop tard pour songer à en prendre un autre ; je ne puis plus être autre chose qu'un savant ... je serai pauvre certainement et dans une situation sociale inférieure ; mais je lirai, je parlerai et j'écrirai, je l'espère ...* À la fin du même mois il questionnait sur ce sujet Prévost-Paradol : ²¹⁹ *J'imagine que l'agrégation des lettres durera encore cette année dans les anciennes conditions ? Le sais-tu ? Et faut-il continuer à me préparer ?* En fait le plan d'études proposé par le ministre au conseil de l'Université réunissait sous le nom d'agrégation des lettres, l'histoire, la rhétorique et la grammaire. Il n'était plus question de philosophie et l'âge minimum pour les candidats était fixé à 25 ans. Le concours pour l'agrégation des lettres fut d'ailleurs supprimé pour 1852 dès le mois d'avril.

Le gouvernement n'admettait aucune critique de son plan pour l'Instruction publique : ²²⁰ *J'ai rencontré ici un professeur de Faculté ... M. Anot de Mézières. Son frère, inspecteur à*

²¹³ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 30 décembre 1851. Op. cit. p. 183.

²¹⁴ Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1^{er} janvier 1852, op. cit. p. 198.

²¹⁵ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 18 janvier 1852. op. cit. p. 183.

²¹⁶ Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

²¹⁷ Montalembert, Charles Forbes, (comte de) (1810-1870) journaliste et homme politique, fit partie du groupe des catholiques libéraux avec Lacordaire et Lamennais et collabora au journal *L'Avenir*. Après la condamnation des thèses de ce groupe (encyclique *Mirari Vos*, 1832), il se soumit au Pape et se sépara de Lamennais. Il fit une carrière ministérielle sous la 2^e République puis se rallia à l'Empire. Il entra à l'Académie en 1852.

²¹⁸ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 223.

²¹⁹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 28 mars 1852. op. cit. p. 227.

²²⁰ Lettre à sa sœur, Virginie, Poitiers, 28 avril 1852, op. cit. p. 245.

Versailles, vient d'être destitué pour un article qui blâmait la loi sur l'Instruction. Le gouvernement a la main rude et jette à bas ceux qui se permettent le moindre mot.

L'Université était complètement désorganisée : *Crouslé qui m'écrit ne me paraît pas savoir ton dessein* (Prévost-Paradol avait décidé de quitter l'École et la quittera effectivement avant la fin de sa troisième année), *et me dit que l'École est en désarroi*. M. Crouslé ²²¹ écrivait en effet le 24 mars à Taine : *Il devient presque impossible de travailler, presque tout le monde est dégoûté, découragé ... Il n'y a selon J... qu'une sorte d'exercice qui apprenne à penser et à écrire : ce sont les dissertations de licence et les vers latins ... En même temps, les épurations continuent à la Bibliothèque. On retranche des volumes de Voltaire et de Rousseau : il ne faut pas qu'on lise les « Confessions ».*

Ce dernier détail est à mettre en relation avec l'attaque contre les philosophes du XVIII^e siècle dans les discours pour la distribution des prix, au Collège, en 1851. Dans les établissements scolaires, la chasse aux sorcières était également ouverte. Les élèves ne pouvaient emprunter des livres à la bibliothèque qu'avec l'autorisation de leur professeur. Or à Poitiers, Taine rendu prudent par son aventure nivernaise, demandait l'avis du Recteur ou du Censeur avant de donner cette autorisation, ce qui donne une idée de la mise à l'index des auteurs classiques : ²²² *Quant à Poitiers, pour te donner une idée de ce monde, je te dirai que j'ai dû refuser à mes élèves la permission de lire à leur bibliothèque « Les Provinciales », « L'École des Maris » et Lamartine.*

Taine abandonna, dès son arrivée à Poitiers, ses études sur Hegel, comprenant que ce sujet était maintenant prohibé en France : ²²³ *J'ai laissé là les Allemands ; aujourd'hui, on ne peut les lire qu'en cachette. Creuser et mettre au jour les mines d'outre-Rhin, c'est s'exposer à faire explosion.*

L'enseignement supérieur était menacé dans sa finalité propre : ²²⁴ *Quel borbier, mon cher, que le nôtre ! On ne demandera dit-on à l'agrégation, que les matières des collèges. Ce sera la mort des études supérieures. Les professeurs de Facultés (je viens d'en voir) obligés de faire leurs cours devant les étudiants en droit, leur feront de grands résumés de littérature et d'histoire ; les recherches originales finiront. C'est un abaissement universel. Même l'art était censuré dans les salons officiels : ²²⁵ *Suckau, que j'ai vu un instant à Paris, m'a dit que les grands peintres n'avaient pas exposé à cause du jury et que l'Exposition était pauvre.**

En fait, le programme des concours importait peu. C'était l'esprit même du système de recrutement des professeurs (comme de tous les fonctionnaires) qui était remis en cause ²²⁶: *Le gouvernement déclare lui-même qu'il regardera moins le talent que les garanties morales ; c'est pourquoi il a supprimé le concours ; le concours qui subsiste n'est plus celui du mérite, mais de l'obéissance ... les grands avancements ne s'achètent guère que par de grandes lâchetés ou une servilité naturelle ...*

Les événements de 1851-1852 dans le Nivernais relatés par Taine.

Le coup d'État du 2 décembre provoqua des réactions insurrectionnelles en Nivernais. Taine en resta spectateur et, conformément à son attitude déjà expliquée plus haut, n'approuvait pas ces insurrections. Son témoignage, non partisan, est particulièrement intéressant. ²²⁷ *La Nièvre est tranquille ; Clamecy et cinq ou six bourgs qui avaient des barricades sont pris. On a fusillé suffisamment ; ajoute une quantité de prisonniers. On*

²²¹ Crouslé, François-Léon, né en 1830, fut maître de conférence à l'École normale et professeur de littérature française à la Sorbonne. On lui doit de nombreux ouvrages notamment sur Lessing, Fénelon, Bossuet et Voltaire. Lettre de M. Crouslé à Taine, 24 mars 1852, op. cit. p. 294-295, note 2.

²²² Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 236.

²²³ Lettre à M. Léon Crouslé, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 241.

²²⁴ Lettre à Prévost-Paradol, Poitiers, 25 avril 1852, op. cit. p. 238.

²²⁵ Lettre à sa mère, Poitiers, 17 avril 1852, op. cit. p. 233.

²²⁶ Lettre à sa mère, Poitiers, 6 juillet 1852, op. cit. p. 285.

²²⁷ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 11 décembre 1851, op. cit. p. 170.

raconte que les insurgés ont pillé et égorgé ; nos proclamations les représentent comme des brigands, non comme des socialistes. Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ? Il est certain que le département était prêt à se soulever tout entier. Nevers et Moulins se sont trouvées bien gardées, et l'affaire a manqué.

On aura d'autres précisions plus loin, sur les fusillades. Pour les prisonniers, leur sort était décidé d'avance : les plus avancés iront civiliser Nouka-hiva. C'est une île de la Polynésie française, dans les Marquises, qui fut en 1851 un lieu important de déportation.

La Société Scientifique et Artistique de Clamecy a publié en 1997, une étude collective très documentée sur *L'Insurrection de 1851*. Elle contient une documentation sur l'insurrection et sa répression ainsi que la liste des insurgés, morts, arrêtés ou déportés de la région. Cet épisode est resté dans les mémoires, comme particulièrement tragique.

Un autre témoignage curieux est apporté par Mgr Crosnier l'hagiographe de l'évêque de Nevers, Mgr Dufêtre ²²⁸ *Le sang ne coulait pas moins dans la cité égarée, et, par suite, tout le département de la Nièvre était mis en état de siège. Le général Pellion qui le commandait, partit à la tête d'un nombreux détachement, avec de l'artillerie, pour attaquer vigoureusement les insurgés et s'emparer de la ville. Ceux-ci effrayés par les forces dont il disposait, et surtout par l'artillerie qui, placée sur un point élevé, plongeait sur toute la ville, se dispersèrent, pendant la nuit du 7 décembre, sans avoir fait aucune résistance, et le 8 au matin le préfet et le général entraient dans Clamecy.* Crosnier affirme que Mgr Dufêtre se rendit lui-même à Clamecy dès le 8 décembre pour intercéder en faveur des vaincus et également auprès de Louis-Napoléon Bonaparte : *Nous trouvons dans son portefeuille une note écrite ... « Le prince-président paraît aussi étonné qu'affligé de ce que je lui raconte de la sévérité déployée contre les socialistes de la Nièvre. Il me promet que les jugements des commissions militaires seront modifiés. Il va donner des ordres ».* M. Dufêtre était un ennemi acharné de ceux que Crosnier appelle : *ces hommes pervers qui ne rêvaient rien moins que la ruine de la société.* Pour qu'il soit intervenu en leur faveur, il fallait vraiment que la répression eût été particulièrement rigoureuse.

Taine n'avait aucune sympathie ni pour les opposants, ni pour les partisans du pouvoir : *il est certain que tout ce pays est plein de sociétés secrètes, disciplinées, à l'obéissance passive, prêtes à se battre par haine et pour leur intérêt plutôt que pour une idée. Édouard (de Suckau) m'écrit que c'est la même chose à Saint-Étienne. Entre les coquins d'en haut et les coquins d'en bas, les gens honnêtes qui pensent vont se trouver écrasés. J'ai trop de dégoût pour l'un et pour l'autre pour donner la main à l'un ou à l'autre. Je déteste le vol et l'assassinat, que ce soit le peuple ou le pouvoir qui les commette.*

Il fut cependant obligé d'assister à des cérémonies officielles qu'il évoque avec une ironie féroce ²²⁹ : *nous sommes allés en corps écouter aujourd'hui un « Te Deum » Quelles singeries ! Je suis toujours tenté de me demander : qui diable joue-t-on ici ? J'aime mieux l'Opéra. Les comparses y jouent mieux leur rôle, et les figurants sont moins laids. – Après quoi, nous sommes allés faire les visites officielles au préfet et au général.*

Taine, en bon observateur, avait bien noté que les participants de ces cérémonies officielles n'y étaient que par obligation, comme lui, et non (pour beaucoup) par conviction. D'où l'absence de sincérité de l'ensemble : *qui diable joue-t-on ici ?* et la comparaison avec un opéra mal joué. Les visites officielles en corps constitués dont il parle, étaient celles du 1^{er} de l'an, aux autorités civiles religieuses et militaires de la ville, notamment au général qui avait dirigé la répression sanglante de Clamecy.

Taine ne pouvait retenir dans son récit à sa mère, son indignation, d'autant plus violente, qu'en face du général, il n'avait rien pu manifester et avait dû jouer, lui aussi, le rôle d'un spectateur complaisant sinon approbateur. *Le général nous a dit au sujet des gens de Clamecy ; « S'ils n'avaient fui, j'en aurais pavé les rues. Dieu aurait choisi les bons » - C'est le mot de l'abbé de Cîteaux lors de la guerre des Albigeois : « Tuez tout, Dieu connaît les*

²²⁸ *Vie de Mgr Dufêtre*, évêque de Nevers. Paris, 1868, p. 218 et suivantes.

²²⁹ Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1^{er} janvier 1852, op. cit. p. 188-189.

siens ». *assassins mitrés, égorgeurs en plaques, ils se valent. Le préfet a ajouté : « Je les tiendrai en prison le plus longtemps possible, et j'en enverrai à Cayenne autant que je pourrai ». Gouvernement paternel ! Cela m'attendrit. Il vaut mieux n'être rien comme je suis, ou destitué, que d'être géôlier ou boucher patenté. On doit se trouver heureux de n'être pas exécuteur des hautes œuvres. J'aime mieux mon vieux frac qu'un habit brodé et doré avec du sang dessus.*

Pourtant Taine, on l'a vu, n'avait aucune sympathie pour les insurgés, mais le cynisme des massacreurs l'écœurerait et les images qu'il utilisait étaient dignes d'un imprécateur : *assassins mitrés, égorgeurs en plaque ... géôlier ou boucher patenté ... habit brodé et doré avec du sang dessus.*

Les événements et leurs conséquences au Collège de Nevers.

Malgré sa volonté de rester en dehors des événements politiques et de ne prendre parti ni pour le pouvoir ni pour les opposants, Taine allait être confronté à une situation de crise où il devrait prendre position officiellement et en public.

Il en fit le récit d'abord à sa sœur Virginie, le 18 décembre ²³⁰ : *Quoique tu ne lises pas la politique, tu sais que M. Bonaparte, violant son serment, a confisqué les libertés publiques et fait tuer ceux qui défendaient la loi. Le recteur (un prêtre) nous a envoyé, il y a deux jours, la circulaire suivante : « Les soussignés, fonctionnaires de l'enseignement public à Nevers, déclarent adhérer aux mesures prises le 2 décembre par Monsieur le Président de la République et lui offrent l'expression de leur reconnaissance et de leur respectueux dévouement ». Mes collègues, même les plus libéraux, ont eu l'impudence de signer. J'ai refusé. Je n'ai pas voulu commencer ma carrière de professeur par une lâcheté et un mensonge. Chargé d'enseigner le respect de la loi, la fidélité aux serments, le culte du Droit éternel, j'aurais eu honte d'approuver un parjure, une usurpation, des assassinats. Je refuserais encore si c'était à refaire, et je suis sûr que vous auriez fait comme moi.*

Cette circulaire n'était pas une initiative locale mais provenait du ministère comme le lui confirmèrent ses correspondants : *tous mes amis étaient décidés à faire de même. Mme N. tourmentait son fils pour qu'il n'exposât pas sa place et donnât toutes les soumissions.*

La suite donnée à ce refus public laisse supposer que, localement au moins, les positions politiques n'étaient ni très tranchées ni très intransigeantes, comme il s'en aperçut : *Mon refus est pourtant moins dangereux que je ne le croyais d'abord. Le recteur quoique faible, est bon et honnête. Il a fait signer le titulaire de philosophie (en congé de maladie) et a envoyé la liste sans noter mon refus. J'en ai causé avec lui, et je pense qu'au fond il pensait que seul, j'ai fait mon devoir.*

Ceci confirme également que Taine jouissait de l'estime et de la considération des autorités locales, notamment au Collège. Pour le reste, les invitations officielles qu'il continuait de recevoir pour les réceptions à la Préfecture semblent prouver la même chose.

Plus que jamais il voulait rester prudent et autant que possible, passer inaperçu ²³¹ : *Au reste, je suis d'une extrême prudence : le recteur m'a dit que ni mon cours ni ma conduite n'avaient donné lieu à aucune plainte. Je me tais, je fais tout ce qui est compatible avec l'honneur, mais rien de plus. Que ma mère soit donc en repos. Mon honnêteté est intacte, et le recteur lui-même pense que ma place n'est pas exposée.*

Cependant, en racontant cet épisode à Édouard de Suckau, il envisageait une destitution possible : ²³² *Tous mes honorables collègues ont signé. J'ai eu le malheur de faire exception, l'air retentissant de menaces de destitution. De sorte que je pourrais bien un jour ou l'autre aller prendre le frais sur le boulevard de Gand. Le gouvernement aimant la liberté,*

²³⁰ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 175-176.

²³¹ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 décembre 1851, op. cit. p. 176-177.

²³² Lettre à Édouard de Suckau, Nevers, 22 décembre 1851, op. cit. p. 178.

désirera sans doute me fortifier dans la vertu, en m'ôtant toute tentation d'y manquer à l'avenir, etc.

L'évolution de sa situation à Nevers le rassurait car deux jours plus tard il écrivait à sa mère ²³³ : *Rien de nouveau. Je crois que le recteur avait raison, et que je ne cours aucun danger. Je continuerai jusqu'aux vacances à tenir dans ma cage patentée mes seize petits serins.* Il en paraissait même de plus en plus certain : ²³⁴ *Sois tranquille, du reste. Il me paraît certain que mon refus de signer n'aura pas de suite. Pour ma place, je ne sais si le titulaire ne la reprendra pas à Pâques, je ne puis lui parler là-dessus que dans quelque temps.*

Il attendra presque un mois pour cette démarche et en chargera le recteur : ²³⁵ *J'ai prié avant-hier le recteur de sonder le titulaire de philosophie. Le recteur désire que je reste. Mais Taine soupçonnait le titulaire de vouloir reprendre ses cours pour bénéficier d'un traitement complet pendant les vacances. Début février, pas de réponse : ²³⁶ *J'attends toujours une réponse du titulaire. On me dit que je resterai certainement et cela est assez probable.* Le recteur agissait-il réellement en sa faveur, Taine commençait à en douter car à la fin du mois de février, il n'avait toujours aucune réponse : ²³⁷ *Rien de nouveau à Nevers. Le recteur tarde et ne me donne pas de réponse. Je pense que je serai obligé de lui poser la question moi-même.* Le 18 mars même silence : ²³⁸ *Pas de réponse de notre pacha universitaire ; on ne m'a pas informé si je dois rester.**

Il était malgré tout, tellement assuré de rester à Nevers qu'il faisait des projets pour les mois suivants : ²³⁹ *Peut-être ... aurai-je dans cinq semaines le plus grand plaisir que je puisse espérer. Le recteur, à ce qu'il paraît, a eu l'obligeance et le bon goût de ne pas noter au ministère mon refus de signer l'adhésion que tu connais et de plus, il désire que j'achève l'année ici ; tu sais que ma commission n'est que de six mois ; il va donc demander au titulaire de prolonger son congé de six mois encore.*

L'absence de réactions officielles à son refus de signer la fameuse circulaire, avait fini par le rassurer tout à fait et par lui faire croire qu'il ne risquait plus rien. C'est ce qu'il expliquait, début février 1852 à Prévost-Paradol : ²⁴⁰ *Quand on s'abstient d'allusions politiques et religieuses, et qu'on vit chez soi sans se mêler aux orateurs de café, l'administration se tient tranquille. J'ai pour recteur un prêtre ; il y a un évêque dans la ville, ennemi du collègue ; mon principal va à vêpres et communie ; le père d'un de mes élèves est noble et relit toutes ses rédactions, et je sais qu'il n'y a pas une plainte contre moi, quoique ma psychologie soit physiologiste, et que j'aie fort maltraité la Raison et la Liberté.*

Taine se faisait peut-être des illusions sur l'apparente « tranquillité » de l'administration à son égard et sur la bienveillance de son entourage nivernais.

Il ne nomme pas cet « élève noble » et le palmarès de 1852 ne permet pas de l'identifier. Nous savons seulement que sur seize élèves (plus deux redoublants, ayant appartenu l'année précédente au Collège), qui s'étaient présentés aux examens du baccalauréat, onze avaient été reçus bacheliers ès-lettres. Nous connaissons les noms de dix d'entre eux, dont six bacheliers : Bonnot Hector (reçu), Gonat Philibert, Yvau Delagarde Louis (reçu), (tous de Nevers) ; Bonnard Jean-Étienne-Hippolyte (reçu) (de Varzy) ; Fourré J-S-V. (de Château-Chinon) ; Charpentier Louis-François (reçu) (de Tannay) ; Blot Henri (reçu) (de Ste-Sabine, C.-d'O) ; Dubois Louis-Alfred (reçu) (de Courcelles) ; Valois Prosper (de Poiseux) ; Thibaudin Louis (de Cercy-la-Tour).

Les plus souvent nommés étaient Bonnot et Yvau Delagarde. Le Prix d'honneur (dissertation en français) avait été attribué à Bonnard. On remarque donc que quatre élèves

²³³ Lettre à sa mère, Nevers, 24 décembre 1851, op. cit. p. 183.

²³⁴ Lettre à sa mère et à ses sœurs, Nevers, 1^{er} janvier 1852, op. cit. p.189.

²³⁵ Lettre à sa mère, Nevers, 27 janvier 1852, op. cit. p. 202.

²³⁶ Lettre à sa sœur, Sophie, Nevers, 15 février 1852, op. cit. p. 210.

²³⁷ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 26 février 1852, op. cit. p. 219.

²³⁸ Lettre à sa sœur, Virginie, Nevers, 18 mars 1852, op. cit. p. 224.

²³⁹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 22 février 1852. op. cit. p. 213.

²⁴⁰ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 206-207.

figurant au palmarès n'avaient pas été reçus au baccalauréat, et que parmi les six ne figurant pas au palmarès, trois au moins avaient été reçus. Ce qui donne une idée du rapport entre les appréciations des résultats obtenus en classe et le succès à l'examen mais ceci était peut-être la conséquence de certaines démissions d'élèves après sa mutation d'office à Poitiers.

Comme Taine précise que cet « élève noble » était premier l'année précédente (voir plus loin), nous pouvons préjuger qu'il s'agissait de Ludovic (ou Louis) Yvau Delagarde (externe, né à Nevers) qui, en Rhétorique, en 1851, avait obtenu le prix d'excellence et le prix d'honneur de discours latin et des nominations de prix dans presque toutes les disciplines, sauf en histoire.

Ses ennuis qui amèneront sa mutation d'office de Nevers à Poitiers viendront justement de la famille de cet élève noble.

Il avait découvert dans le milieu nivernais, une véritable dichotomie entre les apparences et la réalité. Les Nivernais qu'il fréquentait, personnel enseignant, parents et élèves semblaient avoir une attitude ambiguë, entre des opinions très conservatrices affichées en public et la réalité de leur pensée et de leurs choix quotidiens, ce qui lui permettait d'exprimer en classe, ses propres idées, à condition d'éviter d'employer un vocabulaire trop « marqué ». ²⁴¹ *En gardant les noms on dit les choses. Et je sais par les professeurs de rhétorique et d'histoire, que les parents eux-mêmes seraient fâchés de donner à leurs enfants des pères Loriguet* ²⁴². *Ils sont bien du siècle en dépit d'eux-mêmes. Ils disent du bien du petit séminaire qui est aux portes de Nevers ; mais ils auraient dégoût de faire de leurs fils des calotins. On peut leur enseigner la science, leur donner tous les faits historiques et philosophiques, leur faire comprendre les plus irrégulières des civilisations, Rome et la Grèce. L'effet moral du cours est le même ; il suffit de ne pas en formuler les conséquences, ou plutôt de ne pas les formuler en termes de journaux. Les parents sont trop bêtes pour y rien voir, et les élèves, suivant la bonne disposition de cette bonne nature humaine, sont trop portés à la révolte pour ne pas en recevoir l'esprit. La religion et la royauté ne sont plus maintenant que de vieilles habitudes. Chez les plus fanatiques, l'éducation prépare le monde à venir et détruit le passé. Partout les enfants sont traités à l'égal des parents ; on cause avec eux, on se fait leur ami, on favorise le premier élan de leur liberté ; ils respirent l'égalité et la liberté dès le berceau ; demande aux vieilles gens ce qu'était l'éducation de leur temps. – Nous avons donc les parents pour complices ; opprimée au dehors, et comprimée en apparence, l'éducation peut-être au fond aussi libérale qu'on le voudra.*

Sur ce point aussi, Taine se faisait peut-être des illusions. Il négligeait l'influence réelle de l'évêque et de son vicaire général l'abbé Gaume, sur certains parents et au Ministère.

Le 28 mars, il racontait l'incident qui allait servir de prétexte à son éviction mais le ton employé montre bien qu'il ne le prenait pas au sérieux. ²⁴³ *Ce pays-ci, mon cher a son meilleur représentant dans l'abbé Gaume, l'auteur du ver rongeur, dont parle ta Revue. Je m'en ressens, et je commence à cueillir toutes les fleurs du métier ; un polisson de seize ans, noble, qui l'an dernier était le premier, étant tombé au dessous du dixième, s'amuse à dire que j'ai fait l'éloge de Danton en classe, et venge sa vanité blessée par des calomnies. Les cancans brodent là-dessus, et je suis obligé de me justifier auprès du recteur. Il est vrai que mes quinze autres élèves m'aiment, ont demandé au recteur de me conserver ici jusqu'à la fin de l'année, et auraient voulu rosser l'Escobar²⁴⁴ au maillot. Mais ce petit coquin est un trou à*

²⁴¹ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 5 février 1852. op. cit. p. 207-208.

²⁴² Loriguet, Jean-Nicolas, (1767-1845), jésuite, auteur de nombreux ouvrages d'histoire à l'usage des collèges ecclésiastiques, notamment une *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*. L'emploi de cet ouvrage dans les écoles publiques ou libres fut interdit par une circulaire du ministre de l'instruction publique, de Fortoul, en 1852 (l'année où Taine était à Nevers), parce que « *l'histoire contemporaine y est défigurée par esprit de parti* ».

²⁴³ Lettre à Prévost-Paradol, Nevers, 28 mars 1852. op. cit. p. 229.

²⁴⁴ Antonio Escobar y Mendoza, (1589-1669), jésuite espagnol, fameux casuiste que Pascal attaqua avec vivacité dans les *Provinciales*. Taine admirait beaucoup Pascal et le cite souvent dans sa correspondance. Et notamment, il en parle avec admiration dans sa lettre du 24 mars à Ernest Havet à propos d'un ouvrage que celui-ci venait de faire paraître sur les *Pensées de Pascal*. Il écrivait : *Les Jansénistes sont les vrais écrivains du Christianisme,*

ma cuirasse et, quoi que je fasse, je serai bientôt blessé par toutes les flèches qu'il me tirera. Or à cette date la décision de mutation avait déjà été envoyée du Ministère depuis cinq jours.

Taine n'avait dû avoir connaissance de ces ragots que depuis trois ou quatre jours car il n'y faisait aucune allusion dans une lettre à Ernest Havet du 24 mars. Le 18 mars, en annonçant à sa sœur qu'il se rendrait le lundi suivant, à un concert à la Préfecture, il continuait à espérer finir son année à Nevers. Et dans cette lettre du 28 mars, où il racontait cet incident dont il devait se justifier auprès du recteur, il faisait des projets pour après les congés de Pâques. Il ne lui accordait donc pas beaucoup d'importance.

Mais cet incident ne fut évidemment qu'un prétexte, car ce qu'on lui reprochait vraiment c'était le contenu réel ou supposé de son cours de philosophie, comme le montre très bien la lettre du ministère lui signifiant les raisons de sa mutation pour Poitiers. Cette lettre datée du 30 mars précise que la décision de mettre fin à sa suppléance à Nevers avait été envoyée le 23 mars et que sa nomination à Poitiers avait été faite par un arrêté en date du 29 mars. Tout était allé vraiment très vite à moins que ce déplacement d'office n'eût été préparé depuis longtemps, ce qui expliquerait les silences du recteur à propos des démarches que Taine lui demandait, et justifierait ses soupçons concernant la surveillance par la police, de sa correspondance avec ses amis.

Comme le montrent nos analyses des discours de distribution des prix du Collège au cours des années précédentes, l'adversaire contre lequel luttaient les courants cléricaux ultramontains, dont les meilleurs représentants à Nevers étaient l'évêque et son vicaire général, c'était la philosophie elle-même et l'ensemble des idées modernes qu'elle véhiculait.

La lettre du Ministère, signée par le Ministre, H. Fortoul, mais qui avait été rédigée par M. Lesieur ²⁴⁵ était très claire sur les motifs de cette sanction *C'est après avoir pris une connaissance attentive des notes qui vous concernent que j'ai résolu de vous essayer dans un enseignement moins périlleux pour votre avenir. J'ai remarqué en effet, que vos leçons philosophiques, à Nevers, rappelaient trop les doctrines qui vous ont été reprochées à juste titre dès votre début ...*

Aucune allusion à l'incident au Collège, au sujet de Danton qui manifestement n'a joué aucun rôle. Mais la preuve est donnée qu'un dossier (*les notes qui vous concernent*) concernant Taine avait bien été constitué (*dès votre début*), sans doute dès son entrée à l'École normale et ne concernait que ses idées philosophiques, et que le contenu de ses leçons à Nevers avait été surveillé attentivement. M. Lesieur précisait même la nature de ses critiques en espérant que, dans son nouveau poste, *vous parviendrez à dégager votre enseignement de doctrines, qu'avec plus de maturité vous apprécierez un jour à leur juste valeur, et qui ne sont pas du domaine des études classiques*. Encore une fois ce qu'on lui reproche c'est de développer des doctrines différentes de celles de L'École. Ses idées philosophiques et avec elles, celles de tous les courants de la pensée moderne, étaient jugées dangereuses et exclues des études classiques.

Selon des sources locales, il y aurait eu des réactions. Sa mutation aurait irrité les autres élèves et leurs parents. Sept élèves (sur seize) de sa classe auraient quitté le collège. Il paraît que ce fut un beau tapage dans Nevers et tout le département²⁴⁶.

Mais est-ce exact ? Comme nous l'avons vu plus haut, le palmarès de fin d'année mentionne dix noms d'élèves dans cette classe. Il est vrai que plusieurs bacheliers de l'année ne figurent pas parmi eux, ils devaient pourtant être parmi les meilleurs. Auraient-ils quitté le Collège après le départ de Taine ? Celui-ci semble attester qu'il y eut des remous à la suite de

comme Murillo et Zurbaran en sont les vrais peintres ; ce sont les fidèles disciples de saint Augustin et de saint Paul ; et Pascal, en homme sincère, parle comme eux de cette masse de perdition, de cette prédestination fatale, de cette infection de la nature humaine.

²⁴⁵ Le Ministre de l'Instruction publique et des cultes, à M. Taine, Paris, 30 Mars 1852, op. cit. p. 230-231, et note 1.

²⁴⁶ Nous suivons ici François Lechat, *Nevers pas à pas*, p. 141

son départ : ²⁴⁷ *Il m'est arrivé des aventures posthumes à Nevers, après mon départ. Mais cela est si ennuyeux que je n'ai pas le courage de te l'écrire.*

Taine fut donc nommé suppléant de Rhétorique au lycée de Poitiers. On jugeait, sans doute, la chaire de rhétorique moins dangereuse idéologiquement que celle de philosophie. D'ailleurs dès l'année suivante, l'enseignement de la philosophie sera supprimé et réduit à celui de la logique. Mais l'on peut se demander si tous les étudiants et professeurs de philosophie étaient surveillés de la même manière, et par qui. De quand datait cette organisation de surveillance idéologique ? Sans doute de bien avant 1848.

Encore cette nomination était-elle assortie de menaces à peine voilées : *je ne suis pas sans inquiétude sur les résultats de l'épreuve nouvelle à laquelle vous allez être soumis. Si M. le recteur de l'Académie de la Vienne, que je charge de surveiller particulièrement vos leçons, veut bien vous aider de ses conseils, je vous engage à les suivre avec déférence ... Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monsieur, que si cette épreuve ne répondait pas à mon attente, je me verrais dans la nécessité de renoncer à vos services.*

Il y avait de quoi dégoûter Taine du métier de professeur, mais il ne pouvait pas démissionner à cause de son engagement décennal et il lui fallait bien gagner sa vie. Il devait donc rejoindre son nouveau poste comme il l'expliquait à sa mère : ²⁴⁸ *Je suis nommé suppléant de rhétorique à Poitiers. Cela vaut mieux à tous égards ; mais la lettre du ministre est sévère et menaçante et je sais que j'ai été desservi directement au ministère ... tu ne saurais croire combien à présent, je me moque de mon métier et de ses chances ; quoi qu'il arrive, je vivrai toujours à Paris avec des leçons. Une destitution serait peut-être ce qui pourrait m'arriver de mieux ...*



En fait, au Lycée de Poitiers, il fut encore plus prudent qu'au Collège de Nevers. Sans doute n'y avait-il pas à Poitiers d'inquisiteur du type de M. Gaume. Il put donc y finir l'année scolaire. Mais ne pouvant passer le concours d'agrégation ni présenter sa thèse de philosophie sur Hegel dont le sujet avait été refusé, il se décida à préparer une thèse de lettres sur La Fontaine. Il espérait être nommé l'année suivante comme professeur de rhétorique, dans un établissement proche d'une faculté des sciences afin de poursuivre ses recherches de physiologie sur les sensations. Mais le Ministère le poursuivait de sa vindicte et il fut nommé professeur de sixième au lycée de Besançon. On ne voulait manifestement plus de lui dans l'instruction publique. Il rentra donc à Paris, demanda un congé de disponibilité, et se décida à gagner sa vie à l'aide de quelques répétitions dans des écoles

privées, tout en continuant ses travaux.

Le court passage d'Hippolyte Taine à Nevers permet de comprendre le climat idéologique de la ville et du Collège. À la fin de cette année scolaire 1851-1852, si riche en événements politiques, les discours d'usage pour la distribution des prix ne contiennent évidemment aucune allusion à son enseignement ni à sa personnalité mais confirment bien le climat d'obscurantisme idéologique qui débute le nouvel empire.

²⁴⁷ Lettre à Édouard de Suckau, Poitiers 20 avril 1852, op. cit. p. 236.

²⁴⁸ Lettre à sa mère du 3 avril 1852, op. cit. p. 230, note 1.

Le souvenir de son passage à Nevers est attesté par le nom d'une rue allant de la place Maurice-Ravel (ex place du Lycée) à la rue Jean-Desveaux.

Les incidents plus ou moins graves liés à la personnalité de certains professeurs du Collège puis du Lycée de Nevers et à leur "incompatibilité" avec la mentalité "nivernaise" ne sont pas rares. Nous en citerons un exemple dans les années 1952-53.

Plan des leçons de philosophie professées par Taine à Nevers en 1851-1852

- 1^e Leçon : De l'objet de la philosophie.
- 2^e Leçon : Méthode et division de la philosophie.
- 3^e Leçon : Objet et légitimité de la psychologie.
- 4^e Leçon : Théorie des facultés de l'âme.
- 5^e Leçon : De la conscience (objet, certitude, étendue).
- 6^e Leçon : Des divers sens : analyse des faits (et ajouté ultérieurement : De la perception extérieure).
- 7^e Leçon : Nature de la perception extérieure.
- 8^e Leçon : Des perceptions extérieures.
- 9^e Leçon : De l'éducation des sens et des perceptions acquises.
- 10^e Leçon : De l'imagination proprement dite.
- 11^e Leçon : De l'association des idées.
- 12^e Leçon : De la mémoire.
- 13^e Leçon : De l'induction.
- 14^e Leçon : Attention, comparaison, abstraction.
- 15^e Leçon : Généralisation, combinaison.
- 16^e Leçon : De l'imagination créatrice.
- 17^e Leçon : Jugement, raisonnement.
- 18^e Leçon : Raison : exposition du sujet, opinions sensualistes.
- 19^e Leçon : Raison : opinions idéalistes.
- 20^e Leçon : Raison : réfutation de l'opinion idéaliste.
- 21^e Leçon : Analyse des idées et des axiomes de temps et d'espace.
- 22^e Leçon : Analyse de l'idée d'infini (mathématique) et des axiomes de cause, de substance, d'identité.
- 23^e Leçon : Analyse de l'idée du Parfait.
- 24^e Leçon : Théorie de la raison.
- 25^e Leçon : État actuel de l'esprit. Nature des idées, leur origine.
- 26^e Leçon : Progrès de la connaissance.
- 27^e Leçon : (Sensibilité) Du plaisir et de la peine.
- 28^e Leçon : De la sensation.
- 29^e Leçon : Des divers sens.
- 30^e Leçon : Des images (en note : voir la théorie de l'Intelligence).
- 31^e Leçon : Du désir.
- 32^e Leçon : Désirs excités par les sensations.
- 33^e Leçon : Sentiments et désirs causés par les idées (sentiments et désirs causés par l'idée de nous-même sans regard à l'extérieur).
- 34^e Leçon : Sentiments et désirs causés par l'idée de nous-même avec regard à l'extérieur.
- 35^e Leçon : Sentiments et désirs causés par l'idée d'un autre être sans égard à un troisième.
- 36^e Leçon : Sentiments et désirs causés par l'idée d'un autre être avec égard à un troisième.
- 37^e Leçon : Sentiments et désirs causés par les idées de la raison (du Beau, du Bien, du Parfait).
- 38^e Leçon : Progrès des passions.
- 39^e Leçon : Volonté.
- 40^e Leçon : Volition.
- 41^e Leçon : Liberté de la volition.
- 42^e Leçon : Influence de la volition sur l'action.
- 43^e Leçon : Mouvement.
- 44^e Leçon : Mouvements déterminés par des idées.
- 45^e Leçon : Mouvements volontaires et acquis.
- 46^e Leçon : De l'habitude.
- 47^e Leçon : Spiritualité de l'âme.
- 48^e Leçon : Rapports du physique et du moral.
- 49^e Leçon : Théorie générale.

Visite de La Charité médiévale

Jean-François COUNILLON 

La Charité sur Loire, charmante - et charmeuse - cité aux bords de Loire, accueillait, en ce début de juin, les Amis du Musée Nivernais de l'Éducation, et tous les amis de l'école. Journée presque de vacances, bien qu'elle fût consacrée, cette journée, à nous instruire ; mais nous instruire en touristes, ce n'est pas "prendre médecine" bien plutôt parlerait-on de dessert et de douceurs.

Photographies : Jean Dubuis



La matinée, sous la direction de madame Jeannine Fournier, fut consacrée à l'histoire des écoles de La Charité : vous en lirez par ailleurs le compte-rendu.

Après un repas pris en commun plein de fantaisie et d'amicale sympathie, nous avons été confiés à l'autorité sans faille du Docteur Guillon, membre de l'Association des Amis de La Charité-sur-Loire", qui nous pilota à travers le Moyen Âge charitois.

Pendant tellement longtemps, le Moyen Âge a été présenté comme une période de plusieurs siècles, fort obscure, si bien que nous avons peine parfois à nous débarrasser de ce préjugé. Car il apparaît, selon les historiens d'aujourd'hui, que cette longue période est caractérisée par une civilisation raffinée, ayant connu plusieurs vraies renaissances !

Notre guide, enthousiaste et riche de connaissances, a élaboré un itinéraire dont les principales étapes nous ont permis d'actualiser nos informations relatives à La Charité médiévale. Qu'il s'agisse de la basilique Notre-Dame dépendant de l'ordre de Cluny, qu'il s'agisse des bâtiments annexes, réfectoires des moines, cellier, puits... remarquablement mis en valeur, du site même de La Charité, offrant une vue somptueuse sur le "fleuve royal" franchi par le pont de pierre du XVI^e siècle... rien de ces caractères et des richesses de ces points n'est ignoré du Docteur Guillon, qui sait tout sur sa ville et, surtout, qui communique à ses auditeurs toutes ses connaissances dans un exposé - une conversation, plutôt - qui ne laisse rien au hasard sans être rébarbatif.



Il est vrai que nous, nivernais, sommes persuadés que nous connaissons tous La Charité et ses superbes vestiges. Toutefois, l'éclairage que nous a proposé le Docteur Guillon nous a permis de nous rendre compte que nos connaissances n'étaient, en définitive, que celles d'un visiteur "lambda" ayant une vue de surface des choses. Lorsque les détails sont situés intelligemment dans un ensemble, ils prennent de ce fait un relief singulièrement significatif. Leur raison d'être, leur situation dans l'espace et le temps, les auréolent d'une lumière qui les débarrasse de la froideur purement archéologique pour les revêtir des frissons mêmes de la vie de jadis.

Que dire d'autre ? Ce fut une délicieuse journée, riche à tous égards. Nous avons appris beaucoup de choses que nous croyions connaître. Il est toujours bon de remettre à jour son savoir et ses informations.

Et puis, il faut dire que La Charité bénéficie d'un cadre particulier. Les populations du Moyen Âge, et particulièrement les moines, savaient choisir

des lieux favorables à l'expansion sans négliger la séduction : toute la ville s'étage sur les flancs d'une colline que baigne la Loire, la lumière, au printemps, y est incomparable, et l'esprit n'en est pas absent puisque la ville est devenue la "Ville du Livre" et cadre privilégié de musique classique. Il doit faire bon y vivre !...



Sortie 2007 des A.M.N.E. et de L'A.M.O.P.A. : la Haute Touche et Issoudun

Henri TANNEAU 

Après une série de sorties à thème littéraire, l'équipe d'animation des A.M.N.E avait proposé cette année à ses membres et aux "Amopalistes" la visite de la réserve d'animaux de la Haute Touche située aux confins de la Brenne et du Boischaud Nord dans le département de l'Indre.

De bon matin en ce 3 octobre une trentaine d'adhérents des 2 associations ont donc pris place dans un car de la Société Gonin. Dès le départ et pendant les cent premiers km. des nappes de brouillard voilent le ciel, laissant juste deviner le paysage monotone de la Champagne berrichonne, vastes étendues vouées aux cultures céréalières et oléagineuses. Très ponctuels, à 8 h.30, nos chauffeurs nous déposent à l'hôtel de la gare à Issoudun pour un petit déjeuner toujours apprécié. Lorsque l'on repart, le brouillard s'est levé mais l'évolution du temps demeure incertaine. Après le long contournement de Châteauroux, la RN 143 suit la vallée de l'Indre dans un paysage de prairies et de collines boisées. Un peu avant 11 h. le car s'arrête à l'entrée du Parc de la Haute Touche. Comme pour nous accueillir, le soleil se montre alors et anime les couleurs : ajoncs fleuris, fougères brunissantes, médailles d'or des bouleaux, taches rouge vif de quelques érables...

Dans le car, sans l'accompagnateur prévu, nous roulons au pas, longeant les enclos où croît une riche végétation naturelle : prairies, broussailles, chênes majestueux, pins sylvestres. Des panneaux pédagogiques jalonnent le parcours et chacun selon sa place écarquille les yeux : c'est à qui découvrira et identifiera le premier tel ou tel spécimen en s'aidant du plan remis ; outre des loups aisément reconnus près du départ, ce sont ensuite surtout des cervidés qu'on peut voir, ou plutôt entrevoir au loin dans leurs parcs de 2 ou 3 hectares chacun. Après l'arrêt au parking, la visite libre va se poursuivre par petits groupes jusqu'à l'heure du repas servi au rez-de-chaussée du bâtiment d'accueil. Le menu évoque à la fois le Berry avec le "pâté de Pâques" garni de viande et d'oeufs, -la Brenne proche avec du sandre de ses étangs,- et même le Boischaud grâce au fromage de chèvre et au Gamay rouge.



A la sortie du restaurant, mauvaise surprise : le ciel laiteux lâche une pluie peu dense dans une atmosphère assez lourde... mais, heureuse compensation, nous sommes accueillis par Mr. Patrick ROUX, responsable pédagogique et éthologue. Il nous présente d'abord brièvement l'origine et les caractéristiques de la Réserve (voir in fine) puis, pendant 2 bonnes heures, de cage en enclos, il va nous faire partager sa passion pour son métier et mettre en valeur les objectifs scientifiques poursuivis et les

méthodes employées.

S'agit-il par exemple de réintroduire à Madagascar des makis en voie de disparition suite à la déforestation ? Il a d'abord fallu convaincre les autorités malgaches, se faire admettre par la population, reboiser la zone choisie, y construire des écoles, former les futurs gardes, tandis qu'en France se poursuivait la reproduction des makis... Des trésors de diplomatie, beaucoup de temps et d'argent pour sauver la biodiversité !

Un peu plus loin, sous le regard curieux d'un couple de petits lémuriers à couronne, c'est l'histoire d'une naissance qui va participer à la sauvegarde de cette espèce très rare. Notre éthologue décrit tous les problèmes de comportement qu'il a dû surmonter : difficultés pour obtenir l'accouplement à cause de la grande différence d'âge, rejet du petit par la mère (d'où allaitement au biberon toutes les 2 heures nuit et jour !) et enfin acceptation : la mère joue avec le petit ; l'équipe est aujourd'hui pleine d'espoir.

S'appuyant sur cet exemple, Mr. Roux nous fait alors part d'une "première mondiale" obtenue en 2004 à la Haute Touche avec la collaboration des chercheurs de l'INRA : après fécondation in vitro et transfert d'embryons, une biche de l'espèce ELAPHE a donné naissance à un faon de cerf SIKKA du JAPON ; l'étape suivante visera à faire naître selon ce processus des faons d'espèces menacées de disparition.

Et la promenade se poursuit, émaillée d'anecdotes personnelles ou d'informations surprenantes, telle cette particularité de la femelle Wallaby qui a dans sa poche marsupiale deux mamelles sécrétant chacune un lait différent, l'un très riche pour le jeune qui vient de naître, l'autre adapté à un petit précédemment né mais pas encore autonome... Mr. ROUX est si passionnant dans ses explications qu'on en oublie la pluie et l'heure ! Il est temps de quitter la Haute Touche.



Nous empruntons au départ une route plus au sud dans l'espoir de pénétrer vraiment dans la Brenne, mais les étangs se dissimulent derrière les arbres. Il faut se rendre à l'évidence, seules de petites routes interdites à notre grand car permettraient de découvrir ce parc naturel régional.

Le programme comportait au retour un arrêt à Issoudun pour visiter le Musée de l'Hospice St-Roch, ensemble architectural alliant des bâtiments anciens et modernes. Une guide agréable et très compétente nous présente le vieil hospice : on y voit l'emplacement du "tour", des vestiges du passé d'Issoudun, on traverse la salle des malades puis la Chapelle avec ses deux magnifiques arbres de Jessé, on s'effraie devant d'anciens instruments de chirurgie, on retrouve notre faïence de Nevers dans l'apothicaire...Que de richesses et de curiosités !



Les jambes un peu fatiguées, chacun reprend place pour la dernière étape ; vers 21 h. c'est l'arrivée à Nevers. Cette année encore le pari a été gagné : dans la bonne humeur et l'amitié, les participants ont pu découvrir une région que l'on ne fait souvent que traverser, enrichir leur esprit et faire provision de souvenirs et de sensations. Que tous les organisateurs en soient vivement remerciés ! Une pensée particulière s'adresse à M. et Mme Lavedan qui n'ont pu être des nôtres.

Annexe

1 - La réserve de la Haute Touche. En 1958 le muséum national d'histoire naturelle de Paris s'est trouvé légataire des biens de la famille Lebaudy pour créer un centre de reproduction pour les animaux des zoos parisiens. C'était 480 ha. de prairies et de forêts autour d'une ancienne ferme et de ses dépendances. Peu à peu ce domaine a pris de l'autonomie et cette réserve s'est ouverte au public en 1980. Elle est devenue un pôle touristique et scientifique vers l'année 2000.

2 - La Haute Touche au quotidien. Cet espace est peuplé de plus de 1000 animaux représentant une centaine d'espèces des cinq continents. Toutes ces bouches nécessitent chaque année 180 tonnes d'aliments concentrés, 200 tonnes de foin, 20 tonnes de viande, 70 tonnes de fruits, légumes, poissons et oeufs ainsi que... des montagnes de branchages frais.

3 - Vocation de la Haute Touche. On y porte une attention particulière aux espèces rares et menacées selon des plans d'élevage internationaux. C'est aussi un centre de recherche où sont développés 4 secteurs : physiologie de la reproduction, génétique, analyse du comportement et de ses variations en captivité, bilan et suivi des pathologies. Il est un des 2 centres au monde ayant mis au point la technique pour obtenir in vitro des embryons de cervidés.



Le père Armand David, né le 27 septembre 1826 à Espelette près de Bayonne, et mort le 10 novembre 1900 à Paris,

4 - *Et enfin quelques mots sur le Père DAVID.* C'est un missionnaire lazarisite et un naturaliste ayant vécu de 1826 à 1900. En 1865 il remarque dans un parc de l'Empereur de Chine un troupeau de cervidés inconnus de lui. Il apprend qu'en chinois cet animal se nomme " SI BU XIANG " ce qui signifierait l'indéfinissable, ou les "4 différents". (il avait, disait-on, les bois d'un cerf, le cou d'un chameau, le pied d'une vache et la queue d'un âne !) Très abondant il y a 2 ou 3000 ans dans les bassins des grands fleuves de Chine, l'animal était entré dans la mythologie chinoise. Le Père David ne put se procurer d'abord, en soudoyant un gardien, que quelques os et une fourrure qu'il envoya avec une description précise au Musée National d'Histoire Naturelle. A cause de guerres et de pillages, vers 1900, l'espèce fut massacrée, mais quelques spécimens purent être envoyés en Grande Bretagne ; c'est d'eux que descendent les troupeaux actuels dont celui de la Haute Touche.

Le Mot du Président

Philippe JOLY



Les piliers statutaires de notre association sont la sauvegarde et l'exploitation du patrimoine éducatif nivernais, l'enrichissement des collections du musée et le soutien à la recherche en histoire de l'éducation. Mais il est aussi une activité que nous assumons, très consommatrice de temps et d'énergie, qui est celle "d'animer et gérer un lieu touristique".

En effet, après l'immense travail d'accumulation et de présentation réalisé ces dernières années par toute l'équipe de bénévoles autour d'Henri Lavedan, notre musée est désormais perçu comme un acteur non négligeable de la vie touristique nivernaise qui participe au développement du tourisme dans la ville de Nevers et sa région. Signalons que l'été dernier, nous étions le seul musée ouvert dans la ville et que nous avons accueilli 500 visiteurs...

Cette activité est entérinée par notre partenariat très bénéfique avec l'Office de Tourisme (que nous remercions pour son action et la publicité qu'il fait pour notre musée). La participation aux journées du patrimoine, notre adhésion au "passeport ambassadeur", l'ouverture estivale avec l'embauche d'une étudiante pour les mois d'été, les diverses actions de communication (articles dans les journaux, site Internet, traductions en langues étrangères...), la mise en valeur de nos présentations ; tout cela participe de notre rôle touristique grandissant... Mais que ferions-nous sans toute la bonne volonté de la quarantaine d'adhérents qui donnent régulièrement leur temps dans des permanences pour permettre au musée d'ouvrir ses portes quasi toute l'année, 3 fois par semaine ? Ce sont eux les véritables et précieuses chevilles ouvrières de ce rôle touristique de plus en plus important.

Qu'apportons-nous au juste ? Quelle est notre "valeur ajoutée" dans ce domaine ? La lecture de notre livre d'or que certains visiteurs ont la gentillesse de remplir nous donne quelques éléments de réponse :

- Un voyage dans le temps : "...nous permet de parcourir le temps...", "...nous avons remonté le temps..." ; "Il est beau de faire revivre le passé" ; "Nous avons fait un joli bond dans le temps" ; "Un véritable retour dans le passé que je n'ai pas connu".

- des souvenirs : "un écho à des souvenirs personnels" "...nombreux souvenirs retrouvés, certains plaisants, d'autres moins mais à chacun son histoire et au musée le soin de nous transmettre une mémoire collective..." ; "...fait ressurgir des souvenirs d'enfant..." ; "...merveilleux retour en enfance..."

- Une ambiance : "Visite émouvante..." ; "...tout cela m'émeut..." ; "... les odeurs de l'enfance sont toujours là." ; "Faites-nous encore rêver." ; "Tout y est mais où sont les odeurs ?"

- Un savoir : "Ce musée m'a appris ce que faisaient mes grands-parents" ; "...où l'on apprend beaucoup de choses..." ; "Musée très instructif..." ; "Nous avons beaucoup appris."

- Un partage entre générations : "...agréable de partager avec ses enfants ces souvenirs..." ; "...visite de grands parents avec trois de leurs petits enfants..."

- Une rencontre agréable : "...une guide enthousiaste..." ; "Merci pour la gentillesse des personnes qui nous reçoivent" ; "...excellent accueil..." ; "Merci pour le bon accueil et l'explication additionnelle."

Et puis il y a aussi les mots laissés par des anglais, des néerlandais, belges, allemands, italiens, suédois !...

Ce rôle touristique, il nous faut donc continuer à l'assumer, à le perfectionner tous ensemble, sachant qu'il n'est qu'un rôle parmi d'autres (comme le service éducatif, la cotation et l'inventaire des documents...) !

Bref, le travail ne manque pas, et je remercie ici très chaleureusement les adhérents qui retroussent bénévolement leurs manches pour nous aider dans toutes ces tâches.